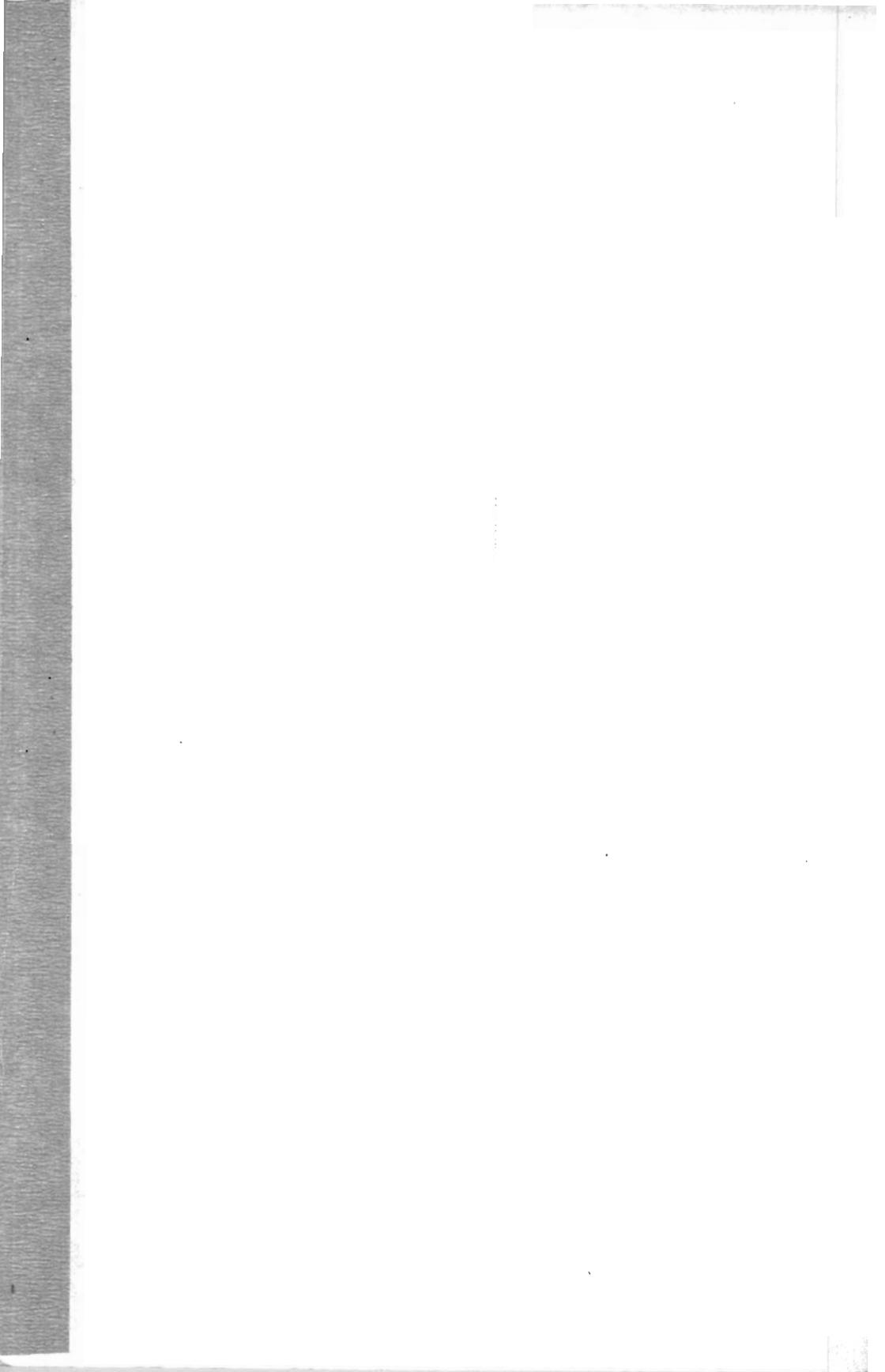


HISTOIRE  
DE  
SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI  
COMTÉ DE KAMOURASKA

1870 - 1970

971.475  
L662h

34681





ULRIC LEVESQUE

HISTOIRE

DE

SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI

(Comté de Kamouraska)

1870-1970

*Préface de Louis-Philippe Morneau, prêtre, curé de Saint-Jean-Port-Joli.  
Introduction et cartes géographiques tracées par Hubert Lévesque, prêtre,  
professeur au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.*

Cédé Par

SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI

Comité du Centenaire

1970



Société de  
Généalogie de  
Drummondville

545, rue des Écoles  
DRUMMONDVILLE, QC J2B 1J6

BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE  
COLLÈGE SAINT-BERNARD  
25, AVE DES FRÈRES  
DRUMMONDVILLE — P.Q.

---

*Don de*



**Fondation Raymond-Beaudet**

**449, rue Notre-Dame  
Drummondville  
(Québec) J2B 2K9  
(819) 478-2519**

Dépôt légal — Bibliothèque Nationale du Québec

Troisième trimestre 1970

© Ulric Lévesque, 1970

## Préface

*Est-ce par courtoisie que l'auteur, monsieur Ulric Lévesque, m'a décoré de l'honneur de préfacier son livre ? Il m'aurait proposé de rassembler des choristes ? Déjà je me serais senti à l'aise ou, encore selon une formule usuelle : « dans mon élément ». Il est de ces aptitudes ou de ces talents qui ne se transmettent pas nécessairement en ligne directe et surtout pas en ligne collatérale. Je pense en ce moment à l'oncle Alexandre Jean, habile en tout en plus de faire de la littérature, et dont les talents de dessinateur ont pu, un jour, faire croire à une Préfecture que moi, le neveu, je pourrais enseigner au moins le « dessin de perspective ». Hélas ! Le projet dut se réduire à la seule « perspective de faire du dessin ».*

*Mais, d'autre part, le souvenir de l'oncle m'inspire et me rappelle que l'affection qui nous lie à des coparoiissiens nous crée aussi des devoirs.*

*Je retiens deux motifs sérieux . . . , pesants, plus forts que mes hésitations.*

*Tout d'abord je suis personnellement en dette de reconnaissance avec l'auteur. Mandaté par le Comité des Fêtes du Centenaire pour faire une démarche auprès de lui et requérir ses services, il m'a reçu avec une escalade de courtoisie qui a vite dépassé mes petites politesses des premières minutes de prise de contact. Une fois bien établie l'identification des deux frères Lévesque : Ulric, professeur d'histoire et l'abbé Hubert, professeur de géographie, la convention projetée fut conclue sans retard. . . de même !*

*Je sais que l'auteur se trouve avoir « déclunché » un courant d'intérêt fort enrichissant en découvertes. Au surplus, les Archives Paroissiales : religieuses, scolaires et civiles, ont été libéralement accessibles. Si on leur ajoute tout ce que l'histoire non-écrite porte de tradition orale, on comprend jusqu'à quel point et à quel rythme se sont accumulées les*

sources. Combinées avec les photos anciennes et récentes, elles constituent un fonds varié dont l'auteur, en faisant le tri, en séparant par flair le possible du légendaire, a pu extraire et retenir l'essentiel d'une monographie paroissiale.

Ayant lu dans son entier le texte à éditer, je dois affirmer que monsieur Ulric (c'est ainsi que je m'impose de le nommer à l'avenir) s'est acquitté de son engagement avec autant de conscience professionnelle pour notre paroisse, Saint-Philippe-de-Néri, que pour la sienne, Mont-Carmel. Même honnêteté aussi dans l'indication des sources de renseignements. Même ferveur du début de l'entreprise jusqu'à la toute dernière réalisation. Bref, même amour !

La générosité de ses sentiments, je l'ai ressentie à l'occasion de nos nombreuses rencontres depuis quelques mois. Elle m'aide à supporter ma propre témérité, moi, qui ai consenti à ce que ma « petite prose » cohabite avec son texte.

Le nom de l'abbé Hubert Lévesque vient d'apparaître plus haut. Comprenez qu'il s'agit plus que d'un hasard. Des études spécialisées en géographie, cette discipline complémentaire de l'histoire, en ont fait un collaborateur qualifié. J'imagine que le cheminement inverse de l'aide fraternelle, à savoir : de l'histoire à la géographie, est possible lui aussi.

Quant à moi, j'ajoute cette deuxième motivation, toute personnelle celle-là, de me sentir redevable à mes coparoussiens d'innombrables faveurs. Et je pourrais difficilement passer dans Saint-Philippe sans me souvenir qu'ils sont bien rares les recoins de notre chez-nous où je n'ai pas été comblé d'égards particuliers. Qui peut le savoir mieux que moi ? J'en remercie le Seigneur, qui, bien sûr, fabrique pour nous et à sa façon des occasions de devoir exprimer de la reconnaissance.

Le livre de monsieur Lévesque va permettre à des gens de l'Age d'Or de revivre un peu de leur passé comme s'il était présent et aux plus jeunes, de feuilleter dans le présent ce qui pour eux restera du passé.

Il ne me paraît pas superflu de formuler un souhait : que la monographie de Saint-Philippe soit la bienvenue dans chaque famille. Il faut dire plus encore. Des publications de cette sorte étant moins exposées que d'autres à être rééditées, la prévoyance recommande qu'on retienne son exemplaire pour le jour où, jeune aujourd'hui, on aura essaimé demain.

*A l'auteur comme à son collaborateur, je redis la satisfaction des paroissiens de Saint-Philippe. Et puis, ils sont un peu de chez-nous. Nous ne sommes tout de même pas séparés par d'autre chose que le Rocher Blanc ! C'est si peu comme saut quand la bonne entente, l'amitié et le désir du bon voisinage se conjuguent pour le réussir.*

*Signé en ce 31 mai 1970, où je me dis qu'il me reste juste une année pour que le chèque de Pension de Vieillesse soit adressé à*

*Louis-Philippe Morneau, prêtre-curé,  
Saint-Jean-Port-Joli.*



## *Avant-propos*

*Lorsque nous avons terminé la préparation du volume du centenaire de Mont-Carmel, nous avons juré de ne plus jamais entreprendre un tel travail dans un si bref délai. Cette aventure folle nous avait intéressé et . . . dompté, et il nous semblait impossible de réaliser le même exploit, c'est-à-dire d'utiliser pendant cinq mois toutes les fins de semaine, les soirées et parfois les nuits pour arriver à l'échéance.*

*Mais un jour de novembre dernier, l'abbé Louis-Philippe Morneau — qu'il nous pardonne cette anecdote — est venu à notre bureau pour savoir où se trouvait celui de notre frère, l'abbé Hubert, et nous déclara que, s'il voulait le rencontrer, c'était pour lui demander de rédiger pour Saint-Philippe un volume du genre de celui de Mont-Carmel. Dès lors, nous savions que l'abbé Morneau constaterait vite sa méprise, la confusion entre le prêtre et le laïque ou entre le géographe et l'historien, et qu'il reviendrait nous voir, ce qu'il fit . . . quelques jours plus tard, histoire de se préparer . . . psychologiquement. Malgré les promesses que nous nous étions faites, nous avons accepté.*

*Nous livrons aujourd'hui aux paroissiens anciens et actuels de Saint-Philippe et à tous ceux que l'histoire intéresse, le résultat de nos recherches. Saura-t-il lui plaire ? Nous l'espérons, conscient que nous sommes des lacunes et imperfections du présent volume. Nous ne pouvons donner à notre décharge que le peu de temps alloué, si cela peut servir d'excuse de quelque façon.*

*On pourra nous reprocher d'avoir été très franc et de ne pas avoir caché certaines imperfections inhérentes à toute nature humaine dans les descriptions que nous avons rédigées. Notre seule excuse est d'avoir été le plus honnête possible, en tâchant de faire ressortir également les qualités des individus et des groupes étudiés. L'hagiographie n'est d'ailleurs pas notre domaine.*

*Le temps nous a manqué pour mettre à contribution les richesses de toutes les mémoires des personnes âgées de Saint-Philippe. Nous nous en excusons auprès d'elles car elles auraient pu nous fournir des renseignements susceptibles d'enrichir considérablement le présent texte.*

*Nous voulons remercier tous les habitants de Saint-Philippe qui ont collaboré de façon très spontanée à la réalisation de ce travail. Toutes les portes se sont ouvertes et la chaleur de l'accueil nous a encouragé à aller de l'avant. Nos remerciements s'adressent plus particulièrement à l'abbé Louis-Philippe Morneau, qui a bien voulu relire ce texte en suggérant d'utiles retouches et qui a accepté de préfacier cet ouvrage. Il en va de même pour notre frère, l'abbé Hubert Lévesque, qui a mis sa plume et son talent pour préparer l'introduction et les cartes hors-texte. Nous tenons également à souligner l'agréable collaboration de monsieur et madame René Chamberland, de monsieur et madame Emilien Bérubé, et de plusieurs autres, que nous avons souvent dérangés pour des informations ou pour offrir un travail à faire. Nos remerciements s'adressent aussi au personnel clérical et laïque de l'Evêché, où nous avons été accueilli à bras ouverts, à l'abbé Lionel Léveillé, des Archives du Collège de Sainte-Anne, aux abbés Alfred Thiboutot et Loyola Caron, et à Sœur Priscille Gélinas, dont la collaboration fut des plus opportunes.*

*Nous voulons aussi rendre un hommage posthume à Joseph-A. La-voie, qui aurait mérité d'écrire cet ouvrage, et dont les patientes recherches ont permis de cumuler quantité d'informations dans lesquelles nous avons puisé abondamment ; nous lui devons tellement de renseignements que ce seul hommage est insuffisant pour lui exprimer notre gratitude.*

U. L.

## Table des matières

Préface .....	V
Avant-propos .....	IX
Table des matières .....	XI
Table des illustrations .....	XV
Sigles .....	XVII
Bibliographie sommaire .....	XIX

### INTRODUCTION

<i>Le rôle de la géographie</i> .....	1
Les traits du relief. Une longue histoire. Les sols.	

### CHAPITRE I

<i>De la Côte des Beaux Biens à Saint-Philippe-de-Néri</i> .....	5
Les pionniers. Première tentative, premier échec, 1855. Deuxième tentative, deuxième échec, 1856. Troisième tentative, troisième échec, 1859. De nouveau à l'attaque, 1869. La tempête éclate, février-mars 1870. La victoire de mai. A l'œuvre, 1870. Les érections canonique et civile. Saint-Philippe en 1870.	

### CHAPITRE II

<i>Cent ans de dévouement pastoral</i> .....	29
Joseph Hudon, 1870-1881. Louis Sansfaçon, 1881-1884. Edouard Demers, 1884-1892. Louis-Alfred Boissinot, 1892-1898. Louis-Octave Tremblay, 1898-1904. Philogone Lemay, 1904-1912. La vie religieu-	

se, 1870-1920 : une année, un dimanche, quelques abus dénoncés en chaire. Eugène Pelletier, 1912-1948 : douze ans de réalisations matérielles, 1912-1924 ; les premières contestations, 1924-1927, le calme dans la tempête, 1928-1939, la seconde guerre paroissiale, 1939-1948. Thomas Pelletier, 1948-1959. Monsieur Alfred Thiboutot, 1960-1970. Monsieur Loyola Caron, 1970 - Les marguilliers de Saint-Philippe.

### CHAPITRE III

<i>Le gouvernement municipal</i> .....	73
Premier Conseil et fonctionnement interne : premières élections, lieu et moment des séances. Elections et personnel politique : intérêt pour les postes, maires, secrétaires-trésoriers. Dépenses et taxes foncières : dépenses, taux de la taxe. Chemins et routes : les anciennes routes, le gravelage, règlement de circulation, chemins d'hiver. Le village : sa naissance, trottoirs, aqueduc, hygiène, éclairage des rues. Services municipaux et utilités publiques pour la paroisse : protection des incendies, centre paroissial, téléphone, électricité, postes. Réglementations diverses : appui à des requêtes, résolutions à caractère économique et social, préoccupations morales, problèmes régionaux. Conclusion.	

### CHAPITRE IV

<i>Les écoles de Saint-Philippe</i> .....	99
Etat de l'instruction dans la Province avant 1850. Les écoles de la Côte, 1829-1871 : premières écoles, naissance de la Commission Scolaire. Les arrondissements et leurs écoles : chauffage des écoles, nord de la montagne, nord-est, sud-ouest, petit rang et Rocher Blanc. Les écoles du village : première école, vieux couvent, couvent neuf, l'école des garçons, les maîtres laïques, le cinquantenaire de l'arrivée des Sœurs, les	

Supérieures, les autres religieuses. Les institutrices laïques et les élèves : premières institutrices, un contrat de 1862-1863, salaire, institutrices méritantes. Les dirigeants : les présidents, les secrétaires-trésoriers. Finances scolaires : dépenses, revenus, taux de la taxe. La régionalisation scolaire.

## CHAPITRE V

<i>La vie économique</i> .....	125
La population : évolution, émigration. L'agriculture : en 1870, évolution, Cercle Agricole, U.C.C., Cercle des Fermières, fromagerie et beurrerie, moulin à farine et meuneries. Forêt et manufactures : moulins à scie, Gérard Lemieux meubles, Robert Chénard Inc. Métiers et services : chemin de fer, banques Canadienne Nationale et Provinciale, Caisse Populaire, forgerons et tailleurs de pierres, voituriers et garagistes, ferblantiers, orfèvre, selliers, cordonniers, tanneur, boulangers, bouchers, barbiers, couturiers (ères), modistes, marchands, hôteliers, restaurateurs. Les médecins : W.-H. Blagdon, J.-A. Landry, Léo Leclerc.	

## CONCLUSION

<i>Saint-Philippe, des débuts à nos jours</i> .....	149
---	-----

## APPENDICES

A - <i>Habitants de Saint-Philippe en 1870</i> .....	153
B - <i>Décret pour l'érection canonique de la paroisse de Saint-Philippe-de-Néri, 10 juin 1870</i> .....	156
C - <i>Vocations sacerdotales et religieuses</i> .....	161
D - <i>Les cloches de Saint-Philippe</i> .....	172
E - <i>Sacristains et organistes</i> .....	175
F - <i>Croix de chemin et calvaires</i> .....	176
G - <i>Noms de lieux</i> .....	180



## *Table des illustrations*

	Après la page
Religieux des familles Alfred Caron, Arthur Raymond et Léo Anctil .....	16
Les abbés Hyacinthe Potvin, Joseph Hudon, Louis Sansfaçon, Edouard Demers, Louis-Alfred Boissinot, Louis-Octave Tremblay ; église et presbytère avant 1900 .....	16
Les abbés Philogone Lemay, Eugène Pelletier, Thomas Pelletier Alfred Thiboutot, Loyola Caron et le presbytère actuel.....	16
Abbé Pierre Bélanger, Mgrs Michel et Alfred Chamberland, abbé Georges Dumais et religieux des familles Antoine Bouchard et Edouard Dumais .....	16
R.P. Ignace Langlais, abbés Maurice Langlais et Philippe Chénard, et religieux des familles Louis Dubé, François Gagnon et Hilaire Lavoie .....	16
Abbés Zébedée et Alexandre Jean, abbé Adolphe et R.P. Adolphe Michaud, abbé Régis Michaud et religieux de la famille Théodule Jean .....	16
Abbé Louis-Philippe Morneau et religieux des familles Octave Langlais et François Deschênes .....	48
Intérieur et extérieur de l'église au début du siècle .....	48
Eglise en 1896 ; monument de tempérance (1910) d'après un tableau .....	48
Cimetière, nouveau monument de tempérance, église vue de l'intérieur et de l'extérieur .....	48
R.P. Adélarde Chamberland, Gérard Dubé, Euclide Anctil, R.F. François et religieux des familles J.-Guillaume Lavoie et Féréol Dionne .....	48

Srs Cécile Jean, Simone Bérubé, Victoria Côté, Sara Hudon, Jacqueline Chamberland, Estelle St-Onge, Laura Jean, Anna Morneau et Rosalie Bernier .....	80
Le village jadis .....	80
Saint-Philippe en 1970 .....	80
R.P. Clément Dionne, Srs Cécile Thibault, Rachel Dumais, Rosa Bouchard, Rosalie Hudon et religieux des familles Pierre Pelletier et Cyprien Chamberland .....	80
Cinquantenaire de l'arrivée des religieuses ; le coin du spectacle ....	112
Diverses photos des Couvents ; la chapelle ; noces d'argent .....	112
Mosaïque des Supérieures du Couvent (montage de Sr Gélinas)..	112
Mosaïque des Servantes du Saint-Cœur-de-Marie issues de Saint Philippe (montage de Sr Gélinas) .....	112
Srs Alice Lavoie, Jeanne Chamberland, Emma Hudon, Marie Langlais, Carmelle Lévesque, Hélène Bérubé, Hélène Pelletier et religieuses de la famille Honoré Hudon .....	112
Srs Rachel Dumais et Régina Jean ; les docteurs Blagdon, Landry et Leclerc ; Georges Bouchard, Joseph Jean et Jean-Marie Pelletier .....	144
Cinquantenaire de la paroisse ; noces d'or du curé Eugène Pelletier .....	144
Gare ; Central ; vieille forge Robitaille ; vieux poste de pompiers	144
Tannerie Pierre Dionne, encan d'animaux, nouveau bureau de poste, Centre Paroissial, beurrerie .....	144
Industries Chénard et Lemieux ; chemin du petit rang et vieille horloge .....	144
Vues aériennes du village et de ses environs .....	144

## *Sigles*

AAQ	Archives de l'Archevêché de Québec
ACSSD	Archives de la Commission Scolaire de Saint-Denis
ACSSP	Archives de la Commission Scolaire de Saint-Philippe
AESAP	Archives de l'Evêché de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
AMSP	Archives Municipales de Saint-Philippe
APSP	Archives Paroissiales de Saint-Philippe
ASHCS	Archives de la Société Historique de la Côte-du-Sud
F	Fabrique
M	Minutes
MC	Mont-Carmel
SD	Saint-Denis
SP	Saint-Philippe



## *Bibliographie sommaire*

### I-SOURCES

#### 1 - *Manuscrites*

##### *Archives de la Commission Scolaire de Saint-Denis (ACSSD)*

Nous avons utilisé le premier livre des Minutes, qui va du 23 mars 1856 au 4 janvier 1878. Monsieur Pantaléon Pelletier, secrétaire-trésorier, en a la garde.

##### *Archives de la Commission Scolaire de Saint-Philippe (ACSSP)*

Le premier livre des Minutes conservé s'ouvre le 30 mai 1881. Nous avons utilisé les volumes I : 1881-1932 ; II : 1933-1946 ; III : 1946-1954 ; IV : 1954-1964 ; V : 1964- Ces livres, sauf le premier, sont chez monsieur Emilien Bérubé, secrétaire-trésorier.

##### *Archives de l'Evêché de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (AESAP)*

Les cahiers (recueils de documents) portant sur Mont-Carmel, Saint-Pacôme, Sainte-Perpétue et Saint-Pascal nous furent accessoirement utiles. Nous avons surtout utilisé ceux de Saint-Denis (I : 1831-1879) et de Saint-Philippe (I : 1869-1940 et II : 1940-1951) de même que les fiches-index résumant le contenu de ces cahiers, le contenu de certains documents conservés à l'Archevêché de Québec lors de l'érection du Diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ainsi que le contenu de documents couvrant la période qui va de 1951 à nos jours. Les fiches-index utilisées avaient comme titre *Saint-Philippe-de-Néri*.

##### *Archives Municipales de Saint-Philippe (AMSP)*

Il n'existe aucune documentation suivie pour la période 1876-1910. Le premier cahier des Minutes s'ouvre le 6 septembre 1910 et il porte le numéro II inscrit sur la couverture. Voici les années-limites de ces cahiers: II: 1910-1921; III: 1921-1930; IV: 1930-1943; V: 1943-1951; VI: 1951-1961; VII: 1961-. Tous ces cahiers sont chez monsieur Emilien Bérubé, secrétaire-trésorier.

### *Archives Paroissiales de Saint-Philippe (APSP)*

Les Archives de la cure conservent la majorité des cahiers de prônes, dont nous avons utilisé les livres I : 1874-1892 ; II : 1898-1901 ? ; III : 1902-1906 ; IV : 1906-1909, 1912-1913 ; V : 1918-1919. Quant aux Minutes de la Fabrique, le livre I va du 24 novembre 1870 au 31 décembre 1924 et le livre II commence le 5 juillet 1925. Nous y référons par APSP, M, I ou II. D'autres documents épars sont conservés dans un coffre du grenier, mais nous les avons découverts trop tard pour pouvoir les utiliser.

### *Archives de la Société Historique de la Côte-du-Sud (ASHCS)*

Joseph-A. Lavoie a légué à ces Archives le fruit des recherches qu'il a faites après avoir publié *La famille Lavoie* . . . Ces dossiers corrigent et complètent son volume. Nous avons largement puisé à cette source sans avoir eu le temps de contrôler ses textes. Nous nous sommes servi des dossiers 72 à 81, 146 et 232.

### *Diverses*

La plupart des sources (cahiers de comptes et procès-verbaux, documents divers) des organismes paroissiaux nous furent facilement accessibles. Nous les indiquons de façon plus précise dans les renvois en bas de page.

#### 2 - Orales

Plusieurs personnes ont éclairé notre lanterne par leurs souvenirs. Les références plus précises se retrouvent au bas des pages du texte.

#### 3 - Ecrites

*L'Action Catholique*, divers articles.

*Les Recensements du Canada*, depuis 1871.

Une religieuse des Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie. *Doux écho des joyeuses fêtes du « Souvenir » à l'Alma Mater de Notre Très Révérende Mère Sainte-Eugénie, Supérieur Générale*. 14 pages polycopiées. Daté du 3 octobre 1957.

## II-ANNUAIRES ET DICTIONNAIRES

ALLAIRE, J.-B.-A. *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*. 6 vol. Montréal/St-Hyacinthe, 1910-1934.

BOUCHETTE, J. *A topographical dictionary of the Province of Lower Canada*. 3 vol. Vol. I, *Province de Québec*. London, 1832. Nous avons utilisé l'article *St. Denis*.

*Annuaire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.* Nous avons cité ceux de 1889-1890, 1891-1892, 1904-1905, 1948-1949 et 1958-1959.

DESCHAMPS, C.-E. *Municipalités et paroisses dans la province de Québec.* Québec, Brousseau, 1896.

### III-ÉTUDES

BARIL, Roger et Bertrand ROCHEFORT, *Etudes pédologiques du comté de Kamouraska (Québec).* Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1965.

BARNARD, Julienne. *Mémoires Chapais.* 3 vol. Vol. 1, 1744-1848 et II: 1848-1875. Montréal, Fides, 1961-1964.

LAVOIE, Joseph-A. *La Famille Lavoie au Canada. De 1650 à 1921.* Préface de l'Honorable Thomas Chapais. Québec, 1922.

LEVESQUE, Hubert, prêtre. *Evolution géographique comparative des trois paroisses issues du fief Saint-Denis.* Mémoire de licence présenté à L'Institut de Géographie pour l'obtention de la licence ès lettres (Géographie). Université Laval, avril 1969.

LEVESQUE, Ulric. *Notre-Dame-du-Mont-Carmel, comté de Kamouraska, 1867-1967.* Avec une présentation et une carte géographiques faites par Hubert Lévesque, prêtre. Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Comité du Centenaire, 1967.

*Rapport de la Commission Royale d'enquête sur l'enseignement dans la Province de Québec.* Fides, 1965. Nous référons au volume I en indiquant *Rapport Parent, I.*

MASSE, Clément. *La Paroisse de Saint-Philippe-de-Néri avant 1870.* Travail de recherche. Collège de Sainte-Anne-de-La-Pocatière, 5 avril 1969.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE KAMOURASKA. *La Paroisse de Saint-Alexandre de Kamouraska, 1852 à 1952.* Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1952.



## INTRODUCTION

### *Le rôle de la géographie*

S'il se trouve aujourd'hui dans le comté de Kamouraska, une paroisse large d'à peine un mille du nord au sud, de quatre milles d'est en ouest, la géographie en est responsable pour une bonne part, car les obstacles qu'elle opposait aux déplacements des pionniers ont pesé fort dans la balance au moment de la fondation de Saint-Philippe à même les paroisses de Saint-Denis, Saint-Louis, Saint-Pascal, Mont-Carmel et Saint-Pacôme.

Les premiers colons de la Côte des Beaux Biens n'étaient pas des mieux partagés. Pour rejoindre Saint-Denis ou Rivière-Ouelle, il leur fallait traverser une plaine beaucoup plus humide qu'aujourd'hui, rendue souvent impraticable aux époques de dégel et de fortes pluies. Par contre, vers Mont-Carmel, ils devaient franchir la Montagne Pelée, obstacle de taille à l'époque :

*Jadis la route pour descendre à St-Philippe traversait en ligne droite cette montagne tandis qu'aujourd'hui [L'auteur écrivait ces lignes vers 1930, donc avant la construction de la route actuelle.] elle fait le Z. La montée était naturellement raide et comme les chevaux étaient aussi pauvres en graisse que les colons en argent, les hommes étaient obligés d'aider les chevaux à monter cette montagne ou sinon il fallait rester au pied.<sup>1</sup>*

Heureusement, cette époque héroïque s'est évanouie dans le temps. Des routes modernes, et bientôt la Trans-Canadienne, donnent aujourd'hui un accès facile à la paroisse.

<sup>1</sup>ASHCS, dossier 146.

Empruntons la plus ancienne de ces voies, la route centrale traversant jadis le Fief Saint-Denis sur toute sa profondeur, depuis le Fleuve vers le Lac de l'Est.

### **Les traits du relief**

En laissant la route 2 vers Saint-Philippe, nous nous retrouvons dans une vaste plaine, prolongement des Basses Terres du Saint-Laurent. Sur quatre milles se déroule un paysage agricole à peine alourdi du côté ouest par la Tourbière de Rivière-Ouelle. En approchant du village, le spectacle change ; à la plaine douce et fertile viennent se substituer des crans rocheux coiffés d'une végétation sombre. Venant percer le tapis de la plaine, ces alignements est-ouest apparaissent timidement au nord du village ; peu à peu, ils prennent de l'assurance avant de devenir ce véritable matamore qu'est la Montagne Pelée. Les spécialistes ont surnommé « Formation de Kamouraska » cette série de collines parallèles les unes aux autres, qui s'étirent depuis L'Islet jusqu'à Trois-Pistoles et annoncent déjà la formation des Appalaches ou Monts Notre-Dame prenant position définitivement à Mont-Carmel. Le village de Saint-Philippe a choisi de s'installer dans cette zone plus solide, laissant ainsi le champ libre à l'agriculture. De fait, le domaine agricole y est si restreint qu'il faut préserver toutes les parcelles de terrain disponible, d'autant plus que la Tourbière inculte de Rivière-Ouelle arrive à un bien mauvais endroit pour Saint-Philippe.

### **Une longue histoire**

Pour comprendre la formation du territoire, il nous faut remonter dans le temps. Il y a un million d'années peut-être,

*le comté fut envahi par d'immenses glaciers semblables à ceux que l'on voit de nos jours encore au Groenland. Ces glaciers d'un poids immense, comme de gigantesques rabots, broyèrent tout sur leur passage, creusant des vallées ou déposant pêle-mêle des matériaux de toutes sortes et de toutes dimensions (roches, cailloux, sable, limon et argile) qu'ils traînaient dans leurs moraines.*<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup>R. Baril et B. Rochefort, *Etudes pédologiques du comté de Kamouraska*, 28.

Puis le climat se réchauffa et les glaciers durent reculer, abandonnant pêle-mêle sur place tous les débris arrachés sur leur passage, en particulier le long de la Montagne Pelée, dont la roche très dure a opposé une meilleure résistance aux assauts du glacier. Si l'histoire géologique de Saint-Philippe s'arrêtait là, nous aurions un sol pierreux, caillouteux, en tous points semblable au sol des hautes terres du comté. Heureusement, vint la mer Champlain. Ce véritable bras de mer, arrivé tout droit de l'Atlantique, profita de la fonte du glacier et de l'enfoncement du continent sous ce poids énorme de glace pour s'infiltrer rapidement dans la région. En un clin d'œil, tout fut noyé jusqu'à une altitude de six cents pieds. Cependant, jamais inondation ne fut plus bénéfique à une région. En effet, en se retirant lentement, par suite du relèvement progressif du terrain libéré de sa masse, la mer Champlain a déposé sur une épaisseur parfois très grande le sable fin qu'elle transportait en suspension dans l'eau. Voilà l'origine de l'argile Champlain qui a rendu si fertile la plaine du Saint-Laurent, tout en recouvrant les débris plus grossiers laissés par les glaciers, faveur dont n'a pas bénéficié le haut du comté à cause de son altitude de plus de six cents pieds.

La Tourbière de Rivière-Ouelle n'est en somme que le dernier vestige de cette mer Champlain emprisonnée plus longtemps qu'ailleurs dans une cuvette naturelle.

Par contre, les fertiles dépôts Champlain sont beaucoup plus avares de leur présence dans la région des crans rocheux, surtout au sud de la paroisse, où leur faible épaisseur n'a pu résister longtemps aux assauts du vent et de la pluie.

## **Les sols**

Comme on le devine, les activités agricoles seront fort limitées à la fois par l'espace, les crans rocheux et la tourbière. Les meilleurs sols se situeront dans la plaine bien drainée, là où serpente la limite entre Saint-Denis et Saint-Philippe ; des sables argileux très fins, joints à un bon drainage, assureront un gros rendement à l'agriculture. Il faut déplorer que la nouvelle Trans-Canadienne vienne gruger sur quelques-unes de ces bonnes terres, déjà si rares dans la paroisse.

Au sud de la route 2A, là précisément où terrains cultivés et zones rocheuses alternent, de nombreuses digues de roches font leur apparition dans le décor. Voilà, certes, des sols bien drainés mais où manquent les matières organiques qui en feraient la richesse ; c'est

pourquoi fertilisants et durs travaux d'épierrement hypothèquent lourdement leur rentabilité. A la lueur de ces faits, il semble que de tels sols conviennent davantage à la culture des pommes de terre et petits fruits qu'à l'industrie laitière. D'ailleurs, ne serait-ce pas l'explication du fait que l'activité agricole d'autrefois au Rocher Blanc ait cessé aujourd'hui ?

Et voilà ! Sur un sol varié et parfois bien difficile, vont s'établir des pionniers à l'époque héroïque où les chevaux étaient rois et la terre souveraine. L'histoire qui va suivre montrera quel parti ils ont su tirer d'une géographie parfois bien capricieuse.

Hubert Lévesque, prêtre.

## CHAPITRE I

### *De la Côte des Beaux Biens<sup>1</sup> à Saint-Philippe-de-Néri*

La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle fut, pour la rive sud du Saint-Laurent, une période de peuplement intensif. La natalité aidant, de nombreux fils de cultivateurs allèrent s'installer à l'intérieur du territoire, le long de la bordure appalachienne et souvent sur celle-ci, et ouvrirent ainsi à la colonisation de vastes zones réservées jusque-là à la forêt. C'est dans ce contexte général que le comté de Kamouraska connut plusieurs fondations de paroisses issues des vieilles localités riveraines durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Généralement ces fondations se sont faites en progression géographique, la paroisse-mère donnant naissance à une autre sise plus au sud. Ainsi en fut-il de Rivière-Ouelle qui donna naissance à Saint-Pacôme, de Saint-Denis qui enfanta Mont-Carmel et Saint-Louis, Saint-Pascal. Mais le cas de Saint-Philippe est différent. En effet, cette paroisse a été taillée dans le territoire de cinq autres paroisses déjà existantes, Saint-Denis, Saint-Louis, Saint-Pascal, Saint-Pacôme et Mont-Carmel, et elle a été créée non pour une population perdue dans l'arrière-pays, mais pour des gens déjà rattachés à des paroisses organisées.

Aussi est-il assez facile de prévoir que l'origine de cette paroisse fut des plus difficiles puisque ses habitants ont dû lutter contre les objections de cinq paroisses et contre les réticences de l'Autorité ecclésiastique qui s'interrogeait sur la valeur des justifications apportées par les requérants.

#### **Les pionniers**

Le fief Saint-Denis, noyau de la future paroisse, était une étroite bande de terre d'un mille et demi de largeur qui s'étendait du fleuve

---

<sup>1</sup>Nom donné au territoire détaché de Saint-Denis avant la fondation de la paroisse de Saint-Philippe-de-Néri.

Saint-Laurent jusqu'aux limites actuelles du côté sud de la Municipalité de Mont-Carmel. Ce fief ne s'était pas développé au XVIII<sup>e</sup> siècle. Comme le note l'abbé Hubert Lévesque, « il fallut attendre 1809 et l'arrivée du docteur Blanchet, cinquième seigneur du fief, pour voir s'ouvrir un âge d'or. L'aurore de 1809 se lèvera sur une terre en friche et quasi-déserte; vingt ans plus tard, à la mort du seigneur, le soleil brillera sur un fief organisé et débordant d'activité ».<sup>2</sup>

Pour Saint-Philippe-de-Néri, l'impulsion donnée par le seigneur Blanchet fut décisive car elle permit de peupler les concessions des troisième et quatrième rangs du fief, centre de la future paroisse. Même l'épineux problème de la route reçut une solution lorsque le seigneur obtint du gouvernement qu'il fît l'arpentage de cette route dont la construction se fit l'année après sa mort. A la fin de 1830, comme le note Joseph Bouchette,<sup>3</sup> seuls vingt-quatre arpents restaient à faire entre la section montant de Saint-Denis et l'autre section allant vers le sud et qui commençait à peu près dans le bas du village actuel; mais cette section à faire était en plein terrain marécageux, de sorte que sa construction exigeait remplissage et pavage. Elle fut vraisemblablement faite peu après 1830.

Des vaillants défricheurs n'avaient pas attendu l'ouverture de cette route pour s'installer à la Côte. En effet, dès 1790, François P. Jean de Saint-Jean-Port-Joli était venu habiter avec sa jeune épouse sur une terre à lui concédée en 1787 (c'est la terre de Théodore Jean actuellement); selon la tradition, il aurait apporté ses bagages et ceux de son épouse sur des « mémoires » tirées par un cheval à travers la forêt.<sup>4</sup> Mais il n'est pas sûr que ce jeune couple ait été les premiers arrivés car, selon une autre tradition orale colligée par Joseph Lavoie, le premier résident de la Côte fut peut-être Henri Dionne, originaire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, qui serait venu s'installer seul vers 1790 sur sa terre (celle de Michel Chamberland).<sup>5</sup>

Quoi qu'il en soit de l'ordre d'arrivée de ces deux pionniers, la voie était maintenant ouverte et d'autre suivirent, seuls ou avec leur épouse. A ce palmarès du courage et de la vaillance, ajoutons dans l'ordre chronologique de leur arrivée les noms de Joseph Dumais,

<sup>2</sup>Hubert Lévesque, *Evolution géographique comparative des trois paroisses issues du fief Saint-Denis*, 20.

<sup>3</sup>Dans *A Topographical Dictionary of Lower Canada*, article sur *St. Denis*.

<sup>4</sup>ASHCS, dossier 79.

<sup>5</sup>*Loc. cit.*

Alexis Morneau, Gabriel Leclerc dit Francoeur, Noël Anctil, Jean Soucy, Jean-Baptiste Lavoie, Pierre Lévesque, Henri-B. Anctil dit Saint-Jean, Joseph Hudon dit Beaulieu, Ambroise Dufour, Jean-Charles Morneau, Julien Dumais, Charles Dumais, Louis Caron, Antoine Thériault, tous arrivés à la Côte entre 1791 et 1830.<sup>6</sup> Tous n'y sont sans doute pas restés et d'autres sont certes venus s'y établir sans que nous ayons pu retrouver leur nom.

Ce petit groupe commença à prendre son identité avec le temps. Déjà, en 1831, vingt-six habitants et propriétaires de la Côte des Beaux Biens se prononçaient conjointement contre le projet d'érection de la paroisse de Saint-Denis que l'on tentait de créer. Comme la liste de ces personnes est susceptible d'intéresser le lecteur, nous la donnons en entier, avec une réserve importante : elle n'est pas exhaustive car elle ne comprend que des habitants de la partie du fief Saint-Denis qui sera plus tard le noyau de la paroisse de Saint-Philippe. Ces opposants sont « Benoit Anctil, Pierre L'Evêque, François Miville [dit Deschênes], Maxime Miville, François Chamberland, Henry Dionne fils, Jean Brun, Luc Pierre Jean, Jean Bte Langlais, Clément Bouchard, Frédéric Nadeau, Julien Dumais, Etienne Caron, Benjamin Pellerin, Henry L'Evêque, Germain Martin, Louis Beaupré, Henry Dionne père, Augustin Carron, Henry Ouelette, André Boucher, Joseph Dumais, Alexdre Gagnon. »<sup>7</sup>

Le motif de leur opposition était fort simple : s'il fallait diviser la paroisse de Rivière-Ouelle pour le bien de la pratique religieuse, il était préférable de le faire sur la profondeur de manière à placer la nouvelle église à la Côte des Beaux Biens plutôt que d'ajouter une nouvelle église entre Rivière-Ouelle et Saint-Louis de Kamouraska, le long du fleuve, addition qui n'avantagerait pas les populations installées à l'intérieur des terres.<sup>8</sup> Cette suggestion n'eut pas de suite, mais elle préfigurait l'avenir.

### **Première tentative, premier échec, 1855 – 1856**

Avec le temps, la population augmenta et l'idée de former une nouvelle paroisse se développa. La crainte de ne jamais pouvoir réaliser

---

<sup>6</sup>*Loc. cit.*

<sup>7</sup>AESAP, SD, I : 4. Procès-verbal de l'assemblée tenue par Charles-François Painchaud au sujet de la requête demandant l'érection de Saint-Denis, 15 déc. 1831.

<sup>8</sup>AESAP, SD, I : 20. Requête à Mgr Joseph Signay de 156 tenanciers de Rivière-Ouelle, 30 juin 1833.

ce projet par suite des démarches des gens de Mont-Carmel qui avaient inauguré leur chapelle en 1851 et qui caressaient le rêve d'obtenir leur érection canonique poussa les habitants de la Côte à entreprendre des démarches auprès des Autorités ecclésiastiques pour obtenir, eux aussi, l'érection d'une paroisse dans leur territoire.

Ils profitèrent du passage de Monseigneur Charles-François Bailargeon, administrateur du diocèse de Québec, lors de sa visite pastorale de juin 1855, pour lui remettre une requête portant cent trente signatures qui demandait l'érection canonique en paroisse « sous l'invocation de tel saint ou Sainte qu'il plaira à Votre Grandeur » d'un territoire de quatre milles de front sur six à sept milles de profondeur, comprenant les troisième, quatrième et cinquième rangs du fief Saint-Denis, une partie des paroisses de Saint-Pascal (nord et sud de la montagne, avec une section du quatrième rang de la seigneurie de Kamouraska) et de Saint-Pacôme.<sup>9</sup> Les requérants y exposaient en outre que les cinq-sixièmes du territoire étaient habités par cent cinquante familles, soit environ sept cents habitants, lesquels pouvaient fournir à un curé le nécessaire pour vivre. Pour justifier leur demande, ils alléguaient que

*la Distance de Cinq à Six Milles ou la plupart d'entre eux se Trouvent des Eglises des dites Paroisses de St Denis, St Pascal & St Pacôme, dont ils font partie, la Difficulté que leur présentent les chemins sur tout l'automne et le printemps, la Presque impossibilité d'envoyer d'aussi Loin leurs enfants aux Instructions Chrétiennes, d'y Transporter les nouveaux nés pour le Baptême, leurs défunts pour la Sépulture et de s'y rendre eux mêmes régulièrement pour accomplir leur devoir Religieux sont de puissants motifs qui leurs ont faits Sentir depuis Longtemps le Besoin de former une Paroisse à part.<sup>10</sup>*

La demande ne fit pas long feu dans l'immédiat ! Il est vraisemblable de croire qu'elle manquait de précisions, sans doute parce qu'elle avait été rédigée à la hâte pour profiter de l'occasion de la visite pastorale. Ainsi, les requérants poussaient la limite sud de leur

<sup>9</sup>AESAP, SD, I: 127. Requête du 11-15 juin 1855.

<sup>10</sup>Loc. cit.

future paroisse jusqu'au pied de la Grande Montagne de Mont-Carmel, ce qui ne devait certes pas plaire aux habitants de cette desserte ; ils revendiquaient un territoire d'une profondeur de six à sept mil'es. Un mille de plus ou de moins... Ils voulaient annexer une partie de Saint-Pascal sans s'être assurés de l'appui de la majorité. Malgré ces lacunes, la requête avait porté puisque Monseigneur Baillargeon demanda aux promoteurs d'en faire signer une nouvelle par les intéressés.<sup>11</sup> Et surtout, d'après une lettre de l'abbé Edouard Quertier, curé de Saint-Denis, Monseigneur l'administrateur aurait laissé entendre qu'un projet comme celui de la Côte était appelé à se réaliser un jour, semant ainsi l'espoir au cœur des gens :

*Mes braves de la Côte-Beaubien qui veulent toujours se diviser, n'ont pas oublié un mot qui peut-être vous est échappé dans votre visite. Tot ou tard, il faudra Toujours en venir là. Ainsi Mr Le Curé, m'avez-vous dit devant eux, pouvez-vous vous passer de ces gens là pour vivre. Je vous ai en leur présence répondu que oui, je pouvais vivre sans eux. Ils ont tout cela en mémoire.*<sup>12</sup>

Le 20 novembre de la même année, ils revenaient à la charge avec une nouvelle requête mieux structurée en vue de l'érection d'une paroisse de trois-quarts de lieues de front sur deux concessions de profondeur dans les paroisses de Saint-Denis, Saint-Pascal et Saint-Pacôme. Les promoteurs, David Dumais et Rémi Chamberland, avaient l'appui de cent vingt-huit concitoyens et donnaient sensiblement les mêmes raisons à l'appui de leur requête.<sup>13</sup>

Ceci n'allait pas sans embarrasser Monseigneur Baillargeon car il devait tenir compte des pressions exercées par les gens de Mont-Carmel qui avaient également demandé l'érection canonique de leur paroisse.

Sans trop se compromettre, le principal intéressé, le curé Edouard Quertier de Saint-Denis, lui avait dit qu'il croyait ces gens "de bonne foi et fondés dans l'objet de leur demande".<sup>14</sup>

<sup>11</sup>C'est du moins ce que laisse entendre le curé Quertier dans une lettre à Mgr l'administrateur, le 21 novembre 1855 (AESAP, SD, I : 130).

<sup>12</sup>AESAP, SD, I : 150. Lettre du 4 février 1856.

<sup>13</sup>AESAP, SD, I : 132.

<sup>14</sup>AESAP, SD, I : 130. Lettre du 21 novembre 1855.

Interrogé par Monseigneur Baillargeon, le curé Patry de Saint-Pascal souleva l'objection qui allait s'avérer l'obstacle majeur:

*Votre Grandeur se rappelle que lors de sa visite à Mont-Carmel, Mr le Grand-Vicaire lui montra la place où une petite partie de St Denis voulait bâtir une église. Elle doit se rappeler aussi que Mr le Grand Vicaire l'informa en même temps que la partie de St Paschal que l'on voulait démembrer pour cette nouvelle église s'y opposait fortement. Aujourd'hui les gens de St Denis ne pouvant pas réussir à faire signer leur requête par ceux de St Paschal qui le peuvent légalement [c'est-à-dire les francs-tenanciers], ont pris un autre moyen ; ils ont fait signer tous les pauvres de cette partie de St Paschal qui ne jouissaient d'aucune propriété et parmi les six ou sept qui peuvent légalement signer une requête, ils ont pris deux signatures par maison pour se procurer une majorité. Les gens de St Paschal sont venus me solliciter de vous faire connaître cet état de chose . . .*<sup>15</sup>

Le Grand-Vicaire Célestin Gauvreau, de son côté, confirma cette affirmation du curé Patry et renchérit en ajoutant que la paroisse projetée ne pourrait pas devenir plus populeuse avec le temps parce que les terres en étaient presque toutes occupées. Il résumait ainsi la situation:

*En présence de ces requêtes des gens de St Denys et de Mont-Carmel, l'embarras de Votre Grandeur va augmenter certainement, car il est évident que les deux érections, supposé qu'on les fît simultanément, sont prématurées et que d'ailleurs il y a impossibilité d'unir les deux localités en une seule paroisse Mrs Hébert (curé de Kamouraska) et Patry ne voient pas plus que moi comment on pourra sortir de cette difficulté.*<sup>16</sup>

<sup>15</sup>AESAP, SD, I : 144. Lettre du 27 novembre 1855.

<sup>16</sup>AESAP, SD, I: 144. Lettre à Mgr Baillargeon, 29 novembre 1855.

Le moindre espoir des gens de la Côte de rallier cette partie du premier rang de Saint-Pascal était anéanti dès le 30 novembre par une contre-requête majoritaire de ces derniers, signée par dix-huit francs-tenanciers opposés à leur annexion.<sup>17</sup> Le curé Patry, chargé de transmettre cette contre-requête, ajoutait que ces gens étaient « des meilleurs habitants de St-Pascal » et qu'ils ne consentiraient jamais à ce démembrement « au moins d'ici quelques années ».<sup>18</sup> Vu cette opposition irréductible, Monseigneur Baillargeon repoussa la demande des habitants de la Côte le 10 décembre suivant.<sup>19</sup>

Mais ces derniers n'abandonnèrent pas la partie si facilement. Lorsqu'ils reçurent la décision de l'Administrateur du diocèse, ils avaient déjà rempli une liste de souscriptions pour la somme de 1225 louis (environ \$5,000), à part les terrains et matériaux, pour mener à bonne fin le projet en question. Aussi le principal promoteur, David Dumais, informa-t-il Monseigneur Baillargeon de la chose, avec l'espoir que ce nouvel élément lui ferait reconsidérer la question.<sup>20</sup>

### **Deuxième tentative, deuxième échec, 1856**

Il n'en fut rien. Après le temps des Fêtes, des délégués allèrent rencontrer Monseigneur Baillargeon et lui remirent une nouvelle requête, datée du 4 février 1856, dans laquelle ils avaient modifié leur projet initial: désormais ils ne demandaient plus que la permission de bâtir une église et les autres édifices nécessaires et acceptaient d'avoir un prêtre qui desservirait en commun Mont-Carmel et la Côte avec résidence à l'une ou l'autre place; leur espoir se fondait sur la conviction qu'une fois les édifices religieux de la Côte construits, les gens de la partie de Saint-Pascal qu'on voulait annexer changeraient d'avis et seraient « les premiers à demander à en faire partie »<sup>21</sup>

Cette nouvelle présentation du projet amena Monseigneur Baillargeon à demander de nouveau au Grand-Vicaire Célestin Gauvreau l'opinion des curés de la région sur cette requête et sur l'avenir d'une nouvelle paroisse à la Côte ou à Mont-Carmel. La longue réponse de ce dernier

---

<sup>17</sup>AESAP, SD, I: 144.

<sup>18</sup>AESAP, SD, I: 144. Lettre du 2 décembre 1855.

<sup>19</sup>AESAP, SD, I: 182.

<sup>20</sup>AESAP, SD, I: 144. David Dumais à Mgr l'Archevêque de Québec, 14 déc. 1855.

<sup>21</sup>AESAP, SD, I: 145.

traduit la complexité du problème.<sup>22</sup> Le curé Bégin de Rivière-Ouelle se prononçait contre la formation d'une paroisse séparée à la Côte tout en suggérant que, si ces gens-là voulaient se séparer de Saint-Denis, ils devaient se rattacher à Mont-Carmel, avec l'espoir que la chapelle de bois de Mont-Carmel tomberait un jour en ruines et qu'une nouvelle construction pourrait être aménagée sur un site plus rapproché d'eux. Le curé Patry de Saint-Pascal était indifférent pourvu qu'on ne touche pas à la partie du premier rang de sa paroisse qu'on voulait annexer et qui s'y opposait. Pour sa part, le Grand-Vicaire Gauvreau suggérait que l'on fasse construire une chapelle entre Mont-Carmel et la Côte, sur le versant nord de la montagne Pelée, du côté est du chemin, à peu près à mi-chemin entre les deux centres de population.

C'était l'attitude de l'abbé Quartier, curé de Saint-Denis, qui posait par son ambiguïté, le plus de points d'interrogation. En effet, le jour même de la présentation de la nouvelle requête, il avait écrit à Monseigneur Baillargeon : « Accordez leur donc, s'il vous plaît, ce qu'ils demandent & tout ira bien ». <sup>23</sup> Par ailleurs, selon le Grand-Vicaire Gauvreau, il répétait à qui voulait l'entendre que le projet de la Côte était un projet fou, non-motivé, etc. Interrogé sur les contradictions de son attitude, il avait avoué au Grand-Vicaire Gauvreau : « Je veux qu'ils tombent le nez dans le trou et quand ils y seront ils avoueront qu'ils ont fait une sottise, et c'est là que je veux les amener ». Dans son rapport, le Grand-Vicaire ajoutait cependant : « Je pense que la vraie raison de Mr Quartier en favorisant le projet, était de ne pas irriter les intéressés ». Comme le note plus loin le Grand-Vicaire, le curé Quartier était furieux contre Monseigneur l'Administrateur parce qu'il prétendait qu'on ne l'avait jamais consulté sur cette question.

Monseigneur Baillargeon se hâta de corriger l'omission, si omission il y avait, et, le 15 février, le curé Quartier donnait une opinion claire, non sans signaler qu'enfin l'affaire de la Côte allait « se terminer justement par où elle aurait du commencer, c.à.d. en consultant le curé ». <sup>24</sup> Il s'y prononçait formellement contre le projet qu'il jugeait inutile et nuisible à sa paroisse déjà pas si nombreuse, tout en demandant à l'Administrateur que « la Côte ignore toujours, pour ma paix même, que je vous adresse la présente ».

<sup>22</sup>AESAP, SD, I: 159. Lettre du (13) février 1856.

<sup>23</sup>AESAP, SD, I: 150.

<sup>24</sup>AESAP, SD, I: 144. Lettre à Mgr Baillargeon.

Ce fut le fin de la tentative. Obligé de tergiverser pour ne pas mécontenter une partie de sa paroisse, le curé Quartier avait sans doute, par son attitude, contribué à maintenir l'espoir chez les habitants de la Côte et, partant, à allonger la durée de l'affaire. Mais peu après avoir reçu son opinion, Monseigneur opposa un refus à la demande de la Côte par une lettre adressée à David Dumais le 22 février 1856.<sup>25</sup> Ce n'était que partie remise.

### Troisième tentative, troisième échec, 1859

Trois ans plus tard, les habitants de la Côte revenaient à la charge. A ce moment, une ligne de maisons s'échelonnait aux confins du troisième et du quatrième rang du fief Saint-Denis (route 2A aujourd'hui) ; une quinzaine de personnes habitaient au Rocher Blanc ; quant au nord de la montagne, il était lui aussi passablement peuplé. Mais surtout, et c'est sans doute la raison qui justifia la nouvelle tentative, la proximité du chemin de fer alors en construction faisait déjà de l'endroit un centre d'affaires et laissait entrevoir un développement rapide autour de cet axe important de communications.

Voilà pourquoi le 25 septembre 1859, cent dix-sept habitants de la Côte et d'une partie de Saint-Pascal adressaient à Monseigneur Baillargeon une autre requête demandant la permission de bâtir une église et d'ériger canoniquement la place en paroisse, en évoquant les mêmes raisons qu'en 1855 – 56 plus les possibilités de développement amenées par le chemin de fer.<sup>26</sup> On signalait une population d'environ mille habitants répartie entre cent vingt-cinq terres concédées et cinquante emplacements. Fait à noter, le curé Hyacinthe Potvin de Saint-Denis avait mis la première signature sur la liste et avait présenté lui-même la requête à Monseigneur lors de son passage à Sainte-Anne.<sup>27</sup>

Y eut-il beaucoup de démarches relatives à cette nouvelle demande ? Nous l'ignorons puisque, chose curieuse, les Archives de l'Evêché de Sainte-Anne-de-la-Pocatière demeurent muettes sur ce plan. Mais le brouillon de la réponse de Monseigneur Baillargeon au curé Potvin, en date du 14 novembre 1859, s'y trouve – fait lui aussi assez inusité pour

---

<sup>25</sup>Nous n'avons pas trouvé cette lettre à laquelle Mgr Baillargeon réfère dans une lettre au curé Potvin de Saint-Denis, le 14 novembre 1859 (AESAP, SD, I: 182).

<sup>26</sup>AESAP, SD, I: 180.

<sup>27</sup>Information donnée dans le brouillon de la réponse de Mgr Baillargeon dont il est question dans le paragraphe suivant.

l'époque – et donne de façon non-équivoque la décision de Monseigneur sur le projet :

*Monsieur. Je me suis beaucoup occupé de la requête [...] et j'ai pris récemment la conclusion qu'il ne m'est pas possible de seconder leur projet. Il est bien vrai que la paroisse de S. Denis peut absolument se soutenir sans leur concours, mais il n'est pas moins vrai que la Côte de Beaubien, avec ses compromis, ne formerait qu'une paroisse insignifiante, peu capable de porter les charges prévus d'une paroisse, et destinée à végéter jusqu'à la fin, puisqu'elle n'est pas susceptible d'augmentation.*

Après avoir souligné que le facteur-distance n'est pas un argument, l'Administrateur continue en ces termes :

*La seule raison qu'ils puissent faire valoir avec quelque avantage, c'est la difficulté que leur offre un certain temps la plaine qu'ils ont à traverser pour se rendre à leur église. Mais on leur a déjà offert de trancher la difficulté, en les annexant à la paroisse projetée de Mont-Carmel, où ils peuvent avoir accès par un chemin dur dans toutes les saisons, et où ils seraient accueillis avec le plus grand plaisir. D'ailleurs, s'ils ont trop de répugnance à cette annexion, ils ont un moyen facile de remédier à la difficulté que leur offre la route de la plaine. C'est d'améliorer cette route en y dépensant une minime partie des sommes qu'ils seraient disposés à déboursier pour bâtir église, sacristie, presbytère, etc.*

Et Monseigneur Baillargeon de conclure :

*Qu'il soit donc bien entendu que les requérants doivent renoncer à leur projet [...]*

*Il est bon que vous sachiez que l'on avait déjà refusé deux fois de prêter les mains à l'exécution de leur projet [...] voici la troisième ; j'espère qu'on se dispensera d'en réclamer de nouveaux.<sup>28</sup>*

---

<sup>28</sup>AESAP, SD, I: 182.

Le ton de cette lettre n'invitait pas à poursuivre les démarches relatives à une érection possible. Elle obligea les habitants de la Côte à retarder pendant une autre décennie l'exécution de leur projet.

### **De nouveau à l'attaque, 1869**

La situation de 1869 présentait peu de changements par rapport à celle de 1859. Monseigneur Baillargeon, qui avait à trois reprises refusé l'érection canonique de la Côte, était devenu Archevêque de Québec. La population de la Côte était demeurée sensiblement la même. Plus au sud, Mont-Carmel avait été érigée en paroisse en 1867 et vivotait depuis ce temps, ce qui laissait peu de chances que l'Autorité ecclésiastique accepte de créer une nouvelle paroisse à côté. Mais une lueur d'espoir perceait le sombre nuage des circonstances puisque les gens de la partie de Saint-Pascal qu'on voulait annexer étaient maintenant favorables à cette idée.

Le 11 juillet 1869, cent quatre habitants de la Côte et des territoires voisins demandaient à Monseigneur Baillargeon l'érection de leurs territoires en paroisse.<sup>29</sup> Cette requête n'eut cependant pas de suite car elle fut . . . perdue,<sup>30</sup> comme nous l'apprend une lettre du curé Hyacinthe Potvin de Saint-Denis, en date de 6 octobre 1869.<sup>31</sup>

Les leaders du mouvement, Honoré Bérubé, David Dumais, Ignace Anctil, Antoine Lavoie et Martial Lévesque reprirent la procédure, obtinrent les mêmes cent quatre signatures et présentèrent cette nouvelle requête légèrement remaniée le 14 octobre 1869.<sup>32</sup> Le territoire à ériger empruntait sur les paroisses de Saint-Denis, Saint-Louis, Saint-Pascal, Mont-Carmel et Saint-Pacôme, et était habité par soixante-quinze propriétaires et plus de cinquante locataires, formant une population de mille personnes. Les raisons justificatives demeuraient les mêmes que dans les requêtes précédentes, particulièrement les facteurs-distances à parcourir et mauvais chemins l'automne, l'hiver et le printemps.

Cette fois-ci, les procédures se déroulèrent normalement. Le 28 octobre, Monseigneur Charles-Félix Cazeau, Administrateur de l'Archidiocèse de Québec, nommait l'abbé François Pilote, supérieur du Collège

<sup>29</sup>AESAP, SD, I : 208.

<sup>30</sup>et retrouvée puisqu'elle se trouve aux Archives de l'Evêché du Diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière; voir la note précédente.

<sup>31</sup>AESAP, SP, I : 1.

<sup>32</sup>AESAP, SP, I : 7.

de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, pour procéder à l'enquête sur les lieux.<sup>33</sup> Le 25 novembre, celui-ci allait rencontrer les requérants et les opposants dans la maison de Jean-Baptiste Langlais, dans le quatrième rang du fief Saint-Denis.<sup>34</sup>

Le procès-verbal de cette assemblée est fort important car il s'est révélé dans l'ensemble favorable aux requérants. Après avoir vérifié comme il se doit l'authenticité des signatures ou croix certifiées, pour s'assurer entre autres qu'elles étaient celles de francs-tenanciers, non de simples locataires qui n'avaient pas légalement le droit de signer une telle requête, l'abbé Pilote en a trouvées soixante-trois de Saint-Denis, neuf de Mont-Carmel, deux de Saint-Pacôme, quinze de Saint-Pascal et trois de Saint-Louis de Kamouraska, auxquelles sont venues s'ajouter les adhésions d'un franc-tenancier de Saint-Pascal et de onze de Saint-Denis, formant « la majorité des francs-tenanciers de chacune des cinq parties ». L'étendue du territoire à ériger, quatre milles de front sur un et demi à trois de profondeur, lui a semblé suffisante pour former une paroisse, vu que la population était assez nombreuse et riche pour « pourvoir à toutes les exigences d'une desserte sur un pied respectable ».

Sur place, comme c'était la coutume, les opposants présentèrent les raisons de leur attitude par des écrits à cet effet. Le curé F.-X. Bégin de Saint-Pacôme plaida l'exiguïté et la pauvreté de sa paroisse pour s'opposer à l'inclusion dans les limites de la paroisse projetée d'un territoire de onze arpents et demi de front habité par deux familles, par crainte que leurs douze voisins ne décident par la suite de demander eux aussi leur annexion. Le curé de Mont-Carmel, l'abbé Ludger Blais, qui avait déjà présenté sa requête en opposition le 7 août précédent, s'y opposait parce que, selon lui, cette érection enlèverait à Mont-Carmel des paroissiens de Saint-Pascal, du Petit quatrième rang et du Rocher blanc, parce que le facteur-distance n'était pas valable pour la justifier et qu'enfin, si les gens de la Côte voulaient se détacher de Saint-Denis, il vaudrait mieux en annexer une partie à Mont-Carmel et une autre à Saint-Pacôme pour assurer la survie de ces deux paroisses ; on lui répondit sur place que les pertes territoriales pour Mont-Carmel étaient peu importantes en étendue et en revenus pour le curé et que, d'autre part, les gens de la Côte refuseraient d'aller à Mont-Carmel et à Saint-Pacôme si on essayait de les y envoyer. L'opposition de Saint-Pascal fut faible parce

<sup>33</sup>AESAP, SP, I : 62.

<sup>34</sup>AESAP, SP, I : 3. D'Après le procès-verbal, dressé par l'abbé Pilote, qui sert de base aux paragraphes suivants.

**FAMILLE  
ALFRED  
CARON**



**Sr Claudia  
(Sr Marie-des-Noiges)**



**Sr Méladite  
(Sr Marie-des-Lys)**

**FAMILLE ARTHUR RAYMOND**



**Sr Mathilda (Sr Marie-Arthur)**

**Sr Jeanne (Sr St-Pierre-Damien)**

**Sr Thérèse (Sr St-Philippe)**

**FAMILLE LÉO ANCTIL**



**Sr Gertrude (Sr St-Jacques), R. P. Jean-Baptiste, madame Anctil, abbé Joseph-Albert,  
Sr Aline (Sr Michel-des-Anges) et R. P. Léo**



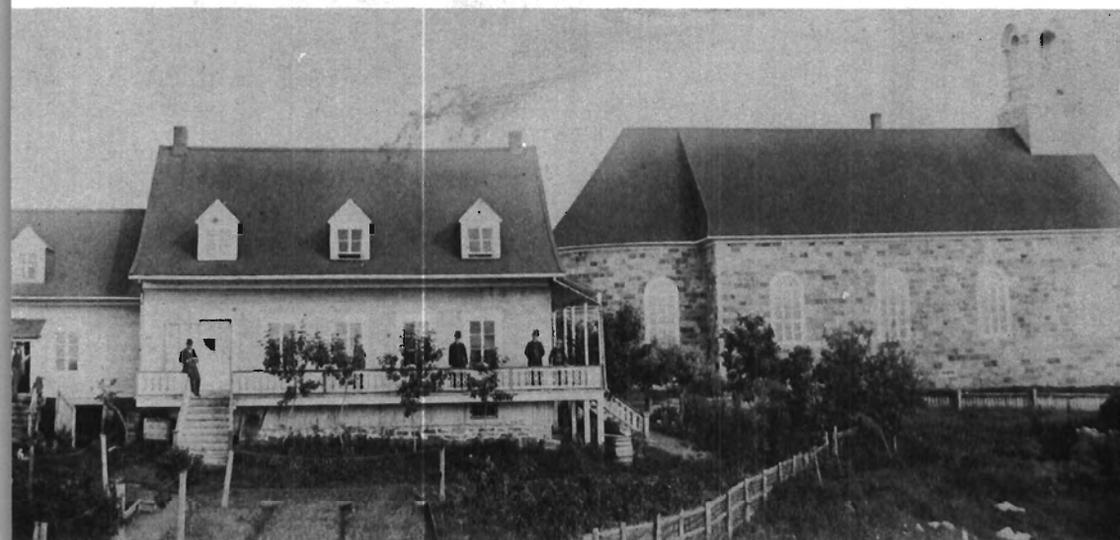
**Hyacinthe Potvin,  
curé-fondateur**



**Joseph Hudon,  
premier curé, 1870-1881**



**Louis Sansfaçon,  
deuxième curé, 1881-1884**



**L'église et l'ancien presbytère au XIXe siècle**



**Edouard Demers,  
troisième curé, 1884-1892**



**Louis-Alfred Boissinat,  
quatrième curé, 1892-1898**



**Louis-Octave Tremblay,  
cinquième curé, 1898-1904**



**Philogone Lemay,**  
sixième curé, 1904-1912



**Eugène Pelletier,**  
septième curé, 1912-1948

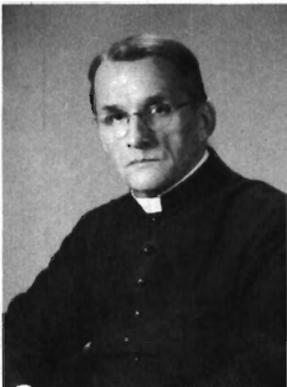


**Thomas Pelletier,**  
huitième curé, 1948-1959



**Le presbytère actuel vu du clocher**

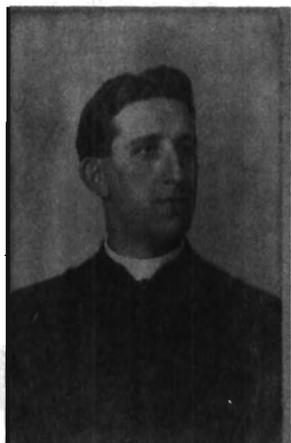
**Tibodo foto**



**Alfred Thiboutot,**  
neuvième curé, 1960-1970



**Loyola Caron,**  
curé actuel, 1970



**Abbé Pierre Bélanger**

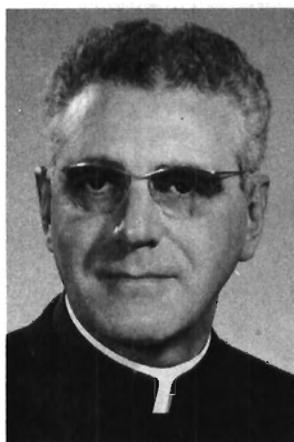


**Mgr Michel Chamberland,**  
curé de la paroisse  
de Montebello



**Mgr Alfred Chamberland,**  
ancien directeur de  
l'Action Catholique

**FAMILLE ANTOINE BOUCHARD**



**R. P. Paul Bouchard**



**Abbé Pierre Bouchard**

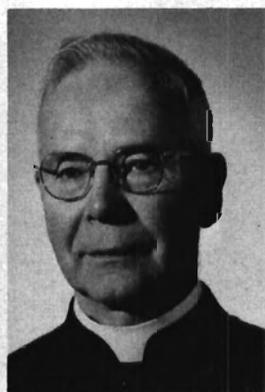


**Abbé Antoine Bouchard**

**FAMILLE ÉDOUARD DUMAIS**



**Abbé Georges Dumais**



**Abbé Léon Dumais**



**Mgr Ernest Dumais**

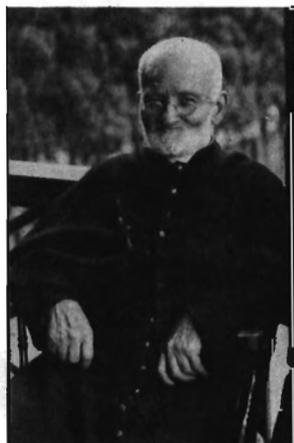
FAMILLE LOUIS DUBÉ



**Mgr Ernest Dubé**

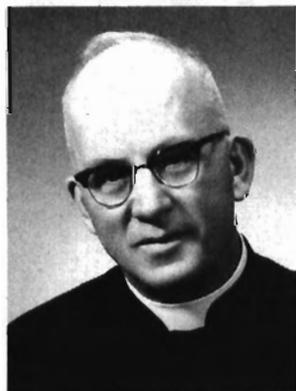


**Sr Amanda  
(Sr St-Ernest)**



**R. P. Ignace Langlais**

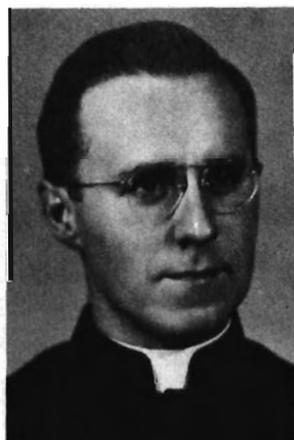
FAMILLE FRANÇOIS GAGNON



**Abbé Arthur Gagnon**



**R. P. Pierre Gagnon**

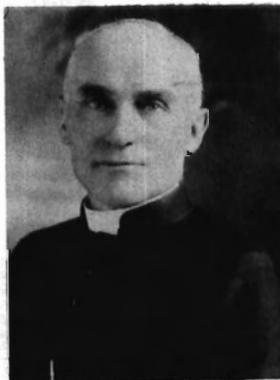


**Abbé Maurice Langlais**

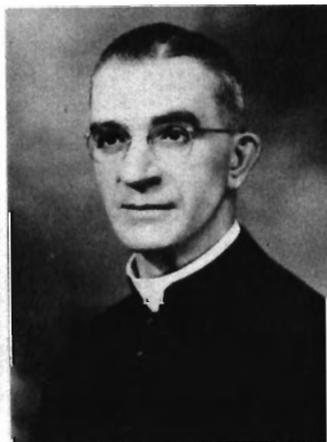
FAMILLE HILAIRE LAVOIE



**Abbé Edouard Lavoie**



**Abbé Joseph Lavoie**



**Abbé Philippe Chénard**

FAMILLE THÉODULE JEAN



**Sr Albertine**  
(Sr Marie-Caritas-Jesu)



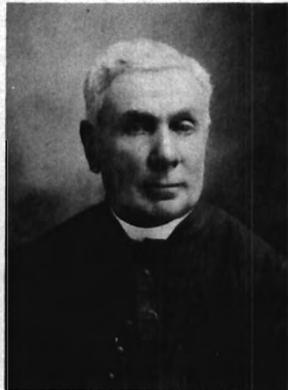
**Sr Alexandrine**  
(Sr Notre-Dame-de-Liesse)



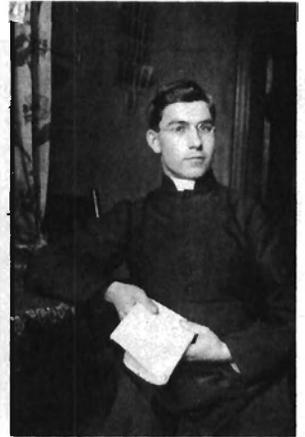
**Sr Marie-Élise**  
(Sr Notre-Dame-de-l'Espérance)



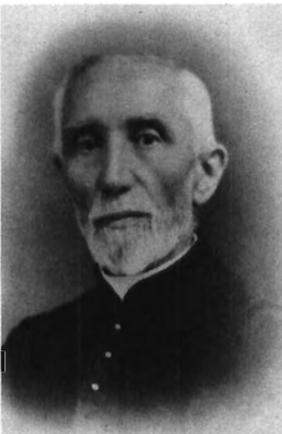
**Abbé François-Xavier Jean**



**Abbé Zébédée Jean**



**Abbé Alexandre Jean**



**Abbé Adolphe Michaud**



**R. P. Adolphe Michaud**



**Abbé Régis Michaud**

que les opposants de la partie à annexer étaient en minorité et qu'il y avait un net avantage pour les habitants de cette partie d'aller à une église à la Côte qui serait située à une distance environ deux fois moindre que celle de Saint-Pascal.

Après avoir entendu ces oppositions et celle de Saint-Denis dont nous reparlerons plus loin, l'abbé Pilote fixa le site de l'église sur une terre offerte gratuitement par Jean-Baptiste Langlais et détermina la localisation précise de l'église, de la sacristie et du presbytère.

En somme, une enquête sans histoire, dont l'abbé Pilote était très satisfait comme il l'a souligné à l'Administrateur :

*Tout s'y est fait en paix et légalement [...] Aucune parole déplacée n'a été dite dans l'assemblée. Les opposants n'ont pas parlé autrement que par leurs écrits. Vous jugerez de la valeur de leurs raisons.*

Et il ajouta :

*Les gens d'en bas font une requête contre la nouvelle paroisse. Mr Quartier les monte, me dit-on. Plusieurs des principaux habitants de la vieille paroisse St Denis présents à l'assemblée n'ont pas voulu s'opposer.*

*Les gens de la nouvelle paroisse veulent commencer à couper le bois de l'église. Je leur ai dit de ne rien faire avant votre décision. Ils paraissent décidés à aller vite en besogne. Il est donc important que la chose se décide au plus vite. Mr Potvin est de cet avis.*<sup>36</sup>

L'abbé Pilote ne s'était pas trompé sur un point : le désir des gens de la Côte d'aller vite. Mais il n'avait que laissé entendre qu'une opposition se préparait à Saint-Denis, sous l'instigation entre autres de l'ancien curé, Edouard Quartier, qui y vivait retiré ; cette opposition allait devenir la pierre d'achoppement au désir des gens de la Côte d'obtenir leur paroisse.

---

<sup>36</sup>AESAP, Sainte-Perpétue, I: 9. Lettre au Grand-Vicaire Cazeau, 2 décembre 1869.

Déjà à l'assemblée du 25 novembre 1869, Joseph Hudon avait exprimé verbalement la raison de leur opposition qui résidait dans le fait que la Fabrique de Saint-Denis avait une dette d'environ 1 600 louis (en fait, 1,557 louis, soit \$6,228.) qu'elle serait incapable de continuer de payer à même ses revenus ordinaires avec le tiers de ses habitants en moins ; on devrait alors recourir à une souscription de l'ensemble de la paroisse, procédé qui répugnait aux paroissiens de Saint-Denis. Cinq jours plus tard, soixante-sept francs-tenanciers de Saint-Denis signaient une requête contre l'érection projetée en alléguant comme principale raison la dette de la Fabrique de Saint-Denis contractée selon eux pour agrandir l'église en 1858 et pour donner des places de bancs à toute la population ; un démembrement comme celui qui était projeté serait donc injuste pour les paroissiens de Saint-Denis. En conséquence, ils demandaient le refus de l'érection ou son ajournement « à des temps meilleurs ». <sup>36</sup> Le 13 décembre suivant, Monseigneur l'administrateur ajournait le projet d'érection *sine die*. <sup>37</sup>

### **La tempête éclate, février – mars 1870**

Cette fois-ci, les habitants de la Côte n'acceptèrent pas la décision d'ajournement et continuèrent à préparer bois et matériaux pour la construction de leur église. Le 5 février 1870, six habitants de Saint-Denis dénonçaient cette bravade à la décision de l'autorité : malgré l'interdiction et les « menaces que Mr le Curé leur a faites, en votre nom, de leur infliger les peines de l'Eglise en pareil cas », écrivaient-ils, les gens de la Côte ont tenu des assemblées, nommé des syndics, ouvert une souscription, transporté des matériaux et fait entreprendre la construction de leur église. <sup>38</sup>

A peine quatre jours plus tard, le Grand-Vicaire Cazeau annonçait aux habitants de la Côte qu'ils seraient privés des sacrements s'ils « persistaient à préparer les matériaux de l'édifice, et à le construire ensuite » et les invitait à un compromis avec les gens « d'en bas » au sujet du remboursement de la dette de la Fabrique. <sup>39</sup> Suivant ce conseil, le curé

<sup>36</sup>AESAP, SP, I : 6. Requête à Mgr Chs-Frs Cazeau, 30 novembre 1869.

<sup>37</sup>Cette indication est contenue dans une lettre du curé Potvin au Grand-Vicaire Cazeau, datée du 17 mai 1870 (AESAP, SP, I: 29).

<sup>38</sup>AESAP, SP, I: 8. Lettre au Grand-Vicaire Cazeau.

<sup>39</sup>Nous n'avons pas retrouvé cette lettre, dont le contenu est révélé par le curé Potvin dans une lettre à Mgr Cazeau, le 27 mai 1870 (AESAP, SP, I: 34).

Potvin convoqua les deux parties à une assemblée tenue après la messe, le 13 février, dans laquelle il ne parvint pas à trouver un terrain d'entente entre les deux groupes sur la dite question : certains opposants réclamaient 900 louis (\$3,600.) des habitants de la Côte, d'autres acceptaient de payer leur quote-part de ce montant tandis que les gens de la Côte se montraient aussi divisés, les uns acceptant de payer leur quote-part, les autres s'y refusant catégoriquement.<sup>40</sup> En somme, c'était on ne peut plus confus.

Le dimanche suivant, le curé Potvin fit une violente sortie en chaire pour inciter les deux parties à s'entendre ; il se montra particulièrement dur à l'égard des irréductibles de Saint-Denis qui ne voulaient pas de compromis et se reposaient sur les menaces de l'Autorité pour croire qu'ils avaient raison ; cette sortie lui valut une dénonciation très acerbe des huit principaux adversaires du projet d'érection.<sup>41</sup> Le 23 février 1870, l'abbé Pilote faisait ainsi le point de la situation :

*Je regrette de voir que l'affaire de St Denis aille de mal en pis. Les esprits s'agrissent et les têtes se montent. Les gens d'en bas se sentent encouragés par les menaces de peines ecclésiastiques faites aux habitants de la côte. Ceux-ci bien disposés dans les commencements peuvent finir par n'entendre plus raison, et bâtir quant [sic] même, ce qui serait regrettable [...] Il ne faut pas se presser de les traiter en rebelles. Jusqu'ici ils n'ont fait qu'amener du bois sur la place désignée par votre délégué. Le contrat de la construction est conditionnel, d'après ce qu'a dit l'entrepreneur lui-même à son curé Mr Doucet. Je suis certain qu'ils s'engageront à payer une somme raisonnable à la fabrique de St Denis.*<sup>42</sup>

Comme solution acceptée par le curé de Saint-Denis,<sup>43</sup> l'abbé Pilote suggérait de réunir les gens de la Côte et de les obliger, séance tenante et par acte notarié, à payer la somme de 300 louis (\$1,200., soit le tiers du montant à percevoir car ils représentaient le tiers de la population

<sup>40</sup>AESAP, SP, I: 8. Révérend H. Potvin au Grand-Vicaire Cazeau, 15 février 1870.

<sup>41</sup>AESAP, SP, I: 9. Lettre au Révérend C.-F. Cazeau, 21 février 1870.

<sup>42</sup>AESAP, SP, I: 12. Lettre à *id.*, 23 février 1870.

<sup>43</sup>AESAP, SP, I: 11. Le curé Potvin à *id.*, 23 février 1870.

actuelle de Saint-Denis) à la Fabrique de Saint-Denis pendant six ans ; selon lui, un tel engagement devrait satisfaire les « modérés d'en bas » et obliger les autres à accepter ce compromis raisonnable.

Est-ce à cause du montant suggéré que cette idée de l'abbé Pilote n'eut pas de suite ? Nous l'ignorons. Mais une requête datée du 11 mars 1870 et signée par quarante francs-tenanciers « de la Côte et du petit rang de la Montagne » démontrait chez ces derniers d'excellentes intentions : ils avouaient ne pas avoir voulu « faire acte de révolte contre l'autorité ecclésiastique en transportant des matériaux [...] en attendant le décret d'érection », et se disaient « prêts à payer, à dire d'experts, leur part à l'acquit de la dette contractée par la fabrique de St Denis », acceptant même, « en obéissance » à la demande du Grand-Vicaire, « un arbitrage dont la sentence serait obligatoire pour eux comme pour la fabrique de St Denis ». <sup>44</sup> Un grand pas venait d'être franchi dans le rapprochement des deux parties.

Entretemps, le curé Potvin, nettement sympathique à ses paroissiens de la Côte, sinon à leur projet, avait dû prendre une décision difficile quant à savoir s'il fallait admettre ou non les gens de la Côte aux sacrements dans le temps de Pâques, en application de la lettre du 9 février dernier. Malgré les menaces du Grand-Vicaire et malgré leurs bonnes intentions quant au règlement de la question de la dette, les gens de la Côte ou au moins un certain nombre d'entre eux n'avaient probablement pas cessé de couper du bois et de transporter des matériaux sur les lieux où devait être l'église. <sup>45</sup> Dans un tel cas, le curé pouvait-il encore les admettre aux sacrements ? C'était là la question. Un théologien consulté par le curé Potvin avait émis l'opinion « que les gens de la côte ne devaient pas être privés de la communion, tant qu'ils ne [feraient] pas les deux choses défendues dans la dite lettre, et que la menace ne semblait pas les atteindre dans le cas présent », car la menace du 9 février ne

---

“AESAP, SP. I: 15.

“Cette question n'est pas claire car nous avons deux versions contradictoires. Le curé Potvin prétend qu'au début de mars les travaux étaient arrêtés. (lettre au Grand-Vicaire Cazeau, 16 mai 1870) ; par contre un affidavit de Clovis Dionne, habitant-résident à la Côte affirme que les travaux n'ont été suspendus “en aucun temps” depuis le 9 février (AESAP, SP, I: 24. 5 mai 1870) ; un autre affidavit signé conjointement par Vincent Dumais, Pierre Hudon et Joseph-Pierre Gagnon (AESAP, SP, I: 27. 8 mai 1870) et une lettre du curé Patry de Saint-Pascal (AESAP, SP, I: 25. 6 mai 1870) laissaient entendre la même chose sans être aussi explicites sur ce point précis. N'est-il pas vraisemblable de penser que certains ont suspendu les travaux et que d'autres les ont continués ?

valait que s'ils persistaient à préparer les matériaux *ET* à construire ; or ils n'avaient que préparé les matériaux sans commencer à construire. Voilà pourquoi le curé Potvin, à un « concours de prêtres » tenu le Mercredi des Cendres, 2 mars, avait dit à ses confrères qu'il admettrait ses paroissiens de la Côte aux sacrements et qu'ils pouvaient eux aussi le faire, selon l'opinion de ce théologien, pour leurs paroissiens qui avaient travaillé à ces travaux. Ce qui fut fait.

### La victoire de mai

La question de la dette était toujours en suspens. A la demande du Grand-Vicaire Cazeau, le curé Potvin tint une assemblée de marguilliers anciens et nouveaux après la messe, le 27 mars, pour faire lecture d'une lettre du Grand-Vicaire demandant aux fabriciens d'accepter l'arbitrage et le compromis. Un certain nombre de paroissiens attirés là par quatre à cinq marguilliers hostiles au projet étaient également présents, sans que le curé n'osât les expulser. Le curé ayant affirmé que, si la somme « imposée aux habitants de la Côte ne suffisait pas pour réduire la dette » de manière que la Fabrique pût payer le reste à même ses revenus ordinaires, les paroissiens seraient obligés d'accepter une répartition pour aider à payer cette dette, ce fut un tollé de protestations, de sorte que la « majorité des marguilliers, disposés auparavant à accepter le compromis et à nommer l'arbitre demandé, s'est laissée intimider par leurs menaces, et n'a pas osé se prononcer ». <sup>46</sup> Quelques semaines plus tard, les habitants de Saint-Denis adressaient une autre requête en opposition à l'attitude des gens de la Côte <sup>47</sup>, et ce, malgré une lettre du Grand-Vicaire menaçant la Fabrique de Saint-Denis de lui laisser payer toute seule la dette si elle persistait dans son refus peu judicieux. <sup>48</sup>

Au début de mai, il n'y avait toujours rien de réglé et le curé Potvin ne pensait plus qu'il serait possible d'en arriver à une entente à l'amiable dans les circonstances du moment. Néanmoins, selon lui, « tout le monde dans les deux partis paraît satisfait de s'en remettre à la décision de Monseigneur l'Archevêque ». <sup>49</sup> Ce dernier se trouvait alors aux

<sup>46</sup>AESAP, SP, I: 21. Rapport du curé Potvin au Grand-Vicaire Cazeau, en date du 1er avril 1870.

<sup>47</sup>AESAP, SP, I: 4. 19 avril 1870. Soixante-quatre signatures ou croix.

<sup>48</sup>D'après un lettre du curé Potvin au Grand-Vicaire, 27 mai 1870 (AESAP, SP, I: 34).

<sup>49</sup>AESAP, SP, I: 23. Lettre au Grand-Vicaire Cazeau, 5 mai 1870.

asisses du Concile du Vatican à Rome. Dès son retour au pays pour des raisons de santé, deux habitants de la Côte, François Deschênes et David Dumais, lui adressèrent une lettre pour lui demander la permission de satisfaire à la requête de leur entrepreneur qui désirait commencer les travaux le lundi, 23 mai.<sup>60</sup> Le jour même où fut adressée cette lettre, le 20 mai, le Grand-Vicaire Cazeau informait le curé Potvin que Monseigneur Baillargeon accordait la permission de commencer les travaux.<sup>61</sup> Les efforts soutenus des promoteurs du projet débouchaient enfin sur une réalité.

### A l'oeuvre, 1870

Quand la permission fut accordée, tout le bois nécessaire était rendu sur place et la pierre était préparée pour monter l'église jusqu'aux châssis. Les habitants de la Côte avaient charroyé le bois et la pierre par corvées et donné tout le bois gratuitement. Depuis quelque temps déjà, les gens avaient élu huit syndics responsables de la construction de l'église : ce sont Antoine Rossignol, Etienne Hudon dit Beaulieu, Joseph Dionne, Louis Caron, Antoine Lavoie, François Miville dit Deschênes, Edouard Dufour et David Dumais, qui fut plus tard remplacé par Prudent Bérubé.<sup>62</sup> Ces syndics s'étaient occupés de recueillir les souscriptions volontaires ou par billets des futurs paroissiens, avaient engagé l'entrepreneur, François Soucy de Saint-Pascal, et supervisé la conduite des travaux préparatoires à la construction.

Jean-Baptiste Langlais avait promis de donner le terrain de l'église, du presbytère et du cimetière ; il passa contrat le 28 juin.<sup>63</sup> Le 4 juillet, Séverin Soucy vendait pour 35 louis (\$140) un autre terrain situé plus à l'est qui devait être réservé à l'usage du curé.<sup>64</sup> C'est sur le terrain donné par Jean-Baptiste Langlais et à l'emplacement fixé par l'abbé Pilote — c'est le même qu'aujourd'hui — que l'entrepreneur commença à construire l'église le 23 mai sous la surveillance des syn-

<sup>60</sup>AESAP, SP, I: 31. Lettre du 20 mai 1870.

<sup>61</sup>D'après une lettre du curé Potvin au Grand-Vicaire, 27 mai 1870 (AESAP, SP, I: 34).

<sup>62</sup>Selon les listes données lors de deux redditions de comptes de ces syndics ; la première datée du 25 mars 1874 (AESAP, SP, I: 57) et la seconde, du 29 décembre 1878 (APSP, F, I: 42).

<sup>63</sup>AESAP, SP, I: 35.

<sup>64</sup>*Loc. cit.* Un généreux donateur, Jean-Charles Chapais, acquitta entièrement le coût de l'achat.

dics et de l'abbé Potvin. Le 24 juin avait lieu la bénédiction solennelle de la première pierre de l'église.<sup>55</sup> Les travaux allèrent bon train puisque, selon Joseph-A. Lavoie, la première messe eut lieu le 25 octobre dans la sacristie et le 6 novembre dans l'église. Ce ne fut toutefois que le 24 novembre que se déroula la bénédiction solennelle de l'édifice :<sup>56</sup>

*Le vingt quatre novembre mil huit cent soixante dix, nous, soussigné curé de St Denis, avons béni solennellement l'Eglise de cette paroisse, en présence de M. M. les Curés de St Louis de Kamouraska, de St-Pacôme, de St Alexandre et de Ste Louise et de M. le Vicaire de St-Pascal, ainsi que d'un grand nombre de paroissiens de cette paroisse et des paroisses voisines.*

N.-T. Hébert, Ptre  
Frs Bégin, Ptre  
Clovis Roy, Ptre  
L.-A. Asquin, Ptre

Jos. Hudon, Ptre  
H. M. Couture, Ptre  
Hyac. Potvin ptre C.

L'église avait coûté environ \$8,000, mais elle coûtera encore beaucoup d'argent avant d'être définitivement terminée vers 1884.

De mai à septembre, la desserte de la nouvelle « mission » fut assurée par le curé Potvin de Saint-Denis. L'abbé Joseph Hudon ne fut nommé qu'à la fin de septembre et signait comme curé dès octobre.

### **Les érections canonique et civile**<sup>57</sup>

L'érection canonique de Saint-Philippe-de-Néri fut décrétée le 10 juin 1870, par Monseigneur Charles-François Baillargeon, qui spécifiait, comme condition d'érection civile, d'en arriver à une entente avec les paroissiens de Saint-Denis au sujet de la dette de la Fabrique de cette paroisse.<sup>58</sup>

<sup>55</sup>Un dénommé Chassé qui tailla la pierre de l'église creusa un cœur dans la pierre où l'on mit monnaies et documents ; cette pierre se trouve au coin Nord-Sud-Ouest de l'église et se reconnaît à la croix qui y est gravée ; elle est dans la quatrième rangée de pierres, en bas (ASHCS, dossier 72).

<sup>56</sup>APSP, F, I: 3.

<sup>57</sup>Voir le texte du décret d'érection canonique à l'appendice "B".

<sup>58</sup>Pour les problèmes de concordance dans les dates avec ce que donne Joseph-A. Lavoie (*La famille Lavoie*, 334), voir le même appendice "B".

Le patron de la nouvelle paroisse, saint Philippe de Néri (ou Néri)<sup>59</sup> avait été désigné par Monseigneur Baillargeon lui-même à son retour de Rome en 1870 et il l'avait choisi « à cause de la grande popularité de ce saint, à cette époque, à Rome [ c'est le patron de la ville de Rome ], & parce que Sa Grandeur l'avait en grande vénération aussi » .<sup>60</sup>

Dans sa lettre du 2 décembre 1869, l'abbé Pilote avait souligné qu'à l'assemblée du 25 novembre, on avait demandé plusieurs patrons tels saint Hyacinthe, sainte Philomène ou saint Amable.<sup>61</sup> Mais une tradition beaucoup plus réaliste veut que les gens de la Côte aient souhaité donner le nom de saint Jean-Baptiste en l'honneur de Jean-Baptiste Langlais qui avait fait don à la paroisse d'une grande partie du terrain de la Fabrique.<sup>62</sup> Pour éviter la répétition du même patronyme dans son Archidiocèse et pour les raisons données plus haut, Monseigneur Baillargeon préféra saint Philippe de Néri.

---

<sup>59</sup>Saint Philippe de Néri (ou Néri) est un confesseur dont la fête se célèbre le 26 mai. Philippe est né à Florence en juillet 1515. Dès son enfance, on l'appelait *Pippo Buono* (le bon petit Philippe) tant il était bon, doux, aimable et déjà pieux.

Après ses études, Philippe alla habiter chez un de ses oncles, riche commerçant, qui rêvait d'en faire son héritier; mais le jeune homme était beaucoup plus attiré par l'abbaye du Mont-Cassin situé tout près, que par le commerce de son oncle.

Après quelques années, il le quitta pour aller à Rome vers 1535, sans but bien précis. Accueilli par un gentilhomme qui lui confia l'éducation de ses deux fils, Philippe consacra ses loisirs à l'étude de la philosophie et de la théologie et vécut une vie de jeûnes et de prières. Déjà à cette époque, il avait des périodes d'extase dont l'une dura jusqu'à quarante heures. Sa réputation de sainteté grandissait et il avait de plus en plus d'influence surtout auprès des jeunes gens. Sa charité le conduisait souvent auprès des miséreux et des malades.

Pressé par ses amis, il entra dans le clergé et fut ordonné prêtre en juin 1551. Il vécut alors dans la communauté des Prêtres de Saint-Jérôme qui laissait beaucoup de liberté d'action à ses membres. Philippe songea d'abord à se faire missionnaire aux Indes, mais, sous le conseil d'un bon Père, il décida de consacrer ses énergies à aider les pécheurs, les incroyants et les hérétiques très nombreux à cette époque très troublée du XVI<sup>e</sup> siècle.

C'est pour convertir les pécheurs qu'il entreprit les "conférences spirituelles", sorte d'entretiens familiers mêlés de méditations et de prières, qu'il tenait dans un oratoire. Aidé de ses amis et collaborateurs, il fonda alors la Communauté des Prêtres de l'Oratoire qu'approuva le Pape Grégoire XIII en 1575.

Sa réputation était grande à Rome et dans toute l'Italie par suite de sa vie admirable et des nombreux miracles dont il fut le dispensateur. Saint Philippe s'éteignit dans la nuit du 25 au 26 mai 1595.

<sup>60</sup>APSP, F, I : feuille rajoutée entre les pages 4 et 5. La note est du curé Eugène Pelletier.

<sup>61</sup>AESAP, Saint-Perpétue, I : 9. Lettre au Grand-Vicaire Cazeau.

<sup>62</sup>Joseph-A. Lavoie (*La famille Lavoie*, 236) laisse entendre que Jean-Baptiste Langlais a donné tout le terrain, ce qui n'est pas exact puisqu'une partie en a été achetée de Séverin Soucy.

En 1871, la nouvelle « mission » à peine fondée s'agrandissait déjà. En effet, le 26 mai 1870, Maximin Lévesque, Ignace Paradis et Germain Anctil de Saint-Pacôme demandaient leur rattachement à la paroisse projetée, en alléguant surtout qu'ils avaient des circuits de terre dans les limites de la dite paroisse et qu'ils devraient ainsi payer des taxes à deux endroits. Monseigneur accepta leur demande le 6 février 1871.<sup>63</sup> A l'autre extrémité de la paroisse, cinq francs-tenanciers de Saint-Pascal firent de même en avril 1871 ; après avoir offert \$189.50 pour leur part dans la construction de l'église, ils furent acceptés et le décret révisé du 6 juin 1871 les inclut dans les limites de Saint-Philippe.<sup>64</sup>

Ce fut cependant la fameuse question de la dette de la Fabrique de Saint-Denis qui vint compliquer la vie de la nouvelle paroisse et retarda son érection civile de quelques années. Lors de sa visite de 1873, l'Archevêque de Québec, Monseigneur Elzéar-Alexandre Taschereau avait rappelé aux habitants de Saint-Philippe qu'ils devaient reprendre les démarches relatives à leur quote-part dans la dette de la Fabrique de Saint-Denis s'ils désiraient un jour obtenir l'érection civile de leur paroisse.<sup>65</sup> Le 3 septembre suivant, l'Archevêque suggérait au curé Hudon de faire payer \$600 comme quote-part par l'ensemble de la paroisse ou par les seuls habitants détachés de Saint-Denis.<sup>66</sup> Cinq jours plus tard, le curé soulignait que les gens de Saint-Philippe étaient déterminés à refuser de payer « un seul centin » pour cette dette.<sup>67</sup> Préférant la deuxième suggestion à la première, le curé convoqua une réunion de paroissiens qui avorta. Il résolut alors de voir un à un les paroissiens concernés dont cinquante-deux acceptèrent de payer, neuf refusèrent tandis qu'une trentaine étaient plus ou moins indifférents ou opposés.<sup>68</sup>

Comme il ne prévoyait pas pouvoir les convaincre tous, il suggéra à l'Archevêque d'émettre une ordonnance obligeant ses paroissiens con-

<sup>63</sup>AESAP, SP, I: 33; Saint-Pacôme, I: 101.

<sup>64</sup>AESAP, SP, I: 39 à 45. Ce sont Firmin Dumais, Germain Plourde, Xavier Morneau, Louis Bouchard et Edouard Dufour.

<sup>65</sup>L'érection canonique détermine une paroisse pour les fins religieuses, comme par exemple l'étendue du territoire d'un curé; l'érection civile est nécessaire pour les fins civiles, c'est-à-dire la possession et l'administration des biens matériels. Ainsi, une Fabrique ne peut exister tant qu'il n'y a pas d'érection civile.

<sup>66</sup>D'après une lettre du curé Hudon à Mgr Taschereau, 21 octobre 1873 (AESAP, SP, I: 52).

<sup>67</sup>AESAP, SP, I: 48.

<sup>68</sup>AESAP, SP, I: 52. Lettre à Mgr Taschereau, 8 septembre 1873.

cernés à payer la somme de \$600 d'ici au premier janvier 1877, ce qui fut fait. En août 1874, il ne lui restait plus que \$60 à collecter.<sup>69</sup> Les récalcitrants se décidèrent sans doute à payer puisque le décret d'érection civile fut proclamé le 29 décembre 1875 par Sir Frederic Temple, comte de Dufferin, gouverneur-général du pays.

### Saint-Philippe en 1870<sup>70</sup>

Tout était enfin terminé de ces interminables procédures nécessaires à une formation de paroisse. Néanmoins, avant de voir l'évolution de la paroisse, arrêtons-nous un instant pour décrire Saint-Philippe vers 1870 en nous basant beaucoup sur les recherches de Joseph-A. Lavoie.

« Là, derrière la montagne, écrivait ce dernier, je voyais la suite des belles maisons qui avaient remplacé la hutte d'écorce des primitifs habitants du pays. Il y a [cent trente ans], quelques familles de Hurons habitaient encore cet endroit. Ils fournissaient à nos pères, les raquettes, les paniers et différents bibelots ».<sup>71</sup> Dans ces « belles maisons » vivaient vers 1870 une quinzaine de cultivateurs et cinq locataires.<sup>72</sup>

Plus au sud, le chemin Saint-Pascal-Saint-Pacôme (troisième rang de Saint-Philippe surtout) était habité par une cinquantaine de cultivateurs et une quarantaine de locataires. De village, il n'y avait alors qu'un embryon. La côte du village était couverte d'épinettes. Sur la rue d'en bas de cette côte, dans le chemin du troisième rang du fief Saint-Denis et dans les limites du village actuel, à peine quelques paysans et cinq à six marchands.<sup>73</sup> La rue de l'église n'existait pas et on passait à travers les champs pour se rendre aux offices religieux. Il n'y avait que trois maisons à cet endroit; c'était moins que sur la rue de la gare qui comptait cinq maisons d'habitées vers 1870, toutes situées au nord de la voie ferrée. On peut se représenter deux noyaux du futur village, l'un partant de la voie ferrée vers

<sup>69</sup>AESAP, SP, I: 59. Curé Hudon à *id.*, 14 août 1874.

<sup>70</sup>Voir la liste des habitants probables de Saint-Philippe en 1870 à la fin du volume, dans l'appendice «A».

<sup>71</sup>Dans *La Famille Lavoie*, 361.

<sup>72</sup>Nous nous basons pour ces chiffres et les suivants sur une carte de 1869 sur laquelle est inscrit le nombre des propriétaires et locataires de chaque rang (AESAP, SD, I: 207).

<sup>73</sup>Lavoie, *op. cit.*, 362.

le nord, l'autre axé sur le chemin en bas de la côte de l'église. Ces deux sections se joindront plus tard.

Au Rocher Blanc, il y avait une dizaine de maisons dans la route conduisant à Mont-Carmel et dans le petit rang situé à l'est de l'actuelle route, rang pour lequel il n'y avait même pas de véritable chemin de tracé. Derrière le « Petit Rocher » s'élevaient aussi quelques maisons ainsi que dans la partie du quatrième rang de Saint-Pascal annexée à Saint-Philippe.

En somme, Saint-Philippe était une jolie paroisse d'un millier d'âmes qui venait de naître et qui allait se développer avec le temps. « Ah ! que nos pères seraient surpris s'ils nous arrivaient aujourd'hui, écrivait Joseph-A. Lavoie en 1922. La « Côte », c'est ainsi que jadis on appelait St-Philippe de Néri. « Où vas-tu ? disait-on. » « Je vais à la Côte. » Nos ancêtres, donc, verraient leur Côte toute transformée. »<sup>74</sup> Si Joseph-A. Lavoie pouvait s'exprimer ainsi un demi-siècle après la fondation de la paroisse, qu'en serait-il un siècle après cette fondation ? Les chapitres suivants nous permettront d'apprécier ces changements.

---

<sup>74</sup>*Loc. cit.*



## CHAPITRE II

### *Cent ans de dévouement pastoral*

L'histoire d'une paroisse repose largement sur le rôle joué par ses curés. En effet, par son leadership spirituel, voire temporel, tout pasteur marque une paroisse à un moment donné de son évolution, quelles que soient la longueur de son ministère ou sa personnalité. Et les gens conservent de tous un certain souvenir.

En cent ans d'histoire, Saint-Philippe-de-Néri a accueilli dix curés en titre, dont le dévouement ne s'est jamais démenti. De ce nombre, un seul a eu un ministère vraiment long, l'abbé Eugène Pelletier; la plupart des autres n'ont résidé à Saint-Philippe que quelques années. Néanmoins tous ont imprimé à la vie paroissiale une orientation que nous allons tenter de découvrir et de décrire.

#### **Joseph Hudon, 1870-1881**

A son arrivée à Saint-Philippe en 1870, le premier curé, le Révérend Joseph Hudon, était un homme « brisé de fatigue et miné par les maladies contractées dans ses missions ». <sup>1</sup> En effet, ce prêtre de quarante-deux ans, originaire de Saint-Pascal, n'avait pas connu une vie paisible après son ordination en 1855, sauf pendant ses deux ans comme procureur au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Car l'abbé Hudon avait consacré sa vie aux pénibles missions d'Hébertville et du Lac Saint-Jean. A Hébertville, il avait exécuté de rudes travaux et enduré de grandes privations. « La résidence du missionnaire était dans un misérable état, la chapelle occupait la moitié d'une grange; c'était pauvre et froid, le précieux sang gelait souvent pendant la sainte messe ». <sup>2</sup> A Notre-Dame-de-Laterrière, au Lac Saint-Jean, où il avait été nommé vers 1862, le brave abbé Hudon avait eu moins

<sup>1</sup>D'après la notice biographique anonyme dans *Annuaire du Collège de Saint-Anne de-la-Pocatière*, no 8 (année académique 1889-90): 22.

<sup>2</sup>*Ibid*, 21.

de misères, mais il était encore dans une paroisse de colonisation et il avait dû bâtir le presbytère et commencer l'église. Lorsqu'il quitta ce poste pour Saint-Philippe, il laissa tous ses biens à ses malheureux paroissiens dont une partie des terres et habitations venait d'être ravagée par l'immense incendie de la vallée du Lac Saint-Jean en 1870.

Ce vaillant bâtisseur arrivait dans une autre paroisse qu'il fallait organiser. Son premier problème fut de se loger. Il loua d'abord la maison d'école du temps, située à l'emplacement de la maison de M. J.-André Bérubé aujourd'hui. Puis, en 1871, il fit acheter deux maisons dont l'une devait servir de presbytère et l'autre, de fournil.<sup>3</sup> Prime Saint-Onge reconstruisit sur place ces deux édifices réunis<sup>4</sup> et un corps de Syndics élu par les contribuables se chargea de percevoir l'argent nécessaire à ces achats et réparations.<sup>5</sup> Ces syndics sont Rémi Chamberland, François Boucher, Jules Beaulieu, Claude Caron et Joseph Saint-Jean fils. Le même entrepreneur se chargea d'aménager une grange-étable de soixante pieds par vingt-cinq et un hangar de vingt-cinq pieds carrés, le tout livré à l'été 1872 au coût de \$550.<sup>6</sup>

Après l'érection civile, le curé Hudon s'occupa de faire élire le premier corps de marguilliers, le 12 mars 1876; l'assemblée choisit Louis Caron (premier marguillier), Thomas Bouchard (deuxième), Octave Langlais (troisième) comme marguilliers du banc de l'oeuvre et François Boucher, Edouard Dufour, Jean-Baptiste Dumais, Honoré Bérubé et Etienne-Henri Hudon comme anciens marguilliers.<sup>7</sup> Ces marguilliers et leurs successeurs reçurent en 1878 les comptes des Syndics de l'église et du presbytère, qui se déchargèrent ainsi des tâches à eux confiées auparavant: d'après ces chiffres, il appert que les Syndics de l'église avaient payé à l'entrepreneur la somme de \$4,633.32 et ceux du presbytère, \$535.67<sup>8</sup> Saint-Philippe avait souscrit généreusement un montant plus élevé que les dépenses indiquées dans les deux cas, mais une partie de ces montants n'ayant pas été effective-

<sup>3</sup>AESAP, SP, T. 46. Rapport du curé Hudon, septembre 1871. Jos.-A. Lavoie donne le nom de deux propriétaires, dont l'un devait posséder la partie principale et l'autre, le fournil: Théodore Sirois de Kamouraska (ASHCS, dossier 72) et Louis Deschênes, aussi de Kamouraska (*La famille Lavoie*, 337).

<sup>4</sup>ASHCS, dossier 72.

<sup>5</sup>APSP, F, 1 : 3. Election de Syndics..., 29 janvier 1871.

<sup>6</sup>APSP, F, 1 : 4s. Assemblée de contribuables du 24 décembre 1871.

<sup>7</sup>APSF, F, 1 : 28s. Selon la coutume de l'époque, il fallait procéder à l'élection d'anciens marguilliers puisqu'il n'y en avait aucun.

<sup>8</sup>APSP, F, 1 : 42. Reddition des comptes, 29 décembre 1878. Il y a lieu de se demander si ce furent là toutes les dépenses pour la construction de l'église car le montant paraît peu élevé; il ne faut toutefois pas oublier qu'on dépensa encore plus pour l'achever en 1884.

ment payée, le curé Hudon menaça durement les responsables de ces oublis, en 1879.<sup>9</sup> Ce furent cependant des cas isolés.

Ce fut le curé Hudon qui mit sur pied diverses organisations ou institutions de piété comme le chemin de croix, le scapulaire et l'archiconfrérie, pour ajouter à la Propagation de la Foi, au denier de Saint-Pierre et à la Sainte-Enfance installés avant son arrivée sans doute par le curé Potvin.<sup>10</sup> Une première cloche tinta au clocher le 16 juin 1872.<sup>11</sup> Enfin le curé Hudon fit réglementer par la Fabrique les inhumations dans le cimetière qui « se feront toutes dans les fosses communes, où les corps seront placés en rang, à la suite les uns des autres, comme ils viendront ». <sup>12</sup>

Après avoir accompli son oeuvre, le brave curé Hudon quitta le ministère paroissial en 1881. Bon et charitable, il avait fait le bonheur de ses paroissiens en plus de consacrer une partie de ses revenus à l'éducation de jeunes gens peu fortunés; l'abbé Boulianne, qui fut son vicaire, était un de ses protégés.<sup>13</sup> Retiré chez sa soeur, mademoiselle Emilie Hudon, il passa les dernières années de sa vie dans « une lutte continuelle contre la maladie et la souffrance. »<sup>14</sup> Ses funérailles eurent lieu à Saint-Philippe et il fut inhumé dans l'église, le 19 juin 1890.<sup>15</sup>

### **Louis Sansfaçon, 1881-1884**

Son successeur, l'abbé Louis Sansfaçon, n'était pas un étranger dans la place puisqu'il y était déjà vicaire depuis quelques mois. Avant son arrivée, ce prêtre, né à Saint-Roch de Québec le 8 décembre 1853, avait enseigné pendant trois ans au Séminaire de Québec puis avait été vicaire à l'Islet de 1873 à 1880. Saint-Philippe était donc sa première cure.

Le bref séjour de l'abbé Sansfaçon donna lieu à une importante réalisation matérielle: la fin des travaux à l'église et à la sacristie, et d'importantes réparations au presbytère. En effet, le 20 mars 1882, cent sept francs-tenanciers de Saint-Philippe avaient envoyé une requête à Monseigneur Elzéar-Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec, pour obtenir la permission d'effectuer ces travaux.<sup>16</sup> Leur coût s'élevait à \$11,000 d'a-

<sup>9</sup>APSP, Prônes, I: 2e dimanche de l'Avent, 1879.

<sup>10</sup>AESAP, SP, I: 62. Rapport du curé, 1er septembre 1874.

<sup>11</sup>APSP, F, I: 8. Bénédiction.

<sup>12</sup>APSP, F, I: 41. Résolution du 24 novembre 1878.

<sup>13</sup>D'après la notice biographique cité *supra*, 22.

<sup>14</sup>*Loc. cit.*

<sup>15</sup>ASHCS, dossier 72.

<sup>16</sup>AESAP, SP, I: 88.

près les estimés <sup>17</sup> et les réparations touchaient surtout la sacristie qu'il fallait agrandir et que l'on voulait doter d'un autel, de fonds baptismaux mieux installés, d'un vestiaire à ornements et d'un bureau pour le curé. <sup>18</sup> Nous n'avons retrouvé aucune précision quant aux travaux à l'église même et au presbytère. L'Archevêque autorisa la Fabrique à emprunter \$3,000. <sup>19</sup> et il dut y avoir aussi une répartition sur la paroisse.

Le 6 juillet 1882, une assemblée de paroissiens procédait à l'élection de cinq Syndics pour surveiller l'exécution de ces travaux; il s'agit de Joseph Paradis, Edouard Lebrun, Antoine Rossignol, Louis Bérubé et Adolphe Michaud. <sup>20</sup>

A quel moment exact furent exécutées ces réparations? Nous ne saurions le dire avec précision car les Archives de l'Evêché de Sainte-Anne et de la Fabrique sont muettes sur ce point. Il semble cependant que tout était terminé à la fin de 1884. Le plus obscur de toute cette question demeure l'administration financière du curé Sansfaçon qui, lorsqu'il rendit ses comptes à son départ, devait \$2,368.47 à la Fabrique, d'après ses livres qui ne balançaient pas. <sup>21</sup> Il remit d'ailleurs plus de la moitié de cette somme dès 1885. <sup>22</sup> Avait-il été trompé? S'était-il trop fié à certains individus? Probablement. Il avait peut-être engagé de l'argent collecté dans les mains d'individus plus ou moins recommandés, sans billets, ou payé des comptes sans exiger de reçus, peut-être les deux à la fois, et s'était retrouvé du jour au lendemain responsable d'une telle dette.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons reprendre le jugement de Joseph-A. Lavoie quand il affirme que le curé Sansfaçon s'était révélé « plus un homme de prière que financier » <sup>23</sup> lorsqu'il laissa la paroisse à la fin de septembre 1884. <sup>24</sup> Il vécut retiré jusqu'à sa mort. Le successeur dont Saint-Philippe avait besoin pour redresser sa situation financière allait lui

---

<sup>17</sup>Curé Dion de Rivière-Ouelle au Grand Vicaire C.-E. Légaré, 17 mai 1882 (AESAP, SP, I: 90).

<sup>18</sup>*Id* à *id*, 16 mai 1882. Procès-verbal d'une assemblée tenue à la sacristie le 11 mai (AESAP, SP, I: 89).

<sup>19</sup>AESAP, SP, I: 95. Mai 1882.

<sup>20</sup>APSP, F, I: s.p.

<sup>21</sup>Comptes pour 1884 rendus le 18 février 1885 (APSP, F, I: s.p.). L'affirmation est du nouveau curé, l'abbé Edoyard Demers.

<sup>22</sup>*Loc. cit.*

<sup>23</sup>Dans *op. cit.*, 337.

<sup>24</sup>Lavoie donne 1883 comme année de son départ, mais le dernier acte signé par le curé Sansfaçon dans les registres de Saint-Philippe porte la date du 28 septembre 1884.

être fourni dans la personne de l'excellent administrateur et curé de Mont-Carmel, l'abbé Edouard Demers.

### **Edouard Demers, 1884-1892**

La personnalité de l'abbé Edouard Demers fait contraste avec celle de son prédécesseur : autant le précédent était dénué du sens des affaires, autant le curé Demers l'avait à un degré assez exceptionnel. Ne venait-il pas d'effectuer d'importantes réparations aux édifices de la Fabrique de Mont-Carmel sans l'endetter !

L'abbé Demers était né à Saint-Pierre-les-Becquets en décembre 1831; après son ordination, il avait été vicaire pendant trois ans puis était passé à la cure de l'Ile-aux-Grues en 1862 avant de devenir pasteur de Mont-Carmel en 1871. Malgré ses qualités d'organisateur et son sens des affaires, malgré son dévouement et son grand coeur, il s'était attiré de l'opposition de quelques paroissiens de Mont-Carmel, ce qui, additionné à la lourde tâche qu'exigeait de lui l'immensité de la paroisse de Mont-Carmel, l'avait incité à demander son transfert ailleurs.

Il était peu doué pour le travail de bureau. Lui qui fut certes un excellent administrateur se fit reprocher lors des visites pastorales de 1885 et 1889 de ne pas tenir les comptes selon la formule prescrite au rituel !<sup>25</sup> Tout comme à Mont-Carmel, il « laissa une documentation en désordre, pleine de ratures, de renvois et partant difficile à comprendre ». <sup>26</sup>

Et pourtant, il réussit sans doute mieux que quiconque à régler l'épineux problème de la succession financière de l'abbé Sansfaçon. Le premier dimanche après son arrivée, il invita « ceux qui [avaient] des billets, ou des comptes contre la fabrique » à les lui présenter « ces jours-ci ». <sup>27</sup> En décembre 1884, il plaidait la cause des Syndics qu'il déchargeait de toute responsabilité dans l'affaire des dettes de la Fabrique. <sup>28</sup> Une étude plus fouillée de la situation financière révéla une dette de \$6,575.16, au 10 mars 1885. <sup>29</sup> Pour régler le problème, il se fit même nommer « secrétaire et gérant d'affaires » dans cette question, afin de voir de plus près à ce que la Fabrique s'acquitte, à même ses revenus ordinaires, de cette

<sup>25</sup>APSP, F, I: s.p. 24 juin 1885 et 21 juin 1889.

<sup>26</sup>Ulric Lévesque, *Notre-Dame-du-Mont-Carmel...*, 23.

<sup>27</sup>APSP, Prônes I: premier dimanche d'octobre 1884.

<sup>28</sup>APSP, F, I: s.p. 28 décembre 1884.

<sup>29</sup>Copie d'une lettre de l'Archevêque, Elzéar-Alexandre Taschereau, au curé Demers, 10 mars 1885 (APSP, F, I: s.p.).

dette élevée. Il assainit sans doute fort bien les finances puisqu'il ne restait plus de dettes, une dizaine d'années plus tard.

Son activité administrative ne s'arrêta pas là. Dès son arrivée, l'église s'enrichit de quatre autels et il instaura un supplément annuel de 0.15 par propriétaire de banc pour payer le chauffage de l'église.<sup>30</sup> Il réglemena aussi la très complexe question des bancs loués à des gens qui quittaient la paroisse — ils étaient fort nombreux à l'époque — en faisant adopter une résolution leur enjoignant de s'entendre avec le curé avant leur départ, faute de quoi le banc reviendrait à la Fabrique.<sup>31</sup> Le 30 décembre 1888, la Fabrique décida qu'à l'avenir, toute personne pourrait utiliser son corbillard pour \$2.00 du voyage à condition d'accepter de payer les frais en cas d'accident ou de bris.<sup>32</sup>

Ce fut également sous son administration que le Cardinal Taschereau interdit qu'on enterre dans l'église à l'avenir, « à cause de la difficulté de creuser suffisamment les fosses ». <sup>33</sup> Depuis la construction de l'église, huit personnes y avaient été inhumées: Constance Bélanger (64 ans — 1870) et son époux, Jean-Baptiste Langlais (82 ans - 1882), le petit Jean-Baptiste Langlais (6 mois - 1870) Charlotte Anctil dit Saint-Jean (64 ans - 1873) et son époux, Honoré Bérubé (71 ans-1883), Antoine Lavoie (57 ans-1880), Thèle Thiboutot (70 ans-1883) et son époux, Théodule Jean (79 ans-1889). Après cette invitation à ne plus inhumér, quatre exceptions furent acceptées, car on inhuma dans l'église les curés Joseph Hudon (61 ans-1890), Edouard Demers (60 ans-1892) et Louis-Octave Tremblay (50 ans-1904), et l'abbé Zébedée Jean (78 ans-1926).<sup>34</sup>

Sur un plan plus liturgique, il réglemena les tours de chant du maître-chantre, qui devait alterner avec les autres chantres à tour de rôle, avec prière à ceux qui n'acceptaient pas la résolution des marguilliers de s'absentir « pour la paix des autres ». <sup>35</sup> Semblable résolution fut à nouveau adoptée le 4 juin 1890, par des marguilliers divisés (deux contre un).<sup>36</sup> Sans doute l'abondance des chantres incita-t-elle le curé à acheter le premier harmonium en 1890.<sup>37</sup>

<sup>30</sup>APSP, F, I: s.p. 9 novembre 1884.

<sup>31</sup>APSP, F, I: s.p. Résolution du 6 janvier 1886.

<sup>32</sup>APSP, F, I: s.p.

<sup>33</sup>Ordonnance laissée lors de sa visite du 21 juin 1889 (APSP, F, I: s.p.).

<sup>34</sup>Liste laissée aux ASHCS, dossier 72.

<sup>35</sup>APSP, F, I: s.p. Résolution du 30 novembre 1884. Le texte n'en est pas très clair.

<sup>36</sup>APSP, F, I: s.p.

<sup>37</sup>ASHCS, dossier 72.

Le 9 juin 1892, ce brave curé Demers mourait subitement, à la surprise et douleur de ses paroissiens. Sans être un grand prédicateur, il avait su se faire aimer par son grand coeur<sup>38</sup> et son dévouement sans bornes. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Philippe-de-Néri, le 13 juin 1892.<sup>39</sup>

### **Louis-Alfred Boissinot, 1892-1898**

L'abbé Louis-Alfred Boissinot était né à Saint-Joseph de Lévis, le 26 novembre 1851; ordonné à Québec le 22 mai 1880, il avait été vicaire successivement à Portneuf, Saint-Joseph de Beauce et Plessisville. A sa nomination à Saint-Philippe, le 11 juin 1892, le curé Boissinot héritait donc de sa première cure, après une douzaine d'années de vicariat.

Son administration de la Fabrique n'offre rien de spectaculaire. Il fit installer des chaises dans les allées de l'église pour pallier au manque de places de banc et acheta un deuxième harmonium au coût d'environ \$360.<sup>40</sup> Le seul point sombre fut encore un cas de piètre administration des biens de la Fabrique, dont nous n'avons pas pu mesurer l'ampleur; ce fait amena un malaise dans le paroisse à son départ. La Fabrique accepta même de donner quelque argent à certains de ses créanciers gênés financièrement.<sup>41</sup>

Mais ce côté faible de sa personnalité n'était rien en comparaison de ses admirables qualités. Laissons parler Joseph-A. Lavoie qui l'a vu à l'oeuvre :

*Monsieur le curé Boissinot fut l'idole de ses paroissiens. Comme prédicateur, il figurait parmi les meilleurs de son temps. Sa bonté, surtout pour les enfants, n'avait pas de limite. Son grand cœur lui faisait tout donner aux petits et à la bonne et bruyante jeunesse écolière. « J'aime mieux, nous disait-il sou-*

<sup>38</sup>Alors qu'il était curé de Mont-Carmel, l'abbé Demers avait donné \$800. à la Fabrique de Saint-Denis, avec rente viagère de 8% par année (AESAP, SD, I: 214. Extrait des registres de la Fabrique de Saint-Denis, 21 avril 1874). Y a-t-il un lien entre le don de cette somme et le règlement de la fameuse question de la dette à l'origine de tant de problèmes lors de l'érection canonique de Saint-Philippe? Nous le croyons et nous voyons là un grand geste charitable de ce prêtre à l'endroit de ses futurs paroissiens.

<sup>39</sup>APSP, Prône I: s.p. Dimanche de la Sainte Trinité.

<sup>40</sup>APSP, F, I: s.p. 1893 et 1895.

<sup>41</sup>Lettre du curé Louis-Octave Tremblay à Mgr L.-Nazaire Bégin, 13 avril 1898 (AESAP, SP, I: 107).

*vent, vous voir ici qu'ailleurs. Sous mes yeux, je sais que vous ne péchez pas ». Parole digne d'un saint. Nous l'aimions comme un père, et nous lui racontions avec un sans-gêne épatant toutes nos petites misères d'enfant gâtés. Aussi, son départ fut un deuil général. Je n'oublierai jamais ses adieux en chaire. Ses larmes se succédaient, et sa voix était presque éteinte par le chagrin et la maladie.* <sup>42</sup>

Nommé curé de Saint-François de la Rivière-du-Loup, il ne remplit son ministère que quelques mois. Un an après son départ de Saint-Philippe, « il mourait dans le plus parfait dénuement à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 26 avril 1899. Son corps repose dans le cimetière de St-Joseph de Lévis, sa paroisse natale ». <sup>43</sup>

#### **Louis-Octave Tremblay, 1898-1904**

A ce prêtre vénérable succéda un remplaçant tout aussi digne d'admiration et de respect, l'abbé Louis-Octave Tremblay.

Fils de Louis-Henri Tremblay, médecin de Saint-Roch-des-Aulnaies, l'abbé Louis-Octave était né à Saint-Roch, le 6 février 1855 ; après son ordination, le 22 mai 1880, il fut nommé

*assistant-directeur de l'Ecole d'agriculture de Sainte-Anne, et directeur dès l'année suivante. Jusqu'en juillet 1895, il remplit avec tact et dévouement cette importante fonction, et dans des circonstances parfois très difficiles. Malgré son tempérament maladif, il paya largement de sa personne, n'épargnant ni veillées ni fatigues. Zélé promoteur du progrès agricole, il joignait la pratique à la théorie, et il peut être compté parmi nos agronomes les plus distingués. Il connaissait les ressources et les moyens d'action à la portée des populations rurales, il donnait des leçons qu'il avait expérimentées, et les culti-*

---

<sup>42</sup>*La famille Lavoie*, 338.

<sup>43</sup>*Loc. cit.*

*vateurs qui entendaient ses conférences, les trouvaient toujours éminemment pratiques.*<sup>44</sup>

En 1896, après un bref repos, il demanda du ministère paroissial et se retrouva vicaire à Saint-Jean-Port-Joli pendant quelques mois avant d'être nommé à la cure de Saint-Philippe, le 13 janvier 1898.<sup>45</sup>

Ses prêches traduisent qu'il garda, rendu à Saint-Philippe, son intérêt pour la question agricole. Peu après son arrivée, il réunit les cultivateurs pour une conférence agricole et s'occupa durant toute son administration du Cercle Agricole, avec fréquentes réunions des directeurs et un certain nombre de concours (légumes, vaches laitières). Cet intérêt constant pour l'agriculture lui mérita même, en juillet 1902, la présidence de l'association des missionnaires agricoles de la province de Québec.<sup>46</sup>

Deux grandes réalisations matérielles marquèrent son ministère paroissial. Ce fut d'abord l'installation des trois cloches dont la bénédiction eut lieu le 5 novembre 1903, par Monseigneur Louis-Nazaire Bégin, Archevêque de Québec.<sup>47</sup> Cette cérémonie coïncidait avec la fin d'importants travaux de rénovation à l'église, faits à la suggestion de l'Archevêque qui, lors de sa visite du 10 juillet 1901, s'était dit très heureux de constater que la Fabrique n'avait plus de dettes et qu'elle avait assez de revenus pour réparer ses édifices religieux!<sup>48</sup> Suivant les plans de David Ouellet, la Fabrique avait songé à engager Joseph Gosselin, entrepreneur de Québec, pour mener ces travaux,<sup>49</sup> mais, comme ce dernier ne pouvait se libérer immédiatement, le tout fut remis au printemps de 1903.<sup>50</sup> Il s'agissait d'ornementer la voûte, de faire un nouveau jubé pour y mettre l'orgue et des bancs, de réparer les bancs et les autels, de refaire le plancher, de peindre partout, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur après avoir également travaillé le revêtement, etc.<sup>51</sup> Ces travaux coûtèrent près de \$3,500.<sup>52</sup>

<sup>44</sup>Notice biographique anonyme dans *Annuaire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, no 18 (1904-1905): 63.

<sup>45</sup>ASHCS, dossier 73. Non pas en 1897 comme l'écrit Lavoie dans *op. cit.*, 338.

<sup>46</sup>Notice biographique *op. cit.*, 63.

<sup>47</sup>APSP, F, I: s.p. Compte-rendu du curé Tremblay. Voir appendice "D" à la fin pour plus de détails.

<sup>48</sup>Notes consignées dans APSP, F, I: s.p.

<sup>49</sup>APSP, F, I: s.p. Résolution de Fabrique du 11 mai 1902.

<sup>50</sup>APSP, F, I: s.p. Résolution du 27 juillet 1902.

<sup>51</sup>APSP, F, I: s.p. Résolution du 15 février 1903.

<sup>52</sup>APSP, F, I: s.p. Comptes pour 1903.

En plus de s'avérer excellent agronome et administrateur doué, l'abbé Louis-Octave Tremblay avait aussi d'autres talents et qualités. « Esprit pénétrant et délicat, comme le note son biographe, car il était par l'intelligence d'une lignée supérieure, l'aimable M. Tremblay pouvait mener de front, avec un égal succès, des besognes dont chacune était absorbante ». <sup>53</sup> Sans être un grand prédicateur, « il avait le don de dire dans dix minutes ce que d'autres ne disaient que dans une heure ». <sup>54</sup> Mais il savait « charmer par son chant. C'était un artiste. Il maniait sa voix d'une manière admirable. Il aurait figuré avec avantage parmi les grands ténors-légers de l'Opéra de Paris. » <sup>55</sup>

Atteint de la fièvre typhoïde en novembre 1899, l'abbé Tremblay s'était mérité l'éloge du vicaire J.-R. Desjardins en ces termes: « Tout chez Mr. Tremblay m'édifie: Sa piété, sa patience dans les souffrances et sa grande résignation à la volonté du bon Dieu ». <sup>56</sup> On comprend facilement que ce saint prêtre ne laissa que des regrets chez ses paroissiens à son décès survenu à Montmagny, le 21 octobre 1904. Il fut inhumé dans l'église, honneur réservé à très peu de personnes depuis 1889. Même dans la mort, l'abbé Tremblay continua à privilégier ses paroissiens en léguant à la Fabrique le « résidu » de ses biens pour « aider à la construction d'une maison d'école qui devra être tenue par des religieuses [ . . . ] lorsque les autorités religieuses le jugeront à propos. » Le montant représentait environ \$1,800. <sup>57</sup>

### **Philogone Lemay, 1904-1912**

Devenir successeur d'un tel saint n'était pas une sinécure pour un prêtre, quel qu'il soit. C'est pourtant le défi que releva l'abbé Philogone Lemay.

Il était né à Saint-Jean-Deschaillons (Lotbinière), le 13 avril 1855. Ordonné à Québec en juin 1884, il avait assisté à tour de rôle les curés de Lotbinière et de Saint-François de la Rivière-du-Sud avant d'entre-

<sup>53</sup>Notice biographie *op. cit.*, 63s.

<sup>54</sup>Joseph-A. Lavoie, *op. cit.*, 338.

<sup>55</sup>*Loc. cit.*

<sup>56</sup>AESAP, SP, I: 196. Lettre à Sa Grandeur Mgr Louis-Nazaire Bégin, 20 novembre 1899.

<sup>57</sup>APSP, F, I: s.p. Assemblée conjointe des marguilliers et des commissaires d'écoles, 9 mai 1905. Le compte-rendu contient copie des données du testament. La valeur de ce "résidu" se chiffra à \$1800., d'après les bilans de la Commission Scolaire en 1905-1906 et 1906-1907 (ACSSP, I).

prendre la difficile besogne de missionnaire sur la Côte du Labrador, à la Rivière Pentecôte, pendant quinze ans. Fils de navigateur et friand d'espaces, il se sentit à l'aise dans son vaste territoire, « où il a terminé l'église et le presbytère, ajouté une petite chapelle dédiée à Sainte Anne, construit la chapelle de la Pointe-des-Monts, parachevé et organisé les chapelles de la Pointe-aux-Anglais et des filets Caribou ». <sup>58</sup>

Déplacé de son poste par un émigré français – ce dont il se plaignit à Monseigneur Bégin,<sup>59</sup> il se rendit à Frampton comme assistant pendant quelques mois avant d'accepter la proposition de Monseigneur C.-A. Marois pour la cure de Saint-Philippe, à condition que, s'il « se présente un poste plus avantageux », Monseigneur se souvienne de lui. <sup>60</sup> Monseigneur l'oublia à Saint-Philippe pendant huit ans . . .

Comme l'écrivit Joseph-A. Lavoie, <sup>61</sup> à Saint-Philippe, cet homme épris de voyages « n'a jamais pu s'orienter » et il « n'orienta pas » ses paroissiens. Ni prédicateur ni chantre – quel contraste avec l'abbé Tremblay –, l'abbé Lemay « aimait passionnément les sciences naturelles » et son goût pour la botanique le mit « en correspondance suivie avec les savants du Canada, des Etats-Unis et de la France ».

Le même auteur le dit d'une activité inlassable même si les documents que nous avons consultés pour connaître son administration ne témoignent pas ouvertement de cette activité, tant ils sont rares. Néanmoins le curé Lemay compte une importante réalisation à son actif : la construction du couvent grâce au don de son prédécesseur, à une aide financière de \$1,000 de la Fabrique et malgré les réticences de quelques paroissiens qui redoutaient le coût élevé de ces travaux. <sup>62</sup> Nous y reviendrons au chapitre de la vie scolaire.

Le seul autre point à souligner sous son administration est le règlement de la propriété des bancs concédés à des personnes absentes de la paroisse. Le 20 novembre 1910, une assemblée de paroisse déterminait que quiconque laissait la paroisse pour un temps indéterminé et habitait une autre paroisse depuis plus de douze mois perdait son droit à un banc, même s'il revenait de temps en temps en promenade pour quelques jours. <sup>63</sup> Comme le curé l'expliquait à Monseigneur Bégin,

<sup>58</sup>J.-B.-A. Allaire. *Dictionnaire biographique du clergé...*, II: 381.

<sup>59</sup>AESAP, SP, I: 108. 13 août 1903.

<sup>60</sup>AESAP, SP, I: 110. 6 mai 1904.

<sup>61</sup>*Op. cit.*, 339.

<sup>62</sup>AESAP, SP, I: 112, 115.

<sup>63</sup>APSP, F, I: s.p.

ce règlement était rendu nécessaire parce que le propriétaire d'un banc pouvait le garder quatre ou cinq ans sans l'utiliser pourvu qu'il ait, à son départ, avisé le curé de son intention de revenir.<sup>64</sup>

Bref, ce prêtre ne fut pas l'homme des grandes réalisations. Mais les meilleurs pasteurs ne sont pas toujours ceux qui font le plus de bruit et le curé Lemay sut malgré tout donner à sa paroisse une administration honnête tout en se montrant d'une humilité remarquable. Il céda la place à l'abbé Eugène Pelletier, le 20 septembre 1912.

### **La vie religieuse, 1870-1920**

Avant d'étudier la longue cure de l'abbé Eugène Pelletier, arrêtons-nous un instant pour analyser la vie religieuse durant le premier demi-siècle d'existence de la paroisse. Nous anticiperons même sur les premières années du curé Pelletier dont les prênes, principale source d'information pour l'ensemble de ces paragraphes, sont d'une richesse extraordinaire sur ce plan. Calendrier annuel, importance du dimanche, principaux reproches du curé, tels seront les grands titres de cette analyse.

Pour les gens de Saint-Philippe, comme partout ailleurs dans la province, les exercices religieux constituaient les principaux événements des longues semaines passées aux durs travaux quotidiens. Dans cette optique, le curé était le point de mire de la paroisse et ses conseils ou avis étaient, sinon suivis, du moins respectés.

L'année commençait par la célébration des deux grandes fêtes de la Circoncision et de l'Épiphanie, marquées de réjouissances familiales. Il y avait surtout les grandes réunions de famille au Jour de l'An. C'était au début de l'année que le curé faisait sa visite paroissiale. Suivait la grande vague des mariages aux environs de la Quinquagésime ; on se mariait aussi à l'automne, mais rarement durant l'été comme c'est le cas aujourd'hui.

Le Carême constituait vraiment une période de jeûnes et d'abstinence, parfois assortie d'une retraite paroissiale ; cette retraite se tenait souvent à un autre moment de l'année. Durant le Carême, les mères de famille devaient calculer la quantité de nourriture absorbée pour ne pas dépasser le maximum permis et il était rigoureusement interdit de manger des sucreries. Le curé Tremblay recommandait même à ses

---

<sup>64</sup>AESAP, SP, I: 116. 24 novembre 1910.

paroissiens de « ne pas aller à la sucrerie pendant le Carême ». Les Jours Saints étaient des jours de recueillement et de prières, et l'assistance aux offices primait sur toute autre obligation. Dans ce contexte, le dimanche de Pâques apparaissait vraiment comme un événement joyeux pour tous.

Des exercices spéciaux marquaient le mois de Marie de même que la fête du saint patron de la paroisse. Il y avait aussi la fameuse procession de la Fête-Dieu où les hommes défilaient pendant que les femmes attendaient dans l'église. C'était un véritable honneur que d'avoir le reposoir chez soi et on prenait un soin jaloux à bien décorer le village le long du parcours.

Avec l'été arrivaient les grandes vacances des enfants, dont le curé recommandait une garde sévère à leurs parents. A la rentrée des classes, il insistait sur la nécessité pour les parents d'envoyer leurs enfants à l'école dès les premiers jours de classe. On était encore à une époque où les nécessités de l'instruction ne se faisaient pas encore sentir et où on pouvait utiliser la main-d'œuvre des jeunes pour les derniers travaux de la ferme. Le curé organisait à chaque année un pèlerinage à Sainte-Anne-de-la-Pocatière ou à Saint-Anne-de-Beaupré en août ou septembre.

La Toussaint et le Jour des Morts étaient fêtes importantes pour les habitants de Saint-Philippe, à cette époque où la mort fauchait souvent des jeunes personnes. On faisait la visite à ses défunts qui reposaient dans le cimetière et l'on s'efforçait de gagner quelques indulgences pour eux. Il y avait aussi la fameuse « criée pour les âmes ». L'Avent s'avérait une période de recueillement presque aussi rigoureuse que le Carême, couronnée par la messe de Minuit tenue dans une église éclairée au fanal. Et c'était une autre année . . .

Pendant les cinquante-deux semaines de l'année, le dimanche s'avérait le jour central de la semaine. Toute la famille se rendait à la messe unique tenue à neuf heures ou à neuf heures trente et généralement suivie d'une période de catéchisme et d'une procession ou d'un salut. Au prône, le curé communiquait diverses informations – n'était-il pas la principale source d'information à cette époque où n'existait ni radio, ni télévision, et où la presse écrite n'avait pas de large diffusion et arrivait quelques jours après l'événement – et passait ses remarques. Celles qui concernent la façon d'assister à la messe sont savoureuses

et nous en avons retenu quelques-unes : avis aux « personnes qui sortent pendant la messe et parlent sur le perron » (1880) ; on est obligé de « surveiller à la sacristie et dehors pendant la messe » parce qu'il y a des « désordres graves à réprimer » (1885) ; « Il est défendu de mâcher du tabac dans l'église » (1885) ; ou encore « à propos des crachats dans l'église » (1918) ; « défense de fumer sur le perron de l'église » (1907) ; « Quelques avis à ceux qui manquent le sermon » (1908) ; « se mieux tenir en arrière de l'église. La statue de N.-D. de Pitié ne doit pas servir de siège ni de vestiaire » (1909) ; « Pas d'enfants à l'orgue [...] leur place n'est pas sous la corde de la cloche, mais avec leurs parents ou dans le chœur » (1912) ; « Il ne faut pas parler dans l'église sans nécessité ; que les femmes se *taisent*, taceant mulieres in ecclesia » (1913).

Le dimanche se tenaient aussi les quêtes spéciales pour diverses œuvres recommandées par l'Ordinaire. On a eu des quêtes pour les sourds-muets, les Ecoles du Nord-Ouest, l'Oeuvre des Clercs, la colonisation, l'abolition de l'esclavage, les sinistrés d'Italie (1909), les Lieux Saints, le denier de la presse catholique, les Ruthènes ou « l'œuvre de la préservation de la jeune fille » (1913). Que rapportaient-elles ? En 1913, la quête pour l'abolition de l'esclavage donnait \$9.87 ; les autres devaient sans doute rapporter dans la même proportion. A ces quêtes du dimanche, il faut greffer d'autres sollicitations comme celles tenues pour aider une personne victime d'un incendie de ferme ou de maison et les visites à la fois de recrutement et de sollicitations que faisaient certaines communautés religieuses au début de ce siècle, en particulier les Sœurs de l'Hôpital de la Rivière-du-Loup (première mention en 1903), les Sœurs du Perpétuel Secours de Saint-Damien (première mention en 1908) et les Sœurs Franciscaines Missionnaires (une seule mention).

Après la messe du dimanche, le curé distribuait à la sacristie un certain nombre d'annales, réunissait les marguilliers ou la paroisse, les enfants de Marie, voire les institutrices ou les directeurs du Cercle Agricole. Parfois, les gens venus de l'extérieur du village en profitaient pour effectuer quelques achats, pratique que dénonçaient les curés ; mais cette coutume était moins courante à Saint-Philippe que dans plusieurs autres paroisses par suite du peu d'étendue de la place. Les commissaires d'écoles choisissaient généralement ce moment pour tenir leurs réunions.

Au début de l'après-midi, lorsque le curé n'avait pas pu donner ses leçons de catéchisme aux jeunes après la grand'messe, il les réunissait vers une heure. A deux heures avaient lieu les Vêpres, cérémonie que clôturait un salut du Saint Sacrement. Et le soir, comme durant toute la semaine, il y avait prière à l'église.

De temps à autre, il y avait un peu de spécial après les Vêpres, comme un bazar (1886), une séance pour les enfants (1913) ou encore, mais de façon très exceptionnelle, une cérémonie de bénédiction d'une croix de chemin ou d'une maison d'école. Il va sans dire que certaines cérémonies spéciales commandaient plus de solennités, comme ce fut le cas, par exemple, lors de la bénédiction de l'orgue en 1918 (voir plus loin).

Ainsi se passait le jour du Seigneur, il y a plus de cinquante ans et même durant la majeure partie de la cure de l'abbé Eugène Pelletier.

Certains paroissiens de Saint-Philippe se sont attiré les foudres de leur pasteur par suite de leur goût marqué pour des divertissements « moralement » dangereux. Tels étaient les pique-niques des jeunes au quai de Saint-Denis, le dimanche après-midi, excursions largement dénoncées par les curés, surtout par le curé Eugène Pelletier.

Les curés de Saint-Philippe sont aussi intervenus fréquemment contre les réunions de jeunes à la gare à compter du moment de la construction de cette gare. Ce fut surtout l'abbé Tremblay qui s'éleva contre cette pratique. Chaque soir, les jeunes se rencontraient à la gare au train de sept ou de neuf heures, selon les époques, et terminaient la soirée dans des circonstances qui déplaisaient au curé. Aussi dénonçait-il ces réunions en ces termes :

*Elles sont dangereuses pour la morale. Elles sont une nuisance publique. Elles peuvent donner lieu à de bien pénibles accidents. Je suis informé que les autorités du Chemin de fer prendront les moyens de faire cesser ces réunions, si les parents n'usent de leur autorité pour les faire cesser.*<sup>65</sup>

Apparemment, l'arrêt de ces réunions, s'il y en eut un, fut de courte durée puisque, dès son arrivée, le curé Eugène Pelletier les dénon-

---

<sup>65</sup>APSP, Prônes III: s.p. Dimanche dans l'Octave de l'Ascension 1902.

çait à son tour : « La gare ! la gare ! » notait-il dans son cahier de prônes en 1912, et il reprenait : « La gare ! Toujours la gare ! » l'année suivante. Pour mieux marquer son opposition et son dépit, il soulignait ailleurs qu'on persistait à y aller : « Le curé ne vous empêchera pas d'y aller ; c'est votre affaire d'y aller, c'est la mienne de parler à ce sujet. Tant va la cruche à l'eau qu'enfin, elle se casse. » <sup>66</sup>

Ce n'était d'ailleurs pas seulement à la gare que se tenait ce genre de réunions de jeunes. Dès son arrivée, le curé Hudon dénonçait les assemblées nocturnes des jeunes gens, qu'il paraissait difficile d'arrêter. <sup>67</sup> Ces soirées de danse méritèrent de fréquentes interventions aux prônes. Mais il appert que le problème était surtout occasionné par la venue dans la place d'éléments indésirables, qui louaient une maison et y tenaient ces soirées. Ainsi, le curé Tremblay invitait les propriétaires à s'informer de la valeur morale de leurs locataires éventuels, pour que leur maison ne devienne pas une « maison suspecte » <sup>68</sup> et s'offrit même à prendre les informations personnellement. Son successeur, l'abbé Lemay parlait de « maisons ouvertes trop tard » (1905). Quant au curé Eugène Pelletier, il fit de nombreux sermons sur le sujet et tenta de montrer aux parents comment éduquer leurs enfants pour qu'ils ne fréquentent pas de tels lieux. Dans l'ensemble cependant, ces avertissements ne furent pas tellement efficaces.

Les curés de Saint-Philippe ont souvent désavoué le luxe introduit dans la place par les gens qui revenaient des Etats-Unis au XIXe siècle. Mais ils ont surtout dénoncé ce vice commun à beaucoup de québécois, l'abus de la « dive » bouteille, et le presbytère s'avéra le foyer continuuel de l'opposition à toute utilisation et vente de boisson, légale ou non.

A l'origine de la paroisse, il n'y avait aucune auberge ni débit clandestin connu du curé. <sup>69</sup> Mais en 1885, le curé Demers notait qu'il y avait deux licences, que les pères et mères s'en plaignaient et qu'ils voulaient porter le cas à la connaissance de l'Autorité Ecclésiastique par son intermédiaire. <sup>70</sup> En chaire, il affirmait à la même époque que les jeunes gens dénonçaient les « vendeurs de boissons, comme les entraînant dans le

<sup>66</sup>APSP, Prônes IV; 170. 9 février 1913.

<sup>67</sup>AESAP, SP, I: 47, 55, 62, 80. Rapports pour 1872, 1873, 1874 et 1879.

<sup>68</sup>APSP, Prônes III : s.p. Expression utilisée en 1902.

<sup>69</sup>AESAP, SP, I : 67. Rapport pour 1875.

<sup>70</sup>AESAP, SP, I: 100. Note à la fin d'un inventaire des biens de la Fabrique, 24 juin 1885.

vice. »<sup>71</sup> Trois ans plus tard, une assemblée de Fabrique adoptait une résolution contre ces licenciés et contre toute forme de licences de boisson :

*Que cette paroisse, sur information, pour les raisons qui vont suivre, ne veut pas ni dépôt de boisson, ni licences.*

*1er Qu'il est difficile de se rendre responsable des désordres.*

*2e La plupart se plaignent de ne pas trouver chez ces gens les choses convenables pour les malades.*

*3e Les gens ne veulent payer que le prix ordinaire, ce qui fait que personne ne peut gagner sa vie honnêtement par ce moyen.*

*4e Dieu prendra soin de nous à l'avenir, comme par le passé ; jusqu'à présent, les vendeurs de boisson seuls ont périés.<sup>72</sup>*

Qu'advint-il de ces licences ? Saint-Philippe vota la prohibition en 1912, mais les abus durèrent et les curés continuèrent à dénoncer les désordres dus à la boisson, les vendeurs de bière et les maisons où l'on ne pouvait se rendre « sans se compromettre ». En 1901, le curé Tremblay dénonçait un individu qui tentait d'implanter « une licence de vins canadiens » ; il ne réussit probablement pas à empêcher l'implantation puisqu'il revint à la charge au sujet de la licence de vins canadiens en 1903 ; il y eut même signature d'une requête au gouvernement contre les licences en 1904. Les documents consultés ne nous permettent pas de donner plus de détails sur cette question.

C'était surtout à l'approche des Fêtes que le risque d'abus se présentait et les curés ne manquaient pas d'inviter leurs paroissiens à ne pas se faire de provisions. Le curé Pelletier alla même jusqu'à demander comme étrenne de ne plus boire : « Mes étrennes à moi : ne plus boire ».<sup>73</sup>

Ce bref tour d'horizon de la vie religieuse et morale des habitants de Saint-Philippe telle que révélée par les prênes ne doit pas

<sup>71</sup> APSP, Prônes I: s.p. 1885.

<sup>72</sup> APSP, F, I: Assemblée de Fabrique tenue en 1888.

<sup>73</sup> APSP, Prônes IV 28 décembre 1913.

donner l'impression que c'était toute la paroisse qui était responsable des abus dénoncés. Bien au contraire, dans l'ensemble, les curés de Saint-Philippe se disaient satisfaits de leurs paroissiens et les félicitaient même de leur participation aux cérémonies religieuses. L'exemple suivant va nous permettre d'illustrer dans le concret ce qui doit s'en dégager. « Nous avons eu Mardi dernier », lisait le curé Tremblay à son prône du troisième dimanche du Carême en 1901,

*une belle et très touchante démonstration religieuse. Le plus grand nombre se sont empressés de répondre à l'appel. J'aime à supposer que ceux qui ne se sont pas rendus avaient pour cela des bonnes et valables raisons. Cependant je ne puis pousser la charité jusqu'à approuver ceux qui organisaient une soirée de danses et qui venaient relancer les gens jusque dans la sacristie.*<sup>74</sup>

### **Eugène Pelletier, 1912-1948**

L'arrivée de l'abbé Eugène Pelletier en 1912 marquait le début d'un long ministère de trente-six ans, ministère controversé et dont l'efficacité fut contestée par un certain nombre de paroissiens, mais dont les résultats religieux sont certains, ne serait-ce que par le nombre de vocations religieuses issues de Saint-Philippe à cette époque. Dans les pages qui vont suivre, nous allons tenter de dégager la personnalité complexe de ce pasteur, ses nombreuses réalisations matérielles et les difficultés qu'il a encourues avec certains paroissiens.

L'abbé Eugène Pelletier naquit à Sainte-Anne-de-la-Pocatière de François-Xavier Pelletier et Philomène Potvin, le 18 février 1866. Après d'exemplaires études au Collège de sa paroisse, il passa un an au Grand Séminaire de Québec et revint au Collège de Sainte-Anne, selon la coutume, pour y enseigner tout en étudiant la théologie. Le 27 mai 1893, il fut ordonné prêtre et passa plus d'un an comme vicaire à Sainte-Julie. En septembre 1894, il revenait encore une fois au Collège de Sainte-Anne, mais « après avoir goûté aux charmes du ministère, il s'accommodait plutôt mal de ses nouvelles fonctions. Aussi, dès le 4 novembre,

---

<sup>74</sup>APSP. Prônes II: s.p.

on le retrouve dans le ministère paroissial »<sup>75</sup> comme vicaire à Sainte-Marie de Beauce « où il a laissé un souvenir inoubliable de dévouement et d'activités dans tous les domaines ».

Trois ans plus tard, il revenait une dernière fois à Sainte-Anne comme professeur de Syntaxe ou de Versification et il y resta jusqu'en 1911. L'abbé Pelletier allait s'acquitter de cette tâche avec le même dévouement qui l'avait caractérisé dans son ministère paroissial.

*Mais cela, paraît-il, n'était pas suffisant, ne correspondant pas aux exigences des élèves comme de ses collègues professeurs. A tort ou à raison, on lui reprochait de ne pas vouloir se plier aux nouvelles méthodes, d'être réfractaire à tout changement de manuel, etc. N'a-t-on pas constaté qu'il avait un certain penchant à faire naître les difficultés et à les cultiver? . . . Quoiqu'il en soit de la carrière de M. Pelletier diversement appréciée comme professeur, il est d'autres domaines où ses succès et son mérite furent reconnus et applaudis par tous ses contemporains. Dans le domaine artistique d'abord. Sa voix puissante et harmonieuse faisait le charme de toute la communauté. En plus de son travail de classe, il était en effet, professeur de chant [. . .] Et dans le domaine spirituel, n'était-il pas pour ses confrères comme pour ses élèves un vivant modèle de piété et de vie intérieure? Cette vie intérieure, il savait la communiquer à ses nombreux pénitents [. . .] Voilà, il nous semble, des mérites suffisants pour faire oublier les petites imperfections inhérentes à toute nature humaine et assurer à M. Pelletier le bon souvenir qui lui est dû.*

Ce long portrait de l'abbé Pelletier durant ses quinze ans de professeur n'est-il pas la copie de celui que les gens de Saint-Philippe qui l'ont connu pourraient brosser de lui? On y retrouve le même conversa-

---

<sup>75</sup>Cette citation comme toutes les autres qui vont suivre concernant sa carrière avant son arrivée à Saint-Philippe est tirée de la notice biographique anonyme publiée dans *l'Annuaire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, no 62. (Année académique 1948-1949): 91. La notice couvre les pages 91 à 95.

tisme, le même penchant à faire naître et à cultiver les difficultés et, d'autre part, le grand dévouement, l'oubli de soi (pensons à ce qu'il se réservait comme chambre), l'incitation à la prière par ses talents artistiques et une vie spirituelle très profonde.

En juin 1911, l'abbé Pelletier allait résider un an au Séminaire de Rimouski avant de se voir confier la cure de Saint-Philippe-de-Néri où il allait passer le reste de sa vie en se dévouant sans relâche pour inculquer ses convictions profondes à ses paroissiens.

### **Douze ans de réalisations matérielles, 1912-1924**

Dès son arrivée, le curé Pelletier se mit à la tâche afin d'améliorer l'apparence des biens de la Fabrique. L'extérieur du terrain de la Fabrique laissant à désirer, il fit réaménager le « terrain de stationnement » pour chevaux et ses abords, particulièrement les limandes reconstruites en pierre ;<sup>76</sup> il remplaça les clôtures du terrain de la Fabrique par des « palissades peinturées » en cèdre.<sup>77</sup> Ces diverses réalisations méritèrent l'éloge de Monseigneur P.-E. Roy lors de sa visite de 1913.<sup>78</sup> Son œuvre d'embellissement ne se limita pas à ces deux items puisqu'il y ajouta des réparations aux cloches et au clocher, une restauration des autels et statues, l'achat d'ornements liturgiques, etc.<sup>79</sup> Au total, en un an, il dépensa pour ces réparations et améliorations la somme de \$2,230.<sup>80</sup> Il y avait certes là un contraste frappant entre son activité et celle de son prédécesseur, mais, pour l'abbé Pelletier, rien n'était trop beau pour le service de Dieu.

Les réalisations se poursuivirent l'année suivante avec l'achat d'une fournaise à eau chaude pour l'église, la sacristie et le passage extérieur qui les réunit au coût de \$1,800.<sup>81</sup> Malgré l'ensemble de ces dépenses, la Fabrique en 1916 avait un actif de \$1,869.01.<sup>82</sup> Cette excellente situation financière donnait à Saint-Philippe le loisir de se permettre l'achat d'un orgue, décision prise le 30 septembre 1917 ; les Frères Casavant de Saint-Hyacinthe l'installèrent avec une soufflerie pour le

<sup>76</sup>APSP, F, I: s.p. Résolution du 20 octobre et comptes pour 1913. Coût total: \$287.66.

<sup>77</sup>APSP, F, I: s.p. Résolution du 12 janvier 1913 et comptes pour 1913. Coût \$350.

<sup>78</sup>APSP, F, I: s.p. 14 juillet 1913.

<sup>79</sup>APSP, F, I: s.p. Comptes pour 1913.

<sup>80</sup>*Loc. cit.*

<sup>81</sup>APSP, F, I: s.p. Résolution du 24 mai 1914 et comptes pour 1914.

<sup>82</sup>APSP, F, I: s.p. Comptes pour 1916

FAMILLE OCTAVE LANGLAIS



Sr Cólina-Léontine  
(Sr Marie-Henriette)



Sr Clotilde-Eugénie  
(Sr Cordule)



Sr Marie-Thaïs  
(Sr M.-Octavie)



Sr Denise-Anne  
(Sr Angèle-de-Mérici)



Sr Marguerite-Augustine



Sr Louise-Alice  
(Sr Marie-de-la-Présentation)

FAMILLE FRANÇOIS DESCHÊNES



Abbé Louis-Philippe Morneau



R. P. François Miville-Deschênes



Sr Eugénie (Sr Ste-Félicité)



**Intérieur de l'église vers 1904, avec le vieux système de chauffage**



**Eglise vue de face au début du siècle. Les trottoirs sont encore en bois**

ÉGLISE  
ET  
CROIX  
DE  
TEMPÉRANCE

Église vue de face, vers 1896.

A gauche, l'ancien presbytère.

Le perron  
de l'église est de bois.

Une seule cloche dans  
le clocher.

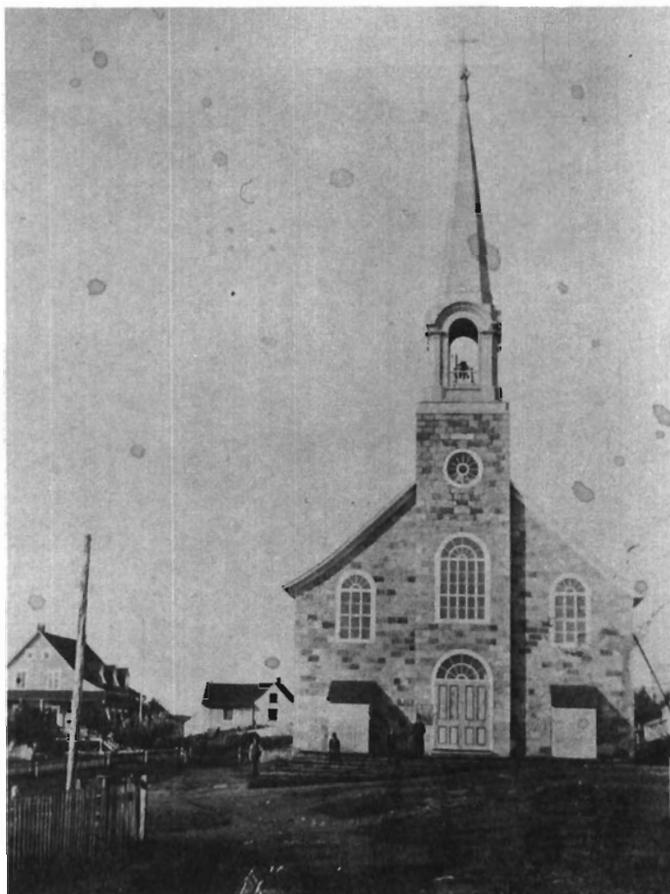


Tableau signé  
MARO

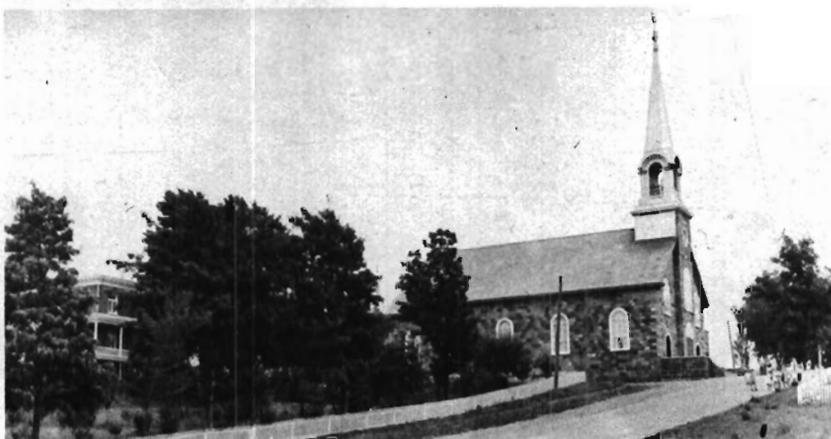
Monument de tempérance érigé en 1910. Presbytère à droite,  
vers l'arrière. Au premier plan, les limandes.



Jacques Linteau



Tibodo foto



SOUS  
LA  
PROTECTION  
DE  
DIEU



Intérieur de l'église il y a quelques années



Intérieur actuel de l'église

Jacques  
Linteau

FAMILLE J.-GUILLAUME LAVOIE



R. P. Adélarde Chamberland



R. P. Jean-Baptiste



Sr Jeanne  
(Sr Marie-Luce)

FAMILLE FÉRÉOL DIONNE

Sr Fernande est avec les Servantes du Saint-Cœur-de-Marie



R. P. Roland



Sr Annette  
(Sr Ste-Solange)



Sr Cécile  
(Sr Marie-Cécile)



R. P. Gérard Dubé



R. P. Cyprien  
(Euclide Ancill)



R. F. François  
(Joseph Dionne)

coût total de \$3,334.<sup>83</sup> Une dynamo-accumulateur lui fournissait l'électricité. Le 7 avril 1918 avait lieu la bénédiction solennelle et l'inauguration de ce nouvel orgue :

*... A la grand'messe du jour, qui fut célébrée d'une façon très solennelle, grâce à la présence de plusieurs confrères du Collège de Ste-Anne, fut donné un superbe sermon de circonstance par le Rév. Alfred Paré, curé de St-Pascal. Ce prédicateur justement estimé parla de l'origine de l'orgue, & des leçons qu'il donne. La cérémonie de la bénédiction du nouvel instrument avait été présidée, dès le commencement de l'office du jour, avant le chant de l'Introït, par un enfant de la paroisse, Mons. l'abbé Alexandre Jean, professeur des Belles-Lettres au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière.*

*A deux heures de l'après-midi eut lieu un concert solennel donné par un artiste avantageusement connu & apprécié, Monsieur J. Omer Létourneau, organiste à St-Sauveur de Québec. Pour la circonstance, un chœur de chant sacré avait été soigneusement préparé par Madame Jos. Antoine Bouchard, organiste de la paroisse. Et le tout se termina par la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Alleluia! Deo gratias!!!<sup>84</sup>*

Une copie du programme imprimé de ce concert nous apprend qu'il y eut diverses pièces d'orgue exécutées par Omer Létourneau avec les solistes Eva, Alma et Aimée Chamberland, Madame Ernest Chamberland et Monsieur J. Antoine Bouchard.<sup>85</sup> On comprend l'enthousiasme du curé Pelletier, auteur du texte et lui-même excellent chanteur, devant cette réalisation dont la paroisse pouvait être d'autant plus fière qu'elle se fit sans endetter la Fabrique puisque, dès 1920, tout était payé.<sup>86</sup>

<sup>83</sup>APSP, F, I: s.p. La facture est collée entre les pages du cahier.

<sup>84</sup>APSP, F, I: s.p.

<sup>85</sup>Programme imprimé collé entre les pages du cahier de la Fabrique.

<sup>86</sup>Note du curé Pelletier sur la facture de Casavant & Frère.

A peine plus d'un an après cette inauguration, soit le 31 août 1919, une assemblée de paroisse décidait de bâtir un nouveau presbytère pour remplacer l'ancien qui tombait en ruines.<sup>87</sup> Ses dimensions prévues étaient de trente-cinq par quarante-cinq pieds de superficie, à deux étages ; on le construisit en briques, avec un système de chauffage à l'eau chaude. A son contrat signé le premier janvier 1920, François-Xavier Lambert, entrepreneur, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, avait accepté de déménager le vieux presbytère et de construire le nouveau pour \$17,550.<sup>88</sup> Le curé fit à ses frais installer un système de dynamo pour l'électricité.<sup>89</sup> Nestor Michaud se porta acquéreur de l'ancien presbytère.<sup>90</sup> A la fin de 1920, les paroissiens pouvaient à juste titre s'enorgueillir de cette construction, l'une des plus belles de la région à l'époque.

### **Les premières contestations, 1924-1927**

Sur le plan matériel et religieux, les réalisations de l'abbé Eugène Pelletier méritaient l'admiration. Il n'en était pas de même dans ses relations avec quelques-uns de ses paroissiens.

En septembre 1924, Monseigneur Langlois, coadjuteur de Québec, recevait une première requête portant trente-neuf signatures de paroissiens de Saint-Philippe et demandant le rappel de leur curé.<sup>91</sup> Le 21, une autre demandait la même faveur en alléguant que le curé s'était attiré « par des remarques malveillantes et une conduite provocatrice le dédain et le mépris » de la population, que ces procédés compromettaient son ministère et qu'il était urgent de le remplacer afin de « permettre d'éteindre la dette qui [écrasait] la Fabrique » et de « confier le gouvernement spirituel de St-Philippe à un pasteur plus prudent et mieux versé dans la conduite des affaires de ce monde ». <sup>92</sup> Cinquante-six personnes avaient autographié cet autre document.

Qu'est-ce qui justifiait cette demande ? Malgré les excès contenus dans les accusations portées, on peut comprendre les raisons

<sup>87</sup>APSP, F, I: s.p.

<sup>88</sup>*Loc. cit.*

<sup>89</sup>ASHCS, dossier 72.

<sup>90</sup>Joseph-A. Lavoie, *op. cit.*, 353.

<sup>91</sup>AESAP, SP, I: 136.

<sup>92</sup>AESAP, SP, I: 122.

sous-jacentes à un tel geste. On connaît le tempérament du curé Pelletier, son caractère dominateur et ses colères où il ne conservait pas toujours son sang-froid et laissait parfois échapper des paroles déplacées à l'endroit de tout interlocuteur qui refusait d'accepter ses décisions sans discussion ; ceci lui avait certes amené un certain nombre d'opposants. Mais on peut supposer, par l'accusation de mauvaise administration portée contre lui, que ce fut surtout le désir du pasteur de rénover l'intérieur de l'église,<sup>93</sup> après toutes les dépenses encourues depuis son arrivée et la dette résultant de la construction du presbytère, qui fit déborder la coupe et occasionna la signature de ces deux requêtes.

Le 29 du même mois, la Ligue du Sacré-Cœur protestait contre les accusations et évoquait la possibilité de faire signer une contre-requête, si nécessaire.<sup>94</sup> Cette protestation sembla suffire à l'Autorité ecclésiastique pour le moment. Mais en avril, l'avocat F.-X. Dufour de Saint-Joseph de Beauce, fils de la paroisse, intervenait dans le conflit en faveur de ceux qui demandaient le rappel du curé Pelletier.<sup>95</sup> Peu après, le curé obtenait une liste de personnes qui s'engageaient à verser des souscriptions au montant de \$2,142 pour la restauration complète de l'église.<sup>96</sup> Une contre-requête circula immédiatement contre les « racontars qui ont été mis en circulation contre [le] curé » et cette contre-requête se gagnait l'adhésion de cent trois personnes. Devant ces deux témoignages de confiance, la liste des souscripteurs et la contre-requête, Monseigneur Langlois put dire aux adversaires du curé qu'ils allaient trop loin et que leur curé pouvait avoir des défauts, mais qu'il agissait avec prudence.<sup>97</sup>

Fort de cette décision, le curé Pelletier put réaliser une importante restauration de l'église : installation de paratonnerres, couche de « peinture élastique » après renouvellement des bardeaux défectueux à la toiture de l'église, peinture d'aluminium au clocher et restauration complète de l'intérieur de l'église par un peintre-décorateur.<sup>98</sup> Tout le travail fut fait en 1925 sans endetter la Fabrique car la souscriptions et divers dons spontanés payèrent toutes les dépenses.

<sup>93</sup>Cette rénovation avait été demandée par le Cardinal Bégin à sa visite du 23 juin 1921 (APSP, F, II: 1s. Résolution du 5 juillet 1925).

<sup>94</sup>AESAP, SP, I: 123. 29 septembre 1924.

<sup>95</sup>AESAP, SP, I: 126. Lettre à Mgr Langlois, 2 avril 1925.

<sup>96</sup>AESAP, SP, I: 130. Liste datée du 13 juin 1925.

<sup>97</sup>AESAP, SP, I: 161. Lettre à Gaspard Chamberland, 11 juillet 1925.

<sup>98</sup>APSP, F, II: 1s. Résolution de 5 juillet 1925.

Cette réalisation n'arrêta pas les opposants. Le 27 janvier 1926, des délégués allaient porter une autre requête du même genre signée de cinquante-trois personnes.<sup>99</sup> Suivirent une contre-requête et de nombreuses protestations de fidélité de la part de plusieurs citoyens influents dont le maire et le président de la Commission Scolaire. Monseigneur Langlois décida donc de « retarder les mesures [qu'il croyait] devoir prendre dès ce mois-ci ». <sup>100</sup> Le fait que près du tiers de la paroisse avait montré son opposition l'avait sans doute enclin à rappeler le curé, mais les signes de fidélité et les témoignages d'affection reçus lui firent changer d'idée. Une autre tentative d'obtenir le renvoi du curé survint en 1927, encore par l'intermédiaire de l'avocat Dufour,<sup>101</sup> mais, après quelques échanges, Monseigneur trancha la question en ces termes :

*Après enquête auprès de plusieurs prêtres, et un témoignage de nombreux paroissiens, je suis en état de dire que Monsieur le curé de Saint-Philippe est un très digne prêtre et que s'il ne plaît pas à un petit groupe, il possède l'estime et la confiance de la très grande majorité des fidèles de sa paroisse qui sont heureux de reconnaître qu'il fait parmi eux un ministère honorable et fructueux.* <sup>102</sup>

L'affaire en resta là pour cette fois.

L'abbé Eugène Pelletier avait traversé une sérieuse crise puisque l'Autorité avait failli se laisser impressionner par le nombre de ses opposants. Il s'en était sorti sans doute à cause de ses autres vertus que personne ne pouvait mettre en doute. Mais déjà à cette époque, il avait un groupe d'opposants décidés qui n'attendront que les occasions – et le curé Pelletier avait l'art de les susciter – pour se lancer de nouveau à l'offensive.

<sup>99</sup>AESAP, SP, I: 148.

<sup>100</sup>AESAP, SP, I: 161. Lettre à Ernest Lavoie, 15 février 1926.

<sup>101</sup>Elle commence par une lettre à Mgr Rouleau, Archevêque de Québec, 15 mai 1927 (AESAP, SP, I: 140).

<sup>102</sup>Lettre du 14 octobre 1927 (AESAP, SP, I: 161).

## Le calme dans la tempête, 1928-1939

Les onze années qui suivirent furent relativement calmes dans le domaine des relations entre le curé et ses paroissiens. Non pas qu'il n'y ait eu aucun accrochage. Bien au contraire. Pour ne donner qu'un cas, signalons ses difficultés avec les marguilliers en 1933 et 1934, entre autres au sujet de la tentative d'élection d'un paroissien qu'il ne voulait pas voir occuper ce poste et... qui ne fut pas élu.<sup>103</sup> Mais ces quelques difficultés apparaissent minimales par rapport aux explosions qui ont précédé et suivi cette période et elles n'ont pas trop fortement entravé son activité dans la paroisse.

Saint-Philippe n'a probablement jamais connu plus de célébrations religieuses que durant ces quelques années, sans compter les longues cérémonies habituelles du dimanche. Donnons comme exemple le triduum tenu à Saint-Philippe en juin 1929, à l'occasion du Congrès Marial de Québec, et qui se termina par une procession dans les rues du village, le 16 au soir, au terme de laquelle, à 10 heures, les maisons et les édifices publics s'illuminèrent au son des cloches.<sup>104</sup> On pourrait ajouter les bénédictions de croix de chemin en 1933 et 1934 et l'inauguration de la nouvelle partie du cimetière en 1938 (voir plus loin). Le curé Pelletier lui-même profita de la générosité d'un ami pour se rendre à Rome en 1934 ; comme le note son biographe, « Quel bonheur [ce fut] pour lui, de voir le Pape, de s'agenouiller à ses pieds, de faire le pèlerinage de Lourdes et de Terre-Sainte ! Avec quel plaisir il aimait à rappeler ces chers souvenirs ! »<sup>105</sup>

Par l'intermédiaire du Comité d'Oeuvre d'Action Sociale Catholique, dit comité paroissial, et de ses sections, l'abbé Pelletier amena certains de ses paroissiens à se prononcer sur des questions brûlantes d'actualité après 1935. A l'occasion des élections provinciales du 25 novembre 1935, une requête (deux cent dix signatures) fut présentée aux candidats pour qu'ils s'engagent à ne pas « distribuer de boissons alcooliques, même de la grosse bière » dans la paroisse.<sup>106</sup> Lorsque le Gouvernement Provincial tenta d'assouplir sa législation au sujet de la vente des boissons en 1937, le même comité, section

<sup>103</sup>AESAP, SP, I: 166, 168, diverses lettres et APSP, F, II: 46s. Election du 29 décembre 1933.

<sup>104</sup>APSP, F, II: 45s. Récit du curé Pelletier.

<sup>105</sup>Dans *l'Annuaire du Collège...*, 94.

<sup>106</sup>Découpage de *l'Action Catholique* conservée dans APSP, F, II.

Société de Tempérance, demanda au Procureur Général de la Province de préciser certains points et de hausser le barème des amendes.<sup>107</sup> A la même date que la requête précédente, le comité, section Ligue du Sacré-Cœur, s'engageait à combattre « les idées communistes par la parole, le cas échéant, ainsi que pour la prière ». <sup>108</sup> On comprend mieux pourquoi, un an plus tard, il se prononça conjointement avec le Conseil Municipal en faveur de la loi dite du Cadenas qui permettait au Gouvernement de mettre le scellé sur la porte d'une maison ou de tout édifice où l'on soupçonnait qu'il y avait des activités subversives.<sup>109</sup> Ce fut à la demande du même comité que le Conseil adopta en janvier 1938, une résolution par laquelle il conseillait « aux propriétaires de magasins, épiceries et restaurants de se soumettre à la double loi civile et ecclésiastique du respect du dimanche ». <sup>110</sup> Bref ces quelques exemples suffirent à prouver son emprise sur la paroisse sans compter toute l'influence qu'il exerçait par ses prêches. Ne pouvait-il pas aller jusqu'à s'opposer à la présentation de pièces dramatiques mixtes « parce qu'on ne sait jamais ce qui se *pass*e, se *fait*, et se *dit* derrière les *coulisses* » ? <sup>111</sup>

Côté matériel, cette période du ministère de l'abbé Pelletier fut également pleine de réalisations. Deux anges portant candélabres électriques, deux statues représentant l'une sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et l'autre, le curé d'Ars, furent achetés grâce à des dons ou à des revenus de soirées qu'il organisait. <sup>112</sup> Pour assurer une meilleure protection contre les intempéries et les incendies, la Fabrique fit recouvrir en tôle le toit de l'église et de la sacristie par Ed. Lachance de Québec, en 1935. <sup>113</sup> Sans qu'il en coûte un sou à la Fabrique, le curé fit nettoyer et légèrement restaurer l'intérieur de l'église en 1936. <sup>114</sup>

La principale réalisation survint cependant au cimetière. En effet, il n'y avait plus assez de place pour enterrer les morts. Voilà pourquoi une assemblée de marguilliers approuvait, le 15 mars 1936,

<sup>107</sup>APSP, F, II: 75. Requête du 7 mars 1937.

<sup>108</sup>APSP, F, II: 76.

<sup>109</sup>D'après une découpe de *l'Action Catholique* conservée dans APSP, F, II: L'information est datée du 24 mars 1938.

<sup>110</sup>D'après *ibid.* L'information est du 7 janvier 1938.

<sup>111</sup>AESAP, SP, I: 177. Lettre au Chancelier Paul Bernier, 1er avril 1938.

<sup>112</sup>APSP, F, II: 19, 43s. Respectivement en 1928 et 1932.

<sup>113</sup>APSP, F, II: 61s. Assemblée de marguilliers, 15 septembre 1935. Coût: \$2,245.

<sup>114</sup>APSP, F, II: 68s. Assemblée de marguilliers, 19 mars 1936.

l'achat d'une lisière de terrain de cent vingt-cinq pieds par deux cents, propriété de François Gagnon et située au sud du cimetière.<sup>115</sup> Quand la clôture en eut été terminée, on égalisa le sol par du « remplissage ». <sup>116</sup> Une imposante cérémonie de bénédiction marqua le fin des travaux, le 18 septembre 1938 :

*Une touchante démonstration a eu lieu à Saint-Philippe-de-Néri, hier matin. A cause de la mauvaise température, la messe en plein air qui devait avoir lieu au cimetière a été contremandée et elle fut célébrée dans l'église à 10 heures. Mgr Michel Chamberland, curé de Monte-Bello, malgré son grand âge, a bien voulu accepter l'invitation de M. le curé et présida cet office... Mgr Chamberland officiait, assisté de MM. les abbés Ernest Dumais, enfant de la paroisse Wilfrid Dubé... comme diacre et sous-diacre... Le chant était exécuté par la chorale de la paroisse et par le chœur des jeunes filles dirigé par l'abbé L.-P. Morneau, professeur de chant au collège de Ste-Anne, autre enfant de la paroisse. Le sermon de circonstance a été prononcé par le Rév. Père Rosaire, O.P. qui fit un chaleureux plaidoyer en faveur de nos chers disparus. Après la messe, eut lieu la bénédiction du cimetière par M. le vicaire forain [Stanislas Théberge]. M. le chanoine Chamberland présida ensuite au chant du Libera, au pied du calvaire, en mémoire des défunts qui dorment de leur dernier sommeil depuis la fondation de la paroisse...<sup>117</sup>*

Ce fut là une autre de ces cérémonies comme savait en organiser l'abbé Pelletier.

Si l'on ajoute à toutes ces améliorations le remplacement en 1937 du vieux hangar et des remises pour voitures « par une autre construction de 25 x 30 pds & à deux étages, de façon à servir de hangar et de remise tout à la fois, avec fondation en ciment et un toit

<sup>115</sup> APSP, F, II: 68. Coût: \$500.

<sup>116</sup> APSP, F, II: 79. Assemblée de marguilliers. 11 avril 1937. Coût. \$1,085.

<sup>117</sup> APSP, F, II: 84s. Il y en eut un compte-rendu dans *l'Action Catholique*.

en tôle métallique », <sup>118</sup> on a une vue globale des réalisations matérielles de l'abbé Pelletier durant cette période.

L'aube de la seconde guerre mondiale allait cependant replonger Saint-Philippe dans de nouvelles luttes entre leur pasteur, âgé de soixante-treize ans en 1939, et une partie assez importante de la population, lutte qui ne devait se terminer vraiment qu'avec la mort du curé Pelletier en 1948.

### **La seconde grande guerre paroissiale, 1939-1948**

Les paroissiens de Saint-Philippe se souviennent encore de cette période troublée tant à l'extérieur du pays qu'à l'intérieur de la paroisse. Tant d'incidents, et de ceux qui durent, l'ont marquée ! Essayons d'en reconstituer la trame en ne nous arrêtant qu'aux principaux.

D'abord l'affaire de la clôture et du bois de chauffage de la Commission Scolaire. Le 18 mars 1939, le Chanoine Charles Beaulieu, administrateur de la Mutuelle des Fabriques, demandait au curé Pelletier d'obtenir des autorités de la Commission Scolaire qu'elles éloignent autant que possible le bois de chauffage qui se trouvait une bonne partie de l'année, entre le couvent et l'église, vu le risque accru d'incendie qu'il représentait. <sup>119</sup> Le 26, le curé réunissait les marguilliers du banc pour leur faire adopter une résolution demandant à la Commission Scolaire de s'exécuter d'ici la fin d'avril. Résolution mal conçue puisqu'elle insistait sur un point surtout, le fait que le terrain appartenait à la Fabrique, et fort peu sur l'essentiel, le risque de feu. <sup>120</sup> C'est sans doute pour cela que les marguilliers refusèrent d'approuver la résolution. Néanmoins le curé en transmit le texte à l'Auxiliaire, Monseigneur J.-O. Plante, en lui demandant conseil sur la façon de la faire adopter. Ce dernier lui répondit une lettre assez ferme, en date du 6 avril, pour que l'on enlève ce bois le plus tôt possible pour respecter la plus élémentaire prudence. <sup>121</sup> A la fin de juin, il n'y avait toujours rien de réglé. <sup>122</sup>

<sup>118</sup> APSP, F, II: 77s. Assemblée de marguilliers, 11 avril 1937. Coût: \$600., d'après une autre assemblée où l'on engagea Louis Morneau pour remplir ce contrat (APSP, F, II: 78. Assemblée de marguilliers du banc, 2 mai 1937).

<sup>119</sup> APSP, F, II: entre les pages 88 et 89.

<sup>120</sup> APSP, F, II: 89s.

<sup>121</sup> AESAP, SP, I: 180.

<sup>122</sup> AESAP, SP, I: 181. Eugène Pelletier à Mgr J.-O. Plante, 23 juin 1939.

L'affaire en resta là et une séparation fut placée pour délimiter le terrain baillé à la Commission Scolaire et celui qui demeurait à l'usage de la Fabrique. Mais en mai 1940, l'affaire rebondit lorsque, en l'absence du curé, le Président des Commissaires enleva la clôture de ligne pour bien montrer que ce terrain était à l'usage de la Commission Scolaire.<sup>123</sup> Le 5, les marguilliers anciens et nouveaux, sauf deux des trois marguilliers du banc et un bon nombre d'anciens, adoptèrent une résolution protestant contre cette « spoliation » et réclamant la remise en place de la dite clôture.<sup>124</sup> Le 18, le marguillier en charge la remettait effectivement à sa place et le 21, le Président la changeait encore d'endroit.

Cet épisode tragi-comique souleva une enquête minutieuse pour rétablir les droits de la Fabrique, s'il y avait lieu. Déjà le Vicaire-Forain, l'abbé Stanislas Théberge envoyé sur les lieux pour enquêter, le 6 mai, avait soulevé l'ire du curé Pelletier en affirmant qu'il trouvait l'affaire peu sérieuse car, pour le curé, cet empiètement était inadmissible et ouvrait la voie à tous les abus. Son argumentation portait sur le fait que la Commission Scolaire n'avait pas occupé ce terrain de façon continue pendant trente ans et n'avait donc pas, selon la loi, le droit de réclamer la « prescription » de ce terrain en sa faveur. Comme il n'y avait pas d'acte notarié pour régler le bail, toutes les interprétations étaient possibles.

Malgré de pressants appels du curé à plus de diligence, la décision prit du temps à venir et ce ne fut qu'en juillet que Monseigneur Ulric Perron, délégué spécial du Contentieux, rendit un verdict favorable à la Commission Scolaire en donnant comme raison qu'en 1906, la Fabrique s'était engagée à céder pour fins scolaires un terrain suffisant, exigence que ne rencontraient même pas, selon le Code Scolaire de 1940, les dimensions du terrain, partie contestée incluse. L'abbé Pelletier, à qui on transmit cette décision le 8 juillet 1940, l'accueillit fort mal et c'est le Vicaire-Forain qui dut signer à sa place le contrat notarié de cession du terrain à la Commission Scolaire. La paroisse, de son côté, accepta sans trop de récriminations cet arbitrage ecclésiastique.

<sup>123</sup>Les principales sources de cette nouvelle phase du conflit sont tirées des AESAP, SP, I: 187, 190, 192, 195, 200, 204. Nous n'indiquerons pas ces références à l'avenir.

<sup>124</sup>APSP, F, II: 94-96.

Cet incident assez exceptionnel, et démesurément exagéré par le curé pour régler certaines querelles de personnalité, n'est cependant rien à comparer aux dimensions que prit l'affrontement entre le curé Pelletier et la majorité de ses paroissiens au sujet de l'établissement d'une messe basse à sept heures, le dimanche.

Cette demande, lorsqu'elle fut formulée, se heurta à une opposition de principe du curé Pelletier. Il est facile, dans la masse des lettres qu'il a rédigées sur cette question, de comprendre son point de vue. S'il s'y opposait, c'était

*Afin de conserver un peu l'esprit dominical & de ne pas nuire trop à nos réunions après la gr. messe ; pour pouvoir avoir, aussi, les enfants à la g. messe & leur donner, le cas échéant, les leçons de catéchisme, pour empêcher les désordres de la messe basse & ceux qui ont lieu dans les restaurants et ailleurs durant les offices . . .*<sup>125</sup>

Il tenait tellement en respect l'observance du jour du Seigneur qu'il ne pouvait concevoir que ce ne soit plus la réunion de la grande famille paroissiale à l'église où leur pasteur et guide pouvait les instruire et faire fonctionner les organismes paroissiaux, comme il l'avait toujours fait depuis son arrivée.

En juin 1939, les marguilliers avaient obtenu la permission d'avoir une messe basse le dimanche, en évoquant le manque de place à la grand'messe.<sup>126</sup> A l'automne, devant les protestations et plaintes du curé au sujet de la désorganisation du dimanche et de l'absence des jeunes à la grand'messe, le Cardinal Villeneuve lui avait permis de la supprimer jusqu'à nouvel ordre, ce qu'il fit évidemment. La réaction surgit aussitôt. Des protestations écrites furent envoyées au Cardinal, une requête portant cent cinquante signatures, dont celles des trois marguilliers en charge, lui fut aussi transmise. On obtint même l'intervention de Monseigneur J.-A. Chamberland en faveur de la requête (novembre 1939).

<sup>125</sup>AESAP, SP, II: 34. Curé Eugène Pelletier à l'abbé N. Nicole, secrétaire à l'Archevêché de Québec, 15 octobre 1940.

<sup>126</sup>AESAP, SP, I: 181. *Id.* à Mgr J.-O. Plante, 23 juin 1939. Les documents concernant cette affaire sont aux AESAP, SP, I: 181-184, 197; II: 31, 34, 36, 66, 68, 71, 102, 105, 118, 121, 124, 126, 130, 132s., 146, 151-154. Nous n'indiquerons pas ces références à l'avenir.

Ce fut peine perdue pour cette fois, mais on ne perdit pas espoir et les pressions reprirent de plus belle à l'été 1940, si bien que, le 8 juillet, le Cardinal Villeneuve invitait le curé à donner suite à la requête de ses paroissiens :

*Je crois... devoir vous recommander d'accorder de bon cœur une messe basse à votre population. Il me paraît y avoir de bonnes raisons à cela, et j'aime mieux vous en laisser le crédit que d'intervenir d'autorité.*

*D'autant plus que tout le monde vous reconnaît une grande piété, du zèle pastoral, une administration vigilante, mais on regrette que vous ne trouviez point à être plus agréable à vos gens, que vous exaspérez parfois pour des questions de moindre importance. C'est au point que plusieurs se demandent si vous ne vous rendez pas odieux à votre peuple au point de diminuer sa confiance et de l'éloigner de votre ministère. Et on m'a même suggéré de vous demander votre cure.*

*Je voudrais à tout prix éviter une pareille extrémité, vu la considération que je porte à vos mérites. Mais cette considération m'inspire de vous parler franchement. Et c'est dans la plus surnaturelle affection que je vous invite à mettre de l'eau dans votre vin, peut-être amer.<sup>127</sup>*

Au moment où était écrite cette lettre, les gens de Saint-Philippe avaient une messe basse grâce à des prêtres en visite, mais sans qu'elle soit annoncée en chaire, sans coup de cloche et sans prône. Et rien ne s'annonçait pour l'automne.

En octobre, de nouvelles pressions s'exercèrent. Le Vicaire-Forain, l'abbé F.-Stanislas Théberge, appuya la requête :

*Il me semble que dans les circonstances, M. le curé devrait se rendre à la demande d'un bon nombre de paroissiens des plus marquants.<sup>128</sup>*

<sup>127</sup>AESAP, SP, I: 197.

<sup>128</sup>AESAP, SP, II: 36. Lettre à Mgr Ulric Perron, 27 octobre 1940.

Il suggérait qu'on demande à un prêtre du Collège et qu'on le rémunère pour ce travail. Nouvel échec !

Le 15 juin 1942, autre demande des marguilliers du banc pour une messe basse le dimanche à sept heures, avec annonce et prône. En août, devant la triste perspective de ne plus avoir la messe basse officieuse que rapportait chaque été, on prit un autre moyen par le biais d'une recommandation faite par un inspecteur du Service d'Inspection du Ministère du Travail à l'effet d'enlever les chaises de l'allée centrale afin que cette allée ait au moins quarante-huit pouces de large, dans le but de protéger le public dans cet édifice public. On espérait ainsi obliger le curé à accorder la basse messe, faute de places à la grand'messe. Le 16 septembre, le Vicaire-Forain intervenait de nouveau :

*Si nos gens tiennent encore à assister à la messe  
et qu'on les rebute, un jour viendra peut-être où l'on  
ne pourra plus les amener à l'église.*<sup>129</sup>

Il ajoutait que l'abbé Antoine Lévesque du Collège était prêt à descendre à Saint-Philippe le samedi soir, à y dire la messe et à y donner l'instruction le dimanche et les fêtes d'obligation.

Tant de pressions et d'interventions amenèrent le Cardinal Villeneuve à ordonner au curé Pelletier, le 28 novembre 1942, d'accepter qu'une basse messe soit dite à Saint-Philippe à l'avenir, décision que le curé accepta d'abord avec résignation. Mais il ne se décida pas à l'exécuter et, comme il l'expliquait à Sa Grandeur le 13 janvier suivant, il trouvait dommage d'exiger qu'un prêtre du Collège vint passer ses fins de semaine à Saint-Philippe et suppliait le Cardinal de ne pas insister davantage sur cette question. La réponse de ce dernier fut amère ; non seulement maintenait-il sa décision, mais en plus il le sermonnait en ces termes :

*C'est d'ailleurs dans le but de vous être utile à vous-mêmes, car sans vous en rendre compte, cette résistance au désir de vos paroissiens nuit à votre prestige et à votre influence sur vos paroissiens. Et il est*

<sup>129</sup>AESAP, SP, II: 71. Lettre au Cardinal Villeneuve, 16 septembre 1942.

*regrettable que vous heurtiez ainsi leurs sentiments, alors qu'un peu de condescendance rendrait encore plus frutueux un zèle que d'ailleurs vous exercez encore si généreusement et si surnaturellement. Pour vous aider toutefois à trouver un prêtre qui vienne le dimanche, je me chargerai de le trouver moi-même au Collège Saint-Anne.*<sup>130</sup>

Le Cardinal adressa une lettre à l'abbé Antoine Lévesque et les gens de Saint-Philippe purent assister à l'année longue à la messe de sept heures !

Le curé Pelletier ne s'était que soumis à l'Autorité et il témoigna jusqu'à sa mort une opposition de principe à cette messe. Nous n'avons qu'à penser à ses relations avec son vicaire dominical qui demeurèrent constamment d'une froideur remarquable. Les gens de Saint-Philippe se souviennent sans doute encore qu'il payait ce dernier dans une enveloppe de la compagnie *Crane*, allusion directe à la calvitie de l'abbé Lévesque ; ils se souviennent aussi qu'il se permettait même de couper l'électricité à l'église durant la basse messe jusqu'au jour où il fut pris en flagrant délit par le marguillier en charge ! Même en janvier 1948, l'abbé Lévesque dut invoquer son droit d'aller dire la messe basse pour éviter une tactique du curé visant à l'éliminer de sa paroisse. On pourrait donner beaucoup d'autres exemples, mais arrêtons-nous là.

Cette querelle épique est présente aux esprits de tous ceux qui ont vécu cette période. Mais elle ne doit pas minimiser les réalisations du dévoué pasteur qu'était le curé Pelletier. Sur le plan matériel, Lorenzo Danjou construisit la grange de la Fabrique en 1941.<sup>131</sup> La compagnie *Crane*, dont les enveloppes furent si utiles . . . , vendit une fournaise pour l'église en 1942.<sup>132</sup> Diverses réparations mineures furent également effectuées au presbytère et sur le terrain de la Fabrique en 1946.<sup>133</sup> Malgré tout, les comptes pour 1946 laissaient briller une encaisse de \$1,000, résultat d'une évidente bonne administration de la part d'un pasteur de quatre-vingts ans.<sup>134</sup>

<sup>130</sup> AESAP, SP, II : 71. Copie. Lettre du 30 janvier 1943.

<sup>131</sup> APSP, F, II : 103. Coût. \$1,600.

<sup>132</sup> APSP, F, II : 109s. Coût: \$573.13.

<sup>133</sup> APSP, F, II : 131s. Résolution du 20 avril et du 12 mai.

<sup>134</sup> APSP, F, II : 146. Comptes pour 1946.

Le dernier problème sérieux de l'administration du curé Pelletier toucha – ironie du sort – l'affaire du cimetière. Déjà, vers 1945, l'abbé Pelletier était entré en conflit avec Roméo Robitaille, nouvel embaumeur, qui se présentait à l'église « avec chapeau de castor, [prêtait] son concours pour la sortie de l'église [et enrubanait] la croix noire ! »<sup>135</sup> Contre cette « intrusion » de l'embaumeur dans la célébration des services funèbres dans l'église, sanctuaire réservé au curé et au bedeau qu'il chargeait de s'occuper du cercueil, le curé Pelletier tempêta mais ne put empêcher Roméo Robitaille de renouveler le rôle de l'embaumeur lors des cérémonies religieuses.

Mais cet épisode n'est rien à comparer au problème qui assombrit les dernières semaines du curé Pelletier. Le 2 mai 1948, les marguilliers du banc décidaient qu'à l'avenir, on concéderait des lots de famille dans l'ancienne partie du cimetière, vu qu'il s'était écoulé un grand nombre d'années depuis les premières sépultures dans cette partie.<sup>136</sup> Deux semaines plus tard, à un service, des paroissiens furent très surpris de voir qu'on avait vendu sept lots dans cette partie du cimetière et qu'en plus, on y inhumait un corps. Or cette inhumation se faisait dans un lot où reposaient les parents d'une paroissienne de Saint-Philippe.<sup>137</sup>

Il n'en fallut pas plus pour déclencher une réaction extrêmement violente de certains paroissiens et un échange de lettres entre le curé Pelletier et Monseigneur P. Nicole, administrateur de l'Archidiocèse de Québec. Le 21 mai, dans une réunion privée, les marguilliers revenaient sur leur décision et décidaient de révoquer la résolution précédente et d'annuler les permis octroyés et non payés. Mais il y avait déjà une inhumation de faite ! Le 15 juin, Monseigneur Grandbois interdisait toute inhumation à l'avenir dans la vieille partie du cimetière et suggérait l'exhumation du corps enterré déjà dans cette section car il fallait « même à ce prix éviter un soulèvement à Saint-Philippe ». <sup>138</sup>

L'exhumation s'avéra impossible car la famille ne consentit pas. Et les lettres continuèrent d'arriver à l'Archevêché et les démarches

---

<sup>135</sup>AESAP, SP, II: 136. Curé Eugène Pelletier à Mgr J.-O. Plante, 30 octobre 1945.

<sup>136</sup>APSP, F, II: 148.

<sup>137</sup>AESAP, SP, II: 159. Toute cette querelle se retrouve aux AESAP, SP, II: 159, 161-164, 166, 168, 172, 175, 178, 180, 184, 187, 192 et 250 et aux APSP, F, II: 148s. Nous ne donnerons pas ces références pour la partie de la querelle qui se déroule sous la direction du curé Eugène Pelletier.

<sup>138</sup>AESAP, SP, I: 166.

de se multiplier sans donner de résultats. A la fin de juillet, autre inhumation dans la vieille partie et, ce qui était encore plus sérieux, on avait même exhumé le mari enterré dans la partie neuve pour l'enterrer à côté de son épouse dans la vieille partie. Monseigneur Grandbois se hâta de rappeler au curé Pelletier qu'il y avait déjà eu au moins trois irrégularités dans cette affaire, une résolution de Fabrique non approuvée par l'Autorité (celle du 2 mai), une inhumation et une exhumation faites toutes deux sans autorisation, et l'invitait discrètement à se retirer puisqu'il y avait risque d'enquête canonique à Saint-Philippe. Il n'en fit rien.

Une assemblée de marguilliers anciens et nouveaux fut tenue le 8 août par l'abbé Louis-Emile Hudon et le Chanoine Lemieux, mais on ne trouva aucun compromis, les marguilliers rejetant à la fois une proposition pour que les deux lots occupés demeurent à leur propriétaire et une autre pour que les sept lots concédés demeurent à leur propriétaire. Légalement d'ailleurs, la Fabrique pouvait concéder les lots dans l'ancienne partie car ils lui appartenaient toujours. Mais un manque de prudence du curé avait fait de l'utilisation de ce droit une offense à la mémoire d'ancêtres chers à quelques paroissiens, avec les résultats que l'on connaissait. En privé, les marguilliers du banc résolurent, le 20 août, « qu'à l'avenir, il [serait] toujours permis d'inhumer dans l'ancienne partie du cimetière là où il y a des lots concédés... ainsi que dans la partie libre... »<sup>139</sup> Il faudra attendre l'abbé Thomas Pelletier pour que la crise se dénoue enfin. Nous y reviendrons.

Cette affaire fut la dernière sous le curé Pelletier. A sa mort se termina le ministère le plus long qu'ait connu Saint-Philippe et probablement l'un des plus pétillants et des plus mouvementés de toute la région au XXe siècle.

Le bilan d'ensemble est difficile à tracer. Ses réalisations matérielles donnent un total impressionnant. Mais qu'en fut-il du bilan spirituel ? Laissons parler son biographe :<sup>140</sup>

*Comment oublier la beauté des offices religieux, réguliers et supplémentaires ? Chant superbe, toujours ; grand'messe qu'il tenait à chanter lui-même, sermons*

<sup>139</sup> APSP. F, II: 149s.

<sup>140</sup> Dans l'*Annuaire du Collège* . . . , 93. Les autres citations qui suivent sont du même texte, aux pages 94s.

*personnels et tout à fait pratiques, catéchisme obligatoire, tous les dimanches, après la messe ; vêpres suivies d'une demi-heure d'adoration ou du chemin de la croix ; récitation du chapelet, le soir ; ainsi que la prière : voilà les dimanches de M. Eugène Pelletier durant trente-six ans ! Ajoutons encore les confessions à entendre, les communions à distribuer, les réunions de confréries, séances de bureau, assemblées de marguilliers ; toujours seul à la besogne, excepté pour les Quarante-Heures et les retraites paroissiales. . .*

Excepté aussi durant la période où il eut un vicaire dominical qui dut le décharger, bien malgré lui d'ailleurs, d'une partie des confessions par exemple.

*Le catéchisme, le ministère de la confession et la visite des malades constituaient en quelque sorte son domaine privilégié, et ceux-là même qui auraient pu avoir contre lui quelque ressentiment ne pouvaient résister à tant de dévouement et de bienveillance. Monsieur Pelletier ne fut pas moins admirable dans sa vie privée que dans son ministère auprès des âmes. D'une scrupuleuse régularité, très minutieux, il aimait à voir lui-même à tout. L'ordre le plus parfait et la plus grande propreté régnaient partout et charmaient les nombreux visiteurs qui jouissaient de sa cordiale hospitalité. Ses loisirs, il les passait dans son jardin, au milieu de ses fleurs, avec ses abeilles. On le trouvait toujours chez lui, quand le devoir ne l'appelait pas ailleurs, et très souvent à l'église ou à la sacristie. Sa grande économie lui permettait de satisfaire à son esprit de charité envers toutes les bonnes œuvres. Il savait s'oublier pour les autres et, pour lui, le travail était sa récompense.*

Que penser de la générosité de cet homme qui le poussait, par exemple, à inviter à sa table les prêtres et séminaristes de passage à Saint-Philippe ? Il y en eut jusqu'à dix en même temps. L'atmosphère du presbytère était vraiment exceptionnelle, si l'on y ajoute la

personnalité de l'admirable mademoiselle Eugénie. Que penser de la charité et du dévouement de ce prêtre qui se chargea d'élever un neveu et trois nièces ? Et la petite chambre qu'il se réservait dans son presbytère ? De tels faits renseignent sur les qualités de cet homme.<sup>141</sup>

Pour bien comprendre que le curé Pelletier, malgré son caractère, avait l'appui d'une bonne partie de sa population, voici ce que dit son biographe pour ses noces d'or :

*En 1943 avaient lieu ses noces d'or sacerdotales. Il eut alors l'occasion et le bonheur de constater l'affection profonde que lui portaient ses paroissiens. Après une vie de labeur déjà longue et fructueuse, il avait droit au repos. Et pourtant, il tenait à continuer jusqu'au bout un travail qu'il jugeait efficace pour la gloire de Dieu et le bien des âmes ; en un mot, il voulait mourir au devoir, et Dieu l'a exaucé. A peine une semaine d'indisposition, puis la mort venait mettre un terme à ses activités, le 12 novembre [1948], vers six heures du matin.*

*Exposé en son presbytère, ses paroissiens et un grand nombre de parents et d'amis vinrent tour à tour, avec une profonde émotion, prier à ses pieds. Son Excellence Mgr Garant, Evêque auxiliaire de Québec, chanta le service dans l'église de Saint-Philippe qui ne pouvait contenir la foule débordant jusqu'aux alentours. Après ce dernier service, le cortège se forma (plus de 75 automobiles) pour le reconduire à Sainte-Anne, sa paroisse natale. La dépouille mortelle fut exposée dans la chapelle du Collège qu'il avait tant aimé, et pour lequel, peut-être il avait beaucoup souffert. Le lendemain, un deuxième service fut chanté par l'abbé Thomas Pelletier, également enfant de Sainte-Anne, et qui, un mois plus tard, avait l'honneur de le remplacer à la cure de Saint-Philippe. Son corps fut inhumé au cimetière Painchaud, à côté de ses anciens confrères prêtres-éducateurs.*

---

<sup>141</sup>Renseignements fournis par l'abbé Louis-Philippe Morneau.

Que pouvons-nous ajouter à cet ultime hommage rendu à l'abbé Eugène Pelletier ?

### **Thomas Pelletier, 1948-1959**

Son successeur, l'abbé Thomas Pelletier, fut nommé vicaire-économiste de Saint-Philippe, le 15 décembre 1948, puis curé. Entretemps l'abbé Zéphirin Raymond, du Collège de Sainte-Anne, avait rempli le poste rendu vacant par la mort du curé Eugène Pelletier.

Tout comme celui qu'il remplaçait, l'abbé Thomas Pelletier était originaire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ; comme lui, il était doué du don de la parole, mais, comme le faisait revivre son biographe :<sup>142</sup>

[...] *En chaire, son éloquence est simple, claire, entraînante. Parfois il s'élève avec force contre les abus qui se produisent; il voile rarement ses opinions. Sa paroisse est pour lui une communauté, sa grande famille, où il fait croître la charité, sa première vertu. Ses paroissiens sont ses enfants; il les rencontre avec plaisir, leur glisse paternellement un bon conseil, remet rondement à sa place qui risque une insolence. Au presbytère, il est accueillant. Ses confrères se rappelleront longtemps le fin causeur que fut l'abbé Pelletier. Sa conversation est émaillée de mots d'esprit, d'épisodes piquants. Il excelle à animer une réunion.*

La vie du curé Pelletier avait été mouvementée après son ordination en 1917. Après avoir enseigné un an à l'École d'Agriculture, il avait été vicaire tour à tour à Saint-Séverin, à Saint-Ludger de Rivière-du-Loup, à Saint-Ferdinand d'Halifax et à Saint-Prosper, paroisse dont il devint curé en 1928, avant d'aller ensuite à Saint-Simons-Mines et enfin à Saint-Magloire. Il passa également quelques années à l'Hôpital du Saint-Sacrement à Québec comme aumônier des Religieuses. Ce fut de Saint-Denis, où il avait été nommé pour assister son confrère malade, l'abbé Joseph Laforest, qu'il remonta à la Côte en décembre 1948.

---

<sup>142</sup>Notice anonyme dans *Annuaire du Collège de Sainte Anne de la Pocatière*, no 72 (Année Académique 1958-1959) : 113s.

Dès son arrivée, l'abbé Thomas Pelletier régla l'épineuse question de l'inhumation dans l'ancienne partie du cimetière.<sup>143</sup> Une menace de poursuites devant les tribunaux civils pesait alors sur la Fabrique. Il ne restait donc qu'une solution : tenter de convaincre les intéressés. Et il y réussit à merveille, en faisant appel à la raison de ses gens. Une assemblée tenue le 16 janvier 1949, où il les avait suppliés de ne plus parler de cette affaire, marque une premier temps ; des rencontres avec les principaux intéressés et d'habiles stratagèmes comme une « prétendue peur des morts » finirent par convaincre la plupart des récalcitrants. Même l'obligation de déplacer la clôture du cimetière, du côté nord-ouest, déplacement qui impliquait de nouvelles exhumations, ne suscita pas de remue-ménage lorsque ceci fut rendu nécessaire pour ouvrir un accès convenable au nouveau couvent.

Diverses réparations s'imposant à l'église et au presbytère, il les fit exécuter avec beaucoup de brio. Pour n'en citer que les principales, mentionnons : travaux d'isolation à l'église (1952),<sup>144</sup> réparations aux cloches et aux battants « car tout peut s'abimer d'un instant à l'autre » (1952), peinture et diverses réparations à l'extérieur de l'église et du presbytère (1953) et à l'intérieur (1954), chauffage à l'huile au presbytère (1955). Ces diverses dépenses, dont le coût total dépassa les \$10,000, furent exécutées sans trop endetter la Fabrique grâce aux revenus extraordinaires que le curé Pelletier savait lui procurer par des soirées, bazars, etc. Dans les recettes de 1952, il y a \$1,210.50 à ce titre ; celles de 1953 révèlent un excellent \$2,528.40 de tels revenus. En somme, beaucoup de dépenses accompagnées de beaucoup d'ingéniosité dans le financement.

Les dernières années du curé Pelletier furent assombries par un cancer qui l'obligea à de fréquents séjours à l'hôpital. A tour de rôle, les abbés Antoine Lévesque, qui continuaient son vicariat dominical, J.-Charles Hudon et Pierre Dumont lui prêtèrent main-forte ou le remplacèrent. Mais toujours, l'abbé Pelletier revenait à son poste et ses paroissiens ne pouvaient qu'admirer son courage et sa tenacité devant les progrès de la maladie.

---

<sup>143</sup>Les documents du règlement de l'affaire : AESAP, SP, II: 280, 282, 286 et 291. Nous n'y référons pas individuellement.

<sup>144</sup>D'après APSP, F, II: 169-192.

C'est à l'Hôtel-Dieu de Québec qu'il décéda, dans la soixante-neuvième année de sa vie. Il avait rempli une bonne besogne malgré sa maladie.

### **Monsieur Alfred Thiboutot, 1960-1970**

L'intérim fut assuré par le prolongement du séjour de l'abbé Dumont ; puis l'abbé Loyola Caron assura les cérémonies du temps des fêtes. Mais le 29 décembre, Monseigneur Bruno Desrochers, Evêque du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, nommait l'abbé Alfred Thiboutot curé de Saint-Philippe ; son installation eut lieu le jeudi, 14 janvier 1960.<sup>145</sup>

L'abbé Alfred Thiboutot<sup>146</sup> est né à Sainte-Hélène de Kamouraska, le 14 mars 1899. Après ses études au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, il entra en 1924 au Grand Séminaire de Québec. Le 29 juin 1928, il était ordonné prêtre en la chapelle du Collège de Sainte-Anne par le Cardinal Rouleau et il disait sa première messe le lendemain, à Saint-Joseph de Kamouraska. Professeur au Collège, de septembre 1928 à juin 1943, il devenait ensuite vicaire à Saint-Pacôme puis à Saint-Denis. En août 1945, il s'installait à la cure de Saint-Louis de Gonzague, comté de Dorchester, qu'il quittait, en septembre 1950, pour celle de Notre-Dame-du-Rosaire, comté de Montmagny. Il passait ensuite à Saint-Philippe.

Le ministère de l'abbé Thiboutot à Saint-Philippe fut marqué de nombreuses réalisations matérielles importantes. Le 2 septembre 1962, la Fabrique accordait à Albert Lévesque un contrat pour installer le chauffage à l'huile à l'église au coût de \$1,060.<sup>147</sup> Trois ans plus tard, les fabriciens acceptaient une soumission de Jean Ferland Inc. pour lavage et peinture à l'église et pour dorage également ; un total de \$10,723.74 fut consacré à cette restauration. L'année suivante, on réparait et nettoyait l'orgue. En 1968, plus de \$2,500 étaient utilisés pour restaurer l'extérieur de l'église et pour certains travaux d'améliorations au presbytère. Enfin, en 1969, le cimetière prenait fière allure avec l'installation d'une clôture de fer forgé, sur la façade nord. Le bilan s'avère très positif.

<sup>145</sup>APSP, F, II: 201.

<sup>146</sup>Les renseignements du présent paragraphe nous ont été fournis par monsieur Thiboutot lui-même.

<sup>147</sup>Ce paragraphe se base sur les APSP, F, II : 209-243.

L'abbé Thiboutot fut également un initiateur. Pour ne signaler que deux cas, mentionnons l'effort déployé depuis quelques années pour inciter ses paroissiens à préparer les célébrations du centenaire de la fondation de la paroisse, ainsi que ses efforts pour organiser le centre des loisirs qui porte son nom. Il a aussi la réputation d'être un habile jardinier.

L'accueil que lui a réservé Saint-Philippe l'a incité à y choisir sa résidence après sa démission de la cure, à la grande satisfaction de ses paroissiens qui se réjouissent de ne pas l'avoir perdu malgré l'abandon de ses fonctions curiales.

### **Monsieur Loyola Caron, 1970-**

L'actuel curé<sup>148</sup> est aussi un fils de la région puisqu'il est né à Saint-Roch-des-Aulnaies, le 30 juillet 1913, de François-Xavier, cultivateur, et Marie Gagnon, institutrice. Après ses études au Séminaire de Saint-Alphonse de Sainte-Anne-de-Beaupré et au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, il fit sa théologie au Grand Séminaire de Québec ; le Cardinal Villeneuve l'ordonna prêtre, le 18 mai 1940.

Après un an d'enseignement au Collège et deux de vicariat à Saint-Pascal, l'abbé Caron étudiait à la Faculté d'Agriculture de l'Université Laval à Sainte-Anne-de-la-Pocatière où il décrocha un baccalauréat en agronomie avec très grande distinction. Ses aptitudes exceptionnelles lui ouvrirent une carrière d'enseignement de la chimie à la même Faculté, de septembre 1947 à juin 1961. Tout en enseignant, il poursuivait son ministère : il fut aumônier de la J.A.C. à la fondation du diocèse (1951) et desservant l'été au Lac Trois-Saumons, de 1945 à 1957.

En 1961, il prenait la direction spirituelle de Saint-Fabien-de-Panet, comté de Montmagny, qu'il conserva jusqu'en mars 1970. C'est alors que Monseigneur Lévesque l'enleva à ses paroissiens pour le nommer à la cure de Saint-Philippe.

Ses paroissiens sont certainement très heureux de compter dans leur grande famille, en cette année de centenaire, ce prêtre si simple et si accueillant. Nul doute qu'il sera source d'inspiration pour eux

---

<sup>148</sup>Monsieur Loyola Caron nous a fourni lui-même les renseignements contenus dans cette biographie.

dans leur travail, tout comme le vicaire dominical, l'abbé Gilles Sasseville.

### **Les marguilliers de Saint-Philippe**

Dans l'évolution de la paroisse, le corps des marguilliers a toujours été une institution vénérable ; en faire partie signifiait pour un paroissien une consécration recherchée, surtout durant les premières décennies de la paroisse. L'élection était fort simple : le dernier dimanche de l'année, les francs-tenanciers procédaient au choix d'un nouveau marguillier en poste pour un mandat de trois ans ; la dernière année de son mandat, il occupait le poste de marguillier en charge, ce qui le rendait responsable des comptes de la Fabrique ; après les avoir rendus, il entrait dans le groupe respecté des anciens marguilliers.

Si l'on se rapporte aux procès-verbaux des élections de marguilliers, on constate que les choix ont donné lieu à un nombre relativement élevé de cas où l'on dut prendre le vote pour désigner le nouveau marguillier. Entre 1877 et 1886, les paroissiens francs-tenanciers votèrent sept fois sur neuf. Il n'y eut pas de nouvelles élections par vote avant l'arrivée du curé Eugène Pelletier qui nota, dans vingt-neuf cas sur quarante et un, que le marguillier n'avait pas été élu à l'unanimité, sans qu'on puisse savoir s'il y avait eu vote ou simple contestation verbale ; l'élection du 29 décembre 1933 fut si contestée que le curé prit la peine d'inscrire aux minutes de la Fabrique le nombre de votes et le nom des voteurs enregistrés pour chaque candidat. Il n'y eut plus d'élection après 1948.

Le rôle des marguilliers a varié selon les curés et les circonstances. Théoriquement, il consistait à administrer les biens de la Fabrique conjointement avec le curé, c'est-à-dire à décider les constructions, réparations, rénovations, etc., décisions qui devaient être approuvées par une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux puis de paroisse, le cas échéant. L'Ordinaire avait aussi son mot à dire dans l'approbation de ces décisions.

Dans la liste qui suit, nous avons indiqué l'année d'entrée en fonction du marguillier. Celui qui a été élu à la fin de décembre 1900 par exemple entrait en fonction en janvier 1901. Lorsqu'il y a eu décès, départ ou démission d'un marguillier en fonction, nous avons indiqué entre parenthèse le nom du marguillier remplacé. Ceci explique qu'il y ait parfois deux marguilliers élus la même année.

Louis Caron, Thomas Bouchard, Octave Langlais, François Boucher, Edouard Dufour, Jean-Baptiste Dumais, Honoré Bérubé, Etienne-H. Hudon, 1876 – François-Clovis Dionne (Octave Langlais), Maximin Lévesque, 1877 – Antoine Lavoie, 1878 – Hilaire Lavoie, 1879 – Thomas Anctil dit St-Jean, David Hudon dit Beaulieu (Antoine Lavoie), François-Xavier Morneau (Thomas Anctil dit Saint-Jean), 1880 – Félix Thibeault, 1881 – Louis Dumais, 1882 – Joseph Soucy, 1883 – Prime Saint-Onge, 1884 – Joseph Paradis, 1885 – Amable Dionne, 1886 – Adolphe Michaud, 1887 – Hyacinthe Chamberland, 1888 – Jean-Baptiste Dumais, 1889 – Jules Beaulieu, 1890 – Louis Anctil dit Saint-Jean, 1891 – Edouard Dufour, 1892 – Bruno Dumais, 1893 – Thomas Duperré, 1894 – Firmin Dumais, 1895 – Firmin Pelletier, Thomas Caron (Thomas Duperré), 1896 – Augustin Thibault, 1897 – Pierre Hudon, 1898 – Rémi Langlais, 1899 – Louis Lévesque, 1900 – Dieudonné Dionne, 1901 – Théodore Jean, Achille Deschênes (Louis Lévesque), 1902 – Alphonse Langlais, 1903 – Joseph Chamberland, 1904 – Guillaume Michaud, 1905 – Pierre Pelletier, 1906 – Jules Anctil, 1907 – Zéphirin Dumais, Thomas Bouchard (le précédent), 1908 – Clovis Bérubé, Denis Langlais (le précédent), 1909 – Hector Chamberland, 1910 – Edouard Dumais, 1911 – Hilaire Lavoie, 1912 – Joseph Paradis, 1913 – Louis Dubé, 1914 – Joseph Michaud, 1915 – Théophile Hudon, Octave Ouellet (Louis Dubé), 1916 – Jean Thibault, 1917 – Pierre Dionne, 1918 – Pierre-Amable Dionne, 1919 – Joseph Dionne fils Dieudonné, 1920 – Thomas Caron, 1921 – François Dufour, 1922 – Wilfrid Jean, 1923 – Gaspard Chamberland, 1924 – Victorien Morneau, 1925 – Pierre Bérubé, 1926 – Louis Bérubé, 1927 – Louis Morneau, 1928 – Etienne Lévesque, 1929 – Hyacinthe Chamberland, 1930 – Joseph Thibault, 1931 – Joseph Hudon, 1932 – Gratien Boucher, 1933 – Téléphore Dumais, 1934 – Joseph-Elzéar Pelletier, 1935 – Albert Dionne, 1936 – Joseph Guérette, 1937 – Camille Morneau, 1938 – Joseph Bérubé, 1939 – Joseph Ouellet, 1940 – Jos.-Denis Langlais, 1941 – Jos.-Antoine Bouchard, 1942 – Thomas Caron, 1943 – Arthur Chamberland, 1944 – Charles-Eugène Chamberland, 1945 – Joseph-Pierre Dionne, 1946 – Emile Lévesque, 1947 – Charles-Art. Dumais, 1948 – Arthur Dufour, 1949 – Léopold Bérubé, 1950 – Armand Caron, 1951 – Arthur Caron, 1952 – Roméo Robitaille, 1953 – Paul Paradis, 1954 – Euclide Chamberland, 1955 – François Dufour, 1956, – Ferréol Dionne, 1957 – Auguste Michaud, 1958 – Georges Saint-Onge, 1959 – Conrad Boucher, 1960 – Fernand Cham-

berland, 1961 – Emile Bouchard, 1962 – Louis Bérubé, 1963 – Lucien Jean, Léo Rossignol (le précédent), 1964 – Jean-Baptiste Saint-Pierre, 1965.

Une nouvelle loi des Fabriques, entrée en vigueur le 1er janvier 1966, a amené une nouvelle composition des Fabriques qui comp-  
taient désormais six marguilliers élus pour trois ans et choisis parmi  
tous les paroissiens, hommes et femmes. L'élection du 12 décembre  
1965 amena à ces postes Ernest Ouellet, Ernest Bérubé, Adrien Mar-  
quis, Jean-Baptiste Saint-Pierre et mesdames Henrio Bérubé et Joseph-  
Denis Langlais. L'année suivante, Jean-Léon Lévesque et madame Jo-  
seph-P. Dionne furent élus en remplacement d'Adrien Marquis et de  
madame Joseph-Denis Langlais, que le sort désigna comme marguilliers  
sortants. Le 24 décembre 1967, le sort désigna Ernest Ouellet et ma-  
dame Henrio Bérubé qui furent remplacés par Emilien Bérubé et  
Alphonse Massé. Furent successivement élus par la suite : Robert  
Chénard, René Chamberland, 1968 – Eusèbe Moreau, Antonio Bérubé,  
1969.

### CHAPITRE III

#### *Le gouvernement municipal*

Ce fut le 29 décembre 1875, en vertu du *Code Municipal* de la Province de Québec, que la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri prit naissance officiellement au moment même où s'obtenait le décret d'érection civile de la paroisse ;<sup>1</sup> elle était la quatorzième municipalité à être érigée dans le comté de Kamouraska.<sup>2</sup> Jusque là, la Côte avait été rattachée aux municipalités des cinq paroisses dont fut détachée Saint-Philippe. La juridiction du Conseil Municipal de Saint-Philippe s'étendait au territoire fixé pour les fins paroissiales par le décret d'érection civile (voir appendice "B").

En vertu des dispositions de ce *Code*, les municipalités avaient un Conseil de sept membres au seing duquel les conseillers choisissaient leur maire. Chaque mandat durait trois ans. Les maires formaient le Conseil de Comté, qui existe encore aujourd'hui dans le même style de représentation. A l'origine, « les principales attributions des conseils municipaux de paroisse étaient les suivantes ; en premier lieu et comme règle générale, le maintien de la paix publique, la nomination des inspecteurs de voirie chargés de l'entretien des fossés, ponts, clôtures, trottoirs ; l'évaluation des propriétés des contribuables ; la réglementation du commerce local ; l'obligation de faire observer les lois de l'hygiène, de s'occuper des salles publiques, de l'aqueduc. Ils avaient en outre le pouvoir de prélever des taxes et d'en utiliser les revenus. Bref ces conseils municipaux étaient des gouvernements en miniature ». <sup>3</sup>

<sup>1</sup>C.-E. Deschamps, *Municipalités et paroisses dans la province de Québec*, IX.

<sup>2</sup>*Loc. cit.*

<sup>3</sup>Ulric Lévesque, *Notre-Dame-du-Mont-Carmel* . . . , 50.

## **Premier Conseil et fonctionnement interne**

Nous n'avons pas retrouvé les minutes du Conseil Municipal depuis sa fondation jusqu'au 6 septembre 1910 ; voilà pourquoi il nous sera difficile de retracer l'évolution de la vie municipale au XIXe siècle, faute de documents. Néanmoins on connaît la composition du premier Conseil Municipal élu en 1876 grâce au rapport du notaire Aug. Martin, de Saint-Pascal, nommé pour présider à l'élection tenue chez Thomas Lévesque, forgeron : <sup>4</sup>

*A une assemblée générale des Electeurs de la municipalité de St Philippe de Néri, tenue en la dite municipalité, à dix heures, le quatorze Février, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante & seize, conformément aux dispositions du code municipal, aux fins de procéder à la première élection des conseillers devant composer le conseil municipal de la dite municipalité, la dite assemblée présidée par le soussigné, nommé à cet effet, par F. A. Sirois, Ecuier, Préfet du comté de Kamouraska, en vertu de l'article 297 du code municipal, tel qu'appert par la nomination de celui-ci, ci-annexée. Les personnes suivantes ont été régulièrement mises en nomination, savoir Messieurs Joseph Paradis, Joseph St Pierre, Antoine Lavoï, Edouard Dufour fils, ci-devant de St-Pascal, David Dumais, fils, Thomas Langlais, Clovis Dionne, Magloire Pelletier & Louis Dumais ; de ce nombre, six ont été élus unanimement savoir : Joseph Paradis, Joseph St Pierre, Louis Dumais, Antoine Lavoï, Edouard Dufour, David Dumais, lesquels une heure après l'ouverture de la dite assemblée ont été proclamés élus ainsi que le dit Sr Thomas Langlais qui, d'après l'opinion du président a obtenu après division la majorité des électeurs présents dont aucun n'a demandé la tenue du poll pour élection de ce dernier.*

*Aug. Martin*

*Président de la dite assemblée.*

---

<sup>4</sup>Le texte original nous a été fourni par J.-Denis Langlais, de Saint-Philippe.

Le premier secrétaire-trésorier fut Théophile Anctil.

Jusqu'en 1924, le Conseil Municipal tenait ses réunions dans un local loué d'un particulier.<sup>5</sup> En voici la liste : chez Théophile Anctil, de 1876 à 1878 (aujourd'hui chez madame Lauréat D'Anjou), chez Nazaire Lebel, de 1878 à 1882 (maison de J.-B. St-Pierre habitée par Léo Lagacé), chez Jérémie Lamarre, marchand, de 1882 à 1892 (Isidore Langlais), chez Joseph Laplante, de 1892 à 1916 (emplacement de la maison des sœurs Robitaille), chez Zélia Deschênes, Veuve Dieu-donné Thibault, de 1916 à 1919 (Abel Hudon), chez Rémias Chamberland, de 1919 à 1921 (la petite maison ; aujourd'hui chez Michel Chamberland), chez Antoine Bouchard, de 1921 à 1924 (même maison que Joseph Laplante). Le 3 mars 1924, le Conseil décidait par résolution de consacrer \$410 à l'achat de la maison de Benjamin Dionne et autorisait le maire à signer le contrat avec Joseph (Amable) Dionne. Hyppolite Charron, Louis-Philippe Rossignol (1933) et Gérard Roy (1941) furent tour à tour gardiens de cette salle publique. En novembre 1946, le Conseil décida de la vendre plutôt que de la réparer et loua un local chez madame Joseph Anctil (madame Léo Anctil) pour \$10 par mois. A la fin de 1951, le Conseil déménageait ses pénates vers une salle du vieux couvent considéré comme salle publique où il siégea d'abord au premier (1952) puis au second étage (1954) pour redescendre au premier (1967) avant de quitter les lieux à la fin de 1968 et de siéger temporairement dans une salle du couvent. En juillet 1969, il décidait de tenir ses futures réunions dans les locaux du nouveau centre paroissial. Il venait de terminer ses déménagements.

Les réunions générales du Conseil se tenaient le premier lundi légal de chaque mois. Jusqu'à une époque assez récente, elles se tenaient le soir, en été et en automne, et l'avant-midi, le reste de l'année. On est frappé, à la lecture des minutes, par la régularité de ses réunions générales ; depuis 1911, nous n'avons noté que soixante-neuf cas d'absence de quorum sur sept cent-vingt réunions générales mensuelles possibles, plus du tiers de ces cas se situant en juillet et août, période d'intense activité pour les agriculteurs. Si l'on ajoute à cette constatation le nombre imposant de réunions spéciales, dont l'abondance fut fonction des grandes périodes d'activité du Conseil (par exemple l'amélioration des routes entre 1910 et 1930), on ne peut

---

<sup>5</sup>Les ASHCS, dossier 80, contiennent une liste des lieux de réunions du Conseil; nous l'avons corrigée et complétée pour la période 1924 à nos jours.

qu'admirer la besogne abattue par les élites municipaux de Saint-Philippe. Il y eut rarement un vote de pris à ces réunions car la majorité des résolutions passaient à l'unanimité, mais nous avons constaté quelques cas où le maire dut se prononcer.

### **Elections et personnel politique**

Jusqu'en 1917, les propriétaires ne votaient que pour des conseillers puisque c'était le privilège du Conseil de se choisir un maire. Mais cette année-là, un amendement au *Code Municipal* fit du poste de maire un siège électoral distinct. La Municipalité fut divisée en six arrondissements pour les conseillers : ouest de la paroisse, nord de la montagne, « est du sud » de la montagne, et trois arrondissements au village : ouest, centre et est. Un règlement adopté en 1943 et modifié le 5 avril 1945 fractionna le territoire municipal en trois divisions électorales, allant de l'est à l'ouest. Ces zones de votation pour les conseillers furent ensuite numérotées de 1 à 6 en 1956.

Il est bien dommage que nous ne puissions analyser le comportement électoral de Saint-Philippe au XIXe siècle. Mais au XXe, il semble avoir été particulièrement actif à certaines époques. Entre 1915 et 1932, il y eut élection quatre fois et désistements de candidats après la mise en nomination à six reprises, ce qui témoigne d'un véritable intérêt pour la chose municipale. Il fallut attendre 1949 avant d'assister à de nouvelles élections ; en 1946, le Conseil fut même obligé de nommer lui-même deux de ses trois conseillers, plus un substitut au cas où l'un des deux n'accepterait pas, précaution qui s'avéra fort sage car l'un des deux refusa ! Depuis 1949, on a tenu des élections à cinq reprises et, depuis 1961, il s'est produit trois fois des désistements de dernière minute.

Les conseillers municipaux ne cherchèrent pas trop souvent un renouvellement de leur mandat. Un terme (ou deux) leur suffisait généralement, sauf dans les vingt dernières années où l'on constate une **plus** grande persévérance des conseillers à leur poste. Quant aux maires, ils **changèrent** souvent durant l'histoire municipale de Saint-Philippe. Hommes politiques et administrateurs publics improvisés, ils s'en sont fort bien tirés si l'on en juge par les mesures adoptées, la régularité des réunions et les progrès réalisés par la vie municipale. On ne peut qu'admirer leur **dévouement** à bien remplir leur rôle

puisqu'ils ne recevaient aucune rémunération avant 1969. Voici la liste des maires de Saint-Philippe depuis la fondation :<sup>6</sup>

Thomas Langlais, 1876-1879  
Clovis Dionne, 1880-1881  
A nouveau Thomas Langlais, 1882-1887  
François Deschênes, 1888-1900  
Clovis Bérubé, 1901  
Alphonse Langlais, 1902-1903  
Joseph Michaud, 1904-1906  
Louis Bérubé, 1907  
François-Xavier Roy dit Desjardins, 1908  
Pierre Dionne, tanneur, 1909-1912  
Pierre Bérubé, 1913-1918  
Dieudonné Anctil, 1918-1926  
A nouveau Louis Bérubé, 1927-1928  
A nouveau Dieudonné Anctil, 1929-mai 1932  
A nouveau Louis Bérubé, mai 1932-fin 1932  
Ernest Chamberland, 1933-1940  
Joseph-Adélar Chamberland, 1941-1946  
Alban Michaud, 1947-1950  
François Jean, 1951-1954  
A nouveau Alban Michaud, 1955-1960  
Paul Paradis, 1961-1964  
Arthur Michaud, 1965-1966  
Dr Léo Leclerc, 1967-

Si les maires ont souvent changé durant cette période, il n'en fut pas de même des secrétaires-trésoriers, dont la stabilité est frappante. A Saint-Philippe plus qu'ailleurs, les secrétaires-trésoriers ont été les véritables guides du Conseil, à cause de leur expérience accumulée pendant leurs longues années de service devant un personnel politique fort mouvant. La netteté de leurs minutes et la clarté de leurs explications révélèrent bien cette compétence. Leur dévouement est d'autant plus méritoire que, pendant fort longtemps, ils n'ont reçu qu'un minable salaire : vers 1920, le secrétaire-trésorier ne gagnait que \$150 par année,

---

<sup>6</sup>Pour établir cette liste, nous nous sommes basé sur Joseph-A. Lavoie, *La famille Lavoie*, 346, pour la période 1876-1912 et sur les AMSP, M, pour le reste.

salaires de quatre à cinq fois supérieur à celui payé au XIXe siècle et onze fois moindre que le salaire actuel. Voici les noms de ces serviteurs publics : <sup>7</sup>

Théophile Anctil, <sup>8</sup> 1876-1878  
Dieudonné Dionne, 1878-1927  
Jean-Charles Dionne, 1927-1929  
J.-Désirée Lavoie, 1929-1946  
Emilien Bérubé, 1946-

### Dépenses et taxes foncières

Les fonds administrés par ces hommes politiques ont varié en importance depuis la fondation du Conseil. Sans chiffres pour le XIXe siècle, nous ne pouvons que supposer, en prenant comme références les dépenses pour 1912 telles qu'indiquées au tableau I, que le Conseil a dû administrer des sommes inférieures à deux cents dollars puisqu'on ne doit pas compter, dans ses dépenses, la somme consacrée aux routes d'été et qu'on doit par ailleurs diminuer encore l'ensemble des autres frais. Au XIXe siècle, les seules dépenses encourues par un Conseil étaient d'ordre administratif : salaire du secrétaire-trésorier, papier, timbres, Conseil de Comté et loyer de la salle. Mêmes l'entretien et la réparation des routes étaient faits ou payés par les seuls intéressés.

Une analyse du tableau I fait ressortir une rapide progression des sommes administrées par le Conseil, surtout depuis 1934. Déjà, en 1912, des frais pour les trottoirs et surtout pour l'entretien des routes d'été sont signalés ; en 1915, sur un budget de \$2,177.25, cette dernière catégorie comptera pour \$1,199.82, soit 55% de toutes les sommes dépensées. Cette catégorie est disparue en 1933-1934 par suite de la prise en charge des routes par le Ministère de la Voirie. Cette année-là, les dépenses ont baissé à cause de la grande crise qui obligea le Conseil à utiliser ses revenus amoindris aux seules affectations strictement nécessaires. On voit cependant poindre un timide \$50 à l'item assistance publique, qui devient \$2,000 en 1961 : il s'agit là d'un cas assez exceptionnel où la municipalité a dû encourir de façon continue de fortes dépenses d'assistance publique. Le bud-

<sup>7</sup>Même source que pour la liste des maires.

<sup>8</sup>Probablement le même Théophile Anctil qui fut longtemps secrétaire-trésorier du Conseil de Mont-Carmel.

**Tableau I****Comparaison entre divers budgets et bilans du Conseil Municipal ( en \$ )**

	Dépenses pour 1912	Estimé pour 1933-34	Estimé pour 1947-48	Budget pour 1961
Salaire du Sec.-Trés.	23	125	300	840
Payé au Sec.-Trés. pour préparations de rôles	10		80	
Police de garanti		10	10	10
Taxe des jurés	12	12		
Conseil de Comté	63.25	60	125	400
Loyer à la salle	8	17	120	180
Vérification		10	10	40
Papier, poste	2	12	25	100
Divers, imprévus	3	25	140	210
Assistance publique		50	500	2000
Vidanges				50
Trottoirs et clôtures	33	20	50	120
Service des incendies			75	260
Eclairage des rués			360	500
Entreprise des routes d'hiver	108	100	265	2300
Routes : gravelage, entretien d'été	388.16			
Total	<u>650.41</u>	<u>441</u>	<u>2060</u>	<u>7010</u>

get de 1947-1948 démontre une hausse en flèche de tous les frais pour l'opération interne du Conseil ; même l'entreprise des chemins d'hiver coûte deux fois et demie plus cher qu'en 1933-1934 ; de plus, de nouveaux services dispendieux sont en place : le service d'incendie et l'éclairage des rues. Des remarques à peu près identiques valent pour le budget de 1961.

**Tableau II****Taux de la taxe foncière, 1911-1970 — Moyennes annuelles par périodes de cinq ans**

Période	Taux moyen	Autres taxes
1911-1915	0.28	
1916-1920	0.64	
1921-1925	0.555	
1926-1930	0.47	
1931-1935	0.19	
1936-1940	0.20	
1941-1945	0.46	
1946-1950	0.64	Taxe d'éclairage
1951-1955	0.78	" "
1956-1960	1.03 (a)	" "
1961-1965	1.07 (b)	" "
1966-1970	1.00 (b)	

a) Inclut la taxe spéciale pour l'entretien des chemins d'hiver de 1959 et 1960.

b) Inclut la taxe spéciale pour l'entretien des chemins d'hiver.

En est-il résulté un fardeau fiscal oppressif à l'endroit des contribuables ? Il est certain que ce fardeau, sauf pour une période aux environs de la première guerre mondiale, ne l'a pas été. La moyenne annuelle par périodes de cinq ans fait ressortir qu'entre 1911 et 1930, le taux de la taxe foncière a été relativement élevé, ce qui laisse croire qu'il a vraiment été très dur pour les contribuables à cause de la relative rareté de l'argent à cette époque. Durant la crise, il est redescendu à un taux peu élevé, pour remonter après 1941 de façon rapide jusqu'en 1960 alors qu'il s'est stabilisé aux environs d'un dollar du cent dollars d'évaluation foncière. Des taxes spéciales se sont ajoutées à ce taux général : celle pour l'éclairage des rues du village depuis 1946, celle des locataires à 5% depuis 1946 sauf pour la période 1949-1956 où elle est descendue à 3% du coût du loyer.

Le taux d'imposition est cependant loin d'avoir suivi le rythme de progression des frais rencontrés par le Conseil puisque les subventions et octrois gouvernementaux ont servi à alléger le fardeau fiscal du propriétaire foncier. Pour la période 1911-1970, on peut noter les subventions d'amélioration, d'entretien et de gravelage des chemins



**Sr Cécile Jean**  
(Sr Marie-Tharcicus),  
soeur de Cordélie, des  
Servante-du-St-Coeur-de-Marie



**Sr Simone Bérubé**  
(Sr M.-Laurence)



**Sr Victoria Côté**  
(Sr M.-Médiatrice)



**Sr Sara Hudon dit Beaulieu**  
(Sr Ste-Théodosie)



**Sr Jacqueline Chamberland**  
(Sr Ste-Martine)



**Sr Estelle St-Onge**  
(Sr St-Bonaventure)



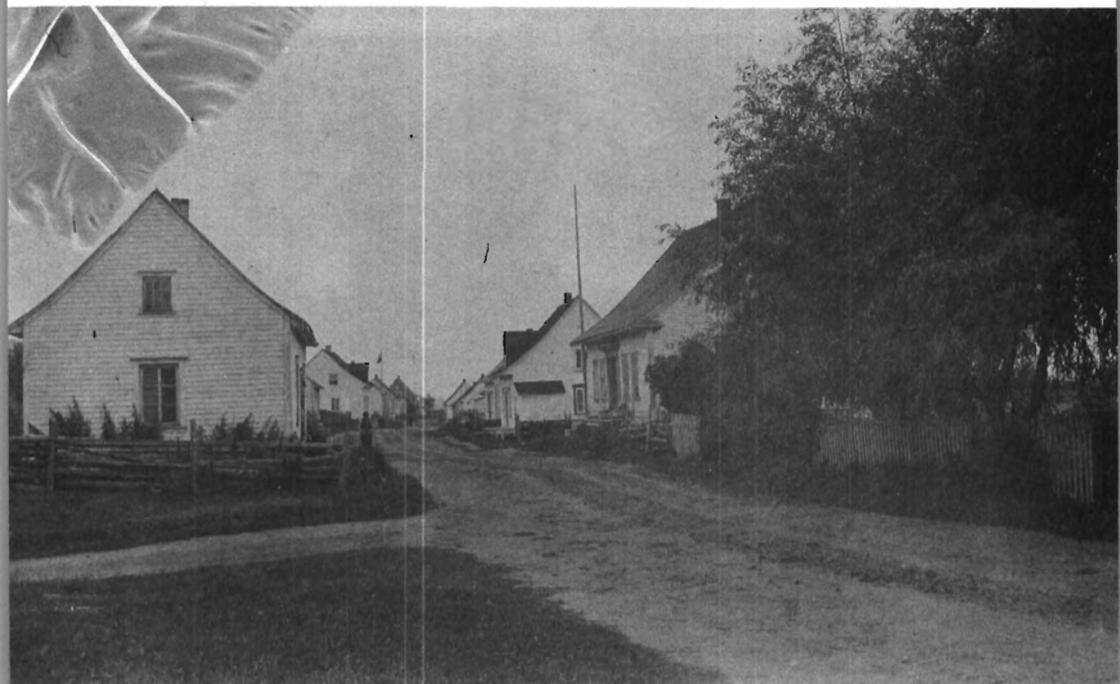
**Sr Laura Jean**  
(Sr M.-Jean-de-Pathmos)



**Sr Anna Morneau**  
(Sr Ste-Dorothée)



**Sr Rosalie Bernier**  
(Sr M.-Médiatrice)

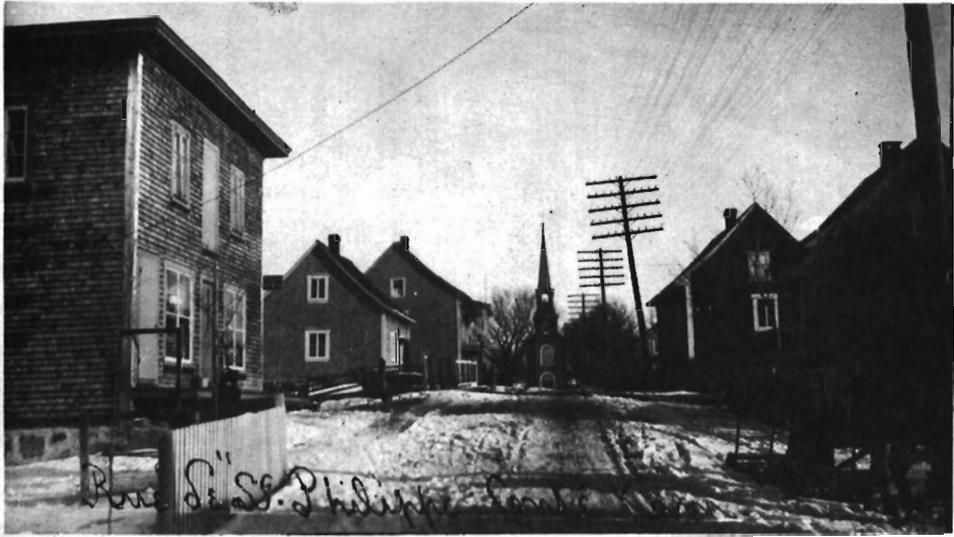


Entrée est du village vers 1895. A gauche, la côte de l'église

## LE VILLAGE

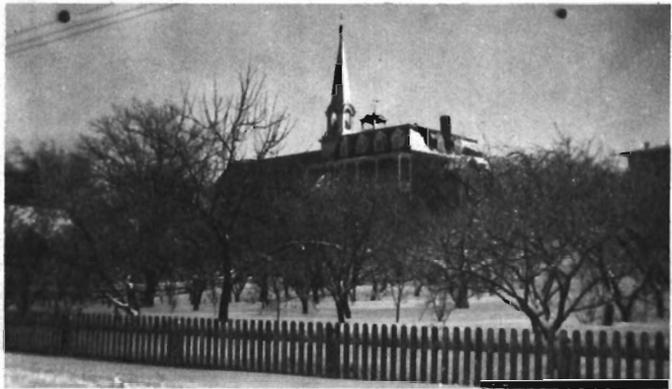


Entrée ouest du village



La rue de l'église

JADIS



La route de la station vue du sud



SAINT-PHILIPPE EN 1970



Tibodo foto



Tibodo foto



Tibodo foto



Jean Fournier



Tibodo foto



Tibodo foto





R. P. Clément Dionne

## FAMILLE PIERRE PELLETIER

Les soeurs Laura et Marie sont avec les  
Servantes-du-Saint-Coeur-de-Marie



R. F. Zoël (Arthur)



R. F. Priamus (Joseph)

## FAMILLE CYPRIEN CHAMBERLAND



Frère Dieudonné et Sr Victoria  
(Sr St-François-Solano)



Sr Juliette (Sr St-Dieudonné)



Sr Cécile Thibault  
(Sr M.-des-Lys)



Sr Rachel Dumais  
(fille de Téléphare)



Sr Rosa Bouchard  
(Sr Marie-Crescence)



Sr Rosalie Hudon dit Beaulieu  
(Sr Ste-Sabite)

et routes (le fameux 50%) avant que le Ministère de la Voirie ne s'en charge ; les revenus de la taxe de vente provinciale ajoutés récemment et diverses autres subventions données lors de l'achat d'un instrument dispendieux ou lors de la confection d'importants travaux de construction ou d'amélioration. Ce genre d'aide a permis au Conseil Municipal d'administrer des budgets sans cesse plus élevés sans pour autant que les taxes foncières requises ne dépassent la mesure.

### **Chemins et routes**

Au nombre des principales préoccupations du Conseil de Saint-Philippe se trouvait jadis la responsabilité première de l'entretien des routes, été comme hiver, sujet qui dut occasionner un grand nombre de démarches et de querelles comme partout ailleurs, même si le territoire municipal de Saint-Philippe n'était pas des plus étendus. « D'après les coutumes de l'époque, chaque propriétaire devait entretenir son chemin de front, sous la surveillance de l'inspecteur de voirie et du Conseil municipal ; l'entretien des routes entre les rangs et de certains bouts de chemins plus difficiles à rendre carrossables se faisait par répartition des tâches ou, à défaut, les dépenses occasionnées étaient payées par les seuls intéressés. Tous ces chemins et routes étaient en terre, sans gravelage ». <sup>9</sup> On distinguait alors une route d'un chemin, ce dernier étant situé aux extrémités des terres, là où vivaient les cultivateurs et emplacitaires, tandis que la route rejoignait deux rangs. Saint-Philippe avait deux routes principales à sa charge : la route de Saint-Philippe à Saint-Denis et la route de Saint-Philippe à Mont-Carmel ; il y eut aussi des routes secondaires comme la route Simon Ratté qui rejoignait le rang nord de la montagne au chemin du troisième rang.

Quand ces routes et chemins furent-ils ouverts ? Faute de documents, il est difficile de répondre à cette question. Mais nous savons déjà que la route Centrale qui allait de Saint-Denis à Mont-Carmel fut terminée peu après 1830. Vers 1836, selon Joseph-A. Lavoie, il y avait ouverture d'un chemin de front entre cette route et la terre de Jean Desjardins, vraisemblablement un tracé vers le rang nord de la montagne. <sup>10</sup> Il est facile de présumer que le che-

<sup>9</sup>Ulric Lévesque. *op. cit.*, 56.

<sup>10</sup>ASHCS, dossier 79.

min du troisième rang (route 2A) fut tracé à mesure qu'en progressait le peuplement. Il existait aussi, vers 1870, une route qui joignait le rang nord de la montagne au chemin du troisième rang en passant entre les deux montagnes et poursuivait sa course vers le quatrième rang actuel de Saint-Pascal, pour mettre le magasin d'Antoine Rossignol en communication avec Mont-Carmel et Saint-Denis. Enfin nous savons aussi qu'il y eut ouverture de la rue de l'église en 1886. Mais là s'arrêtent nos connaissances pour les routes du XIXe siècle.

« Lorsque, au début de ce siècle, l'automobile commença à circuler sur les routes de la Province de Québec, le système séculaire d'entretien des chemins et des routes disparut devant les nécessités du progrès. Les voies de terre, peu carrossables les jours de pluie, l'étaient encore moins pour les premières automobiles. Le Gouvernement Provincial se préoccupa de légiférer, notamment pour prévoir le gravelage des chemins et routes, et aider financièrement les Municipalités à s'acquitter de cette obligation ». <sup>11</sup> A Saint-Philippe, Joseph Rossignol, carrossier, acheta la première automobile en 1913. <sup>12</sup> Mais en plus des automobiles possédées par des gens de la place, Saint-Philippe, de par sa situation sur la route Lévis-Fraserville, dut prévoir rapidement l'amélioration de ses routes et chemins à cause de l'important trafic étranger qui circulait dans les voies de la place. Le Conseil Municipal, premier responsable des routes et chemins, dut cependant payer de nombreuses réclamations consécutives aux accidents de la circulation et les charger par la suite aux propriétaires responsables, le cas échéant, avant que les routes ne deviennent vraiment carrossables. Entre 1913 et 1919, les minutes font état de neuf réclamations payées.

L'amélioration des routes et chemins commença par l'adoption sur division, le 3 juillet 1911, d'une résolution par laquelle le Conseil se prévalait des dispositions de la loi de 1908 pour abolir « les parts de routes » et se charger, à l'avenir, de toutes les routes de la municipalité durant l'été, sauf les chemins de front, les frais encourus devant être défrayés par voie de taxation directe (règlement no 30). Deux ans plus tard, le Conseil adoptait le règlement numéro 31 qui autorisait le gravelage de la route centrale depuis la limite de Saint-Denis en allant vers le sud, au rythme d'une dépense d'environ \$1,000 par

<sup>11</sup>Ulric Lévesque, *op. cit.*, 57.

<sup>12</sup>Joseph-A. Lavoie, *op. cit.*, 355.

année ; on prévoyait que les travaux prendraient fin en 1916. Un homme seul gagnait 0.15 de l'heure et 0.25 s'il travaillait avec son cheval. Ces chemins améliorés avaient dix pieds de large et un accotement de quatre pieds de chaque côté ; on posait une couche de cailloux de quatre, six ou huit pouces de diamètre sur une épaisseur de douze pouces avec, au dessus, douze autres pouces de gravier au centre du chemin en diminuant d'un pouce au pied vers chaque accotement.

Le 17 avril 1917, pour régler le problème des accidents dans la route Lévis-Fraserville, le Conseil municipalisait l'entretien d'été de tous les chemins soumis à sa juridiction et demandait au Ministre de la Voirie la permission de graveler le dit chemin à partir de la limite de Saint-Pascal avec dépense maximum de \$3,000. Permission lui fut accordée. La même année, il réparait la route depuis le Rocher Blanc jusqu'au sommet de la montagne Pelée. Le gravelage de la route Lévis-Fraserville se termina en 1921. Le gouvernement paya une bonne partie selon un système de prêt à fonds perdus qui n'exigeait de la Municipalité que le paiement d'un intérêt de 3% pendant quarante et un ans. Le gravelage vers Mont-Carmel fut achevé vers 1922 et celui du chemin nord de la montagne, en 1925. Après avoir été obligé de le prendre à sa charge en 1928, le Conseil fit aussi graveler l'année suivante le chemin sud du rocher et, en 1930, il agit ainsi pour le chemin Simon Ratté (ou Lavoie). Depuis la demande du Conseil de Saint-Philippe en date du 2 mai 1927, le Ministère de la Voirie s'est occupé de l'entretien de tous les chemins améliorés ou gravelés de la paroisse.

Pendant que s'exécutaient ces travaux, le Conseil Municipal avait pris d'autres mesures dans le même sens. Le 7 octobre 1918, il avait déclaré chemin privé la partie est du chemin de front du Rocher Blanc appelé le « petit rang » puisqu'il n'y avait plus de résident sur ce chemin et que, de toutes façons, il n'avait pas de débouchés sur aucune autre route ou chemin. Le Conseil devra répondre à beaucoup de demandes de réouvertures de ce chemin par la suite, mais il s'en tiendra toujours à sa décision.

D'autre part, le 17 juin 1920, alors que les routes et chemins relevaient encore de sa compétence, il avait adopté un règlement établissant des limites de vitesse pour la circulation des automobiles :

*1er Que tout propriétaire d'automobile, conducteur et chauffeur d'automobile et motocyclette Seront tenus à l'avenir de ne pas faire plus de quinze milles de vitesse à l'heure dans les limites de cette municipalité en dehors du village.*

*2ème Et que la vitesse dans le village qui est et sera compris à partir à l'ouest chez Arthur Jean allant à l'est jusqu'à la limite du village au pied de la cote de l'est chez Octave Ouellet sera de huit milles à l'heure.*

*3ème Que tout automobiliste Qui enfreindra le présent règlement Sera passible d'amende de vingt piastres ou un mois d'emprisonnement suivant le cas.*

*4ème Et que le présent règlement Soit publié suivant la loi.*

Avis était donné aux amateurs de vitesse !

Cette période d'importantes transformations terminée, le Conseil Municipal se contenta de demander au Gouvernement Provincial des améliorations quant à l'entretien des routes et de réglementer sur des sujets neufs : demandes de « pavage au bitume » de la route nationale (1929, 1930, 1932), demandes pour que la route nationale touristique continue de passer par Saint-Philippe, déplacement dont il fut souvent question vers 1930 et après ; demandes d'améliorations et de réparations de routes ; fermeture de la route Simon Ratté et de l'ancien tracé vers Mont-Carmel à cause de nouveaux tracés et, plus récemment (1968), protestations au sujet du tracé de la route Trans-Canadienne qui coupe les plus belles terres de Saint-Philippe.

Sur le plan routier, ce fut surtout l'entretien en hiver des routes et chemins qui préoccupa le Conseil à l'époque contemporaine. Autrefois, chaque propriétaire déblayait son chemin de front tandis que le Conseil payait des particuliers pour l'entretien des routes : les deux sections de la route Centrale étaient ainsi entreprises tout comme les petites routes Simon Ratté et Sud du Rocher (depuis 1930 pour cette dernière). L'entreprise se donnait à la criée au début de novembre de chaque année. Mais la situation allait changer avec les débuts de la circulation

automobile en hiver. Le 2 février 1948, le Conseil accordait « le droit d'ouverture des routes d'hiver [...] au Comité d'Entretien des chemins de Kamouraska à Ste-Anne » pourvu que ça ne lui coûte rien et qu'il soit dégagé de toute responsabilité en cas d'accidents. La route nationale était donc maintenant ouverte. La route Saint-Philippe-Saint-Denis fut entreprise la première fois en 1951-1952, celle de Saint-Philippe à Mont-Carmel, l'année suivante ; mais toutes deux l'étaient sous la responsabilité de Comités locaux pour cet entretien. Le 18 novembre 1958, le Conseil Municipal prenait à sa charge les routes municipales sauf la route nationale entretenue aux frais complets du Gouvernement, qui se chargea en 1961 de la route vers Saint-Denis et, en 1968, de celle qui monte à Mont-Carmel.

### **Le village**

Au nombre des activités dévolues au Conseil Municipal se retrouvent aussi la mise sur pied de divers services municipaux ou la surveillance de l'opération de ces services, s'ils demeurent d'initiatives privées. Voyons ceux qui touchent directement les habitants du village de Saint-Philippe.

En 1874, il n'y avait « pas de village proprement dit près de l'église » et les emplacitaires assez nombreux à Saint-Philippe étaient « distribués inégalement dans les différentes parties de la paroisse ». <sup>13</sup> A cette époque déjà, le long de la route 2A, il y avait quelques marchands et locataires, et un autre noyau de population s'était développé près de la gare du chemin de fer. Trente-quatre ans plus tard, la population du village s'élevait à cent trente habitants alors que la paroisse en comptait mille quarante et un. <sup>14</sup>

Mais au tournant du XIXe siècle, le village avait déjà commencé à se dessiner avec assez de précision pour justifier la construction des premiers trottoirs aux environs de 1900 ; selon la coutume, ils étaient de madriers d'épinette de deux pouces. En 1921, la Corporation Municipale et un particulier, Ernest Chamberland, collaboraient pour la confection en ciment du trottoir allant de chez Rémi Chamberland (Michel Chamberland) jusqu'à la côte de l'église. <sup>15</sup> Entre 1924 et 1927, le

<sup>13</sup>AESAP, SP, I : 62. Rapport du curé Joseph Hudon, 1er septembre 1874.

<sup>14</sup>*Lovell's Gazette of the Dominion of Canada*. Fiche fournie par l'abbé Hubert Lévesque.

<sup>15</sup>AMSP, M, III : 280, 282s. -Résolution du 4 avril et du 4 juillet 1921. Ernest Chamberland fournit les matériaux aux prix de gros et paya même pour le travail.

Conseil fit de même dans la rue de l'église, du pied de cette dernière jusque chez Albéric Deschênes (Antonio Deschênes), et dans la route de la station.

Bien plus importante que la confection des trottoirs fut la toujours mouvementée question de l'approvisionnement en eau du village. En effet, Saint-Philippe a eu un problème d'eau puisque le ravitaillement est rendu difficile par l'éloignement et la relative rareté des bonnes sources. Ceci explique pourquoi cette question a toujours préoccupé le Conseil Municipal qui obligea souvent le propriétaire de l'aqueduc à assurer à ses abonnés un service d'eau plus régulier. Le premier aqueduc<sup>16</sup> fut construit en 1888 par Hector Chamberland, Théodule et Théodore Jean, Cyprien Chamberland, Jean-Baptiste Proulx et Achille Lévesque ; sa source était au sud de la maison d'Armand Caron ; les tuyaux utilisés étaient de bois. Les usagers de cet aqueduc l'abandonnèrent tour à tour : en 1939, il ne restait plus que deux usagers, Hector Chamberland et madame Joseph Plourde, qui le laissèrent aller par la suite. A son tour, Rémi Chamberland se construisait un aqueduc en 1893, dont la source était en arrière de chez René Chamberland ; il l'abandonna dix ans plus tard.

L'aqueduc principal,<sup>17</sup> qui a duré depuis, fut aménagé par Narcisse Richard de Saint-Pascal en 1903. Il prenait sa source au nord du Rocher Blanc et ses tuyaux de bois amenaient l'eau sur six à sept arpents avant d'atteindre les premières maisons du village. A son décès, il le laissa à son épouse, Zoé Lavoie, qui le vendit à Auguste Michaud, le 29 mars 1913. Cette vente avait résulté d'une demande du Conseil Municipal, en date du 3 mars, qui donnait les spécifications nécessaires à tout aqueduc situé dans la paroisse : un réservoir en ciment, avec filtre à l'origine, et un tuyau de quatre pouces enfoui à six pieds dans le sol sur tout le parcours. Ces spécifications devaient être réalisées soit par une réparation à l'aqueduc existant, soit par la construction d'un autre aqueduc. Ceci amena vraisemblablement la vente de l'aqueduc, que le nouveau propriétaire modernisa en y posant entre autre des tuyaux de fer galvanisé dès 1913. Cet aqueduc fut l'objet de beaucoup de protestations, à cause surtout du manque de débit à certaines périodes de l'année. Le Conseil Municipal veilla au grain et se chargea de mettre le proprié-

<sup>16</sup>ASHCS, dossier 81.

<sup>17</sup>Le paragraphe suivant repose sur ASHCS, dossier 81, les AMSP, M, et les renseignements fournis par le propriétaire actuel, monsieur Joseph Thibault.

taire au défi d'améliorer son service. En 1927, il avertissait Auguste Michaud de construire un réservoir en ciment autour de la première source et d'enclorre les deux. De 1945 à 1950, l'affaire de l'aqueduc revint constamment devant le Conseil pour le même manque de débit et pour son irrégularité. Le propriétaire dut grossir ses tuyaux et trouver de nouvelles sources. En 1956, il vendit son réseau à l'actuel propriétaire, Joseph Thibault et Fils, qui se chargea de trouver de nouvelles sources — il y en a 17 actuellement — et construisit un autre réservoir à l'automne 1969.

Autre préoccupation du Conseil : la santé publique et l'hygiène de la population locale. Au XIXe siècle, le Conseil dut sans doute se charger de la protection contre les épidémies nombreuses à l'époque, entre autres en réglementant et organisant les quarantaines. Encore en 1912, il autorisait un membre du bureau municipal de santé à prendre soin des malades atteints de la « variole » dans les limites de son arrondissement. Et le 10 février 1925, il adoptait un règlement imposant une amende de \$5.00 à quiconque ne se ferait pas vacciner, sauf ceux qui pourraient prouver qu'ils avaient déjà eu la variole. De même la réglementation du service des égoûts le concernait. N'obligeait-il pas, le 17 octobre 1927, les habitants de la route de la station à se construire des puisards ou fossés de décantation avec un canal de filtration en pierre, long d'au moins douze pieds avant le fossé ? Ce sujet demeura une préoccupation constante ; le dernier fait en date est la récente construction du canal d'égoût sous la voie ferrée. Par ailleurs, les minutes de la Corporation municipale regorgent de plaintes de citoyens au sujet des « eaux usées » du voisin qui se déversaient dans la cour ou la cave !

Mais le service le plus important dans ce domaine fut celui de l'enlèvement des déchets et des ordures des villageois. Le premier règlement en ce sens remonte au 4 juin 1929 alors que le Conseil fixait le « pit de sable » entre les deux montagnes comme lieu du dépotoir et obligeait les habitants du village à y transporter leur ordures, voire à enterrer sous au moins deux pieds de terre celles qui étaient corrip-tibles. On changea le lieu du dépotoir en 1944 et on permit à Mont-Carmel de l'utiliser en 1949. Un règlement concernant le transport obligatoire des ordures par un responsable fut passé le 7 juin 1954 et renforcé en janvier 1968, avec changement du lieu du dépotoir qui est actuellement à Saint-Pascal.

L'éclairage des rues du village devint réalité en 1947 lorsque le Conseil Municipal décida de faire installer par la *Quebec Power Co.* au moins vingt lampes de cent cinquante watts. Le coût en était payé, alors comme aujourd'hui, par une taxe spéciale imposée sur les propriétés du village et de la paroisse, les propriétaires du village payant 0.14 du cent d'évaluation et ceux de la paroisse, 0.06, en 1947. On échangea les anciennes lampes pour d'autres au mercure en 1968.

### **Services municipaux et utilités publiques pour la paroisse**

Les services au village se doublaient de services rendus ou réglementés pour l'ensemble de la paroisse, dont le service des incendies. La première allusion à la protection contre les incendies que nous ayons rencontrée dans les minutes consultées remonte au 6 septembre 1926 alors que le Conseil nommait Joseph Bérubé inspecteur en prévention contre les incendies. S'agissait-il de faire respecter un règlement antérieur? Peut-être. En septembre 1935, le Conseil demandait des plans et devis ainsi que le montant des sommes octroyées par le Gouvernement pour installer un système adéquat de prévention contre les incendies. Le 7 octobre suivant, il acceptait une promesse gouvernementale d'octroi de 60% du coût et un don de \$1,000 de la Fabrique; il décidait aussi d'acheter de *Bickle Fire Engines Co.* au montant de \$1,550, une pompe à incendie avec débit de quatre cents gallons à la minute, l'accompagnait de mille pieds de boyau et acceptait la soumission de Joseph Santerre & Frère de Mont-Carmel pour la construction d'un poste de pompe et de cinq citernes au coût total de \$3,350. A sa séance du 4 novembre, le Conseil nommait trois chefs-pompiers (Joseph Guérette, Laurent Hudon, Joseph Bérubé) trois mécaniciens (J.-A. Rossignol, P. Desjardins, Joseph-P. Dionne) et vingt-trois pompiers. Le 1er juin 1936, il votait un long règlement sur la protection des incendies: interdiction d'entrer dans les « granges, étables, écuries, porcheries ou hangars » avec un cigare, une cigarette ou une pipe allumés, ou des lumières non-placées dans des lanternes fermées (article 1); défense d'utiliser des récipients en bois comme cendriers (article 5); le règlement statuait aussi sur la façon de garder les liquides inflammables (enfouir gazoline ou pétrole sous terre), sur la nécessité de nommer un inspecteur des cheminées à tous les deux ans, sur le coût des « sorties » des pompiers en dehors de la paroisse, sur le maximum de l'amende pour des infractions à ce règlement (\$40), etc.

Après ces achats et réglementations, le Conseil se contenta de veiller au bon fonctionnement du système pendant plusieurs années. L'achat d'un jeep (1947), les réparations et constructions de citernes (nombreux cas entre 1955 et 1961), l'achat d'une pompe semi-remorque, ayant une capacité de cinq cents gallons, au coût de \$3,891.32 (1957), la réglementation de l'allumage des feux en plein air (1960). En 1967, le Conseil entreprit des démarches pour acheter un camion à incendie conjointement avec Mont-Carmel; ces démarches ayant échoué, il l'acheta seul de Pierre Thibault Canada Ltée en 1968, pour \$22,040, et lui fit construire un garage dans le nouveau centre municipal. L'ancien poste de pompiers servira de kiosque durant le centenaire.

Ce nouveau centre paroissial, dont la bénédiction est prévue pour juillet 1970, réalisait un rêve vieux de plusieurs années des divers administrateurs publics de Saint-Philippe au XXe siècle. Ce rêve était devenu partiellement une réalité entre 1924 et 1946 grâce à l'achat d'une maison qui servait de salle publique; mais en 1946, cette salle était délabrée, avait une couverture et des « ouvertures » très mauvaises et était devenue « enfin tout à fait insoluble, condamnable et condamnée » (résolution du 4 mars). Elle n'avait d'ailleurs jamais pu servir à de grandes réunions, faute de places. Il fallait donc doter la paroisse d'une nouvelle salle publique, adéquate celle-ci; voilà pourquoi, le 5 avril 1948, le Conseil adoptait un règlement pour construire une salle publique selon des plans et devis préparés par Joseph Santerre de Saint-Pacôme; approuvé par une assemblée des électeurs tenue le 27 avril suivant, le projet n'eut cependant pas de suite malgré le versement d'au moins \$2,000 en octrois gouvernementaux à cette fin.

A l'approche des fêtes du Centenaire, le Conseil relança l'idée à sa réunion du 19 septembre 1966. Deux ans passèrent avant qu'une demande fut adressée aux architectes Lagacé et Massicotte de Rivière-du-Loup pour la confection des plans d'une salle paroissiale et d'une caserne de pompiers attenante; à la même réunion tenue le 3 septembre 1968, on décida de l'achat de divers terrains appartenant à Joseph Michaud, à la Fabrique et à la Commission Scolaire. Le 19 novembre, le Conseil accepta la soumission de Jean Gagnon de l'Isletville, qui se chiffrait à environ \$100,000. Un règlement autorisant la construction des édifices et l'émission d'obligations pour \$95,000 fut voté le 21 février 1969 et autorisé par les électeurs, le 14 mars suivant. Les travaux de construction allèrent bon train puisque le Conseil pouvait louer la salle pour une soirée tenue le 28 juin. Déjà le 13 mai, il

avait décidé d'acheter de Clément et Clément Inc. l'ameublement du centre. Saint-Philippe-de-Néri était enfin doté d'un centre municipal fort beau qui fait à juste titre l'orgueil des habitants de la paroisse.

La première ligne téléphonique <sup>18</sup> entra en opération en 1892 entre Charles Chapais, Augustin Dionne et le curé Brochu de Saint-Denis, le Docteur Blagdon et le curé Demers de Saint-Philippe. Le premier central téléphonique de la Cie Bellechasse était chez Dieudonné Thibault et sa fille Anne-Marie (madame Charles-Arthur Dumais) l'a tenu trois ans. Quand la Cie de téléphone Kamouraska s'implanta à son tour, le central fut installé chez le Docteur Blagdon et tenu par ses filles. Les deux compagnies fonctionnèrent ensemble pendant environ trois ans et, en 1908, la Cie de Kamouraska acheta celle de Bellechasse. En 1915, le central devenu unique fut transféré chez Emérilda Deschênes ; il desservait également la paroisse de Mont-Carmel. Madame Zéphirin Ratté (Diana Meunier) s'en occupa par la suite pendant quarante ans, entre 1923 et 1963, année où l'installation d'une centrale automatique à Rivière-du-Loup remplaça le central de Saint-Philippe. En 1923, madame Ratté était seule pour tenir le poste et gagnait \$8.50 par mois pour des journées de quatorze heures d'ouvrage ; on pouvait placer des appels de 7 heures du matin à 9 heures du soir, la semaine et de 11 heures à midi puis de 7 heures à neuf, le dimanche. Il y avait alors une trentaine d'abonnés. En 1963, le même central, devenu propriété de la Bell Téléphone en 1956, desservait six cent quarante clients répartis dans trois paroisses, Mont-Carmel, Saint-Philippe et Saint-Denis (cette dernière paroisse depuis 1930) ; neuf opératrices se partageaient la besogne.

« C'est le 25 décembre 1927, écrit le curé Eugène Pelletier, que c'est [sic] faite l'inauguration de l'électricité dans notre église, à l'occasion de la Messe de Minuit. Ce fut une agréable surprise pour tous les paroissiens réunis pour la circonstance. L'effet produit par cette brillante et nouvelle lumière fut des plus satisfaisants. Le coût de l'installation électrique dans notre église fut de \$500.00. Ce montant gratuitement & généreusement offert. Reconnaissance ! » <sup>19</sup> Déjà, depuis 1918 à l'église et 1920 au presbytère, l'électricité existait mais fournie par des dynamos-accumulateurs installés sur place. Avec l'arrivée d'une

<sup>18</sup>Le présent paragraphe repose sur les ASHCS, dossier 80, et sur les souvenirs personnels de madame Zéphirin Ratté.

<sup>19</sup>APSP. F, I : page 3 de la couverture.

ligne de transmission de la *Quebec Power Co.*, l'ensemble de la paroisse s'illumina ; en l'espace d'environ deux ans, tous les rangs avaient reçu l'électricité et les gens intéressés se rattachèrent peu à peu au système. Une autre ère venait de se terminer.

Le service postal<sup>20</sup> commença à Saint-Philippe avec l'érection de la paroisse, plus précisément le premier mars 1871 ; jusque-là, chaque section de la paroisse avait été desservie par le service postal des paroisses-mères. François Deschênes fut maître de poste pendant vingt-sept ans (1871-1898) ; lui succédèrent Jérémie Lamarre (1898-1905), Thomas Paradis (1905-1912), François-Xavier Roy dit Desjardins (1912-1923), madame Adélar Chamberland (1923-1933), monsieur puis madame Philippe Langlais (1933-1938), mademoiselle Alphéda Lamarre (1938-1952). Madame Ludger Thériault (Cécile Lamarre, sœur de la précédente) occupe le poste depuis le 30 janvier 1953. En juillet 1966, la poste « déménageait » dans un nouveau local *ad hoc*, après avoir toujours été tenue dans une maison privée ou au magasin. Selon Joseph-A. Lavoie, il y aurait eu un second bureau de poste en opération, de 1912 à 1917, chez Edouard Lebrun. François Deschênes assura lui-même le transport de la malle depuis la gare jusqu'au bureau de poste entre 1871 et 1897 ; les responsables en furent par la suite Antoine Garon (1897-1901), Jérémie Lamarre (1901-1902), Joseph Paradis (1902-1912), Antoine Garon (1912-1918), Alphonse Langlais (1918-1920) ; Théophile Garon assumait cette charge de 1920 jusqu'à l'établissement du transport postal par camion ; il continua de la remplir pour Saint-Denis jusqu'en 1969. Monsieur Gérard Dubé est le camionneur actuel du Ministère des Postes. Quant à la malle rurale, le service en fut inauguré en 1928 par Napoléon Meunier (1928-1932) que remplacèrent Albéric Deschênes (1932- vers 1953), Adrien Plourde (1953-1954) et l'actuel responsable, Paul Chamberland, depuis 1954.

En plus de ces divers services dont certains lui échappent, le Conseil Municipal s'est toujours occupé de l'ordre public dans la paroisse. Sans compter la nomination de constables municipaux occasionnels (ainsi, il nomma Antoine Bouchard en 1918 et Léo Bérubé et Alfred Ouellet en 1947), il s'occupait aussi de régler la paix publique, en interdisant par exemple, le port d'armes à feu aux moins de dix-huit ans (résolution du 4 octobre 1948). Sa dernière initiative dans ce

---

<sup>20</sup>Renseignements fournis par ASHCS, dossier 80, et par madame Ludger Thériault.

domaine remonte au 2 mai 1966 alors qu'il décida de créer un service municipal de protection civile affilié au groupe 311.

### **Réglementation diverse**

Sans en être toujours le promoteur, le Conseil Municipal se montra généreux dans son appui à diverses causes qu'il jugeait valable. Sur le plan du transport ferroviaire, il a demandé à plusieurs reprises au Canadien National et au Ministère de la Voirie d'améliorer la visibilité et la sécurité aux deux traverses à niveau de la paroisse (1918, 1941, 1946, 1953, 1964) ; il pria également le C.N., en avril 1936 et de nouveau en février 1946, d'aménager un terrain de stationnement convenable et sécuritaire aux environs de la gare et de prolonger la plateforme existante devenue dangereuse pour les passagers qui descendaient. Il fit aussi diverses pressions pour obtenir l'amélioration du chemin conduisant à l'enclos public . Il intervint fréquemment pour demander un changement d'heure de tel train ou pour obtenir qu'à l'avenir, l'Express s'arrête à Saint-Philippe (1er mars 1948). Le Conseil a également protesté avec vigueur lorsque le C.N. décida, en 1921, de vendre le foin qui poussait le long de la voie ferrée, l'enlevant ainsi aux cultivateurs qui avaient coutume de le couper pour leurs propres besoins.

Si l'on passe au domaine économique et social, on constate que le Conseil adopta diverses résolutions visant à améliorer l'économie locale ou régionale. En 1918, il délégua Hector Chamberland à Ottawa, avec les autres délégués de la Province de Québec, afin de rencontrer le Premier-Ministre canadien, Robert Borden, pour « l'exemption de tous les conscrits cultivateurs » ; le 5 février 1934, il se prononçait contre « l'imposition d'une taxe d'assise sur le tabac en feuilles vendu aux consommateurs » tel que le demandaient les manufacturiers de tabac. Au début de la crise, le 15 octobre 1930, il avait suggéré au Ministère Fédéral du Travail et au Ministère Provincial de la Voirie d'entreprendre des travaux pour éliminer les deux traverses à niveau de la paroisse parce qu'elles étaient dangereuses et surtout parce qu'il y avait beaucoup de chômeurs à Saint-Philippe ; comme solution de rechange, il suggéra timidement, le 22 janvier 1931, la construction d'un aqueduc ou d'un Hôtel de Ville, pour lesquels il s'engageait à verser 25% du coût. Ce fut sans résultat. Au plus fort de cette crise, en 1935, il demanda des travaux de voirie pour pallier au chômage : nouvel échec !

Après la crise, le 5 mai 1941, il entra résolument dans la campagne provinciale menée pour combattre un insecte, la Cyrale du Maïs, cause de beaucoup de dommages à cette culture ; durant la semaine du 12 au 18 mai, toute personne qui avait cultivé un champ de maïs l'année précédente dut nettoyer complètement son champ et labourer ce qui n'avait pas été détruit. Quatre inspecteurs veillèrent à l'application de ce règlement. A la même réunion du 5 mai 1941, il obligea par règlement les propriétaires de chiens à les enregistrer — il en coûtait 0.50 pour le permis, plus une taxe annuelle de \$1.50 pour un chien et \$2.00 pour une chienne — ; l'argent recueilli servit à constituer un fonds d'indemnisation en faveur des éleveurs de moutons ou de poules qui perdaient des bêtes par suite des ravages de chiens errants. Source de plusieurs récriminations de propriétaires mécontents, qui se refusaient à payer la taxe, le règlement s'avéra bénéfique pour plusieurs éleveurs, victimes de pertes de bétail. Mais le 4 novembre 1963, le règlement était rescindé parce qu'il ne rapportait même pas assez pour couvrir les dépenses de l'officier nommé pour en surveiller l'application.

Toujours dans le domaine économique et social, on peut souligner que, le 5 mars 1955, il pria le Gouvernement Fédéral de doubler le montant des allocations familiales. En 1962 et 1963, le Conseil se mit sous le couvert des accords fédéraux-provinciaux pour organiser des travaux d'hiver et fournir du travail aux chômeurs de Saint-Philippe. Le Conseil se chargea aussi de secourir par l'assistance publique, tant qu'elle releva directement de lui, tous les citoyens défavorisés de la place. On peut également remarquer que, le 5 mars 1956, il régla les heures de fermeture des magasins (de 6 heures et demie du soir à 7 heures du matin) après avoir déjà légiféré en 1937 sur leur fermeture le dimanche (voir chapitre II).

Protecteur de ses ressortissants, le Conseil Municipal rappela à d'autres Municipalités leurs obligations. Ainsi, en 1929, il menaça de prendre lui-même les procédures d'internement aux frais d'une autre Municipalité si celle-ci ne s'occupait pas d'un jeune épileptique-mendiant qui avait eu deux ou trois crises dans des maisons de Saint-Philippe, voire même à l'église.

Les minutes du Conseil Municipal renferment de nombreuses résolutions portant sur des questions d'ordre moral ou religieux : demande du respect du jour du Seigneur (1929, 1937), fermeture des frontières canadiennes à toute immigration non-chrétienne, peu importe son lieu

d'origine, pour empêcher l'entrée des Juifs parmi lesquels il croyait découvrir un grand nombre de chefs communistes (2 janvier 1934), protestations contre les persécutions religieuses du Mexique et demandes au Gouvernement Canadien et à la Société des Nations de prendre les mesures pour les faire cesser (4 février 1935). Le 2 janvier 1945, le Conseil consacrait officiellement la Municipalité au Sacré-Cœur de Jésus et continuait par la suite ses résolutions d'ordre moral et religieux : adhésion à une campagne de moralité publique organisée par l'épiscopat canadien (4 novembre 1946), appui à l'établissement d'un système de censure des revues en vente dans les restaurants, tabagies et autres lieux (3 mai 1948). La mort du curé Eugène Pelletier marqua la fin de ce genre de résolutions et le Conseil ne se préoccupa plus par la suite de ce genre de choses : aussi pouvait-il facilement mettre de côté, à sa réunion du 5 août 1968, une lettre d'une contribuable lui demandant « de faire réhabiliter les femmes et les filles de notre paroisse ».

La réglementation de la vente des boissons alcooliques attira son attention dès la première séance des minutes que nous avons pu utiliser, même si elle dut faire l'objet de plusieurs autres interventions, comme le laisserait croire le rôle joué par les Curés dans la dénonciation des abus résultant de la vente des boissons alcooliques (voir chapitre II) ; en effet, le 6 septembre 1910, le Conseil ordonnait à un résident étranger

*d'avoir dans les huit jours qui Suivent le présent avis, de faire partir, évacuer la maison dont il est le propriétaire le personnel qui habite la dite maison pour cause de désordre et de débauche, existant dans la dite maison ; [sans quoi, le conseil] prendra les procédures que la loi lui confère.*

Le 6 juillet 1914, il se conformait à une résolution de la Ligue de Tempérance visant à obtenir un référendum pour voter le bill de prohibition des boissons alcooliques, qui fut adopté le 21 décembre 1914. Dans les quelques années qui suivirent immédiatement l'adoption de ce règlement, le Conseil étudia scrupuleusement la confirmation des certificats de tempérance des hôteliers de la paroisse, acceptant de prolonger un pour une année, refusant l'autre. En mars 1935, il s'élevait contre les démarches entreprises pour permettre aux marchands, épiciers et hôteliers de campagne de vendre vins et alcools ; en novembre 1948, il adhérait à la campagne antialcoolique menée par l'épiscopat

canadien. Mais le 3 juillet 1961, le même Conseil autorisait la vente des boissons alcooliques à Saint-Philippe, autorisation confirmée par un vote de deux cent quinze contre cent cinq au référendum tenu les 9 et 10 août. La prohibition et la vente officieuse de boissons venaient de se terminer.

Comme tout organisme public, le Conseil Municipal fut souvent appelé, au XXe siècle, à se préoccuper de questions régionales, provinciales, voire canadiennes. En voici quelques cas.

Le problème de communications entre les deux rives du fleuve Saint-Laurent ne l'a pas laissé indifférent. A deux reprises (1960, 1967), il s'est prononcé pour l'établissement d'une traversée entre Rivière-Ouelle et Pointe-au-Pic. Dès 1945, il avait demandé que l'on se dépêche de construire un pont entre Lévis et Québec, demande qu'il réitéra pour un pont entre Beaumont et l'Île d'Orléans en 1960 et pour un pont-tunnel entre Lévis et Québec en 1963.

Depuis 1935, le Conseil est intervenu officiellement quatre fois pour demander au Gouvernement Provincial de reprendre les concessions forestières du haut du Comté afin de les aménager en réserves cantonales. Le 21 mars 1935, il le pria de créer de nouvelles réserves dans la partie ouest du Comté, à même les limites de la *Power Lumber Co.*, vu qu'on risquait de manquer de bois avant longtemps pour les futurs besoins en bois de chauffage et de construction. Il revenait sur cette idée des réserves cantonales le 3 février 1947 et le 6 février 1961, alors qu'il ajoutait à sa demande la prolongation des routes forestières de Saint-Onésime jusqu'à Sainte-Hélène. Le 8 janvier 1969, il pria encore le Gouvernement de racheter les concessions forestières, d'agrandir les réserves cantonales, de pratiquer le reboisement et la sylviculture et de pourvoir à l'utilisation des ressources forestières pour approvisionner les scieries du Comté. Toutes ces demandes témoignent d'une préoccupation constante pour une paroisse qui n'a que peu de boisés de ferme dans ses limites.

La dernière décennie a été marquée par la multiplication des demandes et appuis à caractère régional : résolution pour que la Faculté d'Agriculture demeure à Sainte-Anne-de-la-Pocatière (mars 1961), appui à la construction d'un centre culturel régional (décembre 1964), demande pour que la région desservie par les bureaux de chômage de Rivière-

du-Loup et Montmagny soit « zone désignée » (décembre 1964), opposition au décret de la Commission du Salaire Minimum qui, en haussant le salaire de base, risquait de causer la fermeture des ganteries P.-E. Boucher de Saint-Pascal et B. C. L. de Saint Pacôme, approbation du choix de Saint-Pacôme comme site de la future usine laitière (avril 1969). Le Conseil adhéra au C.A.E. (Conseil d'Aménagement et d'Expansion de la Côte-du-Sud) en décembre 1963, après avoir approuvé deux mois plus tôt son projet d'aménagement du Lac de l'Est et son exploitation par une Corporation Publique. Il se prononça aussi en faveur de la création d'un comité inter-municipal provisoire d'urbanisme et de développement des onze Municipalités de l'est de Kamouraska (novembre 1968).

### **Brève rétrospective**

Que peut-on dégager de cette vue rapide de l'évolution de la vie municipale et des principaux services de Saint-Philippe ? Le jugement d'ensemble n'est pas facile à cerner. Mais il apparaît au départ que la politique municipale a suscité plus d'intérêt que dans beaucoup d'autres Municipalités, du moins pour la période étudiée. Cet intérêt s'est doublé d'une certaine qualité des décisions prises, en dépit des erreurs imprévisibles et normales.

Si l'on passait à tire d'ailes à la situation de 1876, on constaterait tout de suite l'énorme changement qui s'est produit. Le Conseil Municipal a perdu son autorité sur plusieurs domaines importants comme les routes et l'assistance publique ; il a par contre, multiplié ses dépenses pour implanter et maintenir une foule de services qui n'existaient pas au début : incendies, vidanges, éclairage des rues, etc. Mais il s'est en même temps engagé sous un contrôle croissant du Gouvernement Provincial, dont le secours financier s'est avéré sans cesse plus nécessaire et plus important à mesure que se modernisait la vie municipale et des services. Aussi le Conseil Municipal doit-il conditionner plusieurs, sinon toutes ses décisions importantes, par l'octroi ou l'approbation du Gouvernement.

Mais cette transformation profonde a causé en plus une autre situation : Saint-Philippe est de plus en plus enclin à se chercher une voie sur un plan régional et ses dirigeants municipaux sentent depuis quelques années le besoin de collaborer avec leurs voisins pour assurer une plus grande prospérité à leur paroisse par le biais du développement régional. Ce signe des temps est une révolution encore plus sérieuse

que celle connue par la Municipalité à l'occasion du gravelage des chemins pendant et après la Première Guerre Mondiale. Qu'en sera-t-il dans dix ans ? dans vingt ans ? Bien malin celui qui pourrait soutenir carrément que Saint-Philippe ne sera pas alors devenu partie d'une nouvelle Municipalité regroupant plusieurs de celles qui sont aujourd'hui en place.



## CHAPITRE IV

### *Les écoles de Saint-Philippe*

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'état de l'instruction laissait à désirer dans le Bas-Canada (Province de Québec). En milieu rural surtout, où la population, toute occupée par l'obligation de gagner d'abord le pain quotidien par le travail sur la ferme, ne sentait pas le besoin de s'instruire ni de faire instruire les enfants. D'ailleurs, sans radio ni télévision ni journal, sans aucune paperasse administrative à remplir, comment nos ancêtres pouvaient-ils voir le bien-fondé de l'acquisition des rudiments de la lecture, de l'écriture ou du calcul ?

Cette situation ne pouvait durer indéfiniment et les cinquante premières années du XIX<sup>e</sup> siècle marquèrent l'amorce d'un renouveau et d'une généralisation de l'instruction primaire et secondaire.<sup>1</sup> Le gouvernement se préoccupa de la question en adoptant toute une législation scolaire ; ce furent successivement la loi créant *l'Institution Royale* de 1801, la loi des Ecoles de Fabriques de 1824 et surtout la loi de 1829 « pour encourager l'éducation élémentaire » qui prévoyait qu'en chaque paroisse ou canton,

*les propriétaires fonciers pouvaient élire une commission de syndics chargés des écoles qui recevait de l'Etat des subventions importantes pour l'achat ou la construction des écoles, le paiement du salaire des maîtres et maîtresses et l'instruction des enfants pauvres. Résultat : en 1835, il y avait 1,372 écoles de syndics.<sup>2</sup>*

L'effet de cette loi fut de courte durée car une mésentente en amena la disparition dès 1836 ; mais en 1841, le Gouverneur Général

<sup>1</sup>Les paragraphes généraux qui suivent sont en majorité basés sur le *Rapport Parent* Edition Fides, I.

<sup>2</sup>Ulric Lévesque, *Notre-Dame-du-Mont-Carmel* . . . , 70.

du Canada-Uni, Lord Sydenham, créait le poste de Surintendant de l'Instruction Publique pour le Canada-Uni, avec un assistant dans chaque Canada. La Province de Québec était divisée en vingt-deux districts municipaux dirigés par un conseil.

*Chaque district, écrit Gérard Filteau, était une sorte de bureau d'éducation auquel était confiée la mission de créer des arrondissements scolaires, de distribuer aux écoles les subventions accordées par le gouvernement, de prélever des taxes, de bâtir les écoles, de les entretenir, de fournir les manuels scolaires. Dans chaque arrondissement, des commissaires élus par les contribuables avaient comme fonction de surveiller les écoles, de régler les cours d'étude, engager des instituteurs et nommer des visiteurs.*<sup>3</sup>

Les lois scolaires de 1845 et 1846, votées sous l'inspiration du Dr Jean-Baptiste Meilleur, assistant-adjoint pour le Bas-Canada, précisèrent les structures du système scolaire :

*Les propriétaires fonciers et habitants de chaque municipalité étaient appelés à élire chaque année, le premier lundi de juillet, parmi les personnes possédant des biens d'une valeur nette d'au moins £250 dans la province, cinq commissaires d'écoles choisis pour trois ans. Ceux-ci étaient autorisés à prendre possession de toute école déjà érigée en vertu d'une loi de l'Instruction Publique, à en construire de nouvelles, à les entretenir, à recruter des maîtres, à déterminer le cours des études, à prélever des taxes foncières et à percevoir une rétribution mensuelle pour chaque enfant en âge de fréquenter l'école. Cette dernière mesure, applicable aux enfants absents de l'école, était un moyen détourné d'imposer la fréquentation scolaire.*<sup>4</sup>

Pour compléter les structures scolaires, un corps d'inspecteurs régionaux fut mis sur pied en 1851 afin de surveiller l'enseignement dans

<sup>3</sup>Cité dans Société Historique de Kamouraska, *Saint-Alexandre*, 128s.

<sup>4</sup>*Rapport Parent*, édition Fides, I : 9.

toute la Province ; le comté de Kamouraska fut des mieux servis par le célèbre inspecteur Georges Tanguay, une des personnalités de son temps ; en 1857 enfin, le Département de l'Instruction Publique était vraiment organisé.

La base du système scolaire du Québec, qui est en train de se modifier depuis quelques années, était désormais en place.

### Les écoles de la Côte, 1829-1871

A la fondation de la paroisse, quatre écoles étaient en opération dans les limites déterminées par l'érection canonique.<sup>5</sup> Depuis quand existaient-elles ? Où étaient-elles ? Nous ne saurions fournir de réponse précise mais le premier registre des Minutes de la Commission Scolaire de Saint-Denis contient plusieurs renseignements à ce sujet.

Selon les recherches de Joseph-A. Lavoie, il y aurait eu une première maison d'école à la Côte vers 1829-30, située à quelque part sur le quatrième rang (sud de l'actuelle 2A).<sup>6</sup> En 1852-53, il y avait encore une seule école à la Côte ; l'année suivante, il y en avait deux, la première dans le rang de la Côte (toujours le quatrième rang) et l'autre, dans le petit rang de Saint-Denis (rang nord de la montagne).<sup>7</sup> Le 19 juillet 1858, la zone de la Côte comptait désormais trois écoles : celle du sud-ouest, celle du village et du rang de l'est et celle du nord de la montagne.<sup>8</sup> En 1864, on ouvrait une deuxième classe au village en ajoutant une aide-institutrice à la responsable.<sup>9</sup> Quant à la partie nord-est de la paroisse, il est fort possible qu'une école ait opéré dans la partie de Saint-Pascal qui sera annexée en 1870 - 1871. Nous reviendrons sur ces premières classes et leurs institutrices plus loin.

La naissance de Saint-Philippe amena une scission de la Commission Scolaire de Saint-Denis qui eut lieu entre le 17 juillet et le 6 novembre 1871. En effet, le 17 juillet 1871, il y avait une assemblée « des commissaires d'école de la Municipalité Scolaire de la paroisse de St-Denis et de S. Philippe de Néri, tenu en la demeure du Secrétaire-Trésorier de St Philippe de Néri, Municipalité de St Denis. . . »<sup>10</sup>

<sup>5</sup>AESAP, SP, I : 46. Rapport du curé Hudon sur la paroisse, septembre 1871.

<sup>6</sup>ASHCS, dossier 81.

<sup>7</sup>ACSSD, I : 7. Réunion du 29 juillet 1854.

<sup>8</sup>ACSSD, I : 36. Réunion de 19 juillet 1858.

<sup>9</sup>ACSSD, I : 114, 115. Comptes pour l'année terminée le 30 juin 1865.

<sup>10</sup>ACSSD, I : 214. Réunion du 17 juillet 1871.

Mais le 6 novembre 1871, la Corporation partageait la somme de 34 louis, 11 schillings et 7 sous (environ \$135) entre les quatre arrondissements de Saint-Denis et les trois arrondissements de Saint-Philippe « pour pourvoir au chauffage du bois de chaque école des dites Paroisses de St Denis et St Philippe vûe que les engagements ont été contractés avant que la municipalité de St-Philippe a été approuvé par le Surintendant et que la dite dette sera payée en commun, c'est à dire, ce qui faisait parties de St Denis, qui se trouve inclus dans la Municipalité de St Philippe aujourd'hui. Agrée. »<sup>11</sup> Le partage des biens ne s'effectua pas aussi facilement que prévu. Le 19 février 1872, après mult délibérations et réunions, une résolution finale de la Commission Scolaire de Saint-Denis déterminait que « tant aux partages des Municipalités de St-Philippe Néri et de St Denis soit dissoute du premier Janvier dernier, que chaque Municipalité payeras sa dette. Agrée à l'unanimité. »<sup>12</sup> Il y avait donc désormais deux Corporations scolaires autonomes ; Saint-Philippe existait sur le plan scolaire.

### **Les arrondissements et leurs écoles**

La vie scolaire fut pendant longtemps axée sur l'école du rang, où se prenaient les premiers éléments de l'instruction et où se découvraient les talents à exploiter. Véritable noyau de l'instruction, cette institution vénérable aujourd'hui disparue n'était qu'un des nombreux éléments de la solidarité du rang.

Un problème généralement épineux pour une commission scolaire était celui du chauffage des écoles assumé financièrement par les chefs de famille du rang. Le 21 mars 1858, la Commission Scolaire de Saint-Denis, dont faisait encore partie la Côte, avait obligé chaque chef de famille à porter un voyage de bois à l'école de son arrondissement ou à payer l'équivalent au mois de juin.<sup>13</sup> Devant l'insuccès de ce système, elle recourut à la rétribution mensuelle obligatoire de trois deniers par enfant d'âge scolaire, le 25 octobre 1859.<sup>14</sup> La Commission Scolaire de Saint-Philippe adopta un système équivalent, d'abord basé sur le coût réel calculé par arrondissement (17 septembre 1885) puis calculé sur le coût total de l'ensemble des arrondissements (1901), afin de déter-

<sup>11</sup>ACSSD, I : 227.

<sup>12</sup>ACSSD, I : 234.

<sup>13</sup>ACSSD, I : 29s.

<sup>14</sup>ACSSD, I : 46.

miner le montant mensuel requis de chaque enfant en âge de fréquenter l'école. Le montant de cette rétribution mensuelle varia entre 0.04 et 0.10 par mois par enfant ; abolie en 1943-44, elle fut brièvement rétablie en 1950. Depuis au moins 1886, la fourniture du bois de chauffage était donnée à la criée publique au plus bas soumissionnaire ; en 1890, il en coûtait \$86 pour chauffer les écoles de la Commission Scolaire. Le système fut différent pour le Couvent car le Président achetait lui-même, après autorisation de la Commission Scolaire, tout le bois ou le charbon nécessaires à alimenter sa fournaise.

Depuis au moins 1853, les enfants pouvaient fréquenter une classe dans le rang nord de la montagne. Le 29 juin 1861, la Commission Scolaire de Saint-Denis ordonnait de prélever, sur tous les contribuables de l'arrondissement, les sommes nécessaires à la construction d'une maison d'école de vingt-cinq pieds par dix-huit.<sup>15</sup> Elle fut déplacée vers le centre de l'arrondissement en 1887.

Mais en 1908, cette maison d'école était condamnée et on loua la maison d'Hilaire Lavoie pour tenir la classe. Dans son rapport du 30 juin 1915, l'inspecteur J.-Z. Dubeau demandait la reconstruction urgente de cette maison d'école pour 1916 et, en mars 1916, à trois contre deux, les Commissaires décidaient de congédier l'institutrice parce qu'on n'avait plus besoin d'elle pour la présente année, faute de local convenable sans doute. Qu'attendait-on pour reconstruire ? En plus des déboursés inévitables, il semble qu'il y avait deux problèmes en suspens : le petit nombre d'élèves et la détermination du centre de l'arrondissement. Le premier causa la fermeture de l'école pour 1917-1918 et la répartition des élèves entre la classe du village et celle du nord-est. A compter de 1918, on loua une maison pour tenir la classe dans l'arrondissement. Quand au problème de la localisation et de la reconstruction, il se régla en 1920-21 : on mesura minutieusement le territoire de l'arrondissement pour en fixer le centre sur la terre de Joseph Michaud ; une tentative pour acheter le vieux presbytère ayant échoué en 1920, la Commission Scolaire accepta finalement la soumission de Nestor Michaud après beaucoup de démarches et sur division, à ses réunions des 6 et 18 février 1921, en lui donnant la permission d'utiliser le vieux cèdre de l'ancien presbytère pour cette construction. Il en coûta environ \$2,200 pour la construire et les classes s'ouvrirent

---

<sup>15</sup>ACSSD, I : 52s.

à l'automne 1921. Ernest Lavoie paya \$50 pour la vieille maison d'école.

Restaurée comme toutes les autres écoles de la Municipalité durant la deuxième guerre, elle fut de nouveau réparée en 1959 : sous la surveillance d'Alban Michaud, on y exécuta des travaux qui consistaient à la soulever, à y installer l'eau courante et le chauffage à l'huile et à la rembrisser. A peine cinq ans plus tard, elle était fermée puis vendue à Emile Lévesque pour \$1,810.

Nous n'avons retrouvé rien de précis sur le moment de l'ouverture de l'école du nord-est. Selon Joseph-A. Lavoie, il y aurait eu une classe chez Antoine Rossignol avant la construction — ou l'achat — d'une maison d'école,<sup>16</sup> qui était en opération en 1881 puisqu'à sa réunion du 7 août, la Commission Scolaire autorisait Louis Lévesque à aménager une chambre pour l'institutrice dans le haut de cette école. Ceci nous incline à penser qu'on venait de l'acheter puisqu'on n'y avait pas encore de chambre, alors qu'on sait que les institutrices avaient l'habitude de résider dans leur école à l'époque. D'ailleurs, à peine dix ans plus tard, des contribuables de l'arrondissement réclamaient sa reconstruction ; ils obtinrent satisfaction en 1897, avec l'achat d'une autre maison d'école. En 1917, après plusieurs demandes de l'inspecteur Dubeau, on la reconstruisait sur la terre de Louis Mornault au coût d'environ \$1,200, moins les \$70 perçus par la vente de la vieille maison d'école. Philippe Paradis se porta acquéreur de l'école de 1917 en septembre 1964, au prix de \$305.

A l'autre extrémité de la paroisse, il y avait classe pour les élèves habitant le sud-ouest depuis 1850.<sup>17</sup> Tenue successivement chez Pascal Lévesque, Israël Dumais et Thomas Rioux,<sup>18</sup> elle fut ensuite logée dans une maison appartenant à la Commission Scolaire, entre 1870 et 1882. Durant l'été 1913, Octave Santerre la fit reconstruire sur son terrain, au nord du chemin, pour environ \$675, et la vieille école fut vendue pour le prix du terrain acheté. Cette école subit quelques améliorations durant la deuxième guerre et à nouveau, en 1960. Le 3 septembre 1964, la Commission Scolaire la vendait à Maurice Lévesque pour \$350.

Au XIXe siècle, une petite classe était ouverte pour les habitants du petit rang et du Rocher Blanc, en vertu de la résolution du 14

<sup>16</sup>ASHCS, dossier 81.

<sup>17</sup>ACSSD, I : 36.

<sup>18</sup>ASCHS, dossier 81.

juillet 1873 qui formait et délimitait l'arrondissement numéro 5.<sup>19</sup> Le 14 novembre 1897, une résolution de la Commission Scolaire suspendit les cours, vu que l'institutrice avait abandonné son engagement et que le nombre d'élèves était insuffisant ; un an plus tard, le Révérend Louis-Octave Tremblay avait été autorisé par la Commission Scolaire à vendre la maison d'école. L'arrondissement numéro 5 fut définitivement rattaché à celui du village, le 17 juillet 1906.

### **Les écoles du village et les deux couvents**

Depuis au moins 1853-1854, et peut-être avant, les écoliers résidant là où devait s'ériger le village avaient leur école ; vers 1864, l'augmentation de la population estudiantine avait même justifié l'engagement d'une adjointe à l'institutrice responsable. Cette classe était tenue dans des maisons privées, dont voici quelques-uns des propriétaires : Théophile Anctil (1862), Cyprien (Prime) Champerland (1863), Alexandre Santerre (1864), Rémi Chamberland (1865-66). En 1866, on construisait une première maison d'école.<sup>20</sup> Vers 1875, la Commission Scolaire fit construire par Paul Rivard une autre maison d'école sur le terrain de la Fabrique, au coin de la côte de l'église et de la route 2A. Cinq ans plus tard, le curé signalait pour la première fois, dans un rapport annuel, qu'il y avait là une école modèle dans cette école. Enfin, le 23 juin 1895, les Commissaires décidaient d'ouvrir une troisième classe dans le haut de la maison et la faisaient transformer en conséquence.

Au début du siècle, cette construction ne répondait plus aux besoins et était rendue inutilisable. Aussi la Commission Scolaire décida-t-elle, le 29 novembre 1905, de la rebâtir afin de profiter du legs du curé Tremblay. Cette entreprise ne se fit pas sans heurts. En effet, le 7 mars 1906, la Commission tenait une réunion très mouvementée afin d'étudier une requête de propriétaires qui demandaient la division de l'arrondissement numéro 1, dans le but d'éviter les frais à encourir pour cette importante construction. Le vote fut pris sur cette question et le Président des Commissaires fut obligé de voter pour trancher le débat et se prononça contre la division de l'arrondissement, approu-

<sup>19</sup>Date fournie dans la résolution de 1906 qui rattachait cet arrondissement à celui du village (ACSSP, I : 171).

<sup>20</sup>Ces noms et cette date sont donnés dans ASHCS, dossier 81.

vant par là le projet de construction. Les Commissaires adjudèrent aussitôt le contrat à Jules Dubé, contracteur de Saint-Pacôme, qui exigeait \$3,370 pour son travail. Les travaux de construction s'effectuèrent en 1906 et 1907, sous la surveillance du curé Philogone Lemay ; les paroissiens donnèrent même au moins une corvée pour niveler le terrain, le 18 octobre 1906.

Les Commissaires prirent possession du Couvent, le 23 septembre 1907, et accueillirent officiellement les Sœurs Servantes du Saint-Cœur-de-Marie, le 8 décembre 1907.<sup>21</sup>

*Il est proposé par M. Hector Chamberland et secondé par M. Frs Dionne, que les Rvdes Sœurs Servantes de Marie Soit engagées pour faire la classe dans l'arrondissement No 1 école Modèle pour le prix et somme de trois cent vingt cinq piastres, dont Rvdes Sœur St Jean de la Croix Soit la directrice de la dite école et les Rvdes Sœurs St Léon, et St Charles Berromée Soient et Sont en aide pour le Cours élémentaire de la dite école Modèle.*

La Commission Scolaire préleva une taxe spéciale sur les propriétaires de l'arrondissement numéro 1 et haussa le taux général de la taxe foncière pour l'ensemble de la paroisse afin de faire payer une partie du coût par tous les propriétaires, dont les enfants pouvaient bénéficier de l'école modèle, qu'ils soient du village ou d'un rang. La vieille maison fut vendue en 1907 à une ancienne institutrice, Zélia Deschênes (Veuve Dieudonné Thibault), qui la fit transporter plus à l'est ; Abel Beaulieu l'acheta en 1925.<sup>22</sup>

La nouvelle construction répondait vraiment à un besoin. A peine un an après l'arrivée des religieuses, on ouvrit une quatrième classe. La Commission Scolaire construisit les galeries du Couvent en 1913 et changea le système de chauffage en 1914. En 1935, il n'y avait toujours que quatre classes ; le cours inférieur, une classe de deuxième et troisième années, le cours moyen et le cours supérieur.

<sup>21</sup>ACSSP, I : 186. Il est évident que les religieuses avaient dû arriver avant cette date, mais la fête de l'Immaculée-Conception était le moment idéal pour souligner officiellement leur arrivée.

<sup>22</sup>ASHCS, dossier 81.

En septembre 1932, une brillante cérémonie marqua le vingt-cinquième anniversaire de l'arrivée des Servantes du Saint-Cœur-de-Marie. Avant la messe solennelle chantée par l'abbé Alfred Chamberland, le Vicaire Forain, l'abbé Aug. Caron, avait béni deux statues, une de Sainte Thérèse de Lisieux et l'autre, du saint Curé d'Ars ; l'abbé Alexandre Jean donna le sermon qui portait sur l'école, œuvre d'éducation. Le midi, il y eut dîner intime pour les membres du clergé et, l'après-midi, goûter pour les anciens et anciennes du Couvent. Après les Vêpres du soir, l'abbé Alfred Chamberland traita de l'école chrétienne. Le lendemain soir, il y eut séance dramatique et musicale donnée par les anciennes. Les Révérendes Mères Saint-Ignace, Provinciale, et Sainte-Aurélié, Econome Générale, avaient pris part à ces fêtes.<sup>23</sup>

Mais le Couvent n'allait pas tarder à manquer d'espace. En effet, en février 1939, la Commission Scolaire, à la demande des gens de l'arrondissement numéro 1, ouvrait une classe préparatoire dans l'édifice de la salle publique et engageait une institutrice pour finir l'année. On parlait d'agrandir le Couvent ; voilà pourquoi la Commission Scolaire acheta des terrains de Célestin Lizotte et Joseph Anctil en 1940 et régla l'affaire du terrain de la Fabrique (voir chapitre II). L'année suivante, elle fit préparer plan et devis pour un agrandissement coûtant environ \$5,500, mais elle ne donna pas suite à ce projet et se contenta de louer des locaux chez les particuliers pour une classe additionnelle : chez Joseph Anctil, Gérard Bérubé, Isidore Langlais, Joseph Vaillancourt et Roméo Robitaille. Depuis 1949, Joseph Vaillancourt et Roméo Robitaille louaient deux locaux à la Commission Scolaire pour deux classes, malgré l'addition d'une classe supplémentaire au Couvent.

Il était donc urgent d'agir pour donner une instruction convenable aux générations d'après-guerre. Contruire une nouvelle école ou agrandir le Couvent ? Tel était le dilemne des Commissaires durant ces années. Le 18 avril 1948, la Commission Scolaire avait demandé des soumissions pour une école à deux classes, située près du Couvent ; cependant au moment d'accorder le contrat, un projet pour la construction d'un nouveau Couvent fut soumis par le Conseil Municipal, ce qui amena la Commission Scolaire à abandonner son propre projet et à commencer les démarches pour la construction du nouveau Couvent. Mais les Autorités supérieures furent difficiles à convaincre et ce n'est que le 18 décembre 1949 que la Commission Scolaire put accepter la

---

<sup>23</sup>D'après un article de *l'Action Catholique*, septembre 1932.

soumission de Cyrille Michaud, au montant de \$83,000, pour la construction d'un Couvent de six classes, avec résidence pour les religieuses, le tout à l'épreuve du feu. Un règlement d'emprunt sur obligations pour un maximum de \$105,000 fut adopté le 16 avril 1950 et, le 15 juin 1951, la Commission Scolaire acceptait le nouveau Couvent. L'ancien devenait école pour garçons.

En 1951, cet ancien Couvent servait pour les garçons de la sixième à la neuvième année. Trois ans plus tard, un surplus d'élèves au Couvent causait l'ouverture d'une autre classe, pour les garçons de quatrième et cinquième années ; la même situation se reproduisit en 1959. On songea même, en 1960 et 1963, à construire un collège de cinq ou six classes. Mais les modifications au système scolaire, responsables d'un important déplacement de la population étudiante vers l'extérieur de la paroisse, ajoutées à l'agrandissement du Couvent et au déclin de la natalité, obligèrent les Commissaires à fermer cette école. Pour favoriser la construction du Centre Paroissial, elle vendit le Collège pour démolition en 1968 et donna le terrain à la Corporation Municipale.

L'existence d'un Collège pose la question des maîtres laïques à Saint-Philippe. Déjà, au XIX<sup>e</sup> siècle, nous en connaissons au moins deux qui ont enseigné dans les limites du territoire actuel de la paroisse : William Wilson, arrivé en 1847, qui faisait la classe anglaise tout en pratiquant le métier de ferblantier, et Théophile Ancil, premier secrétaire municipal, qui fut instituteur entre 1856 et 1865.<sup>24</sup> Il s'écoula près d'un siècle avant que d'autres instituteurs n'enseignent dans les écoles de la Municipalité.<sup>25</sup> En effet, en mars 1944, une assemblée de contribuables rejeta à forte majorité le projet d'une école pour garçons tenue par un maître, projet qui était dans l'air depuis quelques années. Mais l'ouverture du Collège en 1951 changea la situation ; dès l'année suivante, la Commission Scolaire engageait son instituteur, Antoine Desrosiers, que remplacèrent successivement Raymond Blaquière, Adrien Beaudoin et Pierre Ouellet. Soulignons qu'Antoine Desrosiers gagnait \$2,800 par années alors que les institutrices recevaient \$700, en 1952-1953...

Revenons à l'histoire du nouveau Couvent, qui fut peu mouvementée. Le seul fait digne de mention est la brillante cérémonie des fêtes du Cinquantenaire de l'arrivée des Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie,

<sup>24</sup>D'après ASHCS, dossier 81 et ACSSD, I. Divers contrats d'engagement.

<sup>25</sup>Nous faisons ici exception pour quelques maîtres qui ont eu des écoles privées à Saint-Philippe.

tenue le 30 juin 1957. La veille, le 29 juin, des conducteurs bénévoles s'étaient rendus à Beauport pour y chercher les religieuses de la Communauté, originaires de Saint-Philippe ou anciennes enseignantes, accompagnées des Révérendes Mères Générale et Provinciale. Le dimanche 30 juin, le Père Adolphe Michaud, o. m. i. , chanta la messe et Monseigneur Ernest Dumais donna le sermon. Après la messe, les salles des deux Couvents furent envahies par les religieuses et les Anciens pour le dîner, suivi de discours, de chants et de pièces musicales. A trois heures, Magnificat à l'église puis visite du Couvent neuf. Après le souper, il y eut soirée récréative organisée et donnée par des gens de Saint-Philippe, jeunes ou anciens, où se succédèrent chants, mîmes, saynètes, évocations de souvenirs, d'anniversaires, etc. Le Révérend Père Paul Bouchard vanta les bienfaits de l'éducation religieuse dans une paroisse en émaillant son discours d'intéressants faits de sa vie d'écolier. Le lendemain, après une pensée spéciale pour les défunts, chacun rentra chez soi, fier et heureux de l'évocation de tant de souvenirs.<sup>26</sup>

Mais une décennie plus tard, le Couvent de Saint-Philippe allait perdre la présence constante de ses religieuses. En effet, le 3 mai 1967, la Commission Scolaire décidait de transformer en classes la section de la résidence puisque les Sœurs Servantes du Saint-Cœur-de-Marie avaient résolu de ne plus y tenir maison mais de résider au Couvent de Mont-Carmel tout en enseignant à Saint-Philippe, à compter de l'automne 1967. Saint Phillippe perdait une partie de lui-même avec le départ même partiel de ses religieuses. Roland Dickner Inc de Rivière-du-Loup obtint le contrat pour les transformations de la résidence des religieuses et les travaux s'effectuèrent en 1968-69.

Les religieuses passées par Saint-Philippe y ont laissé une marque indélébile par le dévouement qu'elles ont toujours manifesté dans leur œuvre d'éducation. Des centaines de jeunes ont ainsi pu recevoir une instruction de qualité dans des conditions matérielles valables. Aussi avons-nous senti le besoin de donner la liste complète de ces Servantes de Dieu qui ont séjourné à Saint-Philippe.<sup>27</sup>

---

<sup>26</sup>D'après la brochure signée Une Religieuse des Sœurs Serv. du S.-C.-de-M. et intitulée *Doux écho des joyeuses fêtes du "Souvenir" à l'Alma Mater de Notre Très Révérende Mère Sainte-Eugénie, Supérieure Générale.*

<sup>27</sup>D'après une liste tirée des Archives de la Communauté fournie par Sœur Priscille Gélinas, directrice actuelle du Couvent de Saint-Philippe.

## **Supérieures, 1907-1967**

Mère Saint-Léon, 1907-1909  
Mère Saint-Jean-de-la-Croix, 1909-1914  
Mère Sainte-Aurélie, 1914-1921  
Mère Marie-du-Sacré-Cœur, 1921-1927  
Mère Sainte-Émérentienne, 1927-1930  
Mère Saint-Théodore, 1930-1936  
Mère Saint-Augustin, 1936-1942  
Mère Saint-Casimir, 1942-1945  
Mère Marie-de-Loyola, 1945-1951 ; 1954-1957  
Mère Saint-Bruno, 1951-1954  
Mère Saint-Jean-l'Évangéliste, 1957-1958  
Mère Joseph-Noël, 1958-1961  
Mère Madeleine-de-la-Croix, 1961-1962  
Mère Saint-Ghislain (Sr Jacqueline Jobidon), 1962-1967

Les compagnes de ces Supérieures ont marqué la plupart des paroissiens actuels de Saint-Philippe et plusieurs anciens. En voici la liste :

## **Autres Religieuses du Couvent**

Sr St-Jean-de-la-Croix, 1907-09 puis supérieure ; Sr St-Charles, 1907-12 ; Sr Ste-Julienne, 1909-11 ; Sr Ste-Joséphine, 1909-13 ; Sr Marie-d'Alcantara, 1911-12 ; Sr Marie-Joseph, 1912-17 ; Sr Thérèse-Marie, 1912-17 ; Sr Ste-Émérentienne, 1913-27 puis supérieure ; Sr Ste-Isabelle, 1917-18 ; Sr Marie-du-Calvaire, 1917-21 ; Sr St-Ferdinand, 1917-18 ; Sr Ste-Victoire, 1918-29 ; Sr Ste-Berthe, 1919-20 ; Sr St-Théodore, 1920-21, 1927-30 puis supérieure ; Sr St-Marc, 1921-29 ; Sr Marie-du-Bon-Conseil, 1921-23 ; Sr St-Etienne, 1923-25 ; Sr Ste-Mathilde, 1925-36 ; Sr Marie-de-Lorette, 1928-29 ; Sr Ste-Emilienne, 1929-35 ; Sr Ste-Adèle, 1929-32 ; Sr Ste-Henriette, 1930-31 ; Sr Ste-Blanche, 1931-34 ; Sr St-Jean-de-la-Croix, 1932-34 ; Sr Marie-de-Loyola, 1934-45 puis supérieure ; Sr St-Ludger, 1935-41 ; Sr St-Patrice, 1935-36 ; Sr Marie-du-Christ-Rol, 1936-43 ; Sr St-Vital, 1936-39 ; Sr St-Bernard, 1939-41 ; Sr Marie-Anne-de-Jésus, 1941-49 ; Sr Ste-Elise, 1941-45 ; Sr Marie-Paul, 1943-49 ; Sr St-Agathange, 1945-53 ; Sr Jean-Denis, 1945-47 ; Sr Marie-du-

Calvaire, 1947-49 ; Sr Ste-Rosalie, 1949-52 ; Sr St-Guy, 1949-52 ; Sr Marie-Réparatrice, 1949-50 ; Sr Ste-Catherine-de-Sienne, 1950-52 ; Sr Madeleine-de-la-Croix, 1951-56 ; Sr Marie-de-Gonzague, 1951-57 ; Sr Ste-Ghislaine, 1951-52 ; Sr St-Hubert, 1952-60 ; Sr St-Ephrem, 1953-54 ; Sr Marie-de-Béthanie, 1954-58 ; Sr Louise-Cécile, 1956-57 ; Sr Marie-Laetitia, 1957-58 ; Sr Marie-de-la-Confiance, 1957-59 ; Sr St-Jérôme-Emilien, 1958-60 ; Sr Marie-Emile, 1959-60 ; Sr Agathe-Lucie, 1959-60 ; Sr Mélanie-de-la-Salette, 1960-61 ; Sr Madeleine-du-Sauveur, 1960-62 ; Sr Jean-Louis, 1960-61 ; Sr Rachel-Françoise, 1960-62 ; Sr Ida-Marie, 1961-62 ; Sr Marie-Angèle, 1961-63 ; Sr Bernadette-de-Lourdes (Irma Laprise), 1962-64, 1966 ; Sr Marguerite-de-l'Eucharistie, 1962-65 ; Sr Ste-Nicole, 1963-64 ; Sr Gérard-du-Sacré-Coeur, 1964-65 ; Sr Marie-Grégoire, 1964-65 ; Sr St-Jean-Bosco, 1965-66 ; Sr Marie-Alfred, 1965-66 ; Sr Nicole Frenette, 1966-67 ; Sr Annie Berrouard, 1966-67 ; Sr Emma Bureau, directrice, 1967-68 ; Sr Rachel Thibodeau, 1967-69 ; Sr Thérèse Audet, 1967-68 puis directrice, 1968-69 ; Sr Cécile Roussel, 1968- ; Sr Priscille Gélinas, enseignante et directrice, 1969- ; Sr Cécile Morin, 1969-.

Cette longue liste serait incomplète si nous ne soulignons pas, de façon spéciale, le nom de quelques religieuses intimement liées à l'histoire du Couvent. Mentionnons Soeur Sainte-Emérentienne, pendant dix-sept ans au service des jeunes, les révérendes mères Sainte-Victoire et Sainte-Mathilde, à l'oeuvre pendant onze ans, et surtout mère Marie-de-Loyola, si aimée par les élèves et par les paroissiens de Saint-Philippe, qui se dévoua pendant vingt ans et dont les services furent tant appréciés par la population de la paroisse.

### **Les institutrices laïques et les élèves**

Les soeurs enseignantes ne furent pas les seules institutrices de Saint-Philippe. Dans des conditions matérielles souvent difficiles, nombre de jeunes filles se consacrèrent à l'éducation des jeunes sans que leurs mérites n'aient toujours été suffisamment soulignés ou appréciés.

Nous avons retrouvé le nom de quelques-unes des premières institutrices qui ont enseigné dans le territoire de la Côte avant la fondation même de la paroisse. Mentionnons, pour la période 1852-1871, les noms de Célaïre Saint-Onge, Léontine Langlais, Victoria Saint-Onge, Emilie Bélanger, Madame Joseph Dionne, Aglaé Ouellet, Emma Dancause, Marie-Lucrèce et Lucie Bérubé, Georgina Drapeau, Césarie Dionne, Henriette Gagnon et

Geneviève Bérubé.<sup>28</sup> Elles gagnaient environ 15 louis (\$60.) par année. Selon la mode qui prévalut longtemps, elles résidaient dans leur école et devaient se loger, se nourrir et se chauffer à leurs frais. Leur contrat pouvait d'ailleurs être résilié en tout temps.

A titre d'exemple, voici des extraits du contrat d'engagement de Charles-Théophile Anctil, instituteur de Saint-Philippe pour l'année scolaire 1862-1863.<sup>29</sup> L'instituteur doit tenir une école élémentaire de garçons et filles dans l'arrondissement no 5,

*en conformité aux lois d'Education actuelles et des règlements Etablis par les Commissaires de cette municipalité, pendant les dix mois, de vingt deux Jours par mois d'Ecole, à datte du premier Jour du mois d'Août Mil huit cent soixante et deux, à raison de six heures par Jours d'Ecole*

La Commission Scolaire s'engage à lui payer 18 louis, 10 schillings, dont 9 louis, 5 schillings en janvier et 9 louis, 5 schillings en juillet ; la moitié lui sera payée en produits ou effets. La Commission Scolaire paie le chauffage durant les six heures de classe, mais après les heures d'école, Charles-Théophile Anctil est tenu de se chauffer à ses frais avec le même poêle.

*Le bois sera scié, fendu & entré par les dits Ecoliers, les parents des Elèves fourniront aux dits Elèves, papier, plumes, ancre, crayons, livres, et tous ce qui sera nécessaire pour enseigner les Elèves.*

Une visite à l'école était prévue à tous les deux mois et demi, par le curé et les Commissaires d'école.

*si Il y à des plaintes portées contre le dit Instituteur, pour cause d'incapacité, de négligence à remplir fidèlement ses devoirs, alors il sera destitué & remplacé par un autre, et payé aux prorata du temps.*

---

<sup>28</sup>ACSSD, I : *passim*.

<sup>29</sup>ACSSD, I : 77-79.



**Souvenir du cinquantenaire de l'arrivée des Soeurs Servantes-du-Saint-Coeur-de-Marie (1957)**

## LE COIN DU SPECTACLE



**Quelques talents de la paroisse  
dans la pièce SAINTE CÉCILE**



**L'abbé Thiboutot aurait-il des aspirants  
à son rôle de curé de 1870 ?**



**Georges et Joseph Lavoie en 1935**

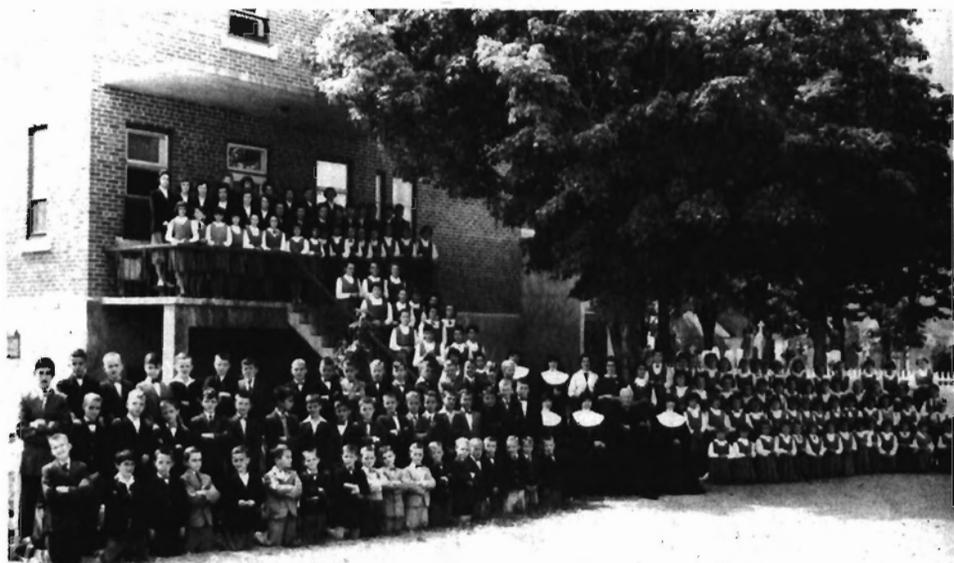


L  
E  
S  
C  
O  
U  
V  
E  
N  
T  
S

**Le Couvent en juin 1909, avec Soeur St-Jean-de-la-Croix, Soeur St-Léon, Soeur St-Charles et quelques élèves**



**Le Couvent en 1932, bien préparé pour les noces d'argent. On y a ajouté des galeries**



**Le curé Thomas Pelletier, les religieuses et les élèves en face du Couvent neuf**



**Chapelle du vieux Couvent**



**Anciennes élèves aux  
noces d'argent du Couvent  
(1932)**

SOUVENIR

100

Nos Supérieures  
au Couvent de  
St-Philippe.



Sœur St-Léon.  
1907 à 1909.



Sœur St-Jean-de-la-Croix.  
1909 à 1914.



Sœur Ste-Aurélié.  
1914 à 1921.



Sœur Anna Faucher.  
(S. Marie-du-S.Coeur)  
1921 à 1927.



Sœur Sainte-  
Émérentienne.  
1927 à 1930.



Sœur Marie-Blanche Hudt.  
(S. St-Théodore)  
1930 à 1936



Soeur M. Antoinette Pelchat  
(S. St-Augustin)  
(1936 à 1942)

Soeur Bernadette Gagnon  
(S. Marie-de-Loyola)

1945 à 1951

1954 à 1957



Soeur Eva Bédard  
(S. St.-Casimir)  
(1942 à 1945)



Soeur Carmen Letourneau.  
(S. St-Jean-l'Évangéliste)  
1957 à 1958.



Soeur Simone Fournier  
(S. Madeleine-de-la-Croix)  
1961 à 1962.



Soeur Jacqueline Jobidon.  
(S. St-Ghislain)  
1962 à 1967



# Chez les Soeurs Servantes du Saint-Coeur de Marie.



Soeur Catherine Lebrun.  
(S. Marie-Cérentine)



Soeur Marie-Thérèse Dionne  
(S. Ste - Eugénie)



Soeur Eva Bérubé.  
(S. Marie-du-DivinCoeur)



Soeur Rose-Anna Bouchard  
(S. St. François-de-Sales)



Soeur Cordélia Jean.  
(S. Ste-Jeanne-d'Arc)



Soeur Anne Landry  
(S. St-François-d'Assise)



Soeur Maria Lavoie.  
(S. St-Philippe-de-Néri)



Soeur Agnès Langlais.  
(S. St. Athanase)



Soeur Angèle Dionne  
(S. Joseph-Marie.)





Sœur Carmen Pelletier  
(S. Anne - du - Temple)



Sœur Mathilde Ouellet  
(S. Ste - Ernestine.)



Sœur Laura Pelletier  
(S. Ste - Monique)



Sœur Marie-Paul Dionne  
(S. Sainte - Blandine)



Sœur Fernande Dionne  
(S. Reine - Marie.)



Sœur Lucie Dionne.  
(S. M. de - l'Enfant - Jésus)



Sœur Marguerite Michaud  
(S. Sainte - Emma.)



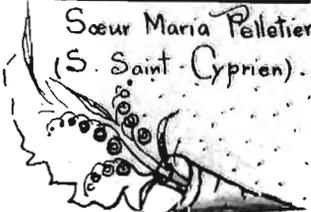
Sœur Céline Dionne  
(S. Louise - de - Marillac)



Sœur Jacqueline Santerre.  
(S. St - Thomas.)



Sœur Maria Pelletier.  
(S. Saint - Cyprien.)



FAMILLE HONORÉ HUDON DIT BEAULIEU



**Sr Alice Lavoie**  
(Sr Gilberte-de-Jésus)



**Sr M.-Eugénie**  
(Sr Ste-Honorine)



**Sr M.-Exilia**  
(Sr St-Philippe-de-Néri)



**Sr Jeanne Chamberland**  
(Sr St-Fernand-Marie)



**Sr Emma Hudon dit Beaulieu**  
(Sr St-Pacifique)



**Sr Marie Langlais**  
(Sr Marie-Thècle)



**Sr Carmelle Lévesque**  
(Sr Carmelle-du-Rosaire)



**Sr Hélène Bérubé**  
(Sr Hélène-de-la-Paix)



**Sr Hélène Pelletier**  
(Sr St-Didyme)

Le contrat d'une institutrice prévoyait en outre qu'elle devrait cesser d'enseigner si elle se mariait durant l'année, et le cas se produisit à quelques reprises.

Ces enseignantes méritent l'admiration pour avoir travaillé si fort, dans des conditions souvent difficiles, pour des salaires très bas. De tels salaires (voir tableau I) faisaient le désespoir des inspecteurs d'école, qui ne cessaient d'intervenir auprès des Commissaires pour les inciter à donner de meilleurs salaires à leurs enseignantes et à éviter ainsi les fréquents changements de personnel qui en résultaient car beaucoup d'institutrices changeaient d'employeur ou d'emploi pour mieux boucler leur budget. J'espère que la Commission Scolaire comprendra, écrivait l'inspecteur Dubeau le 22 juin 1920, « que de bonnes institutrices méritent plus que d'humbles servantes et les paiera en conséquence ». De telles remarques sont typiques de l'inspecteur Dubeau, comme de son successeur, l'inspecteur J.-Amédée Duval. Ce ne fut qu'après 1945, et devant les progrès du mouvement syndical, qu'à la fois le Gouvernement et la Commission Scolaire commencèrent à donner des salaires plus décents.

Tableau I

**Salaires des institutrices, 1880-1962**

Année	Salaire (\$)	Année	Salaire (\$)
1860	60	1943	400
1880	40	1946	600
1890	60	1952	700
1903	75	1953	800
1910	125	1955	850
1916	150	1956	1000
1920	175	1958	1100
1923	200	1959	1200
1933	150	1960	1500
1940	300	1962	1700

Malgré ces entraves financières, le personnel enseignant de Saint-Philippe fut généralement de qualité, comme en font foi les rapports des inspecteurs. Mais il y avait un obstacle aux progrès scolaires : l'absentéisme. Certaines notes des prônes du XIXe siècle sont révélatrices sur ce

plan : « Les Parents doivent envoyer les enfants aux écoles » (1882).<sup>30</sup> « Sermon sur l'importance des écoles-Argents perdu-Temps perdu pour les enfants sans aucun profit pour personne . . . » (1886)<sup>31</sup> Un tel problème, fréquemment évoqué par les rapports des inspecteurs, peut sans doute expliquer qu'en 1925-26, selon l'inspecteur, « sur 51 élèves inscrits dans les écoles tenues par les institutrices laïques : 4 étaient des commençants, 29 répétaient leur classe et 11 la triplaient. J'espère que le nombre de répétition sera plus faible l'année prochaine ». <sup>32</sup> Cet absentéisme responsable de tant de doublages de classe était généralisé dans la province ; voilà pourquoi on fit nommer un contrôleur d'absences, le secrétaire-trésorier, poste rempli pour la première fois en 1943-44.

La Commission Scolaire fit des efforts pour encourager l'étude. Dès 1898-99, elle donnait des prix en récompenses pour les élèves des écoles : une valeur de \$8 en 1900, qui s'éleva graduellement jusqu'à \$200 en 1961. Des sommes étaient fournies à l'occasion, comme le \$30 versé en prix à une exposition organisée au Couvent en septembre 1923. En 1932, la Commission Scolaire payait pour les premiers examens de certificat d'études de 6e et 8e années organisés par le Département de l'Instruction Publique.

Mais ceci était insuffisant pour motiver les élèves. Pouvaient-ils s'intéresser à la lecture alors que l'ouverture de la première bibliothèque scolaire remonte à 1946 ? Il ne restait donc aux institutrices qu'à se montrer exigeantes et sévères, afin d'inculquer des éléments d'instruction. Ont-elles abusé de la « règle » ? Les cas de plainte sont peu nombreux, mais il y en a quelques-uns qui se sont rendus aux oreilles des Commissaires. Signalons qu'en octobre 1954, la Commission Scolaire stipulait que les punitions corporelles devaient être conformes aux règlements du Comité Catholique.

De ce corps professoral, quelques institutrices se sont détachées par leurs succès dans l'enseignement. Nous avons déjà parlé du dévouement des religieuses. Tout en étant plus obscur, celui des institutrices laïques, particulièrement les maîtresses de rang, était aussi généreux et important. Comme il ne convient pas de les nommer toutes, mentionnons celles qui se sont mérité la gratification de \$20 accordée par le Département de l'Instruction Publique aux institutrices qui obtenaient des succès marqués

<sup>30</sup>APSP, Prônes I. 7e dimanche après la Pentecôte.

<sup>31</sup>APSP, Prônes I. Chandeleur.

<sup>32</sup>ACSSP, I : 453. 7 juillet 1926.

dans l'enseignement. Ce tableau d'honneur est le plus grand témoignage qu'on puisse leur rendre. <sup>33</sup>

Eva Blanchette, 1897, 1898, 1899 ; Aurore Anctil, 1898, 1899 ; Anna Dufour, 1900, 1901, 1902 ; Zélia Deschênes, 1900 ; Alexandrine Bérubé, 1904, 1905 ; Albertine Jean, 1906 ; Eugénie Bouchard, 1907 ; Arthémise Langlais, 1910 ; Marie-Anne Bérubé, 1913 ; Agnès Langlais, 1919, 1920, 1924 ; Lucienne Michaud, 1926 ; Alphéda Lamarre, 1927 ; Géraldine Lévesque, 1929 ; Marie-Jeanne Bérubé, 1931, 1932, 1933 ; Cécile Morneau, 1934, 1935, 1936, 1937 ; Maria Bérubé, 1938 ; Anna Chamberland, 1941 ; Jeanne d'Arc Bérubé, 1943, 1945 ; Lucie Gagnon, 1944 ; Sr Marie-Paul, 1946, 1948 ; Sr Anne-de-Jésus, 1947 ; Sr St-Agathange, 1949, 1952 ; Marie-Laure Langlais, 1950 ; Marie-Ange Pelletier, 1951 ; Sr St-Guy, 1951 ; Sr St-Bruno, 1953 ; Sr Marie-de-Gonzague, 1955, 1957 ; Sr Madeleine-de-la-Croix, 1956 ; Sr Marie-de-Béthanie, 1958 ; Sr Joseph-Noël, 1959 ; Sr Marie-Emile, 1960 ; Noëlla Dufour, 1960 ; Hélène Ouellet, 1961. Après 1961, il n'y eut plus de telles gratifications.

### Les dirigeants

La responsabilité d'administrer les écoles, de prévoir les budgets, de réglementer les constructions et réparations et d'engager ou de congédier les institutrices, incombait aux Commissaires d'écoles, dévoués serviteurs de la cause de l'éducation.

Ces postes étaient en général peu convoités. Durant la période 1881-1970, il n'y eut élection que cinq fois et désistement d'un candidat dans quatre autres cas. A chaque année, après les élections tenues en juillet ou juin (après 1962), les Commissaires, à leur première séance, choisissaient leur Président : à plusieurs reprises, ils élirent l'un des cinq qui était rendu à la troisième année de son mandat. Il n'y eut vote que dans deux cas lors du choix du Président ; dans le premier cas, le Président élu dut voter pour . . . lui-même et dans le deuxième, le candidat élu était le proposeur de . . . son adversaire à la Présidence.

<sup>33</sup>Liste pour 1897-1931 d'après ASHCS, dossier 81 ; liste pour 1932-1961, obtenue de monsieur J.-Amédée Duval, i. é. Durant la crise, les institutrices méritantes n'ont pas reçu la gratification de \$20. pendant quelques années, même si les inspecteurs continuaient à signer leur nom. Avant 1945, les religieuses n'étaient pas éligibles pour cette gratification.

La tâche de Président des Commissaires était importante car l'élu dirigeait la destinée d'un organisme public exigeant et susceptible de créer beaucoup de tracas au responsable. Voilà pourquoi les hommes qui l'ont remplie méritent notre admiration pour l'avoir acceptée, souvent dans l'indifférence générale. La fréquence des changements de Président prouve bien à quel point le poste était peu recherché. Etant donné que nous n'avons pas la liste des Présidents pour la première décennie d'opération de la Commission Scolaire, nous donnons pour les années 1871-1880 la liste des Commissaires élus.<sup>34</sup> Le Président n'était élu que pour l'année scolaire.

Commissaires d'écoles, 1871-1880 : Maximien Lévêque, Louis Dumais, Antoine Lavoie, Joseph St-Pierre, Hilaire Lavoie, 1871 ; Antoine Rossignol, 1872 ; Vincent Dumais, Achille Deschênes, 1873 ; Antoine Lavoie, 1874 ; Amable Dionne, Thomas Langlais, 1875 ; Edouard Lebrun, 1876 ; Vincent Dumais, 1877 ; Adolphe Michaud, 1878 ; Thomas Paradis, 1879 ; Joseph Soucy, 1880.

### **Présidents de la Commission Scolaire, 1880-1970**

Amable Dionne, avant 1881  
Honoré Dionne, 1881 - mai 1886  
Auguste Boucher, juin-juillet 1886  
Louis Lévesque, 1886-1890  
Jean-Baptiste Dumais, 1890-1895  
Révérend Alfred Boissinot, 1895 - avril 1898  
Révérend Louis-Octave Tremblay, avril 1898-1900  
Achille Deschênes, 1900-1901  
François-Xavier Roy dit Desjardins, 1901-1903  
François Lavoie, 1903-1904  
Cyprien Chamberland, 1904-1906  
Pierre Dionne, 1906-1907  
Clovis Bérubé, 1907-1908  
Hector Chamberland, 1908-1909  
François Dionne, 1909-1910  
Jean-Baptiste Saint-Pierre, 1910-1912  
Hilaire Lavoie, 1912-1913

---

<sup>34</sup>Liste des Commissaires dans Joseph-A. Lavoie, *La famille Lavoie*, 348 ; liste des Présidents d'après les ACSSP.

Dieudonné Anctil, 1913-1915  
 Philippe Langlais, 1915-1916  
 Louis Dumais, 1916-1918  
 Albéric Deschênes, 1918-1922  
 Arthur Jean, 1922-1925  
 Joseph Bérubé, 1925-1928  
 Ernest Chamberland, 1928-1930  
 Victorien Morneau, 1930-1931  
 De nouveau Albéric Deschênes, 1931-1933  
 Arthur Chamberland, 1933-1934  
 Isidore Langlais, 1934-1938  
 De nouveau Arthur Chamberland, 1938-1942  
 Délium Lévesque, 1942-1945  
 De nouveau Albéric Deschênes, 1945-1948  
 J.-Antoine Bouchard, 1948 - mars 1951  
 Louis-Philippe Dubé, avril 1951 - décembre 1951  
 Gérard Roy, janvier 1952-1954  
 Paul Paradis, 1954-1955  
 Antonio Bérubé, 1955-1956  
 Raymond Dionne, 1956-1958  
 Léo Leclerc, 1958 - mars 1964  
 René Chamberland, mars 1964 - juillet 1969  
 Charles Ouellet, août 1969

Durant les premières décennies de la Commission Scolaire, il n'y avait pas tellement de réunions durant une année scolaire ; quatre ou cinq par année : une pour approuver les comptes de l'année écoulée, une autre pour choisir le Président, une pour autoriser la criée pour le bois de chauffage, une pour rencontrer l'inspecteur et une dernière pour décider de réengager ou de congédier les institutrices et de remplacer celles qui partaient. Seules les périodes de construction d'écoles ou de controverses à propos d'une institutrice pouvaient amener les Commissaires à se réunir beaucoup plus fréquemment.

Les séances de la Commission Scolaire se tenaient généralement après la grand'messe, chez un particulier, durant les premières années de la Commission Scolaire. Le lieu des séances changeait jusqu'à quatre ou cinq fois par année. Après 1908, il y a eu alternance entre la demeure du Secrétaire-Trésorier et une salle du Couvent et, après 1933,

ce fut surtout au vieux Couvent qu'on se réunit. L'heure et le jour de ces réunions n'étaient pas fixes et changèrent souvent.

Les Secrétaires-Trésoriers de la Commission Scolaire ont consigné toutes les délibérations de la Corporation, avec une bonne volonté que trahissait souvent leur peu de connaissance de la langue française, surtout durant les premiers cinquante ans. La rémunération était généralement peu élevée. Elle était de 5 ou 6% des sommes perçues par cotisation avant 1920, soit un montant d'environ \$26 en 1880, \$45 en 1890, \$55 en 1900, \$72 en 1910, \$38 en 1920 ; elle passa ensuite à un taux fixe de \$56 en 1921 haussé à \$100 en 1929 ; le salaire du Secrétaire tomba à \$75 durant la crise, revint à \$100 en 1941. La Commission du Salaire Minimum le fait ensuite hausser régulièrement : \$180 (1948), \$300 (1950), \$360 (1953), \$480 (1957) et \$600 (1958) ; il était de \$1380 en 1966 et de \$1980 en 1969.

Comme nous l'avons déjà constaté pour la Municipalité, les Secrétaires-Trésoriers ont été peu nombreux dans l'histoire de Saint-Philippe et le même homme a souvent occupé le poste à la fois pour la Municipalité et pour la Commission Scolaire. Voici la liste de ces dévoués secrétaires. <sup>35</sup>

### **Secrétaires de la Commission Scolaire**

Octave Chamberland, 1871-1879 <sup>36</sup>  
Dieudonné Dionne, 1879-1880  
Laurent Lévesque, 1880-1882  
De nouveau Dieudonné Dionne, 1882-1908  
Pierre Dionne, 1908-1920  
Charles-Arthur Dumais, 1920-1938  
Léo Anctil, 1938-1948  
Emilien Bérubé, 1949-

### **Finances scolaires**

Les dépenses encourues pour l'éducation ont progressé normalement entre 1880 et 1930, comme le démontre le tableau II. Les salaires du personnel enseignant, dont la masse double entre 1880 et 1910 et de

<sup>35</sup>Selon Joseph-A. Lavoie, *op. cit.*, 348 pour la période 1871-1880 et les ACSSP pour le reste.

<sup>36</sup>Avant d'être Secrétaire de la Commission Scolaire de Saint-Philippe, il avait rempli le même poste pour celle de Saint-Denis.

nouveau entre 1910 et 1930, sont l'item le plus dispendieux et celui qui fonde en majorité l'augmentation générale des sommes dépensées ; la prise en charge du chauffage des écoles n'est cependant pas à négliger comme facteur d'accroissement. La même remarque vaut si l'on compare les comptes de 1930-31 et le budget pour 1960-61 : le salaire du

Tableau II

**Comparaison entre quelques bilans et un budget, 1880-1881 - 1960-1961**  
**Dépenses de la Commission Scolaire**

	Comptes 1880-81	Comptes 1910-11	Comptes 1930-31	Budget 1960-61
Salaire des institutrices	363.72	719.00	1450	20,450
Salaire du Secrétaire	25.97	71.97	100	720
Ecoles : entretien, chauffage, ameublement, réparations	20.00 a)	300.54	488	3,200
Remboursements, intérêts payés, déficit accumulé			25.42	6,950
Papeterie, timbres	5.00			100
Récompenses scolaires		44.82		100
Gratuité des livres				2,000
Certificats, manuels (pour institutrices), bibliothèque				300
Divers et imprévus	8.46		59.25	100
Payé et dû pour école no 1	195.60			
Payé à la Municipalité de S. Den.	32.35			
Aqueduc, ass.-feu, contrôleur d'absences, vérif., avis				470
En caisse		62.22	147.76	
<b>Total</b>	<b>651.10</b>	<b>1,198.55</b>	<b>2,270.43</b>	<b>34,390</b>

a) N'inclut pas le chauffage alors laissé aux soins des contribuables de chaque arrondissement.

personnel enseignant s'est accru de quatorze fois entre ces deux colonnes alors que les sommes totales dépensées augmentaient de quinze fois ; d'un autre côté, le budget de 1960-61 démontrait l'apparition de déficits

accumulés, de remboursements et l'addition de nombreux autres services, comme la gratuité des livres. Le budget pour 1969-70 prévoit d'ailleurs des dépenses de l'ordre de \$153,000 et des revenus non-fonciers s'élevant à \$128,570 ; on voit là les implications financières de la régionalisation scolaire, de la hausse des traitements du personnel enseignant et de la hausse générale du nombre des élèves qui poursuivent leurs études au delà du primaire.

Ces dépenses ont-elles entraîné un fardeau fiscal excessif ? Les tableaux III et IV sont révélateurs sur ce plan. En effet, on peut constater

Tableau III

**Comparaison entre quelques bilans et un budget, 1880-1881 - 1960-1961**  
**Revenus de la Commission Scolaire**

	Comptes 1880-81	Comptes 1910-11	Comptes 1930-31	Budget 1960-61
Arrérages et cotisations et intérêts sur ces arr.	.225	15.98	77.55	100
Taxe foncière générale	266.72	850.80	1867.24	8440
Taxes spéciales	231.95 <sup>a</sup>			3000 <sup>b</sup>
Subventions gouvernementales	158.62	210.79	236.01	21900
Rétribution mensuelle		118.50	77.40	
En caisse à la fin de l'exercice précédent plus intérêts bancaires		2.28	12.23	
Loyer de salles et divers				1000
<b>Total</b>	<b>657.515</b>	<b>1198.35</b>	<b>2270.43</b>	<b>34440</b>

a) Répartition pour payer à la Municipalité de Saint-Denis et répartition pour le dernier versement de la construction de l'école no 1.

b) Taxe spéciale pour le Couvent.

que les subventions gouvernementales se sont accrues proportionnellement aux dépenses et ont permis d'égaliser les taux de la taxe foncière qui, très stable avant 1905, a grimpé rapidement lors de la construction du Couvent, puis a progressé normalement, sautant la crise sans trop de heurts, jusqu'en 1956-1960 ; le rythme d'accroissement avait cependant progressé après 1940. Mais depuis 1960, le taux de la taxe foncière a triplé en dix ans et il ne fait aucun doute qu'elle constitue

Tableau IV

**Taux de la taxe foncière pour fins scolaires, 1881-1970**  
**Moyennes annuelles par périodes de cinq ans**

Période	Moyenne du taux de la taxe foncière	Autres taxes	
1881-1885	0.13 a		
1886-1890	0.143 b		
1891-1895	0.175 b		
1896-1900	0.198	Rétrotribution mensuelle (somme annuelle à payer pour chaque enfant)	
1901-1905	0.189	0.444	
1906-1910	0.308 c	0.69	
1911-1915	0.306	0.704	
1916-1920	0.49	0.93	
1921-1925	0.65	0.92	
1926-1930	0.712	0.60	
1931-1935	0.55	0.44	
1936-1940	0.68 d	0.60	
1941-1945	1.00	1.00 e	
1946-1950	1.72	Taxe spéciale pour le Couvent	
		Arr. 1	Ensemble
1951-1955	1.40	0.60	0.40
1956-1960	1.87	0.60	0.40
1961-1965	2.32	0.60 f	0.40 f
1966-1970	5.76		

a) Estimé

b) Moyenne pour 3 ans

c) La construction du Couvent explique cette hausse

d) En 1940, achat de terrains qui fit passer le taux de 0.65 à 1.00

e) Deux ans seulement

f) Incluse dans la taxe foncière générale en 1964-1965

actuellement un fardeau, malgré la remise de 35% que fait le Gouvernement aux cultivateurs. En somme, les services ont pu s'améliorer, le personnel est mieux payé, plus d'enfants vont en classe plus longtemps, mais le contribuable est taxé au maximum.

## **La régionalisation scolaire**

Au terme de cette étude, on ne peut manquer de souligner les implications pour Saint-Philippe de la « révolution tranquille » en éducation que l'on vit actuellement. Certaines améliorations ont été bien vues, comme l'ouverture récente d'une maternelle ou l'application de l'atelier pédagogique aux écoles du Couvent.

Mais le phénomène de régionalisation va beaucoup plus loin que les seules considérations pédagogiques et il a complètement bouleversé les structures scolaires et la vie dans les écoles de Saint-Philippe depuis une décennie. Déjà, en août 1961, la Commission Scolaire avait accordé à Paul Chamberland un contrat de transport pour un maximum de quinze élèves qui fréquentaient les classes de Saint-Pascal. Le 1er mai suivant, elle fermait les classes de 10e et 11e années du Couvent et celle de 9e pour garçons; ces élèves devaient désormais fréquenter les écoles de Saint-Pascal, aux frais de la Commission Scolaire de Saint-Philippe. Le rythme de régionalisation se poursuit : le 12 mars 1964, fermeture des écoles de rang et transport au village des élèves affectés par cette décision. Le 7 mai suivant, la Commission Scolaire décidait que les garçons de 8e année iraient à Saint-Pascal en septembre suivant. Le 3 décembre de la même année, la Commission Scolaire adhère à la Commission Scolaire Régionale du Grand Portage et nomme, en juillet 1965, René Chamberland, Paul Boucher et Charles Ouellet comme délégués à cette Commission Scolaire Régionale.

Ayant abandonné progressivement l'enseignement secondaire, fermé ses écoles de rang et vu ses religieuses enseignantes aller résider à Mont-Carmel, la Commission Scolaire de Saint-Philippe s'est farouchement opposée — et s'oppose encore — à sa propre disparition en s'inscrivant en faux contre le projet de regroupement des Commissions Scolaires locales tel que préconisé par la Fédération des Commissions Scolaires du Québec. Le 5 septembre 1968, malgré la dissidence de son Président, elle rejetait un premier projet ; le 7 novembre suivant, elle adhère au Comité pour le maintien des Commissions Scolaires locales et, le 15 mai 1969, elle refusait de payer sa contribution à la Fédération tout en soutenant, le 24 juillet suivant, qu'elle ne s'opposait pas en principe, mais souhaitait connaître les résultats d'expériences-pilotes en ce sens tentées sur des périodes de cinq ans avant de prendre sa propre décision. De façon systé-

matique, elle a depuis refusé toute collaboration avec la Fédération des Commissions Scolaires du Québec en ce qui a trait à ce sujet.

Que réserve l'avenir à la Commission Scolaire de Saint-Philippe ? Nous n'en savons rien. Mais il est évident qu'elle est aujourd'hui sur la défensive et que toute initiative visant à toucher quelques-uns de ses pouvoirs se heurtera à son opposition, comme c'est d'ailleurs le cas de plusieurs autres Commissions Scolaires locales à l'heure actuelle dans la Province.



## CHAPITRE V

### *La vie économique*

La localisation de Saint-Philippe entre les paroisses de Saint-Denis et de Mont-Carmel lui a donné une économie diversifiée largement axée sur l'agriculture et les services.

L'agriculture s'est développée sur un territoire favorable limité à la plaine fertile qui traverse le bas de la paroisse, tandis que les autres surfaces agricoles présentaient les mêmes problèmes d'exploitation et de rendement que dans le haut de tout le Comté de Kamouraska. Par ailleurs, Saint-Philippe n'a jamais eu de vocation forestière à cause de l'étroitesse de la paroisse et de la présence de Mont-Carmel plus au sud.

Mais Saint-Philippe a largement profité d'une fonction de services que lui a amenée la construction du Grand Tronc en 1858-60 ; en effet, jusqu'à cette époque, ce rôle était assumé par les paroisses côtières qui servaient en quelque sorte de point d'entrée sur les terres. Saint-Denis joua ce rôle pour les habitants de l'intérieur du fief jusqu'au milieu du XIXe siècle grâce à son port de mer et à ses marchands. Avec l'arrivée du chemin de fer, la situation changea : désormais le transport des produits était de plus en plus assuré par voie ferrée, ce qui déplaça le pôle de croissance du fief Saint-Denis vers Saint-Philippe. Ce fut la vocation essentielle de la Côte.

### LA POPULATION

Vers 1830, le territoire actuel de Saint-Philippe renfermait environ une trentaine de familles ; un quart de siècle plus tard, la population s'élevait à environ 700 âmes. Nous pouvons suivre l'évolution de cette population en regardant le tableau I.

Les chiffres sont très révélateurs : entre 1871 et 1966, la population de Saint-Philippe s'est accrue d'à peine 11.5%, ce qui prouve que

Tableau I

## Population de Saint-Philippe, 1859-1966 (a)

Année du recensement	Nombre d'habitants	Variation en pourcentage
1859	1000	—
1871	991	—
1881	1034	+4.3
1891	1049	+1.4
1901	966	-7.9
1911	969	+0.3
1921	879	-9.3
1931	966	+9.0
1941	1107	+14.6
1951	1100	-0.6
1961	1143	+3.9
1966	1120	-2.0

a) Selon les recensements du Canada, sauf pour l'année 1859 qui se base sur l'estimé donné dans une requête demandant l'érection de la paroisse.

déjà en 1871, la paroisse avait pratiquement atteint son maximum de population ; en d'autres termes, dès sa fondation, Saint-Philippe était déjà une paroisse mûre. Une analyse plus détaillée de ce tableau révèle quatre phases dans l'évolution démographique : de légères hausses avant 1891, de fortes baisses entre 1891 et 1921 et enfin, fortes hausses de 1921 à 1941 suivie d'une relative stabilité.

Comment s'expliquent ces variations ? Il est bien évident qu'un accroissement aussi faible de la population révèle un fort taux d'émigration puisque la natalité et la mortalité devraient donner un accroissement beaucoup plus suivi et élevé. Ces phénomènes migratoires se divisent nettement en deux parties : la phase dominée par l'attrait des Etats-Unis et celle, plus récente, de l'émigration vers les villes canadiennes. L'abbé Hubert Lévesque a calculé, d'après les rapports des curés, que, de 1875 à 1923, Saint-Philippe avait vu partir 216 familles, et en avait reçu 126 autres, soit une différence de 90.<sup>1</sup> Où allaient celles qui partaient ? Dans les paroisses voisines, dans les paroisses de colonisation du Bas Saint-

<sup>1</sup>*Evolution géographique comparative...*, 32.

Laurent, voire dans tout l'Est du Québec, mais surtout aux Etats-Unis. A ce phénomène permanent s'ajoutent les migrations temporaires des jeunes. Entre 1884 et 1889, période de sérieuses difficultés économiques au Québec, une centaine de jeunes gens en moyenne allaient chaque année travailler aux Etats-Unis dans les industries et revenaient ensuite vanter les charmes de la vie là-bas, en exagérant sans doute la facilité rencontrée. L'exemple était communicatif et, à tous les ans, quelques familles abandonnaient tous leurs biens pour aller vivre dans ces paradis lointains. Certaines familles revenaient des Etats-Unis (55 entre 1875 et 1923)<sup>2</sup>, mais le bilan était sans cesse négatif pour Saint-Philippe. Le Curé Eugène Pelletier justifiait l'ensemble de ces départs, dans son rapport de 1923, en donnant comme raisons « le coût de la vie, les taxes exagérées, un peu l'amour du gros gain, de plus, on n'aime pas la culture ». <sup>3</sup>

Ce premier phénomène migratoire se stabilisa avec la grande crise de 1929, cause d'un ralentissement industriel généralisé aux Etats-Unis et, partant, de l'arrêt passager du flot d'émigration : le résultat en fut le fort accroissement de la population souligné aux recensements de 1931 et 1941. Mais la prospérité de l'après-guerre ramena l'émigration vers les villes canadiennes cette fois-ci. Les progrès de l'instruction réalisés ces dernières années n'ont fait qu'accroître ce rythme des départs de la jeunesse vers l'étranger. Comme beaucoup d'autres paroisses rurales, Saint-Philippe a payé le prix de sa survie en laissant aller vers d'autres cieux beaucoup d'éléments dynamiques de sa population, et il n'est pas sûr que le phénomène ne se continuera pas encore.

## L'AGRICULTURE

### L'agriculture en 1870

« A l'époque de la fondation de la paroisse, la nourriture était plutôt simple : la fameuse galette de sarrasin complétait le menu composé principalement de la soupe aux pois, de pain, de pommes de terre et de lard salé. Les vêtements étaient presque tous confectionnés à la maison avec la laine des moutons, le lin et le chanvre des cultures, et le cuir provenant du bétail. Aussi l'agriculture traduisait-elle ces préoccupations des gens. » <sup>4</sup> Les seules espèces sonnantes qu'on avait et dont on se servait

---

<sup>2</sup>*Loc. cit.*

<sup>3</sup>Cité dans *loc. cit.*

<sup>4</sup>Ulric Lévesque, *Notre-Dame-du-Mont-Carmel...*, 95.

pour payer les taxes municipales et scolaires et les comptes chez le marchand général, provenaient de la vente d'un peu de foin, de patates, de bois et de blé ; en d'autres termes, on vendait les surplus de la récolte sur le marché extérieur à la paroisse.

Sur les 143 ménages de Saint-Philippe en 1871,<sup>5</sup> 95 occupaient des fermes ; de ce nombre de fermes, 24 s'étendaient sur moins de 10 acres, 4 avaient de 11 à 50 acres, 31 de 51 à 100 acres, 26 de 101 à 200 acres et à peine 10, plus de 200 acres. L'étendue des fermes était cependant relativement élevée par rapport à beaucoup d'autres jeunes paroisses de l'époque. Plus de 75% du territoire de ces fermes était en pâturage ou en culture. La récolte de 1871 avait fourni 7,352 boisseaux de blé, 4,814 d'avoine, 2,450 d'orge, 821 de pois, 594 de seigle, 178 de sarrasin et 82 de maïs. La récolte quantitativement la plus importante avait été celle de la patate qui avait donné 16,593 boisseaux. Le rendement en foin, par contre, n'était que de 878 boisseaux. L'agriculture était donc encore à base céréalière et les bonnes terres rapportaient encore de solides rendements.

### **Evolution de l'agriculture**

Que de changements sont survenus en agriculture depuis ce temps ! Notons d'abord la disparition progressive des grandes cultures céréalières. En 1910, les 362 acres de blé en culture ne donnèrent que la moitié de la récolte de 1871 ; en 1931, on ne consacrait plus que 161 acres au blé, 67 en 1941 et à peine 10 en 1966. La même situation se retrouve pour les cultures d'orge, de seigle, de sarrasin et de pois, devenues quantités négligeables en 1966. La culture de la patate a subi le même sort : après avoir grimpé à 18,550 boisseaux sur 114 acres en 1911, cette récolte baissa constamment par la suite : en 1966, il y avait encore 34 acres de consacrés à cette culture.

Par contre, on peut souligner l'accroissement de la culture de l'avoine, dont la production doubla entre 1871 et 1911 et s'accrut encore jusqu'à occuper 852 acres en 1941 ; depuis ce temps, une moyenne de 800 acres est consacrée à cette culture. Quant à la récolte de foin, les 707 acres cultivés de 1871 sont devenus 1,486 en 1911, 2,395 en 1931 et 2,366 en 1966.

---

<sup>5</sup>Les statistiques suivantes sur l'agriculture proviennent des recensements du Canada.

La raison de ces deux progressions : le développement de l'industrie laitière et du système connexe de rotation foin-avoine. En effet, le tournant du XIXe siècle vit la naissance de cette spécialisation agricole ; jusque-là, les troupeaux laitiers ne servaient qu'à l'autoconsommation et étaient peu nombreux. Mais ce débouché nouveau, qui procurait du revenu au cultivateur, se développa et Saint-Philippe entra dans le jeu. En 1931, il y avait à Saint-Philippe 608 vaches laitières, soit une centaine de moins qu'aujourd'hui. L'élevage du porc a aussi progressé à Saint-Philippe, tout comme l'aviculture, tandis que l'élevage du mouton et du cheval déclinait en flèche, particulièrement depuis 1940.

Le nombre des cultivateurs a diminué depuis 1870. Après avoir atteint un maximum de 150 en 1890, il redescendait rapidement à 87 en 1931 et 54 en 1966. Mais d'un autre côté, les 54 fermes actuelles occupent sensiblement la même superficie (7,101 acres contre 7,416) et les cultures occupent à peine 400 acres de moins qu'en 1870 (3,474 contre 3,893) ; la surface en pâturage a diminué du tiers durant ce siècle. Au recensement de 1966, 11 fermes avaient de 11 à 50 acres, 20 de 51 à 100, 13 de 101 à 200, 5 de 201 à 300, 4 de 301 à 400, et une dépassait les 400 acres. Le témoignage est net : face à des coûts de mécanisation sans cesse accrus, et pour survivre, les gros agriculteurs ont agrandi leurs fermes en achetant les petites exploitations voisines, d'où le phénomène de l'agrandissement des fermes. A ces faits statistiques doivent s'ajouter les méthodes modernes de production, l'accroissement des rendements, la qualité de la production, qui sont devenus le lot de la majorité des fermiers de 1970.

### **Le Cercle Agricole <sup>6</sup>**

Les Cercles Agricoles visaient à promouvoir la cause de l'agriculture en suscitant l'émulation chez les agriculteurs et en les encourageant à améliorer la qualité de leur production à l'aide d'octrois versés par le Gouvernement Provincial. Celui de Saint-Philippe a atteint son but.

Déjà, en 1893, il y avait un Cercle Agricole à Saint-Philippe. Existait-il depuis longtemps ? Nous en doutons. Sa fondation ne doit pas être antérieure à 1892 car le curé Demers aurait convoqué des réunions du Cercle, comme le faisaient ses successeurs, si tel avait été le cas ; or ses cahiers de prônes ne font état d'aucune convocation du genre. De

<sup>6</sup>Texte rédigé d'après les deux cahiers du Cercle conservés chez Jean-Léon Lévesque, secrétaire.

plus, autre indice, il manque deux pages au premier cahier des minutes du Cercle et nous doutons que ces deux pages aient pu servir à consigner les activités de plusieurs années du Cercle. Ces raisons nous incitent à croire que la fondation fut l'œuvre du curé Boissinot, qui était président du Cercle en 1893 ; cette année-là, le Cercle avait en outre Honoré Beaulieu comme vice-président, Dieudonné Dionne comme secrétaire et Jean-Baptiste Dumais, Alfred Pelletier et Edouard Dufour comme directeurs.

Au début de chaque année, le Cercle organisait ses élections et préparait son programme d'opérations pour l'année en cours, sujet à l'approbation du Gouvernement. Ses activités ont consisté d'abord à favoriser l'amélioration de la race du bétail par l'achat d'animaux certifiés pour la reproduction (ou la reconnaissance comme telles de bêtes appartenant à un particulier) et à assurer de meilleures semences en achetant des graines de semence ou en octroyant celles que les membres se procuraient.

De plus, le Cercle a tenu des concours particulièrement nombreux avant 1930 : concours de légumes, de cultures sarclées, de fourrages verts, de rendements laitiers (les meilleures vaches d'après le nombre de livres de lait obtenues en une journée), de labours, etc. En 1897, un concours de « betteraves » a rapporté à Dieudonné Dionne, \$4.00, à Pitre Bérubé, \$3.00, à Théodule Jean, \$2.00 et à Rémi Langlais, \$1.50 tandis qu'un concours de « choux de Siam » a rapporté à Théodule Jean, \$4.00, à Arsène Bélanger, \$3.00, à Dieudonné Dionne, \$2.00, à Pitre Bérubé, \$1.50 et à Honoré Beaulieu, \$1.00. Ces concours se doublaient d'expositions agricoles paroissiales, comme celle qui fut tenue chez Gérard Bérubé, le 20 septembre 1939.

Un autre champ d'action du Cercle consistait à acheter des instruments aratoires d'utilisation saisonnière pour le bénéfice de ses membres : hache-paille (1893 ; on le revendit trois ans plus tard par suite de deux accidents survenus pendant sa manipulation), crible-séparateur (1895, vendu en 1902), semoir pour plantes à racines fourragères et arrache-pierre patenté (1897), pelle à cheval (1904), trois « cultivateurs » (1905), « batteuse décortiqueuse Birdsele no 2 » (1920) ; elle coûtait \$1,200 et était installée dans une cabane dont les personnes âgées se souviennent certainement), distributeur de chaux (1928), coupe-cornes (1929), baignoire à moutons (1931). Plus récemment, on peut souligner l'achat d'une arroseuse à mauvaises herbes (1961) et d'un distributeur d'engrais chimique (1969).

L'achat de ces divers instruments a certainement rendu service à la population agricole de la paroisse.

Les dirigeants de ce Cercle n'ont pas toujours été occupés ; en effet, souvent leur activité s'est limitée à convoquer la réunion pour l'élection des directeurs, celle du bureau de direction pour le choix des membres et la confection d'un programme copié sur celui de l'année précédente. Mais il n'en fut pas toujours ainsi et, de toutes façons, leur élection à l'un des postes témoignait de la confiance de leurs confrères agriculteurs. Voici la liste des présidents depuis les débuts : les curés Boissinot, Tremblay et Lemay occupèrent le poste durant toute leur cure ; le curé Eugène Pelletier l'accepta en 1912, mais le déclina par la suite ; ce furent alors les laïques qui lui succédèrent : Denis Langlais, 1913-1920, Hector Chamberland, 1921, David Anctil, 1922, Albéric Deschênes, 1923-1924, Hormidas Langlais, 1925, Alban Michaud, 1926, Arthur Chamberland, 1927, Hormidas Langlais, 1928, Camille Morneau, 1929, Joseph-Denis Langlais, 1930, Rémi Chamberland, 1931, Hormidas Langlais, 1932, Alban Michaud, 1933-1960, Paul Boucher, 1961-1969 et l'actuel président, Jean-Guy Michaud. Quant aux secrétaires, on en compte cinq dans l'histoire du Cercle : Dieudonné Dionne (assisté de Jean-Charles durant les dernières années), 1893-1927, Léo Anctil, 1927-1948, Bruno Gaudet, 1948, Théodule Jean, 1949-1951 et le secrétaire actuel, Jean-Léon Lévesque, depuis 1952.

La coopération née de ce mouvement et le dynamisme occasionné par lui furent très forts durant les quatre premières décennies pour fléchir par la suite. Il semble qu'on assiste à un regain d'activité depuis une dizaine d'années et c'est tout à l'honneur des dirigeants et membres du Cercle Agricole.

## L'U. C. C. ?

Comme dans les autres paroisses, le syndicalisme agricole a pris du temps à s'implanter à Saint-Philippe. Après la fondation de l'Union Catholique des Cultivateurs en 1924, des propagandistes ont visité Saint-Philippe et tenu des réunions sans cependant réussir à convaincre assez de

---

<sup>7</sup> Texte rédigé d'après les Archives du mouvement conservées chez Raymond-F. Dionne, secrétaire-trésorier, et d'après les informations recueillies auprès des dirigeants anciens et actuels du mouvement.

cultivateurs pour organiser un syndicat local viable, même si des cultivateurs, à titre individuel, s'intéressaient déjà au mouvement.

D'après les documents consultés, un premier contrat d'affiliation entre le Syndicat de l'U.C.C. de Saint-Philippe et l'Union elle-même fut signé à Saint-Philippe, le 4 juin 1950, par Thomas Anctil, président élu, qui avait Charles-Eugène Chamberland comme vice-président, J.-François Jean, comme secrétaire-trésorier et Hormidas Langlais, Alphonse Boucher et Alban Michaud comme directeurs. Faute de membres, cette autre tentative de fondation échoua.

Mais le 2 décembre 1952, une assemblée tenue à la salle paroissiale de Saint-Philippe, en présence d'une vingtaine de cultivateurs, des abbés Thomas Pelletier, curé et vraisemblablement promoteur du projet, et Robert Hudon, aumônier de l'U.C.C., ainsi que de Julien Giasson, propagandiste, donna de meilleurs résultats puisqu'on fonda le Syndicat local à cette occasion. Joseph-Denis Langlais fut choisi comme président et Clément Caron, comme secrétaire-trésorier. Les directeurs élus étaient Thomas Caron, Claude Carrier, Charles Chamberland, Raymond Dionne, Rémi Langlais et Thomas Anctil.

Les premières années furent plutôt pénibles et le Syndicat ne se maintint que de peine et de misère. Les documents conservés ne font état d'aucune réunion, même s'il dut s'en tenir quelques-unes ; le nombre des membres demeurait inférieur à la trentaine. Néanmoins le tournant des années cinquante allait réveiller les agriculteurs, et l'U.C.C. de Saint-Philippe, en plus de connaître un léger accroissement du nombre de ses membres, est aussi devenue plus combattive et dynamique. La véritable syndicalisation est désormais implantée au sein de la masse agricole.

Depuis la fondation officielle de 1952, les présidents qui ont succédé à Joseph-Denis Langlais furent Paul Paradis, de 1955 environ à 1959, Paul Boucher, de 1959 à 1963, Féréol Dionne, de 1963 à 1967, Alphonse Massé, de 1967 à 1970 et le président actuel, Gustave Bécharde. Quant aux secrétaires-trésoriers, ce furent, après Clément Caron, Louis-Philippe Dionne, de 1954 environ à 1964 et l'actuel secrétaire, Raymond-F. Dionne, depuis 1964.

## **Le Cercle des Fermières <sup>8</sup>**

Les femmes rurales ont également fourni leur part pour épauler la cause. Le Cercle des Fermières de Saint-Philippe, exemple de cet appui, a été fondé le 15 mars 1938, sous le patronage de sainte Anne et avec la devise « entendons-nous ». Le premier Conseil d'Administration se composait de madame Joseph-D. Dionne, présidente, madame Albert Bérubé, vice-présidente, madame Charles-Arthur Dumais, secrétaire, mademoiselle Gisèle Chamberland, bibliothécaire, et mademoiselle Marie Gagnon avec mesdames Thomas Caron et Charles-Eugène Chamberland comme conseillères. L'aumônier était le curé Eugène Pelletier. Vingt-quatre dames et demoiselles entrèrent dans le cercle et beaucoup d'autres ont suivi leurs traces. Aujourd'hui, les Fermières sont au nombre de quarante-trois.

Tous les ans, le Cercle des Fermières a tenu une exposition paroissiale. Beaucoup de conférencières telle madame Charles Gagné et des agronomes distingués les ont encouragées et conseillées, et les ouvrières de la première heure en gardent un bon souvenir. Des cours de couture, de tissage, de tricot et d'art culinaire ont été donnés par des techniciennes compétentes et chaque fermière a profité de la leçon.

Ont occupé le poste de présidente depuis la fondation mesdames Joseph-D. Dionne, Charles-Arthur Dumais, de nouveau madame Joseph-D. Dionne, madame Georges Saint-Onge et madame Arthur Jean, présidente depuis dix ans. Les secrétaires ont été mesdames Charles-Arthur Dumais, Joseph Anctil, Paul Lévesque, Charles-Eugène Chamberland, Georges Saint-Onge et la secrétaire actuelle, madame Arthur Dufour. Les autres membres du Conseil actuel sont madame Joseph-Denis Langlais, vice-présidente, mademoiselle A.-Marie Tardif, bibliothécaire, mesdames Félix Parent, Roger Bossé et Gérard Roy, conseillères, et monsieur Loyola Caron, aumônier.

## **Fromagerie et beurrerie <sup>9</sup>**

La fromagerie de Saint-Philippe fut érigée en 1882 par Joseph Soucy, marchand, à l'emplacement de la nouvelle route de Saint-Denis. On y

---

<sup>8</sup>D'après un texte de madame Arthur Jean et des renseignements fournis par d'anciennes dirigeantes.

<sup>9</sup>Selon ASHCS, dossier 80, les livres de la Coopérative et les informations fournies par Lucien Anctil et Lucien Jean.

fabriquait beurre et fromage jusqu'en 1888. Les premiers fromagers et beurriers furent Auguste Desjardins, 1882-1884, Ulric Bernard, 1884-1885, et Louis Soucy, 1885-1888. Le gérant était Augustin Dionne.

Le 23 février 1888, Joseph Soucy vendait son bien à un Syndicat créé le 31 décembre précédent et composé de Louis Anctil dit Saint-Jean, Louis Bérubé, Thomas Anctil dit Saint-Jean, Cyprien Chamberland, François Dufour, Rémi Langlais, Rémi Chamberland, fils, Polydore Dufour et Jean-Baptiste Lavoie. Cette Société réengagea Augustin Dionne comme gérant, puis Joseph Lavoie, 1891-1898, Louis Anctil, 1898-1899, Rémi Langlais, père, 1899-1906 et Jean-Baptiste Saint-Pierre, de 1906 à 1910. Les fromagers et beurriers furent Cyrias Chassé, 1888-1894, Thomas Leclerc, 1894-1899, Joseph Langlais, 1899-1900 et Jean-Baptiste Saint-Pierre. De 1888 à 1899, on ne fabriqua que du fromage et, par la suite, que du beurre.

Comme résultat d'une concentration de propriétés, le Syndicat se résumait à deux hommes en 1910 : David Anctil et Cyprien Chamberland, qui vendirent les biens, pour la somme de \$1,600, à la Société de Coopération de Beurrerie de Saint-Philippe-de-Néri, le 11 avril 1910. Ce Syndicat comptait alors trente-quatre sociétaires, incluant le curé Philogone Lemay ; il y avait soixante-douze parts de \$25 chacune ; les plus gros actionnaires étaient Thomas Caron avec 10 parts, David Anctil avec 9, Louis Dumais avec 6 et Thomas Paradis avec 4. On engagea Pierre Dionne, tanneur, comme secrétaire, de 1910 à 1913 ; il fut remplacé par Albéric Deschênes, 1913-1925, Philippe Langlais, 1925-1929, Thomas (Tom) Caron, 1929-1930, Omer Raymond, 1930-1938 et Albéric Deschênes, 1938. Le Syndicat réengagea Jean-Baptiste Saint-Pierre comme beurrier pour un an, puis Thomas (Tom) Caron, 1911-1913, Wilfrid Chamberland, 1913-1925, Antoine Bélanger, 1925-1929, Laurent Martin, 1929-1930, Désiré Dumas, 1930-1934, Adrien Marquis, 1934-1936 et Ligori Richard, après 1936.

Devant la vétusté de la beurrerie et les problèmes concernant l'alimentation de cette beurrerie, la Société Coopérative Agricole de Beurrerie de Saint-Philippe-de-Néri fut incorporée en 1938 par cinquante-trois actionnaires (\$50 l'action) pour se porter acquéreur de l'ancienne beurrerie au coût de \$4000. Le premier Conseil d'Administration comprenait Louis Bérubé, président, Téléphore Dumais, vice-président, Albéric Deschênes, secrétaire, Rosario Desjardins, Arthur Chamberland et Joseph Langlais, directeurs. La Coopérative engagea Albéric Deschênes comme gérant et Ligori Richard, comme beurrier. Durant sa première année d'opération

(1939), la Coopérative avait soixante-quinze patrons qui lui vendirent 1,193,021 livres de lait — la beurrerie avait alors ses petits centrifuges et recevait aussi le lait-nature — et 69,622 livres de crème. Elle fabriqua 82,693 livres de beurre et paya 0.242 la livre de gras. Son chiffre de vente s'élevait à \$19,359.81. A l'automne de la même année, la Coopérative fit construire une nouvelle beurrerie à côté de l'ancienne pour répondre aux exigences en qualité et en quantité.

Les secrétaires-gérants de cette beurrerie furent successivement Léo Anctil, de 1940 à 1948, François Jean, en 1949 puis Lucien Anctil, de 1950 à 1963. A la fin de 1941, la Coopérative engageait Lucien Jean comme beurrier et celui-ci demeura à son poste, sauf pendant quelques mois, jusqu'à la dernière année d'opération, 1962. C'est en effet en 1963 que la Coopérative, après avoir opéré sa beurrerie l'année précédente, liquida tous ses biens. Les raisons de sa disparition ? On peut souligner l'incapacité pour elle de rencontrer des frais d'opération sans cesse croissants accompagnés par l'abandon de plusieurs patrons qui expédiaient leur crème (ou leur lait car quelques-uns le faisaient alors) à l'extérieur de la paroisse. La quarantaine de patrons qui demeuraient fidèles et qui représentaient environ 50% de la production ne suffisaient pas pour la maintenir en activité. Avec la régionalisation, elle disparut.

### **Moulin à farine et meuneries <sup>10</sup>**

Saint-Philippe a eu aussi son moulin à farine, bâti dans le rang nord de la montagne, sur un lopin de terre aujourd'hui propriété de Joseph-Denis Langlais. Thomas Thibault le construisit en 1882 et le donna comme cadeau de mariage à son fils Dieudonné, la même année. Ce moulin passa ensuite à Charles Thibault en 1889, Joseph Dumais en 1900, Joseph Morin en 1904, Vital Dumais en 1907, Alfred Beaulieu dit Hudon en 1908. Damase Robitaille de Saint-Pascal s'en porta alors acquéreur et le fit démolir vers 1940 après l'avoir exploité plusieurs années.

Le moulin desservait Saint-Philippe et les paroisses voisines. En 1920, le propriétaire avait changé le système de roue à eau par un moteur à gazoline, ce qui lui avait permis de faire fonctionner son moulin même durant l'hiver, les années de bonnes récoltes. Mais le déclin de la production de blé ajouté à la concurrence des moulins de Saint-Pascal en amenèrent la disparition.

---

<sup>10</sup>ASHCS, dossier 80 et renseignements fournis par Joseph-Denis Langlais.

De nos jours, Saint-Philippe n'a plus de ces traditionnels moulins. Néanmoins la tradition des meuneries se poursuit et deux exploitants, Léopold Bérubé et Rémi Langlais, opèrent des meuneries pour fournir aux agriculteurs les moulées dont ils ont besoin pour leur bétail. Quoi de plus normal pour une paroisse agricole comme Saint-Philippe !

## FORÊT ET MANUFACTURES

Saint-Philippe n'a pas eu de grandes facilités forestières. Comme partout ailleurs, les fermiers ont pu exploiter leur boisé de ferme pour se procurer le bois de chauffage, bois de construction et parfois un peu de bois pour la vente. Mais ces réserves étant très limitées, plusieurs habitants ont dû acquérir des lots à bois en dehors de la paroisse, dans les limites de Mont-Carmel ou au-delà. Ces lots étaient surtout utilisés pour fournir le bois de chauffage l'hiver.

Cette relative carence en bois n'a cependant pas empêché Saint-Philippe de profiter des ressources de la forêt par l'aménagement de certaines industries de transformation. Sans compter les nombreux hommes de métier, charpentiers, menuisiers ou autres, qui ont paré Saint-Philippe d'excellentes et confortables maisons.

### Les moulins à scie

En 1839, Jean-Baptiste Sérrien dit Langlais et Paschal Hudon dit Beaulieu construisaient un moulin à scie sur le ruisseau du village, près de la cuisine de René Chamberland aujourd'hui. Devenu seul propriétaire dès l'année suivante, Jean-Baptiste Langlais le maintint en opération jusque vers 1855. C'était un moulin à « chasse » actionné par l'eau. On enleva les ruines vers 1863 à cause de l'accident survenu à un jeune garçon qui se tua en tombant en bas de la dalle glacée sur laquelle il patinait. <sup>11</sup>

Vers la même époque, un dénommé Rivard de Mont-Carmel en possédait un autre, situé dans le haut de la terre appartenant aujourd'hui à Louis Morneau, sur la rivière du quatrième rang. Il était lui aussi à « chasse » et actionné par l'eau. <sup>12</sup>

En 1893, Joseph Langlais construisait un moulin à vapeur, avec scie ronde, dans le sud du cimetière actuel. Il le défit en 1900 et emporta la

<sup>11</sup>ASHCS, dossier 80 et informations fournies par monsieur Joseph-Denis Langlais.

<sup>12</sup>Selon monsieur Camille Morneau.

machinerie au Transcontinental, dans le haut de Saint-Bruno. Un de ses cousins à qui il avait vendu la bâtisse l'a démolie. <sup>13</sup>

Le dernier moulin à scie de Saint-Philippe fut aménagé en 1900 par Philippe Gagné, à l'endroit où habite aujourd'hui monsieur Gérard Lemieu. C'était aussi un moulin à scie ronde actionné par la vapeur. En 1912, le propriétaire partit pour Sully en emportant la machinerie qui devait servir à un autre moulin. <sup>14</sup>

A cause du manque de bois, les moulins de Saint-Philippe avaient disparu tôt au XXe siècle. Mais ceci n'empêcha pas Saint-Philippe d'utiliser les ressources forestières avoisinantes. Ainsi, on peut souligner le talent avec lequel Paul Thibault confectionnait portes et châssis après 1918 ou encore la dextérité dont faisait preuve Noé Lévesque pour construire les petites choses dont on avait besoin couramment à Saint-Philippe.

### **Les manufactures**

La prospérité de l'après-guerre devait donner à la paroisse ses deux principales industries : les manufactures de meubles de Gérard Lemieux et Robert Chénard. En 1949, un technicien qui avait toujours aimé travailler avec le bois décida d'ouvrir une petite manufacture de meubles. Gérard Lemieux employait deux hommes et travaillait d'abord pour le marché local. En 1950, il sortit environ trois cents mobiliers de chambres à coucher. Peu à peu, l'entreprise grandit ; en 1959, Gérard Lemieux décidait de reconstruire plus au nord, afin d'agrandir ses locaux.

Cette entreprise emploie aujourd'hui vingt travailleurs de Saint-Philippe et produit annuellement cinq mille mobiliers de chambres à coucher, dans les styles régulier, colonial canadien, provincial français et italien. La production est expédiée dans les wagons du CN et les camions-remorques du Transport D'Anjou ; une moitié va dans les Maritimes, notamment à Terre-Neuve, et le reste se rend en Gaspésie ou à Montréal. <sup>15</sup>

Quelques mois après l'ouverture de la première manufacture, Robert Chénard en construisait une à son tour. A l'origine, il fabriquait des sets de cuisine en plus du mobilier de chambres à coucher, des chaises et des pupitres qu'il ajouta progressivement. Le marché de cette entreprise s'étendit peu à peu d'un océan à l'autre, voire même aux Etats-Unis. En

<sup>13</sup>ASHCS, dossier 80, et messieurs Camille Morneau et Joseph-Denis Langlais.

<sup>14</sup>*Loc. cit.*

<sup>15</sup>D'après les informations fournies par le propriétaire.

juin 1965, un malheureux incendie ravageait la première construction ; Robert Chénard reconstruisit plus au nord une manufacture plus grande.

Les deux employés du début sont aujourd'hui une trentaine et le chiffre d'affaires de \$35,000 est grimpé à \$500,000. La main-d'œuvre est locale et régionale et Robert Chénard Inc. expédie ses produits par le CN ou par les remorques du Transport d'Anjou. <sup>16</sup>

Toujours dans le domaine de l'ameublement, un autre type d'entreprise a vu le jour à Saint-Philippe. En effet, vers 1946, Gérard Bérubé ouvrait une manufacture de matelas et rembourrage située le long de la route de Saint-Denis. Après sa mort, son employé, Robert Chouinard, continuait le rembourrage dans l'ancienne boutique à bois de Paul Thibault.

## MÉTIERS ET SERVICES

La véritable originalité de Saint-Philippe se situe au niveau des nombreux services qu'elle a offerts et offre encore à sa population et à celle des paroisses voisines. A l'origine de cette vocation, on retrouve le chemin de fer.

### **Le chemin de fer**

En 1857-1858, la Compagnie du Grand Tronc achetait des terrains d'habitants de la Côte pour la ligne projetée entre Lévis et Rivière-du-Loup (Frazerville). Les travaux de construction se firent entre 1858 et 1860 et, cette année-là, le premier train passa à la Côte, attirant une foule immense sur son passage. « La première gare se trouvait placée au nord du chemin de fer à un arpent à l'est de la route. Elle était à côté de l'ancien clos aux moutons. Les chefs de gare furent MM. John Clark, de 1860-1862 ; John McCormick, de 1862-1867 ; Jean-Baptiste Dionne, de 1867-1872 ; Cyprien Chamberland, de 1872-1881. » <sup>17</sup>

En 1880-1881, Joseph Landry reconstruisit la gare à son emplacement actuel. Les chefs de gare furent successivement : Alfred Soucy, 1881 ; D. McDonald, 1881 ; Téléspore Blagdon, 1881-1882 ; Joseph Fontaine, 1882-1884 ; Oscar Blagdon, 1884-1897 ; Samuel Pelletier, 1897-1905 ; Eugène Guay, 1905-1908 ; Cléophas Lemieux, 1908-1936 ;

<sup>16</sup>Selon les renseignements fournis par le propriétaire.

<sup>17</sup>Joseph-A. Lavoie, *La famille Lavoie*, 353s. et ASHCS, dossier 80.

J.-Horace Lévesque, 1936-1938 ; Ulric Chouinard, 1939-1948 ; Hormidas Dionne, 1948-1951 ; Mr Cliche, 1952-1953 ; J.-Raynald Mercier, 1953-1965. L'actuel chef de gare est monsieur Roger Hudon, depuis octobre 1965. <sup>18</sup>

Entre 1895 et 1909, il y eut même un chef de gare, la nuit. Ce furent, dans l'ordre, François Gagnon, 1895-1896 ; Joseph Raymond, 1896-1901 ; Jean-Baptiste Paradis, 1901-1905 ; Luc Paradis, 1905-1909. <sup>19</sup> Pendant un moment de 1946 à 1949, il y eut à nouveau service de nuit avec Fernand Rivard.

Dans notre monde de vitesse-automobile et de transport routier, les jeunes peuvent difficilement comprendre l'importance du chemin de fer dans le développement de la paroisse. Mais pendant plus de soixante-quinze ans, le chemin de fer, c'était le lien le plus rapide et le plus utilisé, pour ne pas dire le seul, pour communiquer avec l'extérieur de la place. Les voyageurs n'avaient pas d'autres moyens de se rendre en ville ou à l'étranger et d'en revenir. Tous les colis, matériaux et fournitures diverses pour les magasins et les divers corps de métiers arrivaient par chemin de fer. Le courrier aussi. C'était encore par chemin de fer que le cultivateur expédiait son bois et ses animaux à vendre, et qu'il en recevait ce dont il avait besoin généralement *via* le marchand général. On comprend alors que ce lien avec l'étranger était bénéfique pour la paroisse qui en était dotée. Et Saint-Philippe en a largement profité.

### **Les institutions bancaires**

Au XIXe siècle, l'argent circulait peu et les besoins financiers des corporations municipales et des individus se résumaient à peu de chose. C'était d'ailleurs l'époque du « bas de laine » dans lequel nos ancêtres préféraient conserver leur épargne dûrement acquise plutôt que de la confier à des institutions spécialisées. Mais au début du XXe siècle, la situation commença à changer. La mentalité de la population s'ouvrit aux perspectives de confier ses épargnes et les besoins des corporations s'accrurent en même temps que l'argent circula de plus en plus. Il suffit de signaler, dans le cas de Saint-Philippe, l'argent nécessité par la construction du Couvent et par le gravelage des routes, pour comprendre la nais-

<sup>18</sup>Liste dans ASHCS, dossier 80 et renseignements fournis par monsieur et madame Zéphirin Ratté.

<sup>19</sup>ASHCS, dossier 80.

sance de ce besoin d'institutions bancaires. Déjà au début du XXe siècle, les banques Canadienne Nationale et Provinciale tenaient des bureaux dans la paroisse.

Mais au printemps de 1915, la banque Canadienne Nationale,<sup>20</sup> ayant une agence à Saint-Pascal, décida d'ouvrir une sous-agence à Saint-Philippe pour desservir Saint-Philippe, Mont-Carmel et Saint-Denis ; Joseph Morency, gérant de Saint-Pascal, proposa à J.-Désirée Lavoie de Mont-Carmel de prendre en charge cette sous-agence.

Ce dernier loua un local (maison de Sarto Lévesque). Après des débuts difficiles, les affaires progressèrent. Vers 1917, Jos.-Désirée Lavoie acheta la maison de Louis Thibault (Pierre Boucher). En 1921, il la vendit au docteur Landry et se construisit à l'emplacement actuel de la Banque. Jusqu'en 1950, monsieur puis madame Lavoie s'occupèrent de cette agence, assistés par plusieurs jeunes filles qui tenaient le bureau. En février 1950, l'agence, tout en demeurant au même endroit, passa aux mains d'Emilien Bérubé, marié à Jacqueline Lavoie ; c'est madame Bérubé qui tient encore cette agence de Saint-Philippe.

Le 5 juillet 1915, après avoir été l'objet de pressantes demandes, Ernest Chamberland ouvrait dans son magasin une agence de la Banque Provinciale.<sup>21</sup> Vers 1920, cette agence passait à Charles-Arthur Dumais, marchand (chez Louis-Philippe Rossignol), qui l'a tenue pendant trente-et-un ans. En mai 1951, Thérèse Aubin s'occupa de l'agence (chez Marcelin Bernier aujourd'hui) qu'elle garda cinq ans. Puis, de 1956 à 1958, madame Louis-Philippe Rossignol, fille de Charles-Arthur Dumais, s'en chargea avant de la laisser aller aux mains de Raynald Langlais (Magasin Isidore Langlais Enr.). Le 15 avril 1969, cette agence fermait ses portes après cinquante-cinq ans d'opération.

La Caisse Populaire de Saint-Philippe-de-Néri<sup>22</sup> ouvrit le 7 mai 1946. Bruno Gaudet, agronome de Sainte-Anne et propriétaire d'une terre à Saint-Philippe, avait lancé le mouvement et réuni les gens pour les convaincre de procéder à cette fondation. Le premier Conseil d'Administration se composait de Joseph Bérubé, président, Bruno Gaudet, secrétaire, Thérèse Langlais, gérante, ainsi que de François Jean, Alphonse Lamarre et Ferréol Dionne. La Commission de Crédit était composée de Léopold Bérubé, Délidium Lévesque et Laurent Hudon, et le Conseil de Sur-

---

<sup>20</sup>D'après un texte rédigé par mademoiselle Irène Lavoie.

<sup>21</sup>Renseignements fournis par madame Louis-Philippe Rossignol, par Raynald Langlais et René Chamberland, et par le gérant de la succursale de Saint-Pascal.

<sup>22</sup>Messieurs Gilles Lévesque et Ferréol Dionne nous ont fourni les renseignements.

veillance, de Thomas Caron, Joseph Anctil et Paul Richard. Mademoiselle Langlais ne reçut qu'un dollar comme salaire pour sa première année de gérance.

En dépit de la présence de deux autres institutions bancaires, la Caisse de Saint-Philippe a progressé rapidement durant sa courte existence, comme le démontre le tableau suivant.

Tableau II  
Opérations de la Caisse Populaire de Saint-Philippe,  
31 mai 1947 - 31 mai 1969

Année	Capital social	Epargne	Avoir propre
1947	\$ 1,819	\$ 24,464	\$ 48
1952	3,289	60,434	1,168
1957	4,728	118,086	4,550
1963	11,440	167,500	11,191
1969	39,332	337,053	19,488

Les autres présidents de la Caisse furent successivement François Jean (1947-56), Paul Paradis (1956-59) et Jean-Léon Lévesque (1959-1966). Ferréol Dionne, toujours membre du Conseil d'Administration depuis 1946, est l'actuel président. Thérèse Langlais conserva la gérance jusqu'en 1958, chez Rémi Langlais, alors qu'elle passa à Camille Turcotte pour un an. De 1959 à 1969, elle fut tenue par Louis-Philippe Rossignol. Depuis le 25 novembre 1969, Gilles Lévesque est le gérant dans le même local chez Louis-Philippe Rossignol.

Les institutions bancaires sont des organismes constitués, structurés, et bien faciles à reconnaître. Mais à côté de ce genre d'institutions se retrouve toute une catégorie de personnes qui, par leur métier, sont amenées à rendre des services variés à la population. Voilà pourquoi nous avons tenté de reconstituer la liste la plus complète possible de ces divers métiers et professions. Nous donnons des dates, quand nous en avons, pour mieux situer la personne dans le temps ; à moins que les dates ne soient reliées par un trait d'union, elles n'indiquent pas que la personne n'a exercé son métier que cette ou ces années-là ; elles signifient seulement que nous avons rencontré son nom pour l'année mentionnée. <sup>23</sup>

<sup>23</sup>Les listes suivantes ont été établies grâce aux ASHCS, dossier 80, à Joseph-A. Lavoie, *op. cit.*, *passim* et avec l'aide de René Chamberland, de monsieur et madame Zéphirin Ratté et de plusieurs autres personnes que nous ne pouvons nommer, faute d'espaces. Plusieurs renseignements proviennent aussi des sources consultées pour les quatre premiers chapitres du volume.

## **Les forgerons et tailleurs de pierre**

Comme le magasin général, la boutique de forge était un lieu de rassemblement pour les habitants de la paroisse qui, un jour ou l'autre, devaient y mener leurs chevaux ou y faire réparer ou transformer un instrument. De là l'importance de ces personnes dans la vie d'une paroisse. Saint-Philippe a connu deux boutiques particulièrement célèbres. Celle située au coin de la route de la station et de la route 2A, dont les forgerons furent : Bernard Bouchard, 1858, Thomas Lévesque, 1871, 1876, Bernard Deschênes, Ignace Lévesque, Thanis Lévesque, Joseph Caron, 1885-1921, Roméo Robitaille, 1921-1944. Après 1944 environ, Camille Galland s'est occupé de cette boutique de forge alors que Roméo Robitaille vaquait à ses occupations d'entrepreneur de pompes funèbres.

Plus à l'est, à la côte de l'église, une autre forge fut tenue par Bruno Duperré, Thomas Lévesque, 1871, 1876, Louis Pelletier, père et fils, et Benjamin Dionne, 1896-1923.

D'autres forgerons ont aussi oeuvré à Saint-Philippe sans qu'il soit possible de les rattacher positivement à l'une ou à l'autre de ces forges. Ce sont, dans l'ordre chronologique, Joseph Leclerc dit Francœur, 1820, Germain Martin, 1821, Jean-Baptiste Lausier, 1837, Guillaume (William) Boucher, 1851, P. Frs Miville-Deschênes, 1851, Philosime Meunier, 1874-1896, Alphonse Bélanger, 1880, Ignace Desjardins, 1905, Wilfrid Jean, 1922 ss., Léo Thibault, 1932.

Tout comme le forgeron, mais de façon plus individualisée, le métier de tailleur de pierres fut largement répandu au XIXe siècle à cause des nombreuses constructions d'églises ou autres édifices en pierre des champs. Saint-Philippe en a connu trois : Gaspard et Albert Chamberland et, plus près de nous, Joseph Guérette, qui fabriqua aussi de magnifiques monuments funéraires, dont le sien.

## **Voituriers et garagistes**

Avant l'avènement de l'automobile, des voituriers (ou charrons) construisaient et réparaient les voitures qui sillonnaient les routes et chemins de la paroisse. Napoléon Caron, 1894-1903, et Joseph Rossignol, 1911 ss., pratiquèrent ce métier. Mais l'arrivée des automobiles changea leur métier. Ainsi Joseph Rossignol, tout en continuant son premier métier, s'initia à la mécanique-automobile pour suivre le progrès. Trois autres gara-

ges existent encore dans les limites de la paroisse : celui de Polydore et Laurent Desjardins, aujourd'hui possédé par Albert Bérubé (Bérubé Automobile Inc.), celui de Maurice Paradis, qui passa à Clément Landry puis à Rémi Pelletier, et enfin celui de J.-Antoine Lévesque.

### **Ferblantiers, orfèvre, selliers**

Des métiers un peu plus rares se sont également pratiqués à Saint-Philippe. On peut noter l'existence d'un orfèvre, Léo Gagnon, en 1929 ss. Par contre, les ferblantiers furent relativement nombreux ; il y eut d'abord l'instituteur William Wilson, 1847-1875, puis Napoléon Rouleau, David et Joseph Dubé, 1910-1931 et Gérard Laforest, 1932 ss. Philippe Deschênes pratique ce métier depuis 1953.

Le métier de sellier était peu répandu dans nos campagnes. De 1892 à 1898, Arthur et Joseph Dumais allèrent en apprentissage à Québec pour l'apprendre. A leur retour en 1898, ils le pratiquèrent dans la maison de brique du garage Bérubé. Un gros cheval gris dans la vitrine signalait leur métier. Ils cessèrent leurs activités en 1925.

### **Les cordonniers et tanneurs**

Jadis, le cordonnier était un artisan habile puisqu'il devait non seulement réparer les souliers, bottes, mocassins, etc., mais il les fabriquait lui-même et devait y mettre beaucoup de soin et de travail. Saint-Philippe a connu plusieurs de ces artisans habiles. En voici la liste, dans l'ordre alphabétique : Anctil dit Saint-Jean, Joseph, 1858, 1871 ; madame Joseph, 1880 ; Théodule ; Beaupré, Charles, 1838 ; Bélanger, Pierre ; Caron, Louis, 1901 ss. ; Jean-Louis, 1935 ss. ; Dubé, Hubert, 1885 ; Dumais, Joseph (Bébé), 1923 ; Hudon, Joseph, 1898 ; Lamarre, Pierre, 1896 ; Lebel, Augustin et Nazaire ; Lévesque, Léopold, 1931 ; Nadeau, Charlotte ; Therriault, Firmin, 1914 ss. Le cordonnier actuel est monsieur Antonio Bérubé. Il y eut aussi un tanneur, Pierre Dionne.

### **Les boulangers**

Au XIXe siècle, point n'était besoin de boulangerie puisque tout le monde cuisinait son pain. Mais avec le développement du village et l'accroissement de la population non-agricole, le besoin se fit sentir pour

une boulangerie à Saint-Philippe : voilà pourquoi en 1890, François-Xavier Leclerc en construisit une, devenue aujourd'hui l'hôtel Central, qu'il garda douze ans. La deuxième boulangerie (meunerie de Léopold Bérubé de nos jours) fut construite par Emile Martin en 1926 et eut pour propriétaires successifs Willie Leclerc, 1936 ss., Thomas Santerre puis Lucien Voyer, qui la déménagea en bas de la côte en 1942. Elle passa ensuite à Ernest Bérubé en 1946. Norbert Deroy en est l'actuel propriétaire. Récemment une autre boulangerie fut aménagée par Pierre Boucher au pied de la côte de la rue de la station.

### **Les bouchers**

Le métier de boucher, tout comme celui de boulanger, est une profession surtout du XXe siècle. Furent bouchers à Saint-Philippe, dans l'ordre alphabétique : Paul-Emile Anctil, 1936 ss. ; Arthur Caron, 1925 ss. ; François et Pierre Dionne, avant 1920 ; Gérard Dionne ; Pierre Dionne ; Joseph Langlais ; Léon Sirois ; Xavier Therrien.

### **Barbiers, couturiers (ères) et modistes**

Le métier de barbier s'est développé il y a une quarantaine d'années alors que les mamans cessèrent de s'improviser coupeuses de cheveux. L'ont exercé à Saint-Philippe : Philippe Anctil, dans la salle de l'ancien Conseil, Polydore Desjardins, 1930 ss., Albert Dionne, Joseph (Bébé) Dumais, Thomas Michaud, 1930 ss., Louis-Philippe Rossignol, 1931 ss., Gérard Roy.

Saint-Philippe a aussi eu ses couturiers et couturières qui confectionnaient divers vêtements pour tous les goûts. Ce sont Edouard Bérubé, Madame Albert Bérubé (Aimée Bouchard), Alfred et Eugénie Desjardins, Georges Lévesque, Joseph Martin, Clément Soucy, Albertine, Anna et Eugénie Thibault, mesdames Joseph et Dieudonné Thibault.

L'usage tant répandu du chapeau a donné naissance à plusieurs ateliers de modistes à Saint-Philippe. Nous pouvons nommer mesdames Arthur Dumais, 1904-1923, Zéphirin Ratté, 1923-1937, Georges Saint-Onge et Gertrude D'Anjou-Castonguay, et mesdemoiselles Marie-Louise Bossé, 1927-1929, Bernadette Chamberland, 1927-1931, Alberte Chamberland, 1933 ss., Liliane Thibault, 1936 ss. et Eva D'Anjou.



**Sr Rachel Dumais**  
(fille de Joseph)



**Sr Régina Jean**  
(Sr St-François-Xavier)

### NOS MÉDECINS



**Le Dr William-Herménégilde**  
Blagdon, à Saint-Philippe  
de 1881 à 1921



**Le Dr J.-A. Landry,**  
à Saint-Philippe  
de 1921 à 1945



**Le Dr Léo Leclerc, médecin**  
résident à Saint-Philippe  
depuis 1950

### NOS HOMMES POLITIQUES



**Georges Bouchard,**  
D. ès Sc. Agr et ès L., député  
fédéral de Kamouraska de  
1922 à 1940 puis sous-ministre  
adjoint de l'agriculture  
à Ottawa, de 1940 à 1955



**Joseph Jean,**  
avocat, député fédéral de 1932  
à 1949, solliciteur général  
de 1945 à 1949 puis juge.  
Aujourd'hui retiré



**Jean-Marie Pelletier,**  
aviculteur, actuel député de  
Kamouraska au  
Parlement Provincial



**Souvenir du cinquantenaire de la paroisse (1920)**



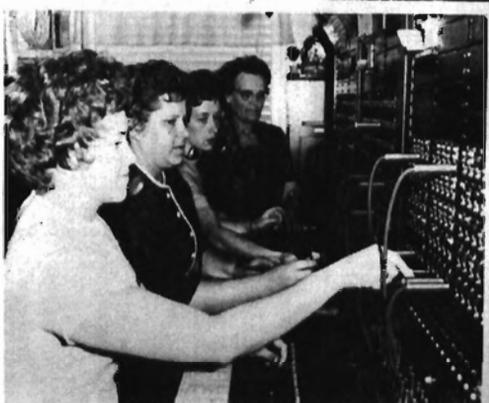
**Noces d'or du curé Eugène Pelletier (1943)**



Tibodo foto



Le progrès  
au « Central »



Première forge  
de Roméo Robitaille



Tibodo foto

Le vieux poste de pompier

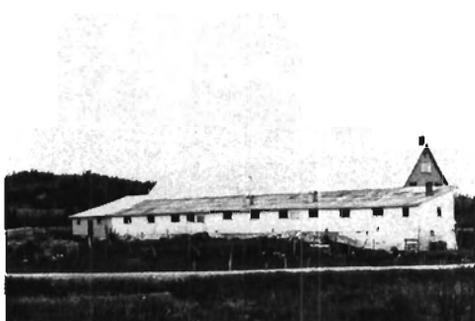


**La tannerie de Pierre Dionne vers 1905**



**Jacques Linteau**

**La bouannerie**



**Jean Fournier**

**L'encan d'animaux du Bas Saint-Laurent**



**Tibodo foto**

**Le nouveau bureau de poste**



**Jacques Linteau**

**Le Centre Municipal**

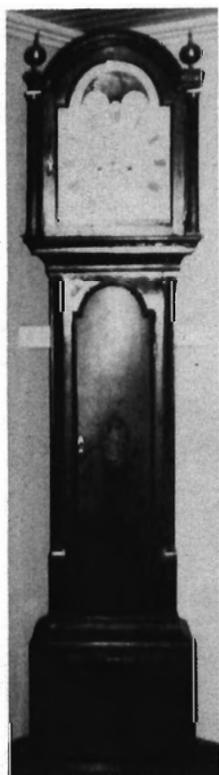


L'INDUSTRIE

Tibodo foto



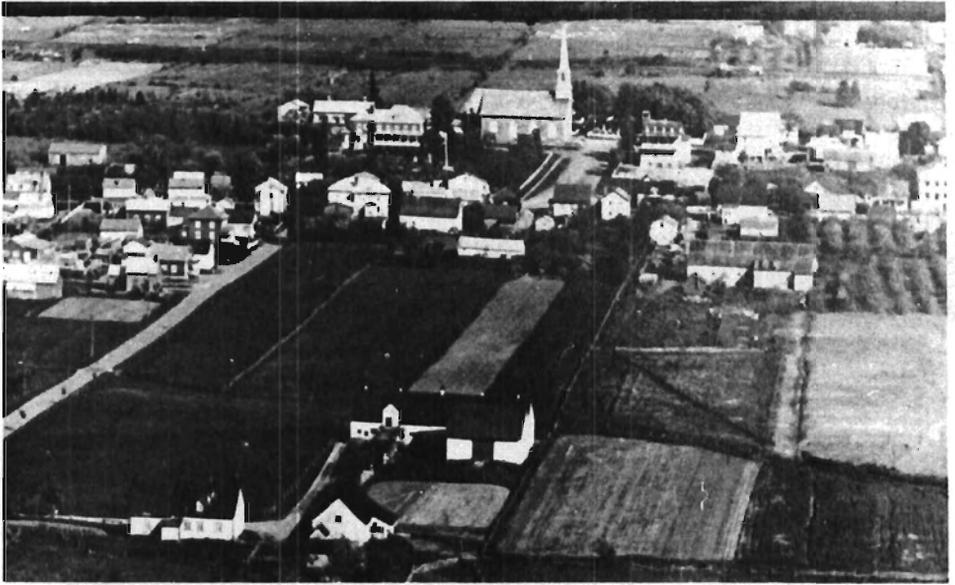
AINSI PASSE LE TEMPS



Horloge plus que centenaire  
de madame Arthur Jean



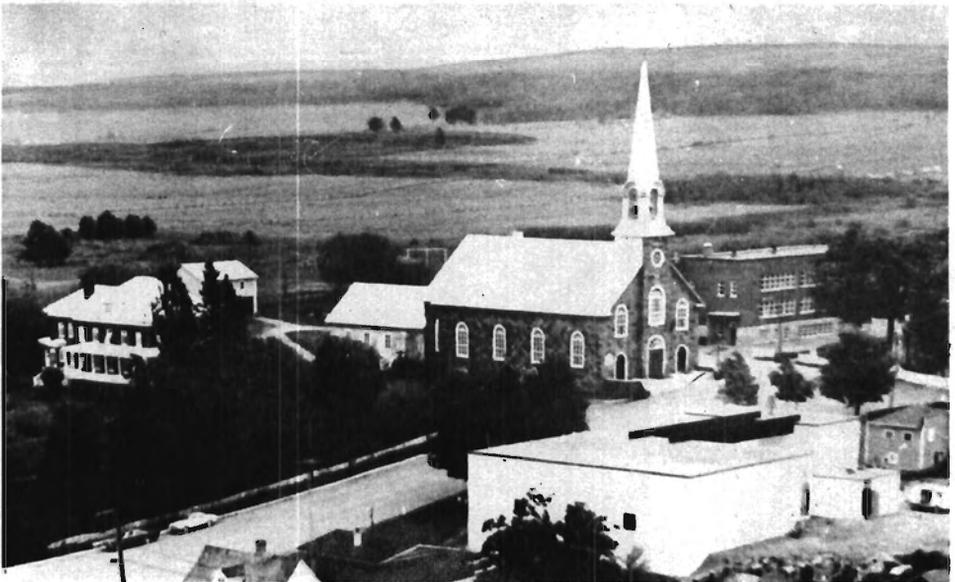
Entrée du chemin du petit rang



Village vu de loin

## LE VILLAGE VU DE HAUT

Village vu de près



## Les marchands

Au début de la paroisse, Chapais, Dionne et Compagnie, de Saint-Denis, avait un magasin à Saint-Philippe qui fut tenu par Féréol Dionne puis par Théophile Anctil dit Saint-Jean, 1869. Déjà cependant, il y avait au moins quatre autres magasins dont nous pouvons difficilement déterminer le lieu et l'importance.

Nous donnons ici deux listes ; la première est celle probable des marchands généraux de Saint-Philippe et la seconde, par ordre alphabétique, indique le nom des petits marchands, des épiciers et des marchands spécialisés.

### Marchands généraux :

- Chapais, Dionne & Compagnie, de Saint-Denis, avec magasin à la Côte ;
- Joseph Lavoie, Ernest Chamberland et René Chamberland ;
- Jérémie Lamarre, 1858, 1869, 1882, Ferdinand et Antoine Rossignol, Isidore Langlais et Raynald Langlais ;
- Azarie Martin ;
- Louis Charest et Lucien Lavoie ;
- François-Xavier Roy dit Desjardins, 1907, 1925 ;
- Dieudonné Thibault et Arthur Dumais.

Autres marchands, par ordre alphabétique : Sara Anctil ; Gérard Bérubé ; Robert Bérubé ; Pierre Bérubé, 1858, 1869, 1882 ; Octave Chamberland, 1872 ; Pierre Côté ; Mme P.-François Deschênes, 1858 ; Arthur Dionne ; François Dionne, avant 1920 ; François Dionne ; Joseph Dionne, 1884 ; Philibert Dubé, 1928 ; Philippe Gagnon, 1877 ; Rémi Langlais ; Narcisse Lavallée ; Edouard Lebrun ; Louis et Joseph Lemelin ; Laurent Lévesque ; Belzémire Lamarre ; Sarto Lévesque ; Damase Martin, 1879 ; Jean-Baptiste Morin ; Ferdinand Ouellet, 1882 ; Louis Ratté ; Jean-Baptiste Roussel, 1841 ; Clément, Thaddée Soucy ; Joseph Soucy, 1858, 1882, 1888.

## Les hôteliers

L'hôtellerie fut une activité importante à Saint-Philippe à cause de sa vocation de lieu central entre Mont-Carmel et Saint-Denis et de sa localisation près de la voie ferrée puis, pendant un certain temps, sur la route nationale, tous, facteurs qui avaient comme effet d'attirer le client étranger,

voyageur de passage ou jeunes à la recherche de distractions. On comprend ainsi pourquoi Saint-Philippe fut toujours relativement très équipée sur ce plan au cours de son histoire.

Hôtel Central. Zéphirin Ratté transforma cette maison en hôtel en 1942 ; il la vendit à Auguste Maltais en 1954 qui la revendit à son tour en 1955, à l'actuel propriétaire, Euclide Chamberland.

Hôtel Canada. Cet hôtel fut construit par Léonidas Dubé en 1925. Il fut successivement propriété de Louis Bélanger, 1931, Elphège Roy, 1932-1934, Célestin Lizotte, Cyrille Pelletier et Georges Bérubé. Joseph Michaud en est l'actuel propriétaire.

Hôtel D'Anjou. Théophile puis Thomas Anctil exploitèrent cet hôtel, le dernier vers 1917. Ce furent ensuite Léonidas Dubé, Joseph D'Anjou, qui loua à Michel Lavoie en 1925, puis vendit à Lorenzo D'Anjou, lequel ne tint pas hôtel.

En face de chez Gaspard Chamberland. Alphonse Pelletier, 1902-1919, Rosario Desjardins, 1919-1925, madame Bernier. Fermé pendant un certain temps, cet hôtel fut loué et réouvert par Gérard Dionne.

Chez Félix Parent. Simon Ratté y a tenu hôtel vers 1907.

Gaspard Chamberland, 1914 ss., Moïse Bélanger, 1916, Alfred Caron, 1896 ss. et Etienne Paradis ont aussi tenu hôtel à Saint-Philippe-de-Néri.

### **Les restaurateurs**

La première crème glacée fut servie à Saint-Philippe, le 15 avril 1923, dans le premier restaurant de la place, celui de Zéphirin Ratté. Madame Adélarde Chamberland en ouvrit un, l'été, de 1930 à 1935. En 1931, Louis-Philippe Rossignol, l'Hôtel Canada et Gérard Boucher en ouvrirent un à leur tour, suivis par Joseph Paradis en 1933. De nos jours, le seul restaurant de Saint-Philippe-de-Néri appartient à Gérard Roy.

### **LES MÉDECINS**

Le médecin de campagne n'a jamais eu la vie facile. Dérangé à toute heure du jour et de la nuit, il doit se rendre auprès des malades, quelles que soient l'heure, la température ou sa propre fatigue. C'était encore pire autrefois. On peut imaginer le médecin en route dans sa carriole vers le haut de Bayonne sous un froid sibérien ou se rendant à

Saint-Denis à travers vent et rafales de neige ; ou encore, on peut se le représenter dans les mauvais chemins d'autrefois, détremvés et rendus presque impraticables par les pluies du printemps. Il est vrai que l'automobile, la jeep ou la moto-neige lui rendent aujourd'hui la tâche plus facile, mais ceci ne change en rien le facteur-fatigue ni les appels de nuit.

« Le 18 mais 1881, le Dr William-Herménégilde Blagdon, de Québec, vint s'établir dans notre paroisse. Il avait comme territoire, les paroisses de St-Philippe-de-Néri, St-Denis, Notre-Dame-du-Mont-Carmel et St-Pacôme.

« Il se maria le 25 septembre 1883, avec Marie-Louise Bergevin, de Notre-Dame de Québec.

« De ses quatre fils, trois »<sup>24</sup> furent médecins et un, pharmacien. Trois de ses filles sont entrées en religion. Le 8 août 1921, il quitta définitivement Saint-Philippe pour Montréal.

Son successeur, le Dr J.-A. Landry, est né à Saint-Pascal, le 27 août 1876. « Le Dr J.-A. Landry fit ses études au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, de 1894-1900 ; à l'Université Laval de Québec, de 1901-1905. Il pratiqua comme médecin à Ste-Cécile de Whitton, Co. de Frontenac, de 1905-1907 ; à St-Ludger, Co. de Beauce, de 1907-1908 ; à St-Pierre de Broughton, Co. de Mégantic, de 1908-1911 ; à Sandy Bay, Co. de Matane, de 1911-1919 ; à St-Roch-des-Aulnaies, Co. de l'Islet, de 1919-1921. »<sup>25</sup> Arrivé à Saint-Philippe le 24 juillet 1921, il s'installa à l'autonne dans la maison achetée de Désirée Lavoie (Pierre Boucher) où il tint bureau pendant vingt-quatre ans.

De son mariage avec M.-Adélaïde-Joséphine Dubé dit Frève, le 24 juillet 1906, à Saint-Jean-Baptiste de Québec, il avait eu trois filles. Mais en juin 1945, le docteur Landry quittait Saint-Philippe pour Jonquière, où il est décédé le 19 juin 1951.<sup>26</sup>

Sa succession<sup>27</sup> fut longue à assurer de façon définitive. En cinq ans, trois jeunes médecins vinrent à Saint-Philippe et leur passage fut entrecoupé de périodes où il n'y eut pas de docteur. Ce fut d'abord le docteur Willie Raymond qui pratiqua pendant une couple d'années, d'abord chez Georges Ruest (Conrad Bérubé) puis dans la maison aujourd'hui occupée par Albert Lavoie. Son successeur, le docteur Ligor Richard, pra-

<sup>24</sup>Joseph-A. Lavoie, *op. cit.*, 355s.

<sup>25</sup>*Ibid.*, 356.

<sup>26</sup>Les renseignements de ce paragraphe nous ont été fournis par madame Guy Plourde.

<sup>27</sup>Renseignements fournis par René Chamberland, le docteur Léo Leclerc et par monsieur et madame Zéphirin Ratté.

tiqua au même endroit pendant quelques mois ; enfin le docteur Roger Darveau ne dura guère plus longtemps dans son bureau situé chez mademoiselle Bertha Lemieux (Albert Bérubé).

Le docteur Léo Leclerc arriva à Saint-Philippe en juin 1950. <sup>28</sup> Né à Saint-Léonard du Nouveau-Brunswick le 23 juin 1923, il avait passé sa jeunesse à Tourville avant de faire son cours classique au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. En 1945, il entra en médecine à l'Université Laval et c'est après sa graduation qu'il vint se fixer à Saint-Philippe.

Le docteur Leclerc a d'abord pratiqué dans la maison actuelle de madame Léo Anctil avant de déménager en face, chez monsieur Mendoza Emond aujourd'hui. En 1955, il aménageait dans la maison de François Gagnon, qu'il occupe depuis ce temps. De son mariage avec Marthe Vachon de Charny en 1951, il a eu cinq enfants. Il est aujourd'hui dans sa vingtième année de pratique et le territoire qu'il dessert comprend Mont-Carmel, Saint-Philippe et Saint-Denis.

Agriculture, petites industries, corps de métier, services, telle a été la vocation de Saint-Philippe depuis l'ouverture de la ligne du Grand Tronc en 1860. La paroisse s'est carrément adaptée aux perspectives ouvertes par ce rôle nouveau et y a bien réussi. Encore aujourd'hui, elle offre un éventail de professions relativement plus varié que dans la majorité des paroisses rurales de son étendue.

Mais l'avenir immédiat peut changer bien des choses à cette orientation. Déjà le déclin de l'activité ferroviaire et le fait que la route touristique passe par Saint-Denis depuis plusieurs années, ont commencé à modifier son rôle de services. Quelle influence aura le passage de la Transcanadienne ? Fera-t-elle disparaître plusieurs des plus productives fermes de Saint-Philippe ? Amènera-t-elle une rupture avec Saint-Denis ? Drainera-t-elle vers Saint-Pascal et Rivière-du-Loup une partie du commerce local ? Ce sont là des questions d'une brûlante actualité auxquelles est liée en partie l'économie future de Saint-Philippe.

---

<sup>28</sup>Notice biographique donnée par le docteur Leclerc.

## CONCLUSION

### *Saint-Philippe des débuts à nos jours*

Si nous analysons rétrospectivement l'histoire de Saint-Philippe-de-Néri, nous pouvons la diviser en quatre phases aux contours plus ou moins précis : après la période pionnière (1790-1870), Saint-Philippe a connu une longue période de prospérité et de développement sans heurts (1870-1940) avant de s'engager dans la phase moderne (1940-1960) que les dix dernières années ont bouleversée (1960-1970).

L'âge des pionniers se déroule sans rien de bien spécial. De Saint-Denis ou d'autres paroisses d'en bas montent les fondateurs qui coupent les arbres, essouchent, sèment et récoltent sur leurs lopins de terre. Vers 1830, la route Centrale les rejoint et se prolonge jusqu'aux confins de Mont-Carmel et même au delà. Les gens du nord de la montagne, d'abord installés à l'extrémité nord de leurs terres, vont ensuite se fixer au pied de la montagne, là où le sol est plus solide pour leurs habitations et bâtiments. Le long du chemin du troisième rang (route 2A), la forêt fait place à des petites maisons puis à des fermes. De même le quatrième rang (Rocher blanc et petit rang). Ces petites communautés se développent et s'organisent : les premières écoles s'ouvrent, on songe à l'érection canonique. Mais la décision du Parlement du Canada-Uni de construire une voie ferrée de Lévis à Rivière-du-Loup vient modifier les destinées de la Côte : de territoire à vocation agricole surtout, la Côte des Beaux Biens enlève à Saint-Denis le pôle des services. L'impact de cet événement ajouté à la poussée démographique suffisent pour amener la reconnaissance de la paroisse de Saint-Philippe, après une lutte épique de plusieurs mois. A peine née, Saint-Philippe est déjà une paroisse à la vocation définie

Après 1870, Saint-Philippe met en place ses structures : Commission Scolaire (1871), Conseil Municipal (1876), corps de marguilliers (1876). La première révolution agricole s'amorce à la fin du siècle avec le passage de l'agriculture céréalière à l'industrie laitière, passage

lent dont le début cause la fondation de la beurrerie-fromagerie (1882), tout en justifiant l'ouverture d'un moulin à farine. La notion de progrès en agriculture s'incarne dans la fondation du Cercle Agricole (vers 1892) qui connaît par la suite ses plus belles années. Durant toute cette période, Saint-Philippe s'est donné des instruments de services, que la naissance du village traduit géographiquement. Par contre, 1912 voit fermer le dernier moulin à scie de Saint-Philippe, preuve que la paroisse n'a pas de vocation forestière. Dans le domaine scolaire, Saint-Philippe se pare de son premier Couvent et accueille ses premières religieuses (1907). Le Conseil, pour sa part, s'engage dans une des plus lourdes tâches qu'il ait jamais eue à rencontrer : l'amélioration du réseau routier par la municipalisation des routes et chemins et par leur gravelage, travail rendu nécessaire par l'apparition des premières automobiles. Un système plus que séculaire avait vécu. Sans le savoir, Saint-Philippe mettait la première main à un nouveau système qui allait plus tard amoindrir son importance. Mais l'entre-deux-guerres fut une acalmie avant l'ère moderne.

Au sortir de la crise, Saint-Philippe entre de plein pied dans le nouveau monde qui se dessinait déjà. La coopération s'enrichit par la nouvelle beurrerie de 1939. Une décennie plus tard, quelques industries s'ouvrent (Lemieux, Chénard). Le Conseil envisage de construire sa salle paroissiale mais change d'idées et provoque la construction du nouveau Couvent. La question de l'ouverture des chemins d'hiver se pose avec l'accroissement du trafic routier. Mais déjà, Saint-Philippe a commencé à sortir du système de communication : la route touristique, pour laquelle Saint-Philippe est particulièrement bien équipée, passe désormais sur les bords du fleuve et le trafic ferroviaire perd du terrain au profit de la route.

Mais la révolution tranquille affecte encore plus durement la paroisse. Le domaine scolaire surtout, avec la fermeture des écoles de rang, la fin du secondaire à Saint-Philippe et le départ partiel des religieuses. Ce phénomène de régionalisation atteint l'activité économique, causant la fermeture de la beurrerie (1963). Même le Conseil Municipal en est affecté par ses interrogations sur sa participation à des activités et à des organismes régionaux doublées par des tentatives de collaboration inter-municipale. Même l'administration de la Fabrique n'échappe pas à ce mouvement de transformation avec la nouvelle loi des Fabriques. Heureusement qu'il y a construction du magnifique Centre Municipal !

Les perspectives d'avenir ? Saint-Philippe continuera de donner à ses deux paroisses voisines un certain nombre de services, mais la paroisse va s'intégrer de plus en plus dans un contexte régional mouvant qui lui fera perdre progressivement son identité propre. N'est-il pas significatif de constater comment la solidarité du rang est devenue aujourd'hui une solidarité paroissiale ? Ne deviendra-t-elle pas d'ici quelques années une solidarité régionale ?

Ulric Lévesque

La Pocatière, le 3 juin 1970



## APPENDICE " A "

### *Habitants de Saint-Philippe vers 1870*

Nous avons tenté d'établir la liste la plus complète possible des habitants de Saint-Philippe au moment de la fondation de la paroisse en nous basant sur les documents suivants : requête du 14 octobre 1869 (AESAP, SP, I : 7), procès-verbal de l'enquête du 25 novembre 1869 (AESAP, SP, I : 3) requêtes des gens de Saint-Philippe qui se sont annexés en 1871 (AESAP, SP, I : 41, 45 pour Saint-Pascal et 98 pour Saint-Pacôme) et le dossier 79 des ASHCS qui renferme la liste de ces habitants que Joseph-A. Lavoie avait tenté d'établir lors de ses recherches, sans la rendre complète. Il nous manque probablement quelques noms que nous n'avons pas pu retracer dans ces documents.

#### — A —

Anctil, Charles-Théophile  
Anctil, François  
Anctil, Germain  
Anctil, Ignace  
Anctil, Joseph  
Anctil, Joseph  
Anctil, Louis  
Anctil, Louis, fils  
Anctil, Théodule  
Anctil, Thomas

Bérubé, Louis, fils  
Bérubé, Pierre  
Bérubé, Prudent  
Bérubé, Théodule  
Bouchard, Bernard  
Bouchard, Louis  
Bouchard, Marcel  
Bouchard, Placide  
Bouchard, Thomas  
Boucher, François

#### — C —

#### — B —

Barbeau, Antoine  
Beaulieu : voir Hudon  
Bérubé, Honoré  
Bérubé, Louis, père

Caron, Alfred  
Caron, Claude  
Caron, Louis  
Caron, veuve Marceline  
Caron, Thomas

Chamberland, Cyprien (Prime)  
Chamberland, Hyacinthe  
Chamberland, Octave  
Chamberland, Rémi, père  
Chamberland, Rémi, fils

— D —

Deschênes, Achille  
Deschênes, Bernard  
Deschênes, François  
Deschênes, Léandre  
Desjardins, Alfred  
Desjardins, Pierre  
Desrosiers, Michel  
Dionne, Amable  
Dionne, Clovis  
Dionne, Damase  
Dionne, Féréol  
Dionne, Jean-Baptiste  
Dionne, Jean-Baptiste  
Dionne, Joseph, père  
Dionne, Joseph, fils  
Dionne, Pierre  
Dionne, Ubalde  
Dufour, Edouard, père  
Dufour, Edouard, fils  
Dufour, Louis-Georges  
Dumais, Bruno  
Dumais, David  
Dumais, Firmin  
Dumais, Israël  
Dumais, Israël  
Dumais, Jean-Baptiste, père  
Dumais, Jean-Baptiste, fils  
Dumais, Louis  
Dumais, Paschal, fils  
Dumais, Prudent  
Dumais, Vincent

Dumais, Zéphirin  
Dupéré, Thomas

— H —

Hudon, Charles  
Hudon, David  
Hudon, Etienne  
Hudon, J. (fils de Georges)  
Hudon, Jules  
Hudon, Maximin

— J —

Jean, François-Xavier  
Jean, Théodore  
Jean, Théodule

— L —

Lacombe, Georges  
Lamarre, Eloi  
Lamarre, Jérémie  
Lamarre, Pierre  
Langlais, Firmin  
Langlais, Jean-Baptiste  
Langlais, Octave  
Langlais, Rémi  
Langlais, Thomas  
Lavoie, Antoine  
Lavoie, Edouard  
Lavoie, Hilaire  
Lavoie, Jean-Baptiste  
Lavoie, Joseph  
Lavoie, Sifroy  
LeBel, Augustin  
LeBel, Nazaire  
LeBrun, Vincent  
Lemelin, Louis

Lévesque, Joseph  
Lévesque, Martial  
Lévesque, Maximin  
Lévesque, Thomas fils Bernard  
Lévesque, Thomas fils J.-P.  
Lévesque, Xavier  
Lizot, André  
Lizot, Edouard

— M —

Martin, Damase, père  
Martin, Damase, fils  
Michaud, Adolphe  
Michaud, Julien  
Michaud, Pascal, père  
Michaud, Pascal, fils  
Mignault, Georges  
Miville : voir Deschênes  
Morel, Jean-Baptiste  
Morneau, Xavier

— P —

Paradis, Ignace  
Paradis, Jean-Baptiste  
Paradis, Jean-Baptiste  
Paradis, Joseph  
Pelletier, François  
Pelletier, Magloire  
Plourde, Germain  
Plourde, Hubert  
Plourde, Olivier

— R —

Rossignol, Antoine  
Roussel, Nérée  
Roy : voir Desjardins  
Ruet, Jean-Baptiste

— S —

Saint-Jean : voir Anctil  
Saint-Onge, Joseph  
Saint-Onge, Prime  
Saint-Pierre, Joseph  
Sansterre, Alexandre, père  
Sansterre, Alexandre, fils  
Sansterre, Eloi  
Sansterre, Octave  
Soucy, Alexis  
Soucy, Frédéric  
Soucy, Jean-Baptiste  
Soucy, Joseph  
Soucy, Joseph  
Soucy, Séverin

— T —

Thibault, Augustin  
Thibault, Dieudonné  
Thibault, Félix  
Thibault, Jean-Baptiste  
Thibault, Marguerite  
Thibault, Prudent  
Thibault, Sophie

— W —

Wilson, William

## APPENDICE " B "

### *Décret pour l'érection canonique de la paroisse de Saint-Philippe de Néri, 10 juin 1870<sup>1</sup>*

Charles-François Baillargeon, par la miséricorde de Dieu et la grâce du St. Siège Apostolique, Archevêque de Québec, etc., etc.

A tous ceux qui les présentes verront, savoir faisons que vu :

1<sup>er</sup> La requête en date du quatorze Octobre dernier, à nous présentée au nom et de la part de la majorité des habitants franc tenanciers de certaines parties y désignées des fiefs et seigneuries St. Denis, Kamouraska et la Bouteillerie, paroisse de St. Denis, de St. Louis, de St. Paschal, de Notre Dame du Mont Carmel, et de St. Pacôme, comté et district de Kamouraska, demandant l'érection en paroisse des dites parties de fiefs et seigneuries, et la permission d'y bâtir une église pour les raisons y énoncées ;

2<sup>e</sup> La commission de Mr. Charles Félix Cazeau, notre Vicaire Général, et Administrateur du Diocèse pendant notre absence à Rome, la dite commission en date du vingt-huit du même mois, chargeant Mr. François Pilote, Supérieur du Collège de Ste Anne de la Pocatière, de se transporter sur les lieux, après avis préalable, de vérifier si la dite requête était signée de la majorité des habitants franc tenanciers de chaque partie aussi y désignée des dites paroisses, et si les allégations de la dite requête étaient fondées, puis, ce vérifié, de fixer la place et de déterminer les dimensions principales d'une église ainsi que d'une sacristie, comme annexe indispensable de la dite église, enfin de dresser du tout un procès verbal « de comodo et incommodo » .

3<sup>e</sup> Les certificats signés J. P. Gagnon, Jos. Thad. Paradis, Aug. Martin, Rémi Lavoie, Théodore L'évêque, Rémi Langlais, André Lizotte, Thomas Caron, Martial L'évêque et Joseph Beaulieu, d'un avis lu publi-

---

<sup>1</sup>D'après une photocopie de l'original conservé aux AAQ, *Reg. des Requêtes*, M : 86v-88v., photocopie déposée aux AESAP pour consultations futures.

quement et affiché les dimanches sept et quatorze Novembre aussi dernier, à l'issue du service divin du matin, à la porte des églises des dites paroisses . . . et affiché les mêmes dimanches 1e à la maison du Sieur Jean Baptiste Langlais, située dans le quatrième rang du dit fief et seigneurie St. Denis, paroisse de St. Denis ; 2e à la maison du Sieur Achille Deschênes, située dans le cinquième rang du même fief et seigneurie, paroisse de Notre Dame du Mont Carmel ; 3e à la maison du Sieur Alfred Caron, située dans le troisième rang du dit fief et seigneurie la Bouteillerie, paroisse de St. Pacôme ; 4e à la maison du Sieur Joseph L'évêque, située dans le troisième rang du dit fief et seigneurie Kamouraska, paroisse de St. Paschal ; 5e à la maison du Sieur Joseph George Hudon fils, située dans le second rang du même fief et seigneurie, paroisse de St. Louis, le dit avis convoquant les intéressés pour ou contre la dite requête à une assemblée pour le jeudi vingt cinq du dit mois de Novembre, à neuf heures du matin, à la maison du dit sieur Jean Baptiste Langlais ;

4e Enfin le procès verbal « de comodo et incommodo » du dit Mr. François Pilote, en date du dit vingt cinq Novembre dernier, constatant et vérifiant à peu près dans toutes les parties les allégations de la dite requête, et fixant la place et déterminant les dimensions principales des dites église et sacristie.

En conséquence, nonobstant quelques oppositions signifiées, au dit Mr. François Pilote, lesquelles ne nous ont pas paru suffisamment fondées, Nous avons détaché et détachons des dites paroisses de St. Denis, de St. Louis, de St. Paschal, de Notre Dame du Mont Carmel et de St. Pacôme, les susdites parties de fiefs et seigneuries St. Denis, Kamouraska, et la Bouteillerie et les avons érigées et érigeons par les présentes, en titre de cure et de paroisse sous l'invocation de *St. Philippe de Néri*, Confesseur, dont la fête se célèbre le 26 mai, le tout formant une étendue de territoire d'environ quatre milles de front sur une profondeur variant de deux [sic] milles et demi à trois milles, borné comme suit, savoir : vers le nord-ouest dans la dite partie du fief et seigneurie la Bouteillerie, par la plaine non concédée, dite *plaine de la Rivière Ouelle* ; dans le dit fief et seigneurie St Denis par la ligne qui sépare le second rang du troisième ; dans le dit fief et seigneurie Kamouraska, par la ligne qui sépare le second rang de celui appelé le *Petit Rang* ; vers le nord est, dans le dit fief et seigneurie Kamouraska, partie par la ligne qui sépare la terre du sieur Maximin Hudon, de celle du Sieur Joseph Raymond tous deux habitants du dit petit rang, partie par la ligne qui sépare la terre du

Sieur Julien Michaud de celle du Sieur Edouard Dufour, dans le troisième rang du dit fief et seigneurie ; vers le sud est, à partir de la dite ligne, par celle qui sépare le dit troisième rang du quatrième jusqu'à et comprise la terre du Sieur Firmin Dumais père ; de là allant vers le nord ouest, en suivant la dite terre jusqu'au sommet de la montagne appelée la montagne pelée ; de là allant vers le sud ouest en suivant le dit sommet jusqu'à la ligne qui sépare le dit fief et seigneurie St. Denis du dit fief et seigneurie la Bouteillerie ; de là allant vers le nord ouest, en suivant la dite ligne jusqu'à celle qui sépare le troisième rang du quatrième dans le dit fief et seigneurie la Bouteillerie ; de là allant vers le sud ouest, en suivant la dite ligne jusqu'à celle qui sépare la terre des Sieurs Joseph et Ignace Paradis de celle du Sieur Germain Anctil dans le dit troisième rang ; vers le sud ouest par la dite ligne qui sépare la terre des dits Sieurs Joseph et Ignace Paradis de celle du Sieur Germain Anctil, jusqu'à la Plaine ci dessus mentionnée de la Rivière Ouelle.

Nous avons de plus réglé et réglons ce qui suit :

1e Il sera construit dans la nouvelle paroisse une église de pierre sur un terrain offert à cet effet par le Sieur Jean Baptiste Langlais dans le quatrième rang du dit fief et seigneurie St. Denis à environ un arpent et demi au sud du chemin royal, le portail de la dite église devant être tourné vers sud ouest ;

2e La dite église aura cent dix pieds de longueur, cinquante pieds de largeur et vingt quatre pieds de hauteur au dessus des lambourdes ;

3e Il sera aussi construit dans la dite paroisse, une sacristie en bois sur un solage en pierre, laquelle aura trente cinq pieds de longueur, trente pieds de largeur et dix pieds de hauteur entre les deux planchers ;

4e Il sera également construit dans la même paroisse, à pas moins de soixante pieds des édifices ci dessus mentionnés, près du petit rocher qui fait angle avec la terre du Sieur Séverin Soucy, un presbytère en bois aussi sur un solage en pierre, lequel aura quarante pieds de longueur, trente pieds de largeur et treize pieds de hauteur au dessus des lambourdes ;

5e Toutes les dites dimensions seront prises en dedans et à mesure anglaise ;

6e Les dits édifices seront construits conformément aux plans portant notre approbation en date de ce jour ;

Pour être la dite cure et paroisse de St. Philippe de Néri entièrement sous la juridiction des Archevêques de Québec, à la charge par les curés ou desservants qui y seront établis par Nous ou par les Archevêques de Québec, de se conformer en tout aux règles de la discipline ecclésiastique établies dans ce diocèse, spécialement d'administrer les sacrements, la parole de Dieu et les autres secours de la religion aux fidèles de la dite paroisse, enjoignant à ceux-ci de leur porter respect et obéissance dans toutes les choses qui appartiennent à la religion et qui intéressent leur salut éternel et de leur payer les dîmes et oblations telles qu'usitées et autorisées dans ce diocèse.

Comme la partie du dit fief et seigneurie St. Denis qui est renfermée dans la nouvelle paroisse, doit porter sa part de la dette de quinze cent cinquante sept livres courant qui reste due pour l'achèvement de l'église de la dite paroisse de St. Denis, Nous recommandons aux habitants de la dite partie du fief et seigneurie, de payer au plus tôt telle part de la dite dette qui leur sera assignée par l'autorité compétente afin de pouvoir procurer l'existence civile à la dite nouvelle paroisse conformément à la loi.

Sera notre présent décret lu et publié au prône des messes paroissiales de St. Denis, de St. Louis, de St-Paschal, de Notre Dame du Mont Carmel et de St. Pacôme le premier dimanche après sa réception.

Donné à l'Archevêque de Québec, sous notre seing, le sceau de l'Archidiocèse et le contre seing de notre secrétaire le dix juin mil huit cent soixante dix.

S. † S. † C.F. Archevêque de Québec  
Par Monseigneur  
C. Baillargeon Ptre Secrét.

Note. Le lecteur qui se réfère au texte de Joseph-A. Lavoie (*La famille Lavoie*, 334s.) constatera facilement que les limites qu'il donne ne correspondent pas à celles de ce décret. Nous croyons que Lavoie s'est trop facilement inspiré des limites fournies par C.E. Deschamps (*Municipalités et paroisses dans la province de Québec*, 200), croyant qu'il s'agissait des limites originales de 1870 alors qu'il s'agit des limites révisées par décret du 6 juin 1871, afin d'inclure dans la paroisse les deux groupes de Saint-Pacôme et de Saint-Pascal qui avaient demandé à faire partie de Saint-Philippe. Nous reprenons ici le texte de Lavoie puisque ces limites sont celles de la Proclamation civile du 29 décembre 1875.

La paroisse de Saint-Philippe de Néri aura tout le territoire borné et limité comme suit : au nord-ouest, dans la seigneurie de la Bouteillerie, par la plaine non concédée dite « Plaine de la Rivière-Ouelle » ; dans le fief de St-Denis, par la ligne qui sépare le second rang du troisième ; dans la seigneurie de Kamouraska, par la ligne qui sépare le second rang de celui appelé le Petit Rang, paroisse de St-Louis ; vers le nord-est, dans la seigneurie de Kamouraska, par la ligne qui sépare la terre de Maximin Hudon de celle de Joseph Raymond, tous deux habitants du Petit Rang, jusqu'à la ligne qui divise le Petit Rang du troisième ; de là, allant vers le nord-est, en suivant le fronteau entre le Petit Rang et le troisième rang jusqu'à la terre de Firmin Dumais, fils, inclusivement ; puis allant au sud-est dans le troisième rang de la seigneurie de Kamouraska, partie par la ligne entre les terres de Firmin Dumais et Louis Langelier, partie par la ligne qui sépare la terre de Pascal Michaud de celles de Gilbert Langelier et Magloire Lévesque, non compris l'emplacement occupé par Jean-Baptiste Morneau, à la profondeur des terres des dits Firmin Dumais et Pascal Michaud ; vers le sud-est, par la ligne entre le troisième et le quatrième rang de la seigneurie de Kamouraska, jusqu'à et comprise la terre de Prudent Dumais, fils de feu Firmin ; de là allant vers le nord-ouest, en suivant la dite terre jusqu'au sommet de la montagne dite « Montagne Pelée » ; de ce point, allant vers le sud-ouest, en suivant le dit sommet jusqu'à la ligne qui sépare le dit fief St-Denis de la seigneurie de la Bouteillerie ; de là, allant vers le nord-ouest, en suivant la ligne jusqu'à celle qui sépare le troisième rang du quatrième dans la seigneurie de la Bouteillerie, puis suivant cette ligne, sud-ouest, jusqu'à celle qui sépare la terre de François-Xavier Lévesque, fils de Maximin, de celle de Pierre Lévesque, fils de Louis, dans le dit troisième rang ; vers le sud-ouest, par la ligne qui sépare la terre de François-Xavier Lévesque, fils de Maximin, de celle de Pierre Lévesque, fils de Louis, dans le dit troisième rang ; vers le sud-ouest, par la ligne qui sépare la terre du dit François-Xavier Lévesque de celle du dit Pierre Lévesque jusqu'à la plaine de la Rivière-Ouelle ci-dessus mentionnée.

## APPENDICE "C"

### *Vocations sacerdotales et religieuses de Saint-Philippe*

Cette liste de vocations de Saint-Philippe a été très longue à préparer par suite du grand nombre de vocations issues de la paroisse. Nous la croyons complète après les multiples vérifications et appels que nous avons faits ; il peut rester encore quelques erreurs et manquer des détails que nous n'avons pu retracer, faute de temps : nous nous en excusons à l'avance.

Nous avons inclus dans la liste les prêtres, religieux et religieuses dont le nom est rattaché à l'histoire de Saint-Philippe, même s'il ou si elle n'y est pas né(e).

#### PRÊTRES DE SAINT-PHILIPPE

##### 1) Clergé diocésain

Nom	Ordination
Anctil, abbé Joseph-Albert fils de Léo et Léonie Bérubé	19 mai 1951
Bélanger, abbé Pierre * fils de Pierre et Philomène Dionne	21 décembre 1907
Bouchard, abbé Antoine fils de Antoine et Alma Beaulieu	26 mai 1956
Bouchard, abbé Pierre fils de Antoine et Alma Beaulieu	19 juin 1949
Chamberland, Mgr Michel * fils de Rémi et Luce Gagnon	26 mai 1892
Chamberland, Mgr Alfred * fils de Hector et Georgiana Beaulieu	22 décembre 1917

---

\* décédé

Nom	Ordination
Chénard, abbé Philippe *	
fils de Philippe et Odinas Barbeau	2 juillet 1916
Dubé, Mgr Ernest *	
fils de Louis et Cédélice Massé	21 mai 1921
Dumais Mgr Ernest *	
fils de Edouard et Pélagie Rossignol	21 mai 1921
Dumais, abbé Georges	
fils de Louis et Catherine Jean	15 juin 1935
Dumais, abbé Léon	
fils de Edouard et Pélagie Rossignol	3 novembre 1918
Gagnon, abbé Arthur	
fils de François et Jovite Langlais	11 juin 1938
Jean, abbé Alexandre *	
fils de Théodore et Geneviève Bérubé	18 juillet 1915
Jean, abbé François-Xavier *	
fils de Théodule et Marie Chamberland	29 juin 1919
Jean, abbé Zébédée *	
fils de Théodore et Thècle Thiboutot	19 septembre 1875
Langlais, abbé Maurice	
fils de Philippe et Adèle Jean	19 juin 1949
Lavoie, abbé Edouard *	
fils de Hilaire et Marie Michaud	27 décembre 1901
Lavoie, abbé Joseph *	
fils de Hilaire et Marie Michaud	30 juillet 1899
Michaud, abbé Adolphe *	
fils de Adolphe et Virginie Dumais	12 mars 1881
Michaud, abbé Régis	
fils de J.-Herménégilde et Alice St-Onge	26 mai 1956
Morneau, abbé Louis-Philippe	
fils de Etienne et Alice Jean	29 juin 1931

## 2) Clergé régulier

### a) *Chez les Dominicains (o. p.)*

R.P. Jean-Baptiste Anctil	
fils de Léo et Léonie Bérubé	16 avril 1966

\* *décédé.*

Nom	Ordination
R.P. François Miville-Deschênes *	
fils de François et Bibiane Anctil	21 mai 1899
<i>b) Chez les Missionnaires du Sacré-Cœur</i>	
R.P. Paul-Eugène Bouchard	
fils de Antoine et Alma Beaulieu	16 juin 1944
<i>c) Chez les Oblats de Marie-Immaculée (o.m.i.)</i>	
R.P. Albert Chamberland	
fils de Adélarde et Valentine Landry	4 juillet 1926
R.P. Jean-Baptiste Lavoie *	
fils de J.-Guillaume et M.-Luce Chamberland	21 juin 1908
R.P. Adolphe Michaud	
fils de Joseph et Emma Hudon	18 décembre 1920
<i>d) Chez les Pères de Sainte-Croix</i>	
R.P. Démétrijs Dionne	
fils de Jean-Baptiste et Marie Michaud	
R.P. Ignace Langlais *	
fils de Jean-Baptiste et Constance Bélanger	vers 1870
<i>e) Chez les Pères du Saint-Sacrement</i>	
R.P. Roland Dionne	
fils de Féréol et Marie-Anne Massé	21 septembre 1959
R.P. Pierre Gagnon	
fils de François et Jovite Langlais	27 janvier 1929
<i>f) Chez les Prêtres des Missions Etrangères</i>	
R.P. Léo Anctil	
fils de Léo et Léonie Bérubé	29 juin 1959
R.P. Gérard Dubé	
fils de Démétrijs et Blanche Gagnon	29 juin 1945

---

\* décédé.

Nom		Ordination
	<i>g) Chez les Rédemptoristes</i>	
R.P. Clément Dionne		
fils de Joseph et Philiberte Langlais		18 juin 1966

*h) Chez les Trappistes (o.c.r.)*

R.P. Cyprien (Euclide Anctil)		
fils de David et Aglaé Dumais		16 octobre 1938

Séminariste chez les Prêtres des Missions-Etrangères : André Dionne, fils de Joseph et Philiberte Langlais.

**TABLEAU RÉCAPITULATIF**

Clergé diocésain	21
Dominicains	2
Missionnaire du Sacré-Cœur	1
Oblats	3
Pères de Sainte-Croix	2
Pères du Saint-Sacrement	2
Prêtres des Missions-Etrangères	2
Rédemptoriste	1
Trappiste	1
	<hr/>
Total	35
— Séminariste	1

**FRÈRES DE SAINT-PHILIPPE**

Nom	Fils de
	<i>1) Chez les Clercs de Saint-Viateur</i>
R.F. Barthélemy-Auguste Langlais *	Octave et Henriette Landry

*2) Chez les Frères des Ecoles Chrétiennes*

R.F. Arthur Pelletier (R.F. Zoël) *	Pierre et Arthémise Morneau
R.F. Joseph Pelletier (R.F. Priamus) *	Pierre et Arthémise Morneau

---

\* décédé.

Nom	Fils de
	<i>3) Chez les Frères de Sainte-Croix</i>
R.F. Diudonné Chamberland *	Cyprien et Georgiana Drapeau
	<i>4) Chez les Oblats de Marie-Immaculée</i>
R.F. Charles Chamberland *	Cyprien et Georgiana Drapeau
	<i>5) Chez les Rédemptoristes</i>
R.F. Joseph Dionne * (R.F. François)	François et Caroline Bélanger
	<i>6) Chez les Trappistes</i>
R.F. Joseph Morneau *	Xavier et Marie Raymond

#### TABLEAU RECAPITULATIF

Clerc de Saint-Viateur	1
Frères des Ecoles Chrétiennes	2
Frère de Sainte-Croix	1
Oblat de Marie-Immaculée	1
Rédemptoriste	1
Trappiste	1

—  
7 en 6 communautés

#### RELIGIEUSES DE SAINT-PHILIPPE

- 1) Chez les Augustines Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec*
- Sr Gertrude Anctil (Sr Saint-Jacques)  
 fille de Léo et Léonie Bérubé
- Sr Marie-Annette Dionne (Sr Sainte-Solange)  
 fille de Féréol et Marie-Anne Massé
- 2) Chez les Augustines Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Lévis*
- Sr Cécile Thibault (Sr Marie-des-Lys)  
 fille de Joseph et Léda Roussel

---

\* décédé

3) *Chez les Augustines Hospitalières de Saint-Joseph*  
Sr Rachel Dumais

filie de Téléphore et Adéline Lévesque

4) *Chez les Sœurs du Bon Pasteur de Québec*  
Sr Rosa Bouchard (Sr Marie-Cressence) \*

filie de Thomas et Eugénie Plourde

5) *Chez les Sœurs de Charité de la Providence de Montréal*  
Sr Augustine Blagdon (Sr Jean-du-Crucifix)

filie du Dr William et Marie-Louise Bergevin

Sr Rosalie Hudon dit Beaulieu (Sr Sainte-Sabite) \*

filie de Etienne et Céleste Pelletier

Sr Louise-Alice Langlais (Sr Marie-de la-Présentation) \*

filie de Octave et Henriette Landry

Sr Denise-Anna Langlais (Sr Angèle-de-Mérici) \*

filie de Octave et Henriette Landry

Sr Clotilde-Eugénie Langlais (Sr Cordule) \*

filie de Octave et Henriette Landry

Sr Céline-Léontine Langlais (Sr Marie-Henriette) \*

filie de Octave et Henriette Landry

Sr Marie-Thaïs Langlais (Sr Marie-Octavie) \*

filie de Octave et Henriette Landry

Sr Marguerite-Augustine Langlais \*

filie de Octave et Henriette Landry

Sr Alice Lavoie (Sr Gilberte-de-Jésus)

filie de Hilaire et Alma Dionne

6) *Chez les Sœurs de la Charité de Québec*

Sr Ernestine Hudon dit Beaulieu

Sr Eugénie Hudon dit Beaulieu (Sr Sainte-Honorine) \*

filie de Honoré et Emma Rossignol

Sr Marie-Exilia Hudon dit Beaulieu (Sr Saint-Philippe-de-Néri) \*

filie de Honoré et Emma Rossignol

Sr Marie-Emma Hudon dit Beaulieu (Sr Saint-Pacifique) \*

filie de Pierre et Césarie Thibault

---

\* *décédée.*

- Sr Jeanne Chamberland (Sr Fernand-Marie)  
 fille de Hyacinthe et Marie Gagnon
- Sr Juliette Chamberland (Sr Saint-Dieudonné) \*  
 fille de Cyprien et Georgiana Drapeau
- Sr Victoria Chamberland (Sr Saint-François-Solano)  
 fille de Cyprien et Georgiana Drapeau
- Sr Marie Langlais (Sr Sainte-Thècle) \*  
 fille de Rémi et Thècle Hudon
- Sr Carmelle Lévesque (Sr Carmelle-du-Rosaire)  
 fille de Paul et Rose-Aimée Lévesque

7) *Chez les Clarisses*

- Sr Ludivine Gagnon (Sr Marie-Madeleine-du-Cœur-de Jésus)  
 fille de François et Emma Michaud

8) *Chez les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame*

- Sr Hélène Bérubé (Sr Hélène-de-la-Paix)  
 fille de Gérard et Monique Lamarre
- Sr Amanda Dubé (Sr Saint-Ernest)  
 fille de Louis et Cédélice Massé
- Sr Léonie Dufour (Sr Sainte-Adrienne)  
 fille de François et Marie Bérubé
- Sr Wilhelmine Dufour (Sr Saint-Exupéry)  
 fille de François et Marie Bérubé
- Sr Hélène Pelletier (Sr Saint-Didyme)  
 fille de Firmin et Elizabeth Landry

9) *Chez les Sœurs Dominicaines de la Trinité*

- Sr Cécile Jean (Sr Marie-Tharcicius)  
 fille de Alphonse et Marie Ouellet

10) *Chez les Sœurs de l'Espérance*

- Sr Simone Bérubé (Sr Marie-Laurence)  
 fille de Joseph et Alma Guy

---

\* décédée.

11) *Chez les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie*

- Sr Eveline Blagdon (Sr M.-Bertille-de-l'Eucharistie)  
    fille du Dr William et M.-Louise Bergevin
- Sr Victoria Côté (Sr Marie-Médiatrice)  
    fille de Joseph et Aurélie Després
- Sr Albertine Jean (Sr Marie-Caritas-Jesu) \*  
    fille de Théodule et Marie Chamberland
- Sr Alexandrine Jean (Sr Notre-Dame-de-Liesse) \*  
    fille de Théodule et Marie Chamberland
- Sr Marie-Elise Jean (Sr Notre-Dame-de-l'Espérance) \*  
    fille de Théodule et Marie Chamberland

12) *Chez les Sœurs Grises de la Croix d'Ottawa*

- Sr Sara Hudon dit Beaulieu (Sr Ste-Théodosie) \*  
    fille de David et Hortense Dionne
- Sr Aurore Dionne (Sr Saint-Démétrius) \*  
    fille de Jean-Baptiste et Marie Michaud
- Sr Berthe Lavoie (Sr Marie-Madeleine) \*  
    fille de J.-Guillaume et Luce Chamberland
- Sr Jeanne Lavoie (Sr Marie-Luce) \*  
    fille de J.-Guillaume et Luce Chamberland

13) *Chez les Missionnaires de l'Immaculée Conception*

- Sr Jacqueline Chamberland (Sr Sainte-Martine)  
    fille de Arthur et Jeannette Pelletier

14) *Chez les Missionnaires du Sacré-Cœur*

- Sr Marie Dubé \*  
    fille de Louis et Cédélice Massé

15) *Chez les Sœurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours*

- Sr Eugénie Deschênes (Sr Sainte-Félicité) \*  
    fille de François et Bibiane Anctil
- Sr Estelle Saint-Onge (Sr Saint-Bonaventure) \*  
    fille de Prime et Marie Lévesque

---

\* décédée

16) *Chez les Sœurs du Sacré-Cœur*

- Sr Mathilda Raymond (Sr Marie-Arthur)  
    fille de Arthur et Marie-Anne Ouellet  
Sr Thérèse Raymond (Sr Saint-Philippe)  
    fille de Arthur et Marie-Anne Ouellet

17) *Chez les Sœurs de Saint-Anne*

- Sr Laura Jean (Sr Marie-Jean-de-Pathmos)  
    fille de Zébédée et Adèle Beaulieu

18) *Chez les Sœurs de Sainte-Croix des Sept Douleurs*

- Sr Adèle Bélanger (Sr Marie-de-Saint-Amable) \*  
    fille de Pierre et Philomène Dionne

19) *Chez les Sœurs de la Sainte-Famille*

- Sr Alphonsine Anctil dit Saint-Jean \*  
    fille de Louis et Emilie Boucher  
Sr Claudia Caron (Sr Marie-des-Neiges) \*  
    fille de Alfred et Philomène Carleton  
Sr Méladite Caron (Sr Marie-des-Lys) \*  
    fille de Alfred et Philomène Carleton  
Sr Marie Morneau (Sr Sainte-Dorothée)  
    fille de Xavier et Marie Raymond

20) *Chez les Sœurs du Saint-Rosaire*

- Sr Rosalie Bernier (Sr Marie-Médiatrice)  
    fille de Léonce et Marie-Anne Pelletier

21) *Chez les Sœurs Servantes-du-Saint-Cœur-de-Marie*

- Sr Aline Anctil (Sr Michel-des-Anges)  
    fille de Léo et Léonie Bérubé  
Sr Eva Bérubé (Sr Marie-du-Divin-Cœur)  
    fille de Clovis et Mary Saint-Onge  
Sr Rose-Anne Bouchard (Sr Saint-François-de-Sales)  
    fille de Auguste et Alvina Raymond

---

\* décédée

- Sr Angèle Dionne (Sr Joseph-Marie)  
 fille de Joseph-D. et Mary Lizotte
- Sr Céline Dionne (Sr Louise-de-Maurillac)  
 fille de Joseph et Philiberte Langlais
- Sr Fernande Dionne (Sr Reine-Marie)  
 fille de Féréol et Marie-Anne Massé
- Sr Lucie Dionne (Sr Marie-de-l'Enfant-Jésus)  
 fille de Pierre et Adélia Michaud
- Sr Marie-Paule Dionne (Sr Sainte-Blandine)  
 fille de Joseph et Philiberte Langlais
- Sr Marie-Thérèse Dionne (Sr Sainte-Eugénie)  
 fille de Charles et Obéline Chénard
- Sr Cordélia Jean (Sr Sainte-Jeanne-d'Arc)  
 fille de Alphonse et Marie Ouellet
- Sr Anne Landry (Sr Saint-François-d'Assise)  
 fille de Jean-Baptiste et Elise Labrie
- Sr Agnès Langlais (Sr Saint-Athanase)  
 fille de Denis et Louise Lavoie
- Sr Maria Lavoie (Sr Saint-Philippe-de-Néri)  
 fille de J.-Baptiste et Alphonsine Pelletier
- Sr Catherine Lebrun (Sr Marie-Clémentine)  
 fille de Louis et Célanire Dumais
- Sr Marguerite Michaud (Sr Sainte-Emma) \*  
 fille de Joseph et Emma Hudon
- Sr Mathilde Ouellet (Sr Sainte-Ernestine) \*  
 fille de Octave et Sophie Lévesque
- Sr Carmen Pelletier (Sr Anne-du-Temple)  
 fille de Elzéar et Rose-Anna Pelletier
- Sr Laura Pelletier (Sr Sainte-Monique) \*  
 fille de Pierre et Arthémise Morneau
- Sr Marie Pelletier (Sr Saint-Cyprien) \*  
 fille de Pierre et Arthémise Morneau
- Sr Jeanne Raymond (Sr Saint-Pierre-Damien) \*  
 fille de Arthur et Marie-Anne Ouellet
- Sr Jacqueline Santerre (Sr Saint-Thomas)  
 fille de Thomas et Aldéa Martin

---

\* décédée

22) *Chez les Trappistines (Cisterciennes de N.-D.-du-Bon-Conseil)*

Sr Rachel Dumais (Sr Marie-Rachel)

filie de Joseph et Marie-Anna Caron

23) *Chez les Ursulines*

Sr Cécile Dionne (Sr Marie-Cécile)

filie de Féréol et Marie-Anne Massé

Sr Régina Jean (Sr Saint-François-Xavier)

filie de Zébédée et Adèle Beaulieu

TABLEAU RECAPITULATIF

Hôtel-Dieu de Québec	2
Hôtel-Dieu de Lévis	1
Hospitalière de Saint-Joseph	1
Bon-Pasteur de Québec	1
Charité de la Providence	9
Charité de Québec	9
Clarisse	1
Congrégation Notre-Dame	5
Dominicaine de la Trinité	1
Sœur de l'Espérance	1
Franciscaines Missionnaires de Marie	5
Sœur Grises de la Croix d'Ottawa	4
Missionnaire de l'Immaculée Conception	1
Missionnaire du Sacré-Cœur	1
Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	2
Sœurs du Sacré-Cœur	2
Sœur de Sainte-Anne	1
Sœur de la Sainte-Croix des Sept Douleurs	1
Sœurs de la Sainte-Famille	4
Sœur du Saint-Rosaire	1
Servantes du Saint-Cœur-de-Marie	21
Trappistine	1
Ursulines	2
<hr/>	
Total	77 en 23 communautés

## APPENDICE "D"

### *Les cloches de Saint-Philippe*

La première cloche fut installée en 1872 par le curé Joseph Hudon ; Félix Buteau, Supérieur du Collège de Sainte-Anne, présida la cérémonie de bénédiction qui eut lieu le 16 juin de la même année, en présence de plusieurs invités et de toute la paroisse. Le parrain et la marraine de cette cloche étaient l'Honorable Jean-Charles Chapais et sa Dame, en l'honneur desquels on la baptisa du nom de Marie-Amélie-Catherine-Charlotte-Apolline-Philippe. Cette cloche de 500 livres fut offerte à Monseigneur Louis-Nazaire Bégin, Archevêque de Québec, lors de la bénédiction du carillon de 1903, et il la donna à la paroisse de Honfleur, comté de Bellechasse.

L'actuel carillon de trois cloches fut acheté de la maison *Mears & Stainbank*, fondeurs de Londres, en 1903, au coût total de \$1,440.65, tous frais compris ; une souscription publique rapporta plus de \$900. Monseigneur Bégin bénit ce carillon, le 5 novembre 1903.

*Le cinq novembre avait lieu la bénédiction d'un magnifique carillon de trois cloches. A huit heures et demi [sic] commençait la cérémonie. La messe a été chantée par Rnd Mr Ferdinand Garneau, curé de St Roch des Aulnets, assisté comme diacre, du Rnd Mr François Blanchet du Collège de Ste Anne, et comme sous-diacre, du Rnd Mr Esdras Castonguay, vicaire à St Alexandre. La partie musicale était sous la direction du Rnd Mr G. Bourque du Collège de Ste Anne. Le sermon a été donné par le Rnd Père Rosaire Miville Déchène, de l'Ordre des Dominicains, un enfant de la paroisse. Il avait pris pour texte "Ego sum vox clamantis in deserto".*

*Le Rnd Père s'est montré vraiment orateur, et son sermon restera longtemps dans la mémoire des paroissiens de St Philippe.*

*Après la Messe, Monseigneur procéda à la bénédiction et à la consécration des cloches. Le Rnd Mr Alphonse Beaudet, curé de St-Paschal et le Rnd Mr C. Guy, curé de Ste Hélène, ont assisté Monseigneur, comme diacres d'honneur, à cette cérémonie [...] Après la cérémonie Mr le curé a remercié Monseigneur l'Archevêque, les confrères présents, les parrains et marraines, et tous ceux qui ont concouru au succès de cette belle solennité [...] [Monseigneur félicita les paroissiens] de leur générosité et de tous les sacrifices qu'ils se sont imposés, non seulement pour doter leur paroisse de trois belles cloches, mais aussi pour faire de leur Eglise une des plus belles églises de son diocèse.*

*Tous les Marguilliers anciens et nouveaux étaient invités comme parrains pour représenter officiellement la paroisse. Etaient présents : M. M. Théodore Jean et Mme Jean ; Jules Hudon et Mme Hudon ; Alphonse Langlais et Mme Langlais ; Rémi Langlais et Mme Gagnon ; Bruno Dumais et Mme Dumais ; Achille Déchène et Mme Déchène ; Féminin Pelletier et Mme Pelletier ; Pierre Hudon et Mme Hudon ; Dieudonné Dionne et Mme Dionne ; J.-Baptiste Dumais et Madame Dumais ; Joseph Soucy et Mme Soucy ; Xavier Morneau et Mme Morneau ; Edouard Dufour et Mme Dufour ; Hilaire Lavoie et Mme Langlais.*

*Les autres parrains présent étaient : M. M. Rodolphe Roy, M. P. P. ; Honoré Dionne et Mme Dionne ; Paul Rossignol et Mme Hudon ; Dr Boucher, de Lorette et Mme Boucher ; Dr Michaud de Lévis et Mme Michaud ; Dr Blagdon de St Philippe et Mme Blagdon ; Philippe Gagné de St Philippe et Mme Bélanger ; Joseph Chamberland, de St Philippe, et Melle Jean ; Dieudonné Anctil et Melle M. Chamberland. D'autres n'ont pu assister pour des raisons*

*majeures, mais ont généreusement répondu à l'invitation qui leur a été faite ; ce sont : L'Hon. H. G. Carroll ; l'Hon. Thos Chapais ; M. M. Charles Chapais et Augustin Dionne de St Denis ; Féréol Dionne d'Ottawa et J. Baptiste Levesque de St Pacôme.*

*Le tout s'est terminé par un magnifique Banquet qui fut donné dans la Maison d'école et qui fut servi par les jeunes filles de la paroisse. Ce banquet fut présidé par Monseigneur l'Archevêque.*

Voici quelques détails sur les cloches :

1e Nom : Jos. Alphonse [Langlais]

Inscription : Omnis sonus laudet Deum [Que tout son soit une louange à Dieu]

Location : en avant, du côté sud-ouest

Poids : 1,560 livres

Note : sol

2e Nom : Louis-Octave [Tremblay]

Inscription : Virgo coronata, duc nos ad regna beata [O Vierge bienheureuse, conduis-nous au royaume éternel]

Location : au nord-ouest

Poids : 1,140 livres

Note : la

3e Nom : Louis-Nazaire [Bégin]

Inscription : O Trinitas Sacra, tuas campanas conserva [O Trinité Sainte, protège tes cloches]

Location : au sud-est

Poids : 945 livres

Not : si

(Le texte précédent est basé sur APSP, F, I: Bénédiction du 16 juin 1872 et du 5 novembre 1903 et comptes pour 1903 ; nous avons escaladé le clocher pour vérifier les inscriptions et René Chamberland a fait sonner les cloches pour en trouver les notes).

## APPENDICE "E"

### *Sacristains et organistes*

En 1873, le sacristain gagnait \$12 par année, en 1906, \$125, en 1919, \$250, en 1949, \$840 et en 1970, \$1,500. Voici la liste des sacristains de Saint-Philippe<sup>1</sup> : Charles Soucy, 1870-1888 ; Marcel Bouchard, 1888-1901 ; Joseph Bouchard, 1901-1905 ; Thomas Paradis 1905-1920 ; Laurent Hudon dit Beaulieu, 1920-1921 ; Alfred Dionne, 1921-1926 ; Edmond Dionne, 1926-1929 ; Cyrille Pelletier, 1929-1942 ; Georges Bérubé, 1942-1957. De 1957 à 1963, il y eut plusieurs sacristains dont voici quelques noms : Emilien Larouche, Joseph Deschamps, Jean-Yves Carrier, Jean Bérubé. Mademoiselle Jeanne Côté prit le poste en 1963 et y demeura jusqu'en février 1970. Monsieur Léo Bérubé est l'actuel sacristain.

Saint-Philippe a eu d'excellents organistes depuis 1890. Ce sont, dans l'ordre : madame Narcisse Lavallée, 1890-1895 ; Eva Blanchet, 1895-1900 ; Marie-Anne Bérubé, 1901-1905 ; Marie Jean (madame Gaudiose Barbeau), 1905-1918 ; madame Antoine Bouchard (Alma Beaulieu), 1918-1920 ; Eva Chamberland, 1920 ; de nouveau madame Antoine Bouchard, de 1921 à 1943, aidée à l'occasion par Monique Lamarre (madame Gérard Bérubé) ; madame René Chamberland (Pauline Bouchard), qu'ont assistée à l'occasion Rosa Bouchard, Pierre Bouchard et Antoine Bouchard, est l'organiste de Saint-Philippe depuis 1943.

---

<sup>1</sup>Les deux listes, celle des sacristains et celle des organistes, ont été établies d'après les documents suivants : Joseph-A. Lavoie, *La Famille Lavoie*, 352s, ASHCS, dossier 72 et diverses personnes de Saint-Philippe.

## APPENDICE "F"

### *Croix de chemin et Calvaires*

Deux curés, les abbés Louis-Octave Tremblay et Eugène Pelletier, ont porté une attention spéciale à l'érection et à l'entretien des croix de Saint-Philippe. Mais chacune d'entre elles a son histoire et nous allons tenter de la raconter.

#### **Calvaire du cimetière <sup>1</sup>**

Avant la construction de l'église, il y avait au village une grande croix en bois, recouverte d'un crucifix de deux pieds de long. Elle s'élevait dans un petit parc clôturé où l'on avait installé des bancs. Cette croix se trouvait à l'est du magasin de René Chamberland. Les gens allaient y prier et y réciter le chapelet, le soir ; le dimanche, ceux qui ne pouvaient aller à l'église de Saint-Denis s'y rendaient pour réciter le chapelet et y entendre une lecture pieuse.

On l'enleva en 1871 et on la plaça au centre du cimetière. Une autre croix de bois la remplaça en 1882. Le 28 septembre 1924, l'abbé Georges Guy, curé de Kamouraska et Vicaire Forain, procéda à la bénédiction d'un calvaire en fonte cuivrée représentant le Christ, la sainte Vierge et saint Jean, fondu chez Vancouleurs, en France. Une souscription dans la paroisse, plus quelques dons « spontanés », selon l'expression du curé Eugène Pelletier, avaient permis de recueillir les \$600 nécessaires à l'achat et à l'installation. A cette occasion, l'abbé Ernest Dubé chanta une messe solennelle au cimetière ; le Père Marie-Antoine, franciscain, donna le sermon de circonstance. Un *Libera* clôtura la cérémonie. C'est encore le même calvaire aujourd'hui.

<sup>1</sup>D'après ASHCS, dossier 72 ; APSP, F, I : s.p. Compte-rendu de la cérémonie de 1924.

## **Rang sud-ouest <sup>2</sup>**

Vers 1830, Louis Caron érigeait une croix placée au nord du chemin, qui fut déplacée au sud du chemin, à l'emplacement actuel, vers 1850. A l'invitation du curé Louis-Octave Tremblay, Thomas Caron était chargé, le 18 février 1900, de quêter pour l'installation d'une nouvelle croix dans le même rang et au même endroit : elle fut bénite vers le mois de septembre de la même année.

En 1934, elle était remplacée, toujours au même endroit, par une autre croix offerte par le Ministère de la Voirie, avec Thomas Ancil comme responsable de l'organisation. Le curé Eugène Pelletier la bénit sous une pluie battante le dimanche, 30 septembre 1934. Cette croix est toujours là, actuellement située entre les deux chemins, légèrement à l'est du viaduc, sur une terre appartenant à Pierre Dionne.

## **Nord de la montagne <sup>3</sup>**

Plusieurs croix furent érigées dans ce rang. La première le fut par Hilaire Lavoie, père, vers 1860, dans son champ (aujourd'hui propriété de Nicolas Langlais), en souvenir de la mort accidentelle de son frère, Jean-Baptiste, qui se tua en versant sous un voyage de bois. Elle fut renouvelée et entretenue pendant fort longtemps, mais elle est disparue depuis quelques années.

Une deuxième croix s'éleva en 1869 grâce à l'esprit de piété de Jean-Baptiste Bérubé (Beaufils). Elle se trouvait chez Elzéar Pelletier et n'existe plus depuis une dizaine d'années.

Le 10 septembre 1933, une impressionnante cérémonie en présence d'une foule nombreuse marquait la bénédiction d'un calvaire situé sur la terre de Camille Morneau. L'abbé Ernest Dubé le bénit, assisté de ses deux neveux, les abbés Wilfrid et Armand. Un sermon par l'abbé Eugène Maurais et des chants exécutés par la chorale paroissiale rehausèrent le cachet de la cérémonie. « Ce Calvaire, écrit le curé Eugène Pelletier, magnifiquement décoré pour la circonstance, accroché aux flancs d'une montagne qui domine toute la région, va maintenant redire

---

<sup>2</sup>D'après ASHCS, dossier 72 ; APSP, Prônes II, 1900, 1901 et F, II : 51s.

<sup>3</sup>ASHCS, dossier 72 ; APSP, F, II : entre pages 46 et 47, pour le récit de l'événement de 1933 et renseignements fournis par Camille Morneau et Joseph-D. Langlais.

à toutes les générations qui vont passer ce que la Rédemption a coûté de douleurs à notre doux Sauveur. »

« Ce superbe monument, tout en bois, élevé aux seuls frais de la famille Morneau-Dubé pour commémorer à leur façon le dix-neuvième centenaire de la Rédemption, est l'œuvre d'un peintre-décorateur de Québec. »

Ce calvaire n'est plus aujourd'hui.

La dernière croix a été érigée en septembre 1941 par Joseph-Denis Langlais, en avant de sa demeure, au sud du chemin. Elle salue encore le voyageur qui passe dans la route du rang.

### **Rang nord-est ( sud de la montagne )<sup>4</sup>**

Malgré une tentative en ce sens de la part du curé Louis-Octave Tremblay, il n'y eut pas de croix dans ce rang avant 1935. Mais le 14 juillet de cette année-là, « un dimanche, a été bénite par un Rév. Père de St-François, le Père Eug.-Marie, Gardien au Monastère d'Ottawa. . . une magnifique croix de chemin, située sur la propriété de Sieur Louis Morneau. . . sur un site idéal ». La croix avait été donnée par les gens du rang et quelques autres bienfaiteurs. Le curé présida la cérémonie de bénédiction et adressa quelques mots à l'assistance nombreuse. Georges Bouchard, député Fédéral, fit lui-aussi son discours. On peut encore voir cette croix sur la terre d'Antoine Morneau, au nord du chemin et à proximité de l'encan d'animaux.

### **La Croix de Tempérance ( au nord de l'église )<sup>5</sup>**

Le 19 mars 1910, le Père Frédéric, capucin, bénit la grande croix de tempérance à l'occasion d'une mission de tempérance terminée par cette impressionnante cérémonie. Cette croix en bois donnée par la paroisse, était plantée sur le rocher du presbytère, avec un escalier en pierre pour descendre jusqu'à la rue. Le bois avait été fourni par Philippe Gagné et bûché dans les hauts de Mont-Carmel. Vers 1965, le Cercle Lacordaire prit l'initiative de la rénover : on y installa une magnifique croix de fer forgé et une base en ciment ; des ampoules permirent de l'illuminer la nuit. Tous les frais furent payés par les souscriptions volontaires de membres du Cercle et d'autres généreux donateurs.

<sup>4</sup>APSP, F, II : 55s.; Prônes 1900-1901 et renseignements de Camille Morneau.

<sup>5</sup>ASHCS, dossier 72 et renseignements fournis par madame Paul Lévesque.

## **Rocher Blanc**

Le curé Octave Tremblay tenta d'y faire aménager une croix en 1900, mais les informations recueillies auprès de quelques personnes nous permettent de croire qu'il n'y en eut jamais d'érigée dans ce secteur, dans les limites de Saint-Philippe-de-Néri.



*Société de  
Généalogie de  
Drummondville*

545, rue des Écoles  
DRUMMONDVILLE, QC J2B 1J6

## APPENDICE "G"

### *Noms de lieux*

#### **La Côte des Beaux Biens ( aussi Côte de Beaux Biens ou de Beaubien ou tout simplement la Côte )**

L'origine du nom demeure très obscure à deux points de vue : la zone désignée par ce nom et l'origine de l'appellation elle-même. Dans un inventaire de 1755, on retrouve la mention d'une concession de la Rivière-Ouelle avec des montagnes appelée *Côte de Beaux-Biens*.<sup>1</sup> Cent quinze ans plus tard, le curé François Bégin de Saint-Pacôme parlait de trois habitants de la Côte des beaux biens qui voulaient s'annexer à Saint-Philippe.<sup>2</sup> Ce nom aurait-il d'abord été appliqué à cette petite montagne sise à l'ouest du viaduc pour s'étendre ensuite par extension aux autres côtes plus à l'est ? Cette explication est fort plausible. Nous la retenons pour le moment.

Quant à l'appellation *des Beaux Biens*, elle pose le même problème. S'agit-il du nom donné en l'honneur d'une famille Beaubien installée dans la région ? S'agit-il d'une expression employée pour désigner des terres fertiles ? Nous ne pouvons qu'émettre une hypothèse : les terres d'en bas s'épuisant par suite des piètres méthodes agricoles de nos ancêtres du XVIII<sup>e</sup> siècle, il est possible que les premiers habitants de la *Côte des Beaux Biens* aient été frappés par les excellentes récoltes obtenues lorsqu'ils arrivèrent sur ces nouvelles terres, par comparaison à celles qu'ils étaient habitués d'obtenir en bas. A l'appui de cette hypothèse, on peut se demander en quoi les terres de la Côte auraient été meilleures que celles de Saint-Denis. Cette explication nous apparaît la plus vraisemblable.

<sup>1</sup>ASHCS, dossiers 80.

<sup>2</sup>AESAP, Saint-Pacôme, I : 94. Lettre à [Mgr Baillargeon], 6 août 1870.

## Un petit voyage dans les chemins de Saint-Philippe

Si nous remontons vers Mont-Carmel, nous allons d'abord franchir le *côteau d'épinettes* avant d'atteindre le *réservoir*. Nous pouvons ensuite faire une halte pour rêver sur la disparition des habitants du *petit rang* (à gauche de la route) ou nous engager dans la vieille route de Mont-Carmel, et passer à côté du *rocher blanc* (pierre relativement blanche), tourner au *rocher noir* et admirer la *montagne pelée* à notre droite : mais déjà, avec la *montagne pelée*, nous sommes en territoire étranger.

Le village a deux paliers : la *Haute Ville* et la *Basse ville*. Si, parvenus en bas de la côte de la *route de la station*, nous nous dirigeons vers la gauche, nous pouvons manquer le *chemin sud du rocher*, mais il nous sera impossible de ne pas apercevoir le *rocher du nord* (de chez Gustave Béchard vers l'est jusque chez Michel Chamberland.) Par contre, la *petite mare* de la *Plaine*, que nous ne pourrions que nous imaginer, nous rappellera qu'on y coupait jadis de la glace pour la beurrerie.

Revenant sur nos pas, nous pouvons continuer vers l'est, éviter la *petite route* (ancienne route vers Saint-Denis), à laquelle se greffe en perpendiculaire la *route de la beurrerie* et lorgner du côté de la *Côte de l'église*. Il nous sera difficile d'entrer dans la route à *Jos. Ouellet*, mais nous pourrions nous reprendre au chemin à *Jos. Langlais* qui nous fera passer de l'ancienne route (aux environs de l'encan d'animaux) jusqu'au rang *nord de la montagne*.

Notre périple s'arrête là.

